Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13161 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 23 MAI 1987

Frémissements coréens...

L'accueil très chaleureux réservé par les dirigeants chinois au maréchal Kim Il Sung à son arrivée en visite officielle à Pékin, le jeudi 21 mai, est peut-être le signe qu'un infime déclic s'est produit, annonçant une baisse de la tension dans la péninsule coréenne. Le chef du régime de Pyongyang semble quant à lui se prêter de bonne grâce au jeu de la Chine, qui consiste à faire comme si ses relations avec lui n'avaient jamais connu la plus petite ombre.

En fait, Pékin s'était inquiété d'une dérive de la Corée du Nord en direction du camp soviétique. Les Chinois n'ont pas dissimulé, en particulier, leur préoccupation face aux efforts de Moscou visant à renforcer la présence militaire soviétique au nord du 38ᵉ parallèle. En termes militaires, les avantages obtenus par Moscou constituent un bonus appréciable pour la stratégie de l'Union soviétique dans le Pacifique.

Du côté nord-coréen, les récriminations à l'endroit de Pékin, tout en restant feutrées, n'en étaient pas moins manifestes : refus des Chinois de maintenir à son niveau d'antan une assistance économique dont il est de notoriété publique qu'elle n'est guère payée de retour, ouvertures discrètes mais réelles en direction du régime de Séoul et efforts, inavoués mais constants, pour promouvoir un dialogue international autour de la péninsule dans des termes qui ne sont guère du goût de Pyongyang.

Enfin, le poids de l'idéologie ne peut pas être sous-estimé. Alors que la Chine s'avançait à grands pas vers un socialisme ouvert sur le monde extérieur, la Corée du Nord s'en tenait à un système communiste d'une rigidité probablement inégalée dans le monde, accompagné d'un invraisemblable culte de la personnalité qui, innovation par rapport à la tradition stalinienne, est devenu héréditaire. A cet égard, le changement d'atmosphère ne pourrait être mieux illustré que par le contraste entre le costume très bourgeois, cravate au col, arboré à son arrivée à Pékin par le « grand leader » coréen et la vareuse à col Mao du chef de l'Etat chinois le recevant.

Les rôles ne sont certes pas inversés, mais la Chine, qui se rapproche quelque peu à présent du modèle stalinien, prend désormais en compte dans ses relations avec la Corée du Nord la nécessité où elle se trouve de modérer son « ouverture ». Quant à M. Kim Il Sung, il se voit manifestement contraint de se montrer plus souple qu'il ne l'aurait souhaité, faute d'avoir obtenu l'aval de M. Gorbatchev pour aborder dans un esprit de confrontation l'échéance des Jeux olympiques de 1988.

Si Pékin et Pyongyang semblent aujourd'hui d'accord pour arrondir les angles, cela ne peut que conduire le régime sud-coréen à réfléchir également sur sa propre évolution interne et son attitude face au Nord. Les Etats-Unis s'efforcent d'infléchir le régime autoritaire du président Chon Doo Hwan dans le sens d'une indispensable démocratisation. En bloquant le processus de réforme constitutionnelle, le chef de l'Etat sud-coréen a joué sur la tension et misé sur un affaiblissement de l'opposition. Le réchauffement des rapports de la Chine avec Pyongyang, comme du reste avec Moscou, peut contraindre Séoul à réviser cette tactique afin de ne pas se retrouver dans un isolement diplomatique fâcheux.

(Lire page 5 l'article de PATRICE DE BEER.)

L'Europe et le désarmement

Paris et Bonn harmonisent leurs positions face à Moscou

Le sommet franco-allemand, destiné à harmoniser les positions des deux pays sur le désarmement, s'est achevé, vendredi 22 mai, par un déjeuner chez M. Mitterrand, auquel étaient conviés le chancelier Kohl et M. Chirac. Au cours d'une conférence de presse, en compagnie de M. Kohl, le chef de l'Etat a déclaré qu'une réponse commune aux propositions soviétiques était « probable ».

Français et Allemands laissent entendre qu'ils n'exigeront pas qu'un lien formel soit établi entre un accord sur les euromissiles et les armes nucléaires à moyenne portée (500 à 1 000 kilomètres), d'une part, et, d'autre part, des négociations à venir sur les engins nucléaires à très courte portée, ainsi que sur les armes chimiques et classiques. M. Kohl a exprimé sur ce point son souci de se montrer pragmatique.

M. Mitterrand a insisté, pour sa part, sur la nécessité d'aborder les problèmes par étapes, tout en gardant à l'esprit *« une logique »* qui doit prendre en considération l'équilibre général des forces.

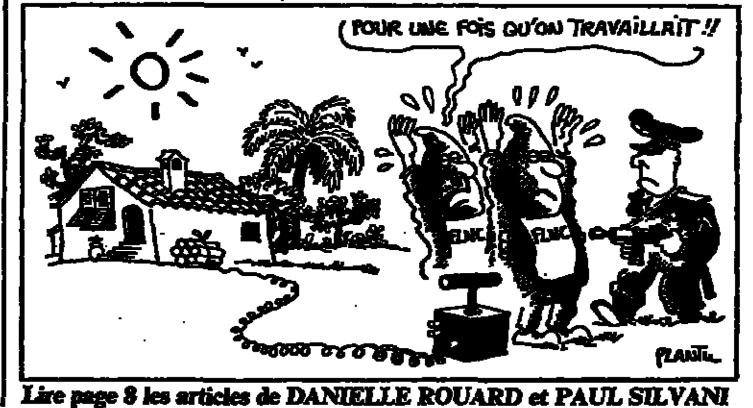
Il a émis le vœu que des négociations futures prennent en compte *« par le haut »* la réduction des armements stratégiques aussi bien que *« par le bas »* celle d'autres catégories de forces. Il a souhaité, enfin, à propos des forces classiques, qu'avec le temps les Européens avancent vers l'objectif d'une défense commune.

(Lire page 2 l'article d'HENRI DE BRESSON.)

Attentats, arrestations et débat politique

Un projet de « parti unique » divise les nationalistes corses

Une dizaine de nationalistes corses, appréhendés le mardi 19 mai près d'Ajaccio, devaient être déférés au parquet, samedi, à la suite des enquêtes sur une série d'attentats. Par ailleurs, la politique de rapprochement entre l'Union du peuple corse et les nationalistes plus radicaux de l'ex-MCA, en désaccord sur la création d'un « parti unique », a été « suspendue ».



Lire page 8 les articles de DANIELLE ROUARD et PAUL SILVANI

Un entretien avec Mme Simone Veil

Il nous faut un vrai centre

Dans un entretien avec le Monde, *Mme Simone Veil, député européen, membre de l'UDF, ancien ministre, plaide pour la création d'un vrai parti centriste et veut en finir avec l'article 49-3 de la Constitution, qui donne au premier ministre la possibilité d'empêcher un véritable débat parlementaire.*

« Votre combat politique a toujours été marqué par une volonté de consensus. Pensez-vous que celui-ci soit davantage réalisable aujourd'hui qu'hier ?

– Volonté de consensus, non. La réalité politique est autre : la diversité est le reflet de la démocratie. Mais ce que je souhaite, c'est davantage de tolérance, de respect de l'« autre » dans le débat et la pratique politiques. Que la diversité des opinions n'entraîne pas systématiquement le dénigrement, ou même l'excommunication. Aujourd'hui, on parle volontiers de consensus pour élargir son électorat, en tentant de gommer des divergences réelles. Cela a été un temps la tactique des socialistes, en 1984, par exemple, dès lors qu'ils avaient rompu avec les communistes. Ainsi, certains rapprochements sur des valeurs essentielles – qui ne sont au fond que les valeurs démocratiques – ont conduit certains à dire que les notions de gauche et de droite n'existaient plus. Cette affirmation, trop rapide, peut amener à de grandes confusions.

» En tout état de cause, il y a lieu de distinguer entre le domaine économique et les sujets de société : la marge d'action pour les gouvernements, dans le domaine économique, devient de plus en plus étroite. L'exemple du gouvernement socialiste est, à cet égard, significatif. En mars 1983, il a été contraint de choisir entre rester dans la CEE, ou poursuivre la mise en œuvre d'un socialisme à la française. Choisissant l'Europe, l'économie de marché contre la radicalisation, il a accepté *de facto* certaines règles.

Propos recueillis par DANIEL CARTON et JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Le SIDA dans le tiers-monde

Vaccinations dangereuses ?

Etant donnée l'évolution de l'épidémie de SIDA, faut-il continuer à vacciner systématiquement sans prendre de précautions particulières les enfants du tiers-monde ? Ces graves interrogations, qui commencent à agiter les milieux scientifiques internationaux, concernent avant tout les vaccins à germes vivants (contre la rougeole, la poliomyélite et la tuberculose).

Pratiqués sur des enfants séropositifs, dont le système immunitaire est déficient, ces vaccins, au lieu de protéger contre ces maladies, ne risquent-ils pas au contraire d'en provoquer l'apparition ?

Pour l'instant, l'Organisation mondiale de la santé estime que les avantages des vaccinations l'emportent sur leurs risques théoriques et qu'il faut continuer les campagnes systématiques. Certains envisagent cependant la mise en œuvre d'un dépistage systématique – avant vaccinations – chez les enfants des pays les plus touchés.

Ils insistent, en outre, sur les *risques de contamination dus* à l'utilisation encore trop fréquente d'une même seringue pour plusieurs vaccinations.

(Lire page 12 l'article de JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.)

L'Institut de la presse dans le « cône sud »

Journalisme et droits de l'homme

par ANDRÉ FONTAINE

Pour la première fois depuis sa création, au lendemain de la guerre, par douze directeurs de journaux dont Hubert Beuve-Méry, l'Institut international de la presse vient de tenir son assemblée générale annuelle en Amérique latine. Plus précisément à Buenos-Aires et à Montevideo. La défense de la liberté de la presse étant au premier plan de ses objectifs, un tel choix eût été évidemment impensable aussi longtemps que des juntes militaires détenaient le pouvoir dans ces deux capitales quasi jumelles.

Que la démocratie y ait été aujourd'hui rétablie ne signifie malheureusement pas qu'elle soit définitivement consolidée : si quelqu'un pouvait en douter, les actuels démêlés du président Alfonsin avec l'armée argentine et les mesures d'amnistie prises à l'égard des tortionnaires qui peuvent s'abriter derrière les ordres reçus suffisent à le prouver. La situation est certes beaucoup moins tendue en Uruguay où les adversaires de l'amnistie ont un an pour récolter les signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum sur le sujet. La « République orientale » mérite à nouveau sa réputation de Suisse de l'Amérique latine et le régime civil se sent suffisamment sûr de lui – sur sa droite comme sur sa gauche – pour avoir tranquillement donné pignon sur rue aux Tupamaros, autrement dit aux anciens combattants d'une *guérilla* urbaine qui n'a fait heureusement, au total, que cent morts.

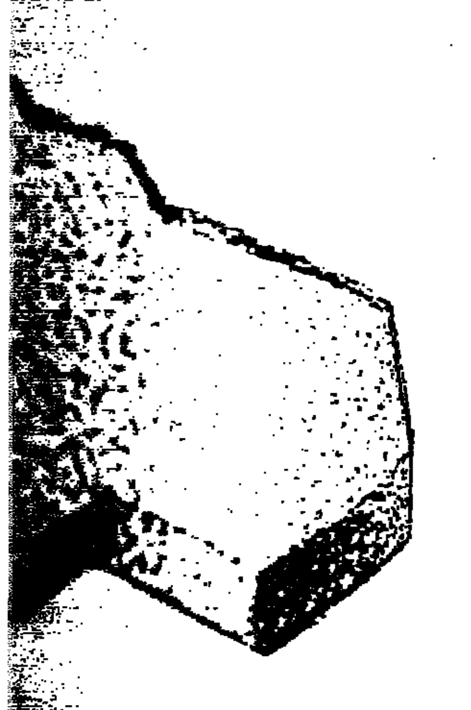
Avec ses trois millions d'habitants, l'Uruguay ne pèse cependant que d'un poids modeste dans les destinées du continent. Il lui est d'autant plus difficile de se tenir à l'abri des remous qui affectent ses voisins qu'aux contraintes désormais banales de l'endettement s'ajoute pour lui la difficulté d'écouler sur des marchés trop protégés les produits de l'élevage qui a si longtemps fait sa force.

Julio Maria Sanguinetti, qui préside depuis deux ans maintenant aux destinées du pays, compte venir plaider lui-même, le mois prochain, à Paris et à Bonn, le dossier de sa patrie et, d'une manière plus générale, celui de l'Amérique du Sud dont il est inséparable. En attendant, il est convaincu de la nécessité d'intéresser davantage l'opinion internationale aux problèmes de cette partie du monde, et c'est pour ce faire qu'il a suggéré aux très nombreux journaux, médias et agences que regroupe l'IIP de se réunir chez lui.

Pour beaucoup de participants, ce voyage dans le « cône sud » de l'hémisphère occidental était une découverte : celle d'une autre Europe, plus européenne en fin de compte que la nôtre, pas seulement parce que peuplée quasi uniquement de Blancs, mais aussi parce qu'infiniment moins marquée par l'influence culturelle nord-américaine. Peut-être faut-il venir jusqu'au Rio de la Plata pour mesurer, *a contrario*, à quel point cette influence a bouleversé, en l'espace d'une génération, nos comportements et nos réactions.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

AFGHANISTAN : malgré les démentis énergiques de M. Cordovez

La médiation des Nations unies est en panne

NEW-YORK
de notre correspondant

Après avoir progressé de manière plutôt satisfaisante, la médiation des Nations unies dans le conflit afghan semble se trouver désormais dans une impasse. Confronté à des exigences nouvelles, le secrétariat général de l'organisation paraît désarmé, alors que toute modification du mandat qui lui a été confié est considérée comme impossible par la majorité des membres du Conseil de sécurité. Interrompu en mars dernier, le processus de négociations mené à Genève par le secrétaire général adjoint pour les affaires politiques, M. Diego Cordovez, avec des représentants du régime de Kaboul et du gouvernement pakistanais, devait reprendre, selon M. Cordovez, ce mois-ci. Or ce dernier vient d'annoncer que, *« en raison du jeûne du ramadan observé en ce moment par les musulmans, les contacts ne reprendront que plus tard »*. *« Bien sûr, il y a des problèmes, mais le processus n'est pas bloqué »*, a-t-il affirmé avec véhémence, accusant la presse d'inexactitudes sinon de malveillance.

Le préalable du Kremlin

Selon M. Cordovez, *« les négociations ne peuvent qu'être difficiles étant données la situation générale du pays, la présence sur son sol de troupes étrangères et les diverses ingérences extérieures »*. *« Le débat qui s'est instauré entre Afghans démontre que la diplomatie ne saurait résoudre tous les aspects du conflit. »* *« En réalité*, a-t-il poursuivi, *je suis heureux des difficultés qui surgissent actuellement, car celles-ci prouvent que le processus diplomatique est entré dans la voie des réalités, qu'on a enfin mis le doigt sur les vrais problèmes. »*

La rude franchise du secrétaire général adjoint serait sans doute louable si elle constituait un gage pour l'avenir. Or, après avoir réussi à rapprocher les points de vue en présence — notamment en ce qui concerne le calendrier du retrait soviétique fixé à onze mois après la signature d'éventuels accords, alors que l'Union soviétique demandait dix-huit mois et que les nationalistes afghans exigeaient un délai de sept mois seulement, — M. Cordovez se trouve devant une nouvelle exigence des Soviétiques, qu'il ne peut manifestement pas satisfaire : la *« réconciliation nationale »*, celle des principaux mouvements de résistance, avec le groupe communiste prosoviétique.

Moscou en fait un préalable au retrait de ses troupes, mais cette clause ne figure pas dans le mandat de médiation élaboré il y a six ans et accepté tant par l'Union soviétique que par les Etats-Unis. Or, suivant les méthodes pratiquées par l'ONU, il est quasi impossible d'envisager l'officialisation d'un processus qui mènerait à des contacts directs entre le gouvernement de Kaboul et les moudjahidins, sous la houlette du secrétariat général. Une telle approche directe, qui est d'ailleurs violemment repoussée par Kaboul, donnerait à l'ONU un rôle peu compatible avec ses principes, qui reposent surtout sur le respect absolu des gouvernements. Aussi M. Cordovez ne peut-il que tourner autour du pot, affirmant que *« des contacts divers existent suivant des canaux variés »*. Entre qui et qui ? *« Ce serait trop long à expliquer »*, dit-il...

Au-delà de cet aspect institutionnel, il en est un autre, plus politique, que les milieux diplomatiques de l'ONU considèrent comme essentiel. La « réconciliation nationale », réclamée par Moscou, ne veut-elle pas dire simplement la formation à Kaboul d'un gouvernement amicalement disposé à l'égard de l'Union soviétique, même après le retrait des troupes ? Si l'ONU prête son concours à une telle solution, ne sera-t-elle pas accusée d'avoir joué le jeu du Kremlin ? En tout cas, certaines personnalités américaines, qui continuent de considérer le conflit afghan comme relevant de la compétition Est-Ouest et de rêver d'un *« Vietnam soviétique »*, mettent déjà en garde contre tout *« excès de complaisance »* à l'égard des difficultés de l'Union soviétique. Cela conduit un membre du secrétariat général à cette boutade : *« Les Nations unies n'ont en réalité aucun intérêt à faciliter un accord de paix... »*

CHARLES LESCAUT.

L'Europe et le désarmement

« Il n'y aura qu'une voie européenne »

affirme le chancelier Kohl

« Vous pouvez compter sur nous Allemands. Il n'y aura pas de troisième voie. Il n'y aura qu'une voie européenne. » Ces propos rassurants, tenus par le chancelier ouest-allemand jeudi à la résidence de l'ambassadeur, l'hôtel de Beauharnais, où il offrait une réception à l'occasion de la fête de la Constitution ouest-allemande, illustrent, bien l'esprit dans lequel se déroulent actuellement, en Europe, les discussions sur le désarmement. Conscients de la nécessité d'exprimer au bout du compte des points de vue convergents sur les propositions faites par M. Gorbatchev, les gouvernements européens restent profondément convaincus que chacun a une position particulière à affirmer. Les Allemands de l'Ouest estiment qu'ils risquent de se retrouver particulièrement exposés si l'on élimine les missiles à plus longue portée du théâtre européen sans prendre garde aux autres éléments de l'équilibre militaire ; les Français se sentent à court terme assez peu concernés tant que la force de frappe française et la doctrine qui la sous-tend ne sont pas ouvertement mis en cause par les Soviétiques.

La mise au point du chancelier avait été rendue nécessaire par un débat qui vient d'être lancé par un député de l'aile droite de son propre parti, M. Friedmann, sur la nécessité d'un lien entre les négociations sur le désarmement et la réunification allemande.

Les divers échos venus aussi bien des conversations parisiennes que de Bonn, où la question des euromissiles continue d'alimenter le débat politique, laissent cependant présager que, à défaut de parler d'une seule voix, les Européens seront en mesure d'exprimer des points de vue similaires lorsqu'ils rencontreront début juin, au sommet des pays industrialisés de Venise, le président américain. Après le premier entretien entre M. Mitterrand et le chancelier Kohl, jeudi à l'Elysée, le porte-parole de la présidence de la République, Mme Gendreau-Massalou, exprimait l'espoir d'une *« harmonisation »* des positions, y compris avec les Britanniques.

Celle de la RFA devrait être définitivement fixée le 1er juin, au cours d'une rencontre réunissant à la chancellerie les dirigeants des trois partis de la coalition. Après la cacophonie de ces dernières semaines, un compromis est en train de se dessiner entre les composantes de la majorité. De source proche de la CDU, on indiquait jeudi à Bonn que le chancelier Kohl serait prêt à se rallier à la «double option zéro» — prévoyant l'élimination des missiles de portée intermédiaire (1 000 à 5 000 km) et celles des missiles de plus courte portée (500 à 1 000 km) — en échange d'une garantie du maintien en RFA des missiles Pershing-1 A.

Ces missiles, d'une portée de 700 kilomètres, appartiennent à l'armée ouest-allemande, mais leurs têtes nucléaires, qui se trouvent dans un bunker situé à proximité des lanceurs, sont sous contrôle américain. Quant à l'assurance souhaitée par le chancelier Kohl qu'un accord sera bien suivi de négociations sur les missiles à très courte portée, sur les armes chimiques et sur l'équilibre des forces classiques en Europe, elle pourrait consister, affirme-t-on dans l'entourage de son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, en un engagement verbal du président américain, et si possible des Soviétiques.

Du côté français, on a réaffirmé au chancelier, comme l'a confirmé son porte-parole, M. Ost, qu'on ne ferait rien pour influencer le *« processus de décantation »* en cours à Bonn. Dans un entretien diffusé mercredi soir par la chaîne de télévision ouest-allemande ZDF, M. François Mitterrand avait laissé toutefois transparaître un *« préjugé favorable »* — pour reprendre l'expression de ses conseillers — à l'égard de la « double option zéro ». On estime que ce préjugé ne devrait pas poser problème à M. Chirac qui, souligne-t-on dans l'entourage présidentiel, s'est exprimé sur ce sujet *« avec modération »* à Moscou.

A l'issue de sa propre rencontre avec le chancelier Kohl, le premier ministre a indiqué que, à part les questions agricoles communautaires, *« il n'y a pas de divergences de vue entre la France et l'Allemagne sur tous les principaux sujets »*. Sur les questions agricoles, il a constaté, malgré *« des intérêts qui ne sont pas toujours convergents »*, une *« volonté politique de surmonter ces divergences »*.

HENRI DE BRESSON.



Les bons et mauvais points du professeur Helmut Schmidt

Depuis son retrait de la vie politique et sa reconversion en écrivain et journaliste, l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt ne manque jamais une occasion de donner son sentiment sur les hommes d'Etat de ce monde. On connaissait déjà l'estime qu'il porte à M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette semaine, dans un long article de l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont il est codirecteur, l'ancien chancelier lève un coin du voile sur les relations difficiles qu'il a entretenues, dans un passé récent, avec M. François Mitterrand.

Si M. Helmut Schmidt concède au président de la République française *« une bonne vision des choses et une connaissance des détails étonnante »*, c'est pour, tel le professeur distribuant les bons points, ajouter qu'il *« se distinguait fort à son avantage de l'homme politique que j'avais rencontré en 1977 »*. On peut douter également que M. Mitterrand soit très sensible au compliment consistant à le créditer d'une meilleure note que M. Ronald Reagan — dont M. Helmut Schmidt raille *« les faibles capacités à différencier les questions et les faibles connaissances en politique étrangère »*.

L'ancien chancelier tient également à signaler au public qu'il n'a pas la mémoire courte, en rappelant le *« pathos énorme »* avec lequel M. François Mitterrand, alors premier secrétaire du PS, avait évoqué, en 1976, lors d'un congrès de l'Internationale socialiste au Danemark, la nécessaire coalition des socialistes et des communistes, une solution politique dont les autres partis devaient s'inspirer....

L'article de M. Helmut Schmidt s'étend longuement sur les différences d'appréciation entre les deux hommes sur la question polonaise. Partisan d'une attitude distante envers Solidarité et Lech Walesa, M. Helmut Schmidt affirme avoir convaincu M. François Mitterrand, au point que celui-ci lui aurait déclaré que, à l'égard de la Pologne, *« les Français se considèrent comme un peuple de 55 millions de héros (...), notamment parce qu'ils savent qu'ils n'auront pas de sang à verser »*.

L. R.

Selon Moscou

Un croiseur américain aurait violé les eaux territoriales soviétiques

L'URSS a élevé, jeudi 21 mai, une *« ferme protestation »* à la suite de ce que Moscou décrit comme *« deux violations successives des eaux territoriales soviétiques »*, les 17 et 21 mai, par un croiseur américain, l'*Arkansas*. Le bâtiment aurait pénétré dans la baie d'Avatcha, au large du Kamtchatka. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a ajouté que *« de telles violations pourraient avoir de très graves conséquences, dont toute la responsabilité retomberait sur les Etats-Unis »*.

L'ambassade américaine à Moscou a rejeté la protestation soviétique, en soulignant que l'*Arkansas* se trouvait dans les eaux internationales, et *« ne faisait rien de répréhensible »*. Washington ne reconnaît pas l'extension des eaux territoriales à 30 milles (56 km) décrétée unilatéralement par l'URSS le long de ses côtes d'extrême-Orient, et considère que les eaux soviétiques s'arrêtent à la limite internationalement reconnue des trois milles (5 km).

L'*Arkansas* est un croiseur à propulsion nucléaire de 178 mètres de long. — *(Reuter, AP.)*

Sondomanie

En même temps qu'ils ranimaient les études sociologiques, les Soviétiques ont découvert les sondages. D'abord réservées à la politique intérieure, les enquêtes d'opinion portent maintenant aussi sur les questions diplomatiques. C'est ainsi qu'un porte-parole du ministère des affaires étrangères a présenté, le mardi 19 mai, à la presse un sondage *« commandé »* par son ministère à l'Institut des enquêtes sociologiques de l'Académie des sciences de l'URSS, que dirige le professeur Vilen Ivanov.

On apprend ainsi que 57 % des Moscovites (le sondage a été réalisé auprès d'environ mille habitants de la seule capitale) jugent possible un accord avec Washington sur les euromissiles et que, sur ce nombre, 11 % l'estiment même *« imminent »*. Toujours de même source, on annonce que 67 % des sondés condamnent l'initiative américaine de défense stratégique comme *« une très grave menace pour la paix »*.

Pas de surprise donc, mais tout de même des pourcentages qui nous changent des 99 % annoncés rituellement après chaque élection, et aussi une dose raisonnable de scepticisme, puisque 31 % des sondés estiment qu'une entente sur les euromissiles n'est *« pas réalisable »*. La même constatation s'imposait à la lecture, dans le mensuel *Kommounist* de mars dernier, des résultats d'un autre sondage effectué, toujours auprès des seuls Moscovites, par le même Institut sur le désarmement en général. Au regard des énormes majorités (96 %) qui approuvaient l'interdiction des essais nucléaires ou des affirmations simples, telles que *« la survie de l'humanité doit prévaloir sur tous les autres intérêts »*, les réponses étaient plus nuancées sur d'autres questions. Ainsi, 48 % des sondés estimaient impossible de *« désinventer »* la bombe et donc de la liquider complètement, comme pourtant se propose de le faire M. Gorbatchev, et 30 % n'avaient pas d'opinion sur ce point.

Fait également intéressant : confrontés à l'affirmation *« la liquidation de l'arme nucléaire élèvera la probabilité de conflits non nucléaires entre l'Est et l'Ouest »*, 30 % des Moscovites interrogés se disaient d'accord, 38 % répondaient non et 31 % ne se prononçaient pas. Autrement dit, et malgré ce qu'on lui inculque sur tous les tons ces derniers temps, un petit tiers des Soviétiques admettrait le bien-fondé des thèses — notamment françaises — sur la valeur dissuasive de l'arme atomique...

M. T.

CORRESPONDANCE

Après la visite de M. Chirac en URSS

Le cas du jeune Elias Ouahhabi

Le cas du jeune Elias Ouahhabi a été évoqué à l'occasion du récent voyage de M. Chirac en URSS, les autorités soviétiques le considérant comme l'un des « cas humanitaires » concernant des ressortissants soviétiques résidant en France (le Monde *du 15 mai). Me Jacques Miquel, avocat de M. Abdella Ouahhabi, père du petit Elias (six ans), nous adresse à ce sujet les précisions suivantes :*

« Elias vit avec son père en France, dans l'attente d'une décision de la cour d'appel de Paris, saisie par M. Abdellah Ouahhabi d'une demande de modification du droit de garde en sa faveur, alors que le jugement soviétique n'attribuait pas l'exercice d'un droit de visite et d'hébergement au bénéfice du père non soviétique.

» En effet, le 27 octobre 1983, un jugement soviétique de divorce a confié la garde d'Elias à sa mère sans que soient respectés les droits, ni pris en compte les demandes du père, ni les souhaits de l'enfant. Après avoir été enlevé en URSS par sa mère, puis abandonné par celle-ci, Elias fut confié à ses grands-parents soviétiques et privé ainsi de ses deux parents.

» Le jugement de divorce du 27 octobre 1983 n'a été signifié au père — pure coïncidence évidemment — que le 11 mai 1987 !

» Les règles du droit international privé permettent des modifications du droit de garde en France alors même que le divorce a été prononcé en Union soviétique et que cette décision est sans appel.

» La partie soviétique se refuse à un débat contradictoire devant la justice française. Elle a aussi refusé de permettre à l'enfant de voir sa mère en France ou en URSS durant l'été 1986. Elias a aujourd'hui dix ans et souhaite vivre avec son père.

» Le non-respect des droits de l'enfant est donc le fait de la partie soviétique : absence de garantie des droits de la défense, errements inexplicables de la procédure soviétique. »

M. Vranitzky à Washington

M. Reagan inflexible sur le « cas Waldheim »

Washington. — Le chancelier autrichien Franz Vranitzky s'est entretenu, jeudi 21 mai, avec le président Ronald Reagan, sans réussir à le convaincre de reconsidérer la décision américaine de fermer les frontières des Etats-Unis au président Kurt Waldheim. M. Reagan *« m'a donné l'impression qu'il partageait exactement l'opinion du secrétaire d'Etat George Shultz »*, selon lequel il n'est pas question de modifier la position américaine, a déclaré à la presse M. Vranitzky à l'issue de cet entretien.

M. Vranitzky, qui avait reconnu avoir peu d'espoirs avant son arrivée à Washington, avait déjà admis, mercredi, qu'il n'avait pu obtenir un changement de la position américaine. *« Je pensais*, avait-il dit, *que cela valait la peine d'essayer. »*

Dans un communiqué rendu public par la Maison Blanche peu après son entrevue avec le chancelier autrichien, M. Reagan qualifie de *« très bon »* cet entretien et indique qu'il a *expliqué les raisons* légales de la décision prise à l'encontre de M. Waldheim. *« Nous partageons tous deux un ferme engagement envers les droits de l'homme et la démocratie*, ajoute-t-il. *J'ai aussi dit au chancelier que l'Autriche avait toutes les raisons d'être fière de son action depuis la deuxième guerre mondiale »*, notamment pour l'accueil de réfugiés ainsi que de juifs d'URSS. — *(AFP.)*

● **Le Prix du « courage quotidien » à Chtcharanski et Orlov.** — Anatoli Chtcharanski et Iouri Orlov, deux des plus célèbres dissidents soviétiques émigrés, ont reçu mercredi 20 mai, au Sénat, le prix d'honneur du « courage quotidien », fondé par une ancienne déportée, Mme Line Loève. L'un et l'autre ont exprimé à cette occasion leurs doutes sur la réalité d'une « libéralisation » du régime soviétique. Le même prix d'honneur a été décerné à M. Jean Pierre-Bloch, ancien président de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme).

Le voyage de M. Mitterrand au Canada

L'invité personnel du président...

Dans le Concorde qui le transportera, le 25 mai, au Canada, M. Mitterrand a réservé une place pour la « Rolls » de M. Chirac, c'est-à-dire M. François Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique du premier ministre, ainsi surnommé pour ce qu'il représente dans le haut de gamme de la diplomatie française. M. Bujon de l'Estang est l'invité personnel de M. Mitterrand.

Sa présence provoquera moins d'émoi que celle de M. Pasqua aux côtés du chef de l'Etat dans un voyage officiel en province. Mais, tout de même, M. Bujon de l'Estang ne passe pas pour un admirateur du chef de l'Etat, dont, par M. Chirac interposé, il a un moment contesté la prééminence sur la politique étrangère de la France. Il doit ce voyage, paraît-il, au soudain respect d'un rituel interrompu depuis le 16 mars 1986 : avant cette date, un conseiller du premier ministre était invité dans tous les voyages du chef de l'Etat à l'étranger et un collaborateur du président était convié, en retour, par le premier ministre.

Selon l'Elysée, Matignon aurait jusqu'alors manifesté peu d'empressement pour respecter cette tradition. Selon Matignon, M. Bujon n'aurait rien demandé du tout, mais s'est contenté d'accepter de bonne grâce l'offre qui, à sa grande surprise, lui a été faite par M. Mitterrand.

Le président sera également accompagné au Canada par deux membres du gouvernement : M. Michel Noir, le ministre du commerce extérieur, dont on sait qu'il est, semaine après semaine, de plus en plus *« séduit »* par M. Mitterrand, et M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Proche-Orient

LIBAN

Le Parlement abroge l'accord du Caire sur la présence palestinienne

BEYROUTH
de notre correspondant

L'accord libano-palestinien du Caire, conclu le 30 novembre 1969, a été abrogé le jeudi 21 mai, avec ses annexes de 1973 et 1977, par le Parlement libanais qui, d'autre part, a retiré l'autorisation qu'il avait accordée au gouvernement de ratifier l'accord libano-israélien du 17 mai 1983.

Le vote du Parlement libanais peut paraître dérisoire, voire ubuesque. Il est, en effet, l'œuvre d'une assemblée élue il y a quinze ans qui, depuis 1976, autoproroge son mandat d'année en année, et concerne un accord avec les Palestiniens, jamais appliqué, et un autre avec Israël, déjà abrogé par le gouvernement libanais. L'initiative du Parlement, annoncée par son président, M. Hussein Husseini, un chiite proche de Damas, revêt néanmoins une signification politico-diplomatique non négligeable.

L'accord du Caire avait régenté, même sans avoir jamais été respecté, les relations libano-palestiniennes, au gré du rapport de forces entre les deux parties, donc au bénéfice des Palestiniens, jusqu'à l'invasion israélienne de 1982. Celle-ci l'a rendu *de facto* sans objet, d'autant plus que la Syrie, prenant le relai, avait parachevé l'éviction des Palestiniens de la scène libanaise. Il avait vicié la vie politique au Liban et déstabilisé ses structures, et il était considéré comme une des causes fondamentales de la guerre.

Sur leur refus de l'accord du Caire se sont retrouvées les deux communautés libanaises présentement les plus antagonistes : les chrétiens, singulièrement les maronites, d'une part, et les musulmans chiites de l'autre. Bien qu'ayant évité de participer à la séance qui s'est tenue avec un quorum étriqué mais où le vote a été unanime, ni les sunnites ni les druzes ne sont attachés à cet accord et prêts à se battre comme naguère pour le défendre : ils ont laissé faire. De plus, la Syrie, bien entendu, avait donné sa caution à une abrogation qui contrecarre, au moins sur le plan du principe, la volonté affichée par M. Arafat de redevenir actif au Liban, principalement au Sud, au détriment de l'autorité dont la Syrie s'emploie à étendre l'assise.

Quant à l'annulation d'un vote précédent autorisant la ratification de l'accord libano-israélien, elle vise surtout à faire contrepoids à l'abrogation des accords avec les Palestiniens, en donnant à l'opération une apparence d'équilibre.

Tension au Sud

L'OLP ne s'y est pas trompée et a perçu l'enjeu réel, au-delà de son côté purement formel, d'un vote dénué d'effet sur le terrain. Le chef du département politique de la centrale palestinienne, M. Farouk Kaddoumi, a tout de suite mis en doute la compétence de l'assemblée libanaise, arguant que, conclu sous les auspices de la Ligue arabe et sous l'égide de l'Egypte, l'accord du Caire devrait être éventuellement renégocié dans le même cadre.

La conjoncture se prêtait d'autant mieux à l'initiative du Parlement libanais, que, outre le fait de bénéficier de l'indispensable bénédiction de Damas, elle peut apparaître d'autant mieux venue et plus justifiée qu'Israël fait monter les enchères au sud du Liban, sous prétexte précisément que les Palestiniens s'y renforcent. Des rumeurs multiples circulent sur une prochaine réinvasion israélienne — nettement plus limitée il est vrai, selon les rumeurs elles-mêmes, que celle de 1982, — alimentées par la présence des renforts israéliens dans la « ceinture de sécurité » et même à Jezzine, position avancée chrétienne dans le Sud.

Dans ce climat de tension, une opération israélienne contre le village chiite d'Arnoun et la perspective de récidives plus violentes — ce village serait menacé d'être rasé dans les trois jours et des tracts, attribués à Israël, enjoignant à la population de fermer les écoles et d'évacuer les hôpitaux au 1er juin, ont affolé celle-ci en accréditant l'idée d'une invasion imminente — ont même provoqué une entorse de la part de M. Nabih Berri, chef d'Amal et ministre, à son attitude de boycottage du président Gemayel qui durait depuis dix-huit mois : M. Berri s'est entretenu au téléphone avec M. Gemayel des dangers menaçant le Sud. A la suite de quoi, le chef de l'Etat a convoqué l'ambassadeur des Etats-Unis, demandant l'intervention de Washington pour freiner Israël, et a alerté les Nations unies, aussi bien au niveau du Conseil de sécurité que, sur le terrain, de la FINUL.

LUCIEN GEORGE.

● ÉGYPTE : libération de conscrits de la police. — Cent cinquante-quatre conscrits de la police impliqués dans les émeutes de février 1986 dans la région de Gizeh, au sud du Caire, ont été libérés par la Haute Cour de sûreté de l'Etat. Jusqu'à présent, seuls 27 prévenus ont été condamnés à des peines de trois ans de prison le 12 mai. Les troubles avaient fait, selon un bilan officiel, 107 morts, 719 blessés et 150 millions de dollars de dégâts. — *(AFP.)*

● M. Raymond Eddé : Israël n'a plus de raison d'envahir le Sud. — M. Raymond Eddé, ancien ministre, député du Liban, qui s'était prononcé contre l'accord du Caire, nous a fait parvenir la réaction suivante : « Le Parlement libanais vient d'abroger à l'unanimité le fameux accord du Caire libano-palestinien du 3 novembre 1969. Le Bloc national libanais avait été le seul parti à avoir voté contre l'accord du Caire, estimant à juste raison que *« en facilitant l'action des fedayins »* contre Israël, le gouvernement libanais violait la convention d'armistice libano-israélienne du 29 mars 1949, qui devait seule régir les relations entre les deux pays.

» Dorénavant, Israël n'a donc plus de raison d'envahir, d'attaquer et d'occuper le sud du Liban. Il se doit d'exécuter les résolutions 425 (1978) et 509 (1982) du Conseil de sécurité, qui exigent *« le retrait immédiat et inconditionnel de toutes ses forces militaires jusqu'aux frontières internationale reconnues du Liban. »*

Le sort des otages occidentaux au Liban

Mme Joëlle Kauffmann et ses enfants ont adressé jeudi, par l'intermédiaire de la télévision, à la milice chrétienne des Forces libanaises un message à leur époux et père Jean-Paul, qui entame vendredi 22 mai, sa troisième année de captivité.

« Ici, tout le monde se scandalise de cette séquestration. Il y a tant de pays amis qui dénoncent l'injustice de cette séquestration que je suis sûre que nous allons gagner », dit notamment l'épouse du journaliste de *l'Evénement du jeudi*, détenu par l'organisation clandestine du Djihad islamique depuis son enlèvement, le 22 mai 1985, en compagnie du chercheur Michel Seurat.

Plusieurs manifestations devaient avoir lieu vendredi à Paris comme en province. A l'appel de l'Union nationale des syndicats de journalistes, une manifestation a eu lieu en fin de matinée à Paris. Les journalistes entendent faire part à M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, de leur *« inquiétude sur le silence qui s'installe autour du sort des otages »* et de leur *« étonnement quant à la faiblesse des engagements du gouvernement envers les familles d'otages »*.

D'autre part, dans un communiqué, l'UNSJ indique qu'une délégation s'est rendue jeudi à l'ambassade d'Iran pour notamment obtenir des informations sur le sort des otages détenus au Liban mais que le chargé d'affaires iranien a refusé de la recevoir.

A Lille, l'école supérieure de journalisme (ESJ) baptisera sa 61e promotion du nom de Kauffmann, ancien élève de l'école. A Rennes, le club de la presse devait organiser une marche silencieuse en soirée. Des milliers de bougies vertes, signe d'espoir, devaient être allumées dans le cortège.

A Beyrouth, le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) a affirmé jeudi dans un communiqué parvenu au quotidien *Al-Nahar* qu'il poursuivait l'interrogatoire *« des quatre espions américains »* qu'il détient et attendait la fin de *« l'enquête pour les juger »*.

Le JILP détient depuis le 24 janvier dernier, quatre professeurs du Beirut University College (BUC), trois Américains, MM. Alan Steen, Jesse Turner, quarante-sept ans, et Robert Polhill, cinquante-six ans, et un Indien, M. Mithileshwar Singh, soixante ans, détenteur d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis.

ISRAËL : le meurtre d'un enfant juif en Cisjordanie

Une mise en garde du ministre de la défense contre toute réaction violente

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au lendemain de la découverte du corps d'un enfant israélien âgé de huit ans, Rami Haba, assassiné près de l'implantation juive d'Eilon-Moreh, en Cisjordanie (*le Monde* du 22 mai), les policiers penchent pour l'hypothèse d'un acte terroriste sans exclure tout à fait d'autres pistes. Malgré l'arrestation de plusieurs suspects, les enquêteurs ne disposent, pour l'instant, d'aucun indice décisif.

L'enfant fut probablement enlevé mercredi, en fin d'après-midi, alors qu'il se promenait à bicyclette près d'Eilon-Moreh, localité située à 5 kilomètres de Naplouse. Les recherches ne débutèrent qu'au milieu de la nuit après que les parents de Rami Haba eurent donné l'alerte. Le corps de l'enfant fut découvert jeudi, peu avant l'aube, dans une grotte toute proche près d'une grosse pierre ensanglantée. Il avait le crâne défoncé et le visage mutilé.

Selon les enquêteurs, le crime a été commis par au moins deux personnes connaissant parfaitement la région et les habitudes de jeu des enfants d'Eilon-Moreh. Les forces de sécurité ont passé au peigne fin les trois villages arabes proches, Deir-al-Hattab, Azmut et Salem, soumis au couvre-feu jusqu'à nouvel ordre.

Relance du débat sur la peine de mort

Le meurtre de Rami Haba, tenu ici pour l'un des actes terroristes les plus méprisables de ces vingt dernières années, suscite bien sûr une émotion considérable en Israël. La colère et l'indignation sont générales. *« Le diable lui-même,* a déclaré le premier ministre, M. Itzhak Shamir, *ne pourrait pas inventer une vengeance appropriée pour la mort de cet enfant. Les meurtriers et leurs commanditaires doivent savoir que leur crime, si répugnant qu'il soit, ne fera pas bouger de sa terre le peuple juif. Nous répondrons à un tel acte non pas par la revanche, mais en construisant toujours plus d'implantations juives. »* L'inauguration d'Eilon-Moreh, il y a près de dix ans, après l'arrivée au pouvoir du Likoud, avait suscité une vive controverse en Israël et marqué le début de la colonisation massive de la Cisjordanie.

M. Itzhak Rabin, ministre de la défense — et responsable à ce titre du maintien de l'ordre dans les territoires occupés, — a mis en garde les Israéliens contre toute réaction violente car, a-t-il dit, *« l'objectif des terroristes est précisément d'attiser notre colère et de diviser la nation »*. Pour le secrétaire général du Parti travailliste, M. Uzi Baram, le meurtre de Rami Haba vise *« à entraver le processus de paix »*. Les formations d'extrême gauche représentant l'électorat arabe israélien — le Parti communiste et la Liste progressiste pour la paix — ont également exprimé leur réprobation. Le quotidien de Jérusalem-Est proche de l'OLP, *Al Qods*, a publié, vendredi, un éditorial condamnant le meurtre d'Eilon-Moreh.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, jeudi, aux obsèques de l'enfant à *Karnei-Shomron*, une autre implantation de Samarie. Tragique ironie du destin, c'est le père de Rami Haba qui y avait achevé, il y a seulement quelques jours, la construction du cimetière. Les trois ministres présents aux funérailles ont réclamé la peine de mort contre les terroristes. Comme toujours en pareille circonstance, le débat sur la peine capitale — légalement prévue mais jamais appliquée en Israël — a été relancé. Même le *Jerusalem Post*, connu pour sa pondération, souhaite qu'on réexamine la jurisprudence en ce domaine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Amériques

ÉTATS-UNIS

La montée des périls dans le Golfe suscite un profond malaise au Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Sénat américain a demandé, jeudi 21 mai, que le gouvernement de M. Reagan lui présente un rapport détaillé sur la situation dans le Golfe avant d'accorder, comme il en a l'intention, le pavillon des Etats-Unis et, par là même, leur protection militaire à onze pétroliers koweïtiens.

Votée sous forme d'amendement à un projet de loi de finances, cette requête n'a pas en elle-même de caractère contraignant, mais la Maison Blanche devrait très probablement s'y soumettre. Présentée conjointement par les chefs de la majorité démocrate et de la minorité républicaine du Sénat, MM. Byrd et Dole, et adoptée par 91 voix contre 5, elle traduit en effet l'ampleur du malaise suscité au Congrès par la montée des enchères dans le Golfe.

Les 37 victimes de l'attaque de la frégate *Stark* ont brusquement fait réaliser que la protection de la liberté de navigation dans ces eaux pouvait impliquer de lourds sacrifices et que l'assistance directe promise au Koweït pouvait en particulier ouvrir la voie à une épreuve de force militaire avec l'Iran. Or, s'il ne se dessine pas de véritable opposition, même minoritaire, au maintien et à l'affirmation de la présence américaine dans cette région stratégique, sénateurs et représentants veulent en revanche peser sur la définition de la politique qui y sera menée et pouvoir faire entendre leur voix en cas d'aggravation de la tension.

Reflétant le sentiment général tant des républicains que de ses amis démocrates, M. Byrd a ainsi expliqué qu'il était *« justifié »* pour les Etats-Unis d'accorder leur protection au commerce maritime koweïtien, mais que, *« si nos opérations n'étaient pas conduites de manière à prendre en compte la gravité des menaces (...) et si les mesures nécessaires n'étaient pas prises pour nous préparer à toutes les éventualités possibles, alors nous réfléchirions à deux et même trois fois avant de nous placer en situation dommageable »*.

Sans traîner, le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, a aussitôt fait valoir, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis ne cherchaient pas en l'affaire à provoquer l'Iran et que, si l'on *« ne pouvait pas être totalement sûr de rien »* avec ce pays et qu'il y avait donc là un *« risque »*. Washington considérait néanmoins que *« l'Iran hésiterait à s'attaquer militairement aux Etats-Unis par crainte de notre réponse »*.

Cette appréciation signifie-t-elle qu'une attaque iranienne contre un bâtiment américain serait considérée comme un *casus belli* ? Non, a répondu M. Murphy, mais sa réponse a cultivé l'ambiguïté, car, s'il n'avait *« rien suggéré de semblable »*, a-t-il expliqué, il avait en revanche dit qu'il *« ne pensait pas que les Iraniens veuillent déclencher une guerre »*.

Le raisonnement peut se défendre, mais il n'est pas encore certain qu'il ne tende pas plus à accroître qu'à apaiser le malaise du Congrès. Signe des inquiétudes que nourrit à ce propos la Maison Blanche, M. Reagan est d'ailleurs lui-même monté au créneau ce même jeudi pour faire valoir notamment que, s'il était vrai que l'Amérique ne dépendait, contrairement à l'Europe et au Japon, que très faiblement du Golfe pour ses approvisionnements pétroliers, elle n'en avait pas moins là des intérêts vitaux en jeu.

« Nous avons vu, en 1974 et 1979, a-t-il dit, *les effets désastreux qu'une rupture* [de l'approvisionnement] *en pétrole du Golfe peut avoir sur les économies des Etats-Unis et de nos principaux partenaires commerciaux. »* M. Murphy avait, de son côté, souligné qu'un élargissement de l'influence iranienne ou soviétique dans le Golfe constituerait une *« défaite stratégique majeure »* pour les Etats-Unis, mais l'idée que Japonais et Européens devraient à tout le moins partager les risques avec les Etats-Unis pourrait bien faire son chemin tant les élus américains pensent moins aujourd'hui à l'Europe et au Japon comme à des alliés qu'à des concurrents industriels et commerciaux.

Ressentiment contre Ryad

Le débat devrait maintenant s'amplifier, et, pour l'instant, la Maison-Blanche semble avoir beaucoup de mal à faire accepter son projet de vente d'une douzaine de chasseurs F 15 à l'Arabie saoudite. A la difficulté traditionnelle à faire avaliser par le Congrès toute vente d'armes à un pays arabe s'ajoute en effet un ressentiment contre Ryad, dont l'aviation n'aurait pas saisi une possibilité d'intercepter le Mirage irakien qui s'est attaqué à la frégate *Stark*.

Cette bataille sera rude, et, quel que soit son résultat, elle ne risque pas de clarifier les termes de la discussion amorcée sur le Golfe. Apparemment conscient de la difficulté de la partie, l'Irak a informé, jeudi soir, les autorités américaines de son accord sur le principe d'un dédommagement pour les dégâts matériels et les morts d'homme causés par l'erreur de ses pilotes.

BERNARD GUETTA.

Les auditions sur l'« Irangate »

M. Elliott Abrams aurait été en contact avec un réseau d'aide privée à la Contra nicaraguayenne

Washington *(AFP)*. — Un haut responsable du département d'Etat, M. Elliott Abrams, a eu, contrairement à ce qu'il a affirmé, des contacts avec un réseau privé d'aide aux rebelles nicaraguayens, a affirmé, jeudi 21 mai, devant le Congrès le général à la retraite John Singlaub. Les commissions d'enquête sur l'« Irangate », qui ont interrompu leurs auditions jusqu'à la semaine prochaine, ont également entendu jeudi trois millionnaires conservateurs qui ont expliqué pourquoi et comment ils avaient donné des centaines de milliers de dollars pour les « contras ».

Interrogé pour la deuxième journée consécutive, M. Singlaub a réaffirmé que M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, l'avait assuré de son soutien à ses efforts pour obtenir des fonds auprès de pays asiatiques (Taiwan et la Corée du Sud, selon certaines sources au Congrès). Mais, par la suite, selon M. Singlaub, chef de la branche américaine de la Ligue anticommuniste mondiale, M. Abrams lui a demandé d'y mettre un terme parce que *« les sollicitations allaient être faites au plus haut niveau »* par quelqu'un *« à la Maison Blanche »*.

M. Abrams avait affirmé à la commission Tower (qui enquête sur l'« Irangate ») qu'il n'avait pas été engagé dans les efforts privés pour le financement des « contras » et qu'il *« ne savait rien »* de ceux-ci. Le général Singlaub, qui a une nouvelle fois vigoureusement défendu les guérilleros antisandinistes, a précisé qu'il n'avait recueilli que 712000 dollars en leur faveur en 1985-1986. Il avait indiqué mercredi qu'il leur avait procuré des armes pour une valeur de 5,3 millions de dollars (*le Monde* du 22 mai).

C'est également en faisant part de leur anticommunisme qu'un magnat de la bière, une riche propriétaire texane âgée de quatre-vingt-trois ans, et un homme d'affaires newyorkais ont expliqué devant les commissions d'enquête leur empressement à aider les « contras ». Ils ont précisé que leurs contributions visaient à contrer la menace nicaraguayenne qui pèse, selon eux, sur les Etats-Unis, et que leur avait longuement explicitée le lieutenant-colonel Oliver North. Ils ont cependant affirmé que ni ce dernier ni aucun responsable gouvernemental ne leur avaient demandé d'argent.

M. William O'Boyle, un New-Yorkais ayant fait fortune dans le pétrole, a précisé qu'il avait donné 190000 dollars en 1986 pour l'achat de deux avions, à la demande de M. Carl Channell, responsable d'une organisation d'aide aux rebelles. Il a précisé que M. Channell, qui a été inculpé de fraude fiscale, lui avait dit que ceux qui fournissaient plus de 300000 dollars étaient remerciés personnellement par M. Reagan, qui *« comptait sur un petit groupe d'Américains pour ce genre de contributions »*. M. O'Boyle n'a, semble-t-il, pas rencontré le président.

M. Joseph Coors, vice-président des Brasseries Coors et un proche de M. Reagan, a raconté que M. William Casey, à l'époque directeur de la CIA, l'avait mis en contact avec *« le type qu'il fallait voir »* : M. Oliver North. M. Coors a affirmé avoir remis 65000 dollars à M. Channell pour l'achat d'un petit avion. Mme Ellen Garwood, riche propriétaire terrienne texane, a expliqué de son côté qu'elle avait donné en 1986 près de 2,5 millions de dollars à M. Channell, principalement pour des achats d'armes, et qu'elle avait *été remerciée par le président Reagan.*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Amériques

Journalisme et droits de l'homme

(Suite de la première page.)

Un signe, parmi d'autres, de cette différence : c'est le français et non l'anglais qui est enseigné comme première langue en Uruguay, où l'on ne cesse de rencontrer, à commencer par le chef de l'Etat, des gens qui parlent admirablement notre langue et nous reprochent gentiment de ne pas les aider davantage à maintenir ce foyer de notre influence.

Un parfum d'Europe

Il n'est pas jusqu'à l'aspect des rues qui n'apparaisse au cousin d'Europe étrangement familier. Ici, il se sent à Madrid, ailleurs à Gênes ou à Toulon : mais le parfum est toujours celui du Vieux Continent. Un parfum à vrai dire un peu suranné : le dix-neuvième siècle triomphe partout dans l'architecture, témoin d'une époque où l'Argentine, l'Uruguay et le Chili connaissaient une prospérité comparable à celle que le pétrole a, dans des temps moins reculés, engendrée en divers lieux de la planète. On dirait que quelque chose, dans cette Europe australe, s'est arrêté. Sans doute le même sort nous menacerait-il si nous persistions à nous fermer les yeux devant les énormes défis auxquels il nous faut faire face. De même aurions-nous bien tort de rester sourds aux appels de cette Amérique latine si désireuse de nous voir l'aider à résister aux mille et un démons qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, menacent de l'étrangler.

Orateurs superbes, comme on n'en fait plus chez nous, capables de parler une heure, avec les mains bien sûr, mais sans la moindre note et sans trébucher ne serait-ce que sur un mot, les présidents Alfonsin et Sanguinetti ont, tour à tour, attiré l'attention des congressistes de l'IIP sur la gravité des problèmes qu'affrontaient leurs pays et sur la nécessité pour les nôtres de contribuer à les surmonter s'ils ne veulent pas voir sombrer à nouveau les institutions démocratiques aujourd'hui rétablies dans la plus grande partie du continent. La place considérable donnée par la presse locale à leurs interventions, comme, d'une manière générale, aux débats de l'IIP, montre à quel point l'on compte là-bas sur l'opinion internationale.

Un autre chef d'Etat sud-américain, en l'espèce le cadet d'entre eux puisqu'il n'a que trente-six ans, le Péruvien Alan Garcia, allait, du fait des circonstances, donner à cette attente une expression quasi pathétique. Son intervention était prévue pour le dernier jour de l'assemblée, le vendredi 15, à 14 heures. Elle devait constituer l'un des clous de la rencontre, le jeune président étant réputé à la fois pour son charme, pour son courage et pour la netteté de son discours. Mais, à l'heure dite, pas d'Alan Garcia. Gros titres dans les journaux de Montevideo : *« No viene »*, il ne vient pas. Apparemment, deux casernes de police s'étaient mutinées à la suite d'un double assassinat imputable au trop fameux Sentier lumineux.

Quelques heures plus tard, cependant, les organisateurs faisaient savoir que le président péruvien viendrait tout de même, mais plus tard. Et c'est ainsi qu'on put entendre dans la soirée, pendant une bonne heure et demie, ce grand gaillard dont les cheveux ont la couleur de l'encre de Chine et qui ne cesse de vous planter dans les yeux son regard brûlant de *mestizo*, de métis.

Pour ce discours, rien que pour ce discours, puisqu'il est reparti séance tenante, il aura fait huit heures d'avion. C'est assez dire l'importance qu'il y attachait. Au-delà du parterre de journalistes venus de partout qui l'écoutaient avec attention, il adressait à l'opinion mondiale quelque chose qui ressemblait à un SOS. La violence du Sentier lumineux, c'est celle des Khmers rouges, a-t-il dit, tout en soulignant qu'il s'agissait à son avis d'un phénomène purement andin, sans connections internationales. C'est la plus radicale de toutes, elle a un caractère messianique, millénariste. Elle est le fait de gens qui vivent avec la mort, qui tuent des pauvres en prétendant le faire au nom des pauvres.

Seule la démocratie, à l'en croire, peut en venir à bout. Mais comprenez, ajoute-t-il, que nous ne pouvons pas laisser le FMI regarder d'un point de vue purement comptable les problèmes de notre économie, alors que chaque jour il nous faut réparer les énormes dégâts que les guérilleros causent, systématiquement, à notre outil de production.

Un large consensus

C'était le langage, d'une grande noblesse, d'une grande élégance de forme, d'un assiégé. Mais un langage très répétitif, comme il est d'usage dans cette partie du monde où il faut dire les choses plusieurs fois si l'on veut les faire entrer dans les têtes, un langage qui faisait beaucoup appel à l'émotion, au lyrisme. Bref, un langage précisément... pas bref et de nature à toucher davantage, malgré certains accents assez kennediens, les Latins que les Anglo-Saxons.

On aurait tort, cependant, parce que les contradictions de ces deux cultures sont si évidentes, de croire à l'existence d'une sorte de divorce au sein du monde de la presse, entre une conception plus pragmatique, qui serait celle des anglophones, et une tendance, chez les autres, à plus de sentimentalisme : les débats les plus importants de l'assemblée, qui ont porté, dans cette partie du monde où ces mots sont particulièrement chargés de sens, sur les rapports entre le pouvoir et la presse et sur les droits de l'homme, ont fait apparaître, au contraire, une large mesure de consensus.

Il faut dire que la conviction des orateurs, parmi lesquels Danielle Mitterrand, en sa qualité de présidente de la Fondation France-Libertés, Simone Veil, les prix Nobel de la paix Adolfo Perez Esquivel et Thomas Hammerberg, ancien secrétaire général d'Amnesty International, et de beaucoup de journalistes qui faisaient part de leur expérience, ne pouvait laisser personne indifférent. Le plus blasé se sentait interpellé lorsque l'épouse du président de la République, de sa petite voix timide et un peu sourde, rappelait qu'après tout notre *« métier existait pour permettre au monde d'aller mieux »*.

Sans doute n'est-ce pas là nécessairement l'aspiration principale de tous les gens de presse. Et sans doute s'est-il produit, au cours de ces dernières années, dans le monde occidental, même en Grande-Bretagne, comme on l'a vu entre autres à propos de la BBC, une dégradation des relations entre le pouvoir et les médias que beaucoup de participants ont constatée : respectant moins la presse qu'autrefois, même s'ils la *flattent* à l'occasion parce qu'ils ont besoin d'elle, lui faisant moins confiance, les gouvernements ne doivent pas s'étonner d'être tenus de plus en plus en suspicion.

Si davantage d'hommes politiques avaient assisté à cette assemblée de l'IIP, ils auraient peut-être mieux compris qu'il dépend d'eux, dans une large mesure, que cesse de se creuser le fossé entre le pouvoir et la presse. Qu'ils lui fassent davantage confiance, qu'ils lui racontent moins de contre-vérités, qu'ils expliquent mieux leur projet – ce qui suppose évidemment qu'ils en aient un – en un mot qu'ils persuadent, et ils seront, beaucoup plus qu'ils ne le croient, payés de retour.

ANDRÉ FONTAINE.

CHILI

Les massacres de Calama

Un épisode mal connu, tragique et sanglant de la répression brutale qui a suivi le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973 contre le gouvernement d'Unité populaire de Salvador Allende est de nouveau à la « une » de la presse chilienne d'opposition.

Il s'agit des massacres perpétrés délibérément, en octobre 1973, par un groupe de militaires sous les ordres du général Arellano Stark dans quatre villes du Nord chilien, en particulier à Antofagasta et à Calama. Massacres de détenus, dont certains étaient sans doute des militants de gauche, mais dont d'autres, selon les témoignages de leurs familles, n'avaient jamais eu d'activité politique et avaient été arrêtés et emprisonnés sur de simples présomptions ou des dénonciations. En tout, soixante-douze personnes furent fusillées sommairement au cours de ce que les revues chiliennes d'opposition appellent la *« caravane de la mort »*.

L'ex-major Fernandez Larios, ancien membre de la DINA, la police secrète, qui s'est réfugié aux Etats-unis, où il a été condamné pour sa participation à l'assassinat, en 1976 à Washington, d'Orlando Letellier, qui fut ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, a également admis, au cours d'entretiens avec la presse chilienne, avoir accompagné le général Arellano dans cette sinistre équipée. Mais il a seulement reconnu avoir été chargé de *« la sécurité de l'hélicoptère du général »* qui était parti de Santiago.

Cette confidence en a déclenché d'autres et a ravivé les souvenirs des témoins. Ceux, par exemple, du général Lagos, commandant à l'époque la division basée à Antofagasta, et qui avait vivement dénoncé les méthodes expéditives du général Arellano. Selon la revue *Apsi*, il aurait directement informé le général Pinochet, qui aurait promis de rappeler Arellano dans la capitale. En fait, ce dernier n'a jamais été sanctionné bien qu'il ait été également mis en cause par un lieutenant-colonel qui avait présidé les conseils de guerre de Calama après le putsch.

A Calama, vingt-six personnes auraient été fusillées sans jugement. Les corps n'ont jamais été rendus aux familles. Le silence pendant près de treize ans. L'épouse de l'une des victimes, aujourd'hui avocate, s'est rendue sur les lieux, où l'on a procédé à une exhumation, et elle se bat pour que toute la lumière soit enfin faite. – M. N.

Europe

ITALIE

M. De Benedetti, président d'Olivetti sera entendu dans le cadre de l'enquête sur la banque Ambrosiano

ROME
de notre correspondant

M. Carlo De Benedetti, président de la société Olivetti, a reconnu le mercredi 20 mai avoir reçu un « avis d'enquête » des deux juges de Milan qui suivent l'affaire du krach en 1983 du Banco Ambrosiano. La rumeur qu'une demande d'audition du financier sur une hypothétique « extorsion » de fonds dans cette affaire était partie du palais de justice de la capitale lombarde et circulaire depuis deux jours. Le parquet aurait souhaité voir M. De Benedetti immédiatement inculpé.

La mise en cause du magnat turinois dans la plus retentissante déconfiture bancaire de l'après-guerre en Italie est liée à son passage éclair (soixante-cinq jours), de novembre 1981 à janvier 1982, à la vice-présidence du Banco Ambrosiano, dont il avait acquis 2 % des actions pour un montant de 52 milliards de lires (environ 250 millions de francs).

A cette époque déjà, le président Roberto Calvi – souvent dit « le banquier de Dieu » en raison des liens de son établissement avec l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), dirigé du Vatican par un prélat américain, Mgr Marcinkus – était aux abois. Il recherchait de tous côtés des concours en vue d'éviter la faillite. Mais peu de gens soupçonnaient encore l'ampleur des difficultés de l'organisme milanais.

Une opinion fréquemment rapportée est que les deux hommes ont immédiatement eu des relations très conflictuelles, Roberto Calvi n'étant pas décidé à réserver à M. De Benedetti la place importante que celui-ci entendait occuper à la tête de la banque. Beaucoup plus vraisemblable est l'hypothèse selon laquelle l'homme d'affaires turinois, sitôt mis en présence des documents internes de la banque, a compris l'ampleur du désastre qui se profilait. Il a donc immédiatement entrepris d'en sortir pour ne pas être pris dans la tourmente.

La justice le soupçonne pourtant d'avoir profité de la circonstance pour négocier son retrait aux meilleures conditions, contre sa discrétion ultérieure sur la situation réelle de la banque : d'où l'éventualité d'une « extorsion » au détriment du président de l'Ambrosiano et, partant, de tous ceux qui ont « laissé des plumes » dans l'aventure après la fin tragique de Roberto Calvi (1) et la mise en liquidation de la banque avec un trou d'environ 1,5 milliard de dollars.

M. De Benedetti, qui participait le 20 mai à l'assemblée générale de la Confindustria, le CNPF italien, s'est déclaré « *enchanté* » de cette occasion qui lui était offerte par la justice de démontrer « *la totale clarté de sa position* » et de répliquer aux « *conneries* » avancées sur son compte.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Roberto Calvi avait été retrouvé pendu sous un pont de Londres le 18 juin 1982. La justice britannique n'a formellement conclu ni au suicide ni au crime.

CORRESPONDANCE

M. Mitsotakis et le régime des colonels grecs

*A la suite de notre article consacré à la prise du pouvoir par les colonels en Grèce, en 1967 (*le Monde *daté 5-6 avril), nous avons reçu de M. Constantin Mitsotakis, actuellement président du Parti de la nouvelle démocratie, la lettre suivante :*

Dans le premier passage me mettant en cause, un lecteur peu averti des affaires grecques pourrait comprendre que je me serais présenté au camp de Goudi, la nuit du putsch, comme chargé pour le nouveau pouvoir d'attenter à la vie de MM. Kyrkos et Glezos. Or je tiens à rappeler que j'ai moi-même, au contraire, subi ce nouveau pouvoir, puisque, pendant la quasi-totalité de la période de la dictature, j'ai été soit emprisonné, soit en exil à Paris. Le soir du coup d'Etat, j'avais d'ailleurs été l'une des premières personnes arrêtées et, contrairement à ce que vous indiquez, j'ai été conduit au camp de Goudi avant MM. Kyrkos et Glezos.

Votre article indique également : « *Grâce à la distribution de prébendes, une cinquantaine de députés de l'Union du centre, les Apostats, dont Constantin Mitsotakis, rejoignent la droite et font tomber Papandréou.* »

Comment résumer d'une telle façon, au surplus diffamatoire, la scission, en juillet 1965, du Parti de l'union du centre, alors qu'il est notoire que celle-ci eut pour origine un différend d'ordre purement politique entre M. Georges Papandréou, premier ministre, et une partie importante de son gouvernement et des députés de ce parti ? De grandes responsabilités ont été assumées à cette occasion. Elles sont toujours en Grèce l'objet de débats. Il n'est pas décent pour mon pays d'en faire une question de prébendes.

Océanie

FIDJI : compromis entre les chefs coutumiers

Le lieutenant-colonel Rabuka présidera à la réforme de la Constitution

Le grand conseil des deux cents chefs coutumiers fidjiens, la plus haute autorité morale de la communauté mélanésienne dans l'archipel, a adopté, jeudi 21 mai, un compromis destiné à mettre fin à la crise constitutionnelle en cours depuis le coup d'Etat du 14 mai, dans lequel le nouvel homme fort du pays semble bien devoir être le lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka, auteur du putsch.

Selon un porte-parole de l'armée, le gouverneur général Ratu Sir Penaia Ganilau, représentant de la reine d'Angleterre, a finalement accepté la proposition des chefs coutumiers consistant à former un groupe de conseillers de dix-huit membres, parmi lesquels figurent le lieutenant-colonel Rabuka, le premier ministre déchu, le docteur Timoci Bavadra (travailliste favorable à la communauté indienne, majoritaire), ainsi que l'ancien premier ministre Ratu Sir Kamisese Mara (conservateur pro-occidental), qui s'était associé aux putschistes, animés du souci de préserver les intérêts de la communauté mélanésienne.

Ce conseil consultatif sera chargé de réviser la Constitution de 1970, une réforme à laquelle doit présider le lieutenant-colonel Rabuka lui-même, avant la tenue de nouvelles élections, d'ici environ six mois. Le gouverneur général conserverait ses fonctions de représentant de la reine Elizabeth II. L'éventualité d'une proclamation de la république, un temps évoquée par les chefs coutumiers, et qui aurait abouti au retrait de l'archipel du Commonwealth, est donc écartée.

La présence de M. Bavadra au sein du conseil consultatif est visiblement destinée à rassurer la communauté indienne, même si celle-ci fait figure de grand perdant dans l'issue encore assez floue trouvée à la crise fidjienne. « *Nous avons gagné* », a lancé le chef des putschistes, en annonçant à la foule la décision des chefs coutumiers dans la soirée de jeudi. Il a renouvelé son appel au calme, afin que ne soient pas compromis « *les objectifs du coup d'Etat* ».

Les affrontements qui s'étaient produits mercredi entre Mélanésiens et Indiens ont fait quelque trente-cinq blessés parmi ces derniers. Une certaine incertitude planait, vendredi, sur le sort du premier ministre déchu, M. Bavadra, que le chef du gouvernement néo-zélandais, M. David Lange, a dit être placé sous la protection de Wellington. Certaines sources à Suva laissaient entendre qu'il se trouvait à bord d'une frégate néo-zélandaise qui se trouvait dans le port de la capitale fidjienne lors du coup d'Etat.

L'annonce du compromis semble avoir été accueillie avec un certain soulagement par la communauté indienne, à en juger par la réouverture, vendredi, de certaines boutiques dans la ville, tandis que les transports en commun, conduits le plus souvent par des Indiens, recommençaient à circuler. L'armée restait toutefois très présente dans les rues de la capitale fidjienne.

F. D.

Asie

Le maréchal Kim Il Sung en visite officielle à Pékin

La Chine réserve un accueil chaleureux au chef de l'Etat nord-coréen

PÉKIN
de notre correspondant

L'arrivée du maréchal Kim Il Sung dans la capitale chinoise, jeudi 21 mai, a été l'occasion d'embrassades et de déclarations des plus chaleureuses. Rompant avec le protocole, M. Zhao Ziyang, secrétaire général intérimaire du Parti communiste chinois et premier ministre, est venu en personne à la gare accueillir le « grand dirigeant » qui, pour des raisons de sécurité sans doute, répugne à voyager par avion. Les Chinois n'ont toutefois pas renoué avec la tradition des réceptions de masse sur la place Tienanmen comme c'était le cas à l'époque maoïste.

Le maréchal ne semble pas s'en être offusqué, si l'on en juge par son grand sourire et par le contenu des toasts lors du banquet officiel et de la rencontre de vendredi matin avec M. Deng Xiaoping. Ce dernier a affirmé qu'il n'existait « *aucune divergence* » entre les deux régimes.

Deux voyages à Moscou

Tout semble parfait entre les deux alliés traditionnels, Pyongyang soutenant la politique de modernisation de la Chine, « *voisin fraternel le plus proche* », « *vieux camarade d'armes révolutionnaire* », « *vrai frère de la même classe et allié fiable* », et Pékin approuvant sans réserves les récentes propositions de M. Kim Il Sung pour une « *réunification pacifique* » de la péninsule. Ce dernier a proposé en décembre des contacts politiques et militaires à haut niveau avec Séoul et avait auparavant suggéré des pourparlers tripartites incluant les Etats-Unis.

Le maréchal n'était pas venu à Pékin en visite officielle depuis 1982, son dernier séjour dans la capitale chinoise, en 1984, ayant été effectué à titre privé. Il a entre-temps fait par deux fois le voyage de Moscou. Ces dernières années, en effet, sous l'influence du « dirigeant bien-aimé », le fils et dauphin Kim Jong Il, Pyongyang s'est rapproché du Kremlin. Les réticences de Pékin à fournir une aide accrue aux Coréens du Nord et le développement des échanges non officiels de la Chine avec Séoul ont conduit Pyongyang à rééquilibrer sa diplomatie en faveur de l'URSS, qui s'est montrée plus généreuse.

Juste avant le départ de M. Kim Il Sung pour Pékin, deux délégations soviétiques de haut niveau – l'une de l'armée, l'autre du Soviet suprême – se sont rendues à Pyongyang, et une liaison ferroviaire directe avec Moscou, ne passant plus par la Chine, vient d'être ouverte. L'an dernier, lors d'une visite en Corée du Nord, nous avions remarqué que toute mention de la participation chinoise à la guerre de Corée avait disparu des musées.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

Nouveaux affrontements entre hindous et musulmans

Des affrontements d'une rare violence se sont déroulés, jeudi 21 mai, entre les communautés hindoue et musulmane de Meerut, au nord de New-Delhi, pour la quatrième journée consécutive, en dépit des mesures imposées par les autorités pour tenter de ramener l'ordre. Les émeutes intercommunautaires dans cette ville auraient fait une centaine de morts depuis lundi, selon des responsables locaux.

Le bilan officiel, qui minimise toujours la gravité de la situation dans ces circonstances, s'élevait, vendredi, à quarante-huit morts pour Meerut et les autres villes du nord de l'Inde où se sont produits des affrontements, y compris la capitale. Si la situation est redevenue calme à New-Delhi, à la suite de l'instauration d'un couvre-feu toujours en vigueur, des journalistes ont assisté, jeudi matin, à Meerut, à des scènes très violentes dans lesquelles des émeutiers hindous attaquaient des habitations musulmanes.

Le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), M. Syed Sharifuddin Pirzada, de passage à Islamabad, a adressé aux autorités indiennes un message leur faisant part de « *la profonde préoccupation* » de l'Organisation, qui regroupe quarante-cinq pays musulmans, devant la dégradation de la situation en Inde. Il y mentionne, en particulier, « *l'attitude préjudiciable de la police et de la justice* » indiennes à l'égard des musulmans dans les affrontements et leurs suites. L'OCI appelle, en outre, New-Delhi à prendre « *des mesures appropriées* » pour protéger la communauté musulmane. – *(AFP, AP.)*

République sud-africaine

Limitation de l'information officielle sur les violences

Les autorités sud-africaines ont annoncé, jeudi 21 mai, la suspension des bulletins d'information quotidiens officiels sur les incidents à caractère racial, expliquant que ces bulletins n'étaient plus nécessaires, en raison de l'importance mineure de la plupart des incidents.

Ces bulletins, qui étaient publiés depuis les émeutes massives de 1984 (deux mille cinq cents personnes sont mortes depuis des suites de violences politiques) ne seront diffusés qu'en cas de troubles graves causant des victimes.

S'agissant, d'autre part, de l'attentat qui a entraîné la mort de trois policiers blancs, mercredi, à Johannesburg, un porte-parole de l'ANC (Congrès national africain), à Lusaka (Zambie), a estimé qu'il s'agissait d'une réponse à la « *répression* » du gouvernement de Pretoria. M. Tom Sebina a cependant indiqué qu'il n'était pas en mesure de dire si la branche armée de l'ANC était ou non à l'origine de cet attentat. – *(AFP, Reuter.)*

● **KENYA : Nairobi dément avoir fermé ses frontières avec l'Ouganda.** – Indiquant que les relations entre les deux capitales n'avaient « *jamais été aussi aigres qu'aujourd'hui* », le ministre kényan des affaires étrangères, M. Elijah Mwangale, a démenti, jeudi 21 mai, que son pays ait fermé ses frontières, comme l'a affirmé Kampala (*le Monde* du 22 mai). Il a cependant précisé que de nouvelles réglementations sont imposées aux Ougandais se rendant au Kenya. – *(AFP.)*

Politique

Les assises nationales du RPR

M. Jacques Chirac cherche à remettre de l'ordre dans sa propre équipe

Rituellement, les gaullistes, depuis près d'un demi-siècle – de Gaulle a fondé le Rassemblement du peuple français en 1947, – aiment à se retrouver en masse pour célébrer les grand-messes de leur compagnonnage. Ce sont les « assises nationales du mouvement » – qu'il serait désobligeant de comparer à ce que d'autres appellent simplement le « congrès du parti » – qui se tiennent tous les deux ans ou presque.

Lors des précédentes, en novembre 1984, à Grenoble, M. Jacques Toubon avait remplacé M. Bernard Pons comme secrétaire général nommé par le président du parti, M. Jacques Chirac, qui, lui, avait été réélu à la quasi-unanimité des mandataires, comme chaque fois depuis 1976, année de fondation du RPR. Il en sera de même le samedi 23 et le dimanche 24 mai, à la porte de Versailles, où la foule est attendue pour cette fête politique et médiatique.

En 1984, le RPR se présentait comme le ferment de l'union de l'opposition, énonçait son « projet pour la France » qu'il opposait au *« bilan du marxiste et des socialistes »*, rajeunissait et « chiraquisait » ses cadres et préférait au vocable trop droitiste de *« libéralisme »* la promesse du *« retour aux libertés »*. L'heure était à la conquête de la majorité parlementaire qui semblait déjà bien promise.

En mai 1987, une nouvelle épreuve est en vue, sans doute moins facile, celle de l'accession au pouvoir suprême dans l'Etat.

Pour envisager cette nouvelle étape décisive, M. Chirac a trouvé une équation qui, dit-on, a pris habilement de court l'Elysée en liant la prochaine élection présidentielle à l'instauration du marché unique européen. D'où la formule qui fleurit déjà sur les affiches *« 88 pour 92 »* qui aurait tout aussi bien pu s'écrire *« 92 par 88 »*. En somme, *« ad augusta per angusta »*, comme on disait à Rome. Dans un « message aux compagnons », M. Chirac l'explique ainsi : *« Le général de Gaulle a inventé une nouvelle République. Nous devons inventer une nouvelle France capable de maîtriser le choc européen de 1992 afin d'en faire sa force au lieu de le subir. La prochaine élection présidentielle n'aura de valeur que si nous savons convaincre les Français que c'est en continuant dans la voie du redressement, dans la voie de la liberté et de la responsabilité, dans la voie de la solidarité, qu'ils créeront une France nouvelle digne du premier rang qui doit être le sien. »*

En établissant un lien de causalité entre l'élection présidentielle et la mise en œuvre du « marché unique », M. Chirac enterre la hache de guerre européenne qui fut si longtemps une pomme de discorde entre les gaullistes et tous les autres. Il présente aussi l'entrée à l'Elysée d'un représentant de l'actuelle majorité comme la condition de la réussite de cette politique européenne. Enfin, en insistant sur la continuité nécessaire du « redressement » entamé en 1986, il suggère que celui qui a commencé cette œuvre est seul le mieux qualifié pour la poursuivre. Pour n'être qu'une étape dans ce schéma, l'année 1988 n'en est donc pas moins décisive. Qui ne s'en doutait ?

Mais voilà que cette perspective idéale est perturbée par la conjoncture d'un printemps troublé succédant à un hiver agité.

Sans remettre un instant en question la « cohabitation » dont les grandeurs et surtout les servitudes sont bien reconnues et ressenties, M. Chirac, tel Jean le Bon, doit à la fois se garder à gauche et se garder à droite.

M. Chirac a donc durci le ton à l'égard des socialistes, accusés en son nom par M. Denis Baudouin d'avoir *« creusé le déficit »* et *« manipulé les chiffres pour faire la terre brûlée »* afin de *« paralyser l'action du gouvernement »* qui allait leur succéder.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, qui parle de M. Mitterrand comme d'un *« président ramasse-miettes, qui glâne çà et là ce qui peut le servir*, assure de son côté : *« Si un socialiste est réélu à l'Elysée, il fera de nouveau une politique socialiste, comme en 1981. Ce sera le retour aux errements que les Français ont déjà condamnés en 1986. »*

Mais, aujourd'hui, nécessité faisant loi, M. Chirac doit aussi se garder à droite. Il voit tout d'abord dans l'accusation que lui lance la gauche de pratiquer une dérive droitière *« un pur et simple procès d'intentions. »* Il est d'autant plus furieux que celui-ci a pu trouver un aliment dans les récentes déclarations de M. Michel Noir.

Waterloo ou Austerlitz ?

Du côté des cadres et des militants du RPR, on va jusqu'à reprocher à M. Noir d'avoir eu *« une attitude résignée par avance »*, et, dit-on même, *« à l'inverse du gaullisme »*. Plusieurs – cela a été dit au groupe parlementaire – auraient préféré que l'ancien député de Lyon puise dans les menaces du Front national une raison supplémentaire d'appeler ses « compagnons » à redoubler d'efforts pour emporter la victoire. Il lui est aussi reproché d'avoir, la même semaine, rendu hommage aux *« qualités d'homme d'Etat »* de M. Mitterrand et de n'avoir pas exclu la poursuite de la cohabitation, ce qui – rappelle-t-on au RPR – suppose par définition qu'un socialiste soit réélu en 1988.

Est-ce pour cela que M. Chirac – qui ne peut ignorer de telles réactions – a fait faire par son porte-parole, jeudi 21 mai, une nouvelle mise au point tout à fait explicite : *« Nous devons aborder cette période dans un esprit de travail et surtout dans un esprit victorieux. Nous voulons aller vers la victoire sans aucun esprit de défaitisme. Nous devons nous considérer en esprit à la veille de la bataille d'Austerlitz et non de Waterloo, et nous n'attendrons pas d'un Groucky le renfort pour la victoire. »*

Le gouvernement et la majorité ne doivent donc pas se déteminer et se laisser conditionner par le Front national. C'est notamment pour cela que M. Chirac se rendra au spectacle son et lumière du Puy du Fou le 12 juin, *« que M. Le Pen y soit ou non. »* M. Jacques Toubon, de son côté, nous a explicitement déclaré : *« Les idées et les attitudes du Front national ne sont pas les nôtres. Nous serons intransigeants là-dessus sans que, nous, gaullistes, ayons besoin de le démontrer tous les jours. Mais il y a aussi les problèmes d'une société en crise qui entraînent des votes de protestation. Certains se portent sur les extrêmes, dont le Front national. Notre vocation est de les en détourner en présentant des solutions réalistes et non démagogiques. d»*

Le poids renforcé de M. Pasqua

Selon le secrétaire général du RPR, une remobilisation est en train de s'opérer, en raison, à la fois, de la convergence des attaques dirigées contre son mouvement et son chef, et de l'approche de l'échéance présidentielle. L'entourage de M. Chirac fonde son optimisme sur certains sondages (1).

Ces éléments semblent justifier la démarche du premier ministre, appuyée sur la conviction que les électeurs attendent de lui qu'il se consacre à l'action gouvernementale, et non qu'il *« fasse de la politique »*. Cependant, si la campagne de M. Chirac n'est pas ouverte, la campagne pour M. Chirac, elle, s'engage, dans un certain flou quant aux responsabilités des uns et des autres. Le rôle d'organisateur, que reprend M. Charles Pasqua, renforce le poids du ministre de l'intérieur, qui tire avantage, en outre, des résultats obtenus dans le domaine de la sécurité. Les thèmes sont, toutefois, élaborés, auprès du premier ministre, par MM. Edouard Balladur et Maurice Ulrich, principaux auteurs du discours de politique générale que M. Chirac avait prononcé devant l'Assemblée nationale au début de la présente session. Les assises de la porte de Versailles devraient, en outre, consolider l'autorité de M. Toubon à la direction du mouvement.

La question qui se pose est de savoir comment occuper le terrain politique, sur lequel M. Chirac refuse de s'engager lui-même ouvertement. Entre les quatre pôles que représentent MM. Balladur, Pasqua, le mouvement (M. Toubon) et les députés (M. Messmer), l'harmonie n'est pas évidente. M. Alain Juppé, qui avait reçu l'aval de MM. Balladur et Pasqua, a tenté d'apporter une réponse en organisant l'intervention publique des ministres RPR les plus jeunes. M. Noir a mis à mal cette tentative en provoquant, au sein du RPR, une confrontation qui tourne, pour le moment, au désavantage du point de vue qu'il a voulu défendre.

L'entrée du RPR en campagne devrait obliger M. Chirac à se découvrir davantage, ce à quoi il semble se préparer en rencontrant M. Barre pour arrêter, sans attendre la fin de l'année, un code de bonne conduite. Celui-ci se traduira dans la gestion des rapports RPR-UDF au gouvernement, mais le problème posé aujourd'hui au premier ministre est, d'abord, de mettre de l'ordre dans sa propre équipe.

PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

(1) Ainsi, l'analyse du « baromètre » IFOP d'avril dernier montre que, dans l'électorat de la droite (RPR, UDF et Front national), le premier ministre devance M. Barre comme *« personnalité »* dont les personnes interrogées *« se sentent le plus proches »* (31,4 %, contre 25,8 %). L'anticipation de l'élection présidentielle, dans la même enquête, fait apparaître que, dans l'hypothèse où le candidat socialiste serait M. Michel Rocard, MM. Barre (40,7 %) et Chirac (40,5 %) font jeu égal auprès des électeurs de droite. Si M. François Mitterrand est candidat, M. Barre (42 %) prend un peu d'avance sur M. Chirac (40,3 %). L'étude de l'IFOP montre que, dans les deux hypothèses, MM. Chirac et Barre attirent, chacun, 15 % à 17 % des électeurs du Front national, 60 % de ceux-ci restant fidèles à M. Jean-Marie Le Pen.

M. Chirac bénéficie, d'autre part, selon l'IFOP, d'une des meilleures « cotes » enregistrées par les premiers ministres après treize mois d'exercice du pouvoir : 43 % de bonnes opinions, derrière M. Pierre Mauroy (45 %) mais devant MM. Barre (41 %) et Fabius (40 %). Enfin, la cote des « présidentiables », évaluée par la SOFRES, confirme que M. Barre est en tête, à droite, avec 52 %, mais indique un recul de quatre points du député du Rhône, depuis le mois de mars, tandis que M. Chirac, avec 39 %, progresse de trois points.

PROPOS ET DÉBATS

M. Malhuret :

Droit de réserve

Interrogé le jeudi 21 mai lors d'une visite à Clermont-Ferrand, M. Claude Malhuret s'est refusé d'*« alimenter une politique qui apporterait de la publicité au Front national. »* Se retranchant derrière son *« droit de réserve »*, le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme a fait valoir que *« le gouvernement a une politique en matière d'immigration qui consiste à lutter contre l'immigration clandestine »* et qu'il n'avait pas d'*« états d'âme »* à l'égard de cette politique.

M. Poher :

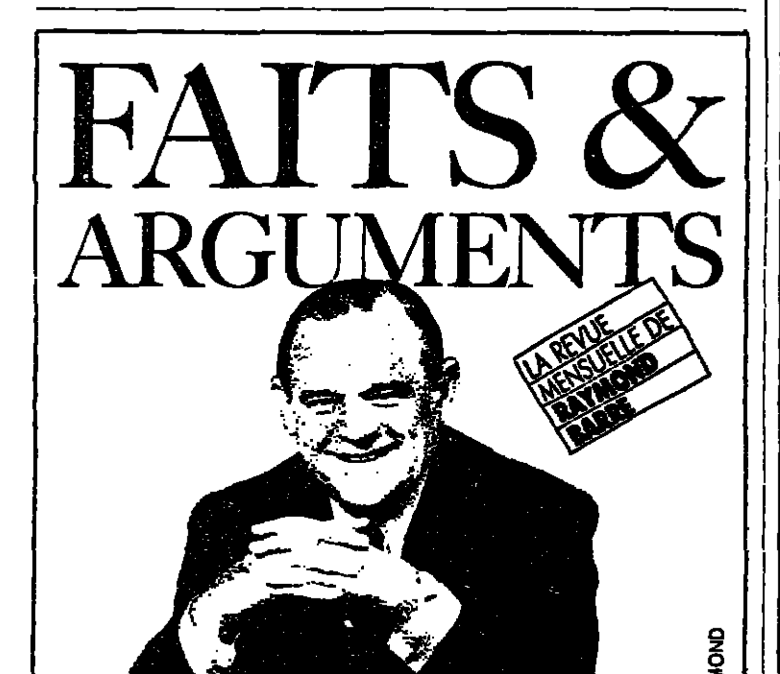
Imprudence

Participant, le jeudi 21 mai à Créteil, à une réunion publique organisée par les barristes du Val-de-Marne, M. Alain Poher a reproché à M. Michel Noir son *« imprudence »*, lui reprochant d'avoir *« créé un moyen de mieux dissoudre la majorité nationale »*. S'inspirant du *« principe de Chevènement »*, le président du Sénat a conseillé à tous les ministres, *« dans la situation actuelle »*, de ne pas oublier *« d'abord de réfléchir avant de parler »*.

M. Hannoun :

Dignité

Dans un entretien à l'hebdomadaire *la Lettre politique Rhône-Alpes*, M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, déclare *« adhérer »* à l'analyse de M. Michel Noir sur le Front national. Rappelant que le RPR est avant tout *« un rassemblement »*, il refuse de confondre *« politique et magouille »*. *« Ma génération, celle de Michel Noir,* conclut-il, *est capable de dignité et d'introduire une certaine forme de moralité en politique. Cela suppose des choix et des risques. »*



JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Faux jetons

L'ENJEU a beau être formidable, puisqu'il s'agit de déterminer qui, d'ici moins d'un an, gouvernera la France, il est de plus en plus difficile de garder son sérieux devant le théâtre politique. Mieux vaut d'ailleurs être pris par le fou rire, puisque la seule autre réaction possible serait de fondre en larmes. Mieux vaut penser que la vie politique devient divertissante (parce que tout le monde s'engueule, de préférence en famille) que d'estimer que, plus que jamais, les acteurs de cette vie politique se déconsidèrent.

Non pas d'ailleurs parce qu'ils feraient des choix qui seraient jugés détestables, mais parce qu'ils ont la frousse d'en faire. Sans comprendre, ces hésitants, pour ne pas être plus méchant, que ce qu'ils croient être de l'habileté ou un art achevé de la nuance n'est que ruse maquignonne ou tartuferies de sous-diacres.

Les dirigeants politiques finiront par convaincre les Français qu'ils sont vraiment les seuls à n'avoir pas compris ce qui est en cause, alors que les Français l'ont, eux, parfaitement saisi. Que faire du Front national ? Que faire avec lui ?

Or que voit-on ? De pauvres gens, qui n'ont d'élite dirigeante que l'étiquette, une main sur la conscience et l'autre dans les urnes, se livrer à des exercices de funambules pour dire qu'ils trouvent bien sympathiques des gens dont la philosophie leur paraît exécrable ! Mais pour tromper qui ?

Certes, les Français passent souvent pour des débiles parce qu'ils se complaisent à des spectacles qui le sont au plus haut degré ! Grave erreur d'appréciation. Il n'est nullement impossible de se vautrer devant une émission nulle comme la Cinq (notamment...) va en inonder (une partie de) l'Hexagone et, cependant, de garder le sens commun sur les affaires sérieuses.

∴

C'EST une idée reçue de penser que les Français sont idiots, qu'ils ne comprennent rien à la vie politique et qu'ils la détestent. Ils sont au contraire des citoyens plutôt avisés. Simplement, ils ne se soucient de politique que lorsque cela devient vraiment nécessaire et, tout comme ils ont une propension aux cachotteries pour les questions d'argent, ils restent volontiers mystérieux sur le terrain de leurs opinions politiques.

Mais ils en ont, beaucoup moins irrationnelles ou irréfléchies que ne l'affirment ceux qui invoquent à tout bout de champ « l'opinion publique », « la France profonde » ou « le Français moyen ». Le Français (tout court) n'est pas mauvais citoyen lorsque survient l'échéance qui lui demande de l'être. Il a, dans ces circonstances, l'esprit moins confus que ne le présument les dirigeants, moins confus que ne le sont ces derniers, confus étant employé pour rester gentil.

Est-ce qu'il y a un seul Français pour croire à la valse à l'envers que danse M. Chirac après l'appel à la clarté lancé par son ministre du commerce extérieur ? Est-ce qu'il y a un seul Français pour trouver de l'intérêt aux subtilités de M. Gaudin, aux finesses de M. Borotra (qui est quelque chose au RPR), à la dialectique de M. Toubon, aux analyses de M. Mestre et, tout ensemble, au festival de jocrisses et de faux jetons qu'offrent depuis des semaines des dirigeants qui veulent, selon une expression trop souvent employée dans ce « journal », le beurre et l'argent du beurre ?

Si certains ne sont pas dégoûtés par les voix du Front national, qu'ils le disent et accentuent en direction de ce parti leurs déhanchements de mousmé. Mais qu'ils ne viennent pas nous servir des bobards du genre « Ce Front national est vilain, mais ses électeurs sont de braves gens » ; « M. Le Pen est un horrible, mais ceux qui le suivent sont de bons garçons ». Ce que disait M. Fabius du temps qu'il était à Matignon : *« Le Front national apporte de mauvaises réponses à de bonnes questions. »* France, ton socialisme fout le camp ! C'est la version 1987 du célèbre *« Il ne faut pas désespérer Billancourt ! »* Misère...

Quand il s'agira de récupérer les voix du Front national, ce n'est pas avec les électeurs que négociera (toute réserve étant faite sur ce futur) M. Chirac, ou tout autre, c'est avec M. Le Pen. Celui-ci le sait bien, et ça ne doit pas peu réjouir ses soirées. Il peut donc pousser le bouchon aussi loin qu'il veut et comparer Michel Polac à Goebbels, comme son second, M. Stirbois, l'avait comparé à Barbie. Ce qui, soit dit en passant, ne manque pas de sel dans la bouche de ces messieurs.

∴

EN sorte que le numéro d'équilibriste de M. Chirac (et de la petite monnaie qui le suit) est insoutenable. D'abord parce qu'il ne lui va pas. M. Chirac, il n'est personne pour l'ignorer, est un homme dont les qualités humaines sont profondes, qui est fidèle, dépourvu de prétention ou de vanité et, surtout, généreux. Or l'ambiguïté de son discours ne peut que rapprocher son image de thèses qu'au fond de lui-même il exècre et qui sont à l'opposé de ce qu'est son cœur.

Le numéro d'équilibriste de M. Chirac est encore insoutenable parce qu'il est, vulgairement parlant, dans la seringue. Il ne peut actuellement méconnaître que cohabitent (c'est bien son tour) dans son gouvernement des hommes qui ne veulent pas entendre parler du Front national, et le disent, et d'autres qui veulent au contraire lui parler, mais n'osent pas le dire ; des hommes qui ne veulent pas perdre leur âme, et d'autres les élections ; un courant Michel Noir et un courant Charles Pasqua.

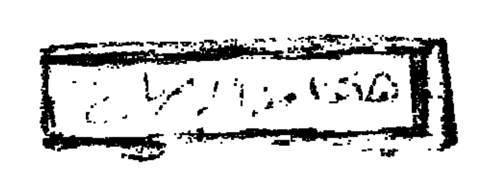
M. Chirac ne peut pas plus désavouer M. Pasqua qu'il ne peut chasser M. Noir, et inversement. La querelle autour du Front national a maintenant « avalé » tout le débat démocratique, toute la vie politique. A tort ou à raison, le financement de la Sécurité sociale, l'évolution du monde soviétique et même la prochaine élection présidentielle (sans laquelle pourtant la polémique actuelle ne serait pas ce qu'elle est) sont, pour l'heure, des problèmes de second rang.

Et si quelqu'un, par exemple M. Chirac, se berçait de l'illusion qu'il sera possible d'éloigner cette poire d'angoisse, il se fourre le doigt dans l'œil. M. Le Pen se fera une joie de jeter de l'huile sur le feu et une partie de la presse de poser des questions.

D'où la parade déjà constatée ici et là dans les rangs de la droite : attaquer M. Le Pen, c'est faire son jeu, ainsi que celui de la presse, vendue à la gauche, comme M. Hersant le répète chaque jour (1). CQFD. C'est encore prendre les Français pour des demeurés. Ils finiront par trouver cela désagréable et par le faire savoir.

P.S. – Anecdote (garantie) à l'usage de M. Le Pen et de la Cinq. La scène est à l'aérodrome d'Abidjan, dans le salon réservé aux passagers de marque. Un téléviseur diffuse une émission de Patrick Sabatier (puisque nous exportons ça). Deux balayeurs ivoiriens officient entre les voyageurs. Tout en faisant la causette, ils jettent de temps à autre un œil sur la télévision. Soudain, l'un d'eux, s'appuyant sur son balai, lance à son compagnon : « Ce que c'est con ! »

(1) Il aurait d'ailleurs raison, s'il le disait vraiment. N'est-il pas en train d'accueillir maintenant sur la Cinq tout le gratin télévisé appelé par la gauche ?




Audi

Politique

Un entretien avec Mme Simone Veil

(Suite de la première page.)

La participation à la Communauté européenne se traduit certes par des contraintes. C'est également une formidable garantie contre tous les excès, à droite comme à gauche. En effet, la Communauté impose une convergence entre les politiques économiques menées par les gouvernements, même s'ils sont issus de majorités politiques différentes. Dès lors, la marge de liberté dans la gestion des affaires devient fatalement plus étroite.

» En revanche, les clivages demeurent en ce qui concerne les problèmes de société, particulièrement en France, où les références idéologiques demeurent plus fortes que chez nos voisins.

– L'effet Le Pen ne contribue-t-il pas précisément à les révéler aujourd'hui en pleine lumière ?

– Sans doute, et les prises de positions et les discussions au sein de la majorité par rapport au Front national peuvent apporter un nouvel éclairage, en révélant des diversités qui, jusqu'à présent, n'étaient pas toujours perçues, ou n'osaient pas s'affirmer.

» En fait, ces clivages ne se situent pas entre l'UDF et le RPR, mais à l'intérieur de chacune de ces formations. Pendant longtemps, la référence au gaullisme a masqué ce phénomène. Il aurait été plus clair et plus logique, dès lors que le RPR n'était plus un « rassemblement » uni constitué autour de la personne du général de Gaulle, mais un parti comme les autres, de prendre acte de ces différences, et d'en accepter les conséquences. Deux possibilités sont envisageables : l'une, c'est de rassembler la majorité actuelle au sein d'une grande formation – c'est ce que souhaiterait sans doute une grande partie de l'électorat – en prenant acte des différents courants ; l'autre, c'est que se constituent clairement deux partis, l'un au centre, l'autre à droite. Clarté et transparence sont indispensables en politique, si l'on veut que les citoyens comprennent et s'y retrouvent. Pourquoi alors ne pas avoir un vrai centre, qui s'assume et soit accepté ? Dans le schéma actuel, tous ceux qui expriment une sensibilité que l'on pourrait qualifier de centre ou centre gauche sont récusés par la droite de leur formation, aussi bien au RPR qu'à l'UDF. On les montre du doigt au lieu de les utiliser. Ainsi Bernard Stasi et moi-même, lorsque nous avons pris position dès 1983 contre toute complaisance à l'égard du Front national, même si, par la suite, le CDS et le Parti radical ont pris clairement position dans le même sens.

– Comment bâtir ce centre et avec qui ?

– Avec tous ceux qui, d'ores et déjà, se sentent mal à l'aise sur des positions qu'ils estiment trop droitières, et je ne pense pas seulement aux questions liées à l'immigration et au SIDA. Au moment des élections européennes de 1984, un tel regroupement aurait sans doute été possible. Il existait à ce moment-là une opportunité de regroupement d'un véritable centre. Mais à l'époque la liste ERE est apparue si clairement comme une opération de diversion suscitée par les socialistes qu'elle a, par avance, discrédité toute tentative de ce genre. C'est la raison pour laquelle, plutôt que d'accepter des clivages devenus artificiels, j'ai choisi de conduire une liste d'union qui avait le mérite de répondre aux préoccupations de l'électorat, et de prendre acte de l'évolution du RPR sur l'Europe. Mais, d'une certaine façon, je l'ai regretté, car il existait une opportunité de marquer certaines différences, et donc d'affirmer certains choix.

– Pensez-vous que l'élection présidentielle de 1988 puisse servir, de ce point de vue, d'élection de rattrapage ?

– L'élection au suffrage universel du président de la République est au contraire une difficulté à surmonter. En effet, même si tous les candidats essaient de se positionner au centre, ils sont contraints de couvrir l'électorat le plus large possible. L'élection présidentielle rend donc ce genre de restructuration très difficile. Au sein même de la majorité, il y aura vraisemblablement deux candidats qui seront obligés d'un et l'autre de jouer sur le même éventail de clientèle. Cela ne favorise pas l'éclosion d'un centre. Notre système constitutionnel a tellement capté les enjeux autour des personnes en effaçant le rôle des partis que les options politiques trop marquées passent au second plan. C'est donc en dehors de l'élection présidentielle que la construction d'une formation véritablement centriste peut être entreprise.

– Quel type de président souhaitez-vous ?

– Exemple unique en Europe, et même dans le monde, en raison de la lecture qui a été faite de la Constitution, le président de la République dispose en France d'un pouvoir considérable : il cumule le prestige du chef de l'Etat, avec ce que cela comporte de protocole et de phénomène de cour, donc de distance, et le véritable pouvoir du chef de gouvernement, en même temps que de leader de fait de la majorité. L'existence d'un pouvoir aussi concentré, aggravé du fait qu'en France l'Etat est partout, y compris dans la société civile, est dangereuse. Les pratiques actuelles ont abouti à l'effacement des contre-pouvoirs. Le Parlement est réduit à un rôle mineur, même si depuis 1981 l'opposition a su user de la procédure pour retarder le vote de certains projets de loi. Les seuls contre-pouvoirs réels sont les sondages et la rue ! Les médias eux-mêmes, je pense plus particulièrement à la télévision, ne sont guère en état de jouer ce rôle : aux télévisions publiques, encadrées par les gouvernements successifs, a succédé le désordre provoqué par les conditions dans lesquelles sont intervenues la création des chaînes privées puis la privatisation. Cela étant, il est encore trop tôt pour porter un jugement sur l'avenir à cet égard.

» La cohabitation semble avoir cassé un peu le système. On peut craindre cependant que, l'an prochain, quel que soit le président élu, la tentation ne soit très forte de revenir à la situation antérieure. A mon avis, les générations nouvellement arrivées dans la vie politique le supporteront de plus en plus mal, et le Parlement plus encore. D'ores et déjà, certains présidents de commission entendent affirmer davantage leurs prérogatives. Longtemps considéré comme tabou, ce sujet des institutions ne l'est plus, et doit être présent dans la prochaine campagne présidentielle. Il faut, à mon sens, que chacun des candidats dise clairement quelle lecture il entend faire de la Constitution.



– Quelle réforme préconiseriez-vous personnellement ?

– Il n'est pas évident qu'une réforme des textes soit possible ni même indispensable. Je laisse de côté la question du quinquennat. Mais, outre la question du respect de l'article 20, qui précise que le premier ministre est le chef du gouvernement, chacun des candidats à l'Elysée devrait dire nettement quel usage il entend faire du fameux article 49.3 de la Constitution. En permettant de couper court à tout débat à l'Assemblée nationale dès qu'un projet soulève quelque contestation, même au sein de la majorité, cette disposition entraîne des effets pervers.

» L'exemple du code de la nationalité est significatif : il n'est pas normal de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet tout ficelé, sans s'être assuré auparavant de l'accord du gouvernement tout entier, c'est-à-dire des formations qui le soutiennent. La solidarité gouvernementale doit s'imposer, mais à condition qu'il y ait eu auparavant un vrai débat en amont au sein de la coalition gouvernementale, dès lors que la majorité est pluraliste. Je sais bien que, pour les gaullistes orthodoxes, l'idée d'une telle discussion entre les partis, c'est l'horreur. Mais notre Constitution est d'essence parlementaire. Le Parlement doit donc retrouver son rôle normal, sauf à accepter un recul de la démocratie. Je suis, à cet égard, hostile à l'organisation de référendum, d'initiative populaire. Cette procédure, qui peut séduire parce qu'elle fait appel à la démocratie directe, pourrait être extrêmement dangereuse, compte tenu du caractère très émotionnel de certaines initiatives qui pourraient être prises. La question de l'article 49.3 me paraît essentielle, car c'est l'usage immodéré qui en a été fait – il n'existe rien de semblable chez nos voisins – qui permet des réformes législatives – parfois radicales dans un sens ou dans l'autre – trop rapides, insuffisamment mûries, donc inadaptées.

– Tout le monde aujourd'hui parle de l'Europe. Le RPR l'utilise même pour ses affiches. Comment réagissez-vous à cette évolution ?

– Tant mieux si l'Europe se vend bien, encore qu'il faille toujours distinguer les vraies motivations des incantations sacrifiant à la mode ou des arrière-pensées de caractère strictement conjoncturel. Pour la première fois en France, depuis longtemps, le thème de l'Europe devient un thème porteur, y compris pour une campagne présidentielle. En réalité, la réalisation rapide du marché intérieur est indispensable, même si la date de 1992 est indicative. Contrairement à l'Allemagne, la France n'a pas de politique de rechange à une politique résolument européenne. Nos responsables politiques en sont aujourd'hui tous convaincus. C'est un grand pas en avant, notamment pour ce qui concerne les problèmes de défense.

– Est-ce que certains ne sont pas tentés de substituer à un axe franco-allemand un axe franco-anglais ? Est-ce souhaitable ?

– Toute l'Europe reconnaît à la France un rôle d'initiative. Ce rôle n'est pas compatible avec l'expression des préférences bilatérales trop marquées, qui vexent les autres. Nous devons aussi avoir présent à l'esprit que, si ce sont les grands pays qui assurent l'essentiel du fonctionnement de la Communauté et donnent crédibilité aux grandes initiatives, les petits pays peuvent, de leur côté, bloquer le système. Dans l'euphorie de la perspective de 1992, euphorie qui devrait d'ailleurs être tempérée par les efforts à faire pour rattraper notre retard et être vraiment « dans le coup », on oublie trop souvent que le marché intérieur ne se fera que si on prend en compte la situation des pays du Sud qui ont le sentiment que ce marché intérieur risque de se faire à leur détriment. En conséquence, ils ne l'accepteront que si l'on prend des mesures structurelles se traduisant par des aides financières leur donnant la possibilité de rattraper leur retard sur le plan industriel. C'est pour eux une contre-partie indispensable, qui doit se traduire par un effort financier des pays les plus riches, parmi lesquels la France.

– Seriez-vous favorable à l'entrée de la Turquie dans la Communauté européenne, comme celle-ci en a récemment exprimé le souhait ?

– Au-delà des intérêts stratégiques, il faut savoir ce que l'on attend de l'Europe. Si l'on désire renforcer son identité culturelle, fondement nécessaire à une union politique, il faut constater que les conditions, pour l'instant, n'en sont guère réunies en ce qui concerne la Turquie. La situation était tout autre avec l'Espagne et le Portugal, dont l'intégration économique requiert d'ailleurs encore des années.

» La France aujourd'hui paraît plus européenne que jamais, au point que, dans tous les discours, apparaît désormais une référence à la défense européenne. L'évolution n'est-elle pas inverse de l'Allemagne de l'Ouest ? Celle de la Communauté elle-même n'est-elle pas à terme menacée par la conjonction de l'évolution de l'opinion allemande et des initiatives soviétiques sur le désarmement ?

» Ce n'est pas seulement dans le discours que l'idée d'une défense européenne a progressé. Tous les indices montrent qu'il y a une véritable évolution des esprits et même une volonté en ce domaine, même si cela doit prendre du temps à mettre en œuvre. Cela suppose d'ailleurs de prendre des engagements précis vis-à-vis de la RFA quant à notre solidarité sans réserve pour sa propre défense. Cela implique donc une révision explicite de notre doctrine actuelle du « sanctuaire » et de nos stratégies de défense. Cela suppose aussi que nous disions clairement que défense européenne ne veut pas dire distanciation par rapport aux Etats-Unis, mais un pilier européen de la défense au sein de l'alliance atlantique. A défaut, il n'y a aucune chance pour que nos partenaires nous suivent. Il est vrai qu'il y a en RFA des tentations de répondre aux sollicitations de M. Gorbatchev. Il faut les comprendre : leur situation géographique est beaucoup plus vulnérable que la nôtre et le problème de la division de l'Allemagne reste toujours en arrière-plan dans les esprits.

» La seule façon de contrecarrer ces tendances, c'est de rassurer les Allemands, d'être tout à fait clairs dans nos intentions, et de les convaincre que notre propre défense, avec tout ce que cela implique, se joue sur l'Elbe et non pas sur le Rhin.

» Actuellement, la tactique de M. Gorbatchev est de diviser les Européens entre eux et, en même temps, de les isoler des Américains. Il faut prendre garde de ne tomber dans aucun de ces pièges : la priorité est de conserver un front uni, d'une part en discutant avec les Américains pour qu'ils prennent en compte nos arguments et nos intérêts propres, d'autre part en adoptant entre Européens une position commune de grande fermeté sur le fond, même si la forme du discours doit tenir compte de la diversité des sensibilités nationales. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON
et JEAN-MARIE COLOMBANI.

Après un important coup de filet dans la région d'Ajaccio

Une dizaine de nationalistes corses devraient être déférés au parquet

AJACCIO
de notre correspondant

Une cellule de l'ex-FLNC a été démantelée à Ajaccio et dans sa proche région à la suite d'une opération menée le mardi 19 mai par la police et la gendarmerie. Vingt personnes avaient été interpellées à Ajaccio, Sagone et Cargèse. Une dizaine au moins d'entre elles devraient être présentées au parquet avant samedi.

M. Marcel Morin, préfet de police de la région de Corse, a expliqué, jeudi, que l'opération avait été déclenchée après de patientes filatures en vertu d'une commission rogatoire délivrée par Mme Dominique Tissot, juge d'instruction à Ajaccio, qui avait ouvert une information après les « nuits bleues » d'octobre 1986, février et mars 1987. Une cinquantaine d'attentats avaient alors été commis.

Les filatures ont conduit les enquêteurs jusqu'à un studio situé dans un quartier proche de la route des Sanguinaires, qui avait été loué par un militant nationaliste. Ce studio était inoccupé mais il servait de cache à un important matériel, qui a été saisi. C'est là que les plastiqueurs venaient retirer les bombes (il y en avait quatre-vingts prêtes à l'emploi) et les armes nécessaires à leurs actions. L'opération a ensuite pu être réalisée, et M. Morin a précisé que des hommes du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et de la direction centrale de la police judiciaire avaient été appelés en renfort.

Parmi les personnes interpellées, certaines étaient déjà l'objet de soupçons, d'autres étaient, en revanche, inconnues des policiers.

Selon M. Marcel Morin, c'est *« un coup très dur »* porté à l'ex-FLNC, qui a commis deux cent quatre-vingt-onze attentats depuis le début de l'année contre quatre-vingt-onze durant la même période de 1986 et intensifié son action non seulement sur ce plan mais aussi dans le domaine de l'intimidation et du prélèvement de l'« impôt révolutionnaire ».

A l'heure actuelle, outre dix-neuf militants condamnés depuis 1984, qui purgent leur peine dans les prisons du continent, quinze personnes interpellées dans les trois derniers mois devraient comparaître devant la quatorzième section du tribunal de grande instance de Paris, spécialisée dans les affaires de terrorisme.

PAUL SILVANI.

Le matériel saisi : 101 kilos d'explosifs (désherbant et sucre mélangé et de la dynamite gomme) ; un pistolet mitrailleur Sten qui était utilisé pendant la guerre 1939-1945 ; six fusils à pompe, trois fusils de chasse dont deux à canon scié, quatre pistolets automatiques, quatre grenades défensives, des cagoules, des gants, des tenues camouflées, une machine à écrire, une photocopieuse, des tampons FLNC, une importante documentation dont le bulletin de la *Coordination politico-militaire* d'avril 1987, des cartes d'identité.

Le choix de M. Charles Pasqua

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Ce coup de filet est le premier depuis l'arrivée en janvier de MM. Joël Thoraval, préfet de région, et Marcel Morin, préfet délégué à la police. M. Charles Pasqua a ainsi commenté l'opération : *« Quels que soient les terroristes et quelle que soit leur soi-disant inspiration idéologique, nous la combattrons sans pitié et sans peur. »*

La nouvelle équipe préfectorale est chargée d'appliquer la volonté politique de l'État : *« Rétablir la paix civile et favoriser le développement économique. »*. Vaste programme placé sous le signe de la discrétion. Mais compte tenu de l'ampleur parfois excessive – et mal acceptée par certains responsables de Corse – donnée au coup de filet du 19 mai par quelques quotidiens parisiens, à Ajaccio, dès jeudi le procureur et le préfet de police en ont présenté les résultats à la presse.

La répression du terrorisme, menée sous l'autorité de MM. Pasqua et Pandraud s'affine. M. Pasqua, en annonçant sa venue à la mi-juin dans l'île, a fait savoir qu'il envisageait des mesures destinées à protéger les biens et les personnes contre plasticages et hold-up, mais également un train de mesures économiques indispensables au développement de la Corse. La création d'une mission interministérielle *ad hoc* est envisagée. Car le terrorisme corse, même si certaines franges de celui-ci flirtent avec le milieu, est d'abord politique. Cette appréciation qui prévaut, désormais, chez de nombreux responsables, est perceptible dans diverses déclarations. Le débat, ainsi ouvert, porte moins sur ce diagnostic que sur les moyens de contrer le terrorisme.

Le bâton ou le dialogue

Deux conceptions se dégagent. La première est celle, exprimée avec éclat, par M. Pascal Arrighi, dirigeant du Front national et président de la commissions des finances à l'Assemblée régionale de Corse. Dénonçant l'*« infiltration de taupes nationalistes »* dans tous les secteurs économiques et socio-professionnels de l'île, il veut obtenir de Paris l'usage du bâton : *« la chasse aux taupes »* et l'interdiction de toute association soupçonnée de soutenir *de facto* l'ex-FLNC – et plus largement les thèses nationalistes. M. François Giaccobbi, président (MRG) du conseil général de Haute-Corse, et Me Pierre Pasquini, député RPR de Haute-Corse, sont eux aussi sur ces positions.

Face à elles une autre conception s'exprime avec moins d'emphase. C'est celle de nombreux élus, à gauche mais aussi à droite. C'est aussi celle de responsables de l'administration ou des affaires. C'est enfin celle de ceux – nombreux – qui ont cru à l'autonomie interne dans le cadre français prônée par les frères Simeoni et qui, aujourd'hui, sont hostiles à la politique de l'ex-FLNC.

Les partisans de cette deuxième voie, qui dénoncent eux aussi la violence et le terrorisme de l'ex-FLNC, préconisent d'abord un vrai développement économique. Selon eux, il faut isoler le noyau dur du terrorisme, et travailler avec tous ceux, y compris des nationalistes modérés, qui veulent participer à ce développement. Ces responsables refusent un rejet global de toute la mouvance nationaliste. Rejet qui n'amènerait, selon eux, qu'à resserrer les rangs autour des clandestins et peut-être même à retourner l'opinion insulaire, prompte à se mobiliser contre une répression du pouvoir central jugée « aveugle ». Les années passées ont laissé, sur ce point, des souvenirs vivaces.

Tout n'est pas à rejeter dans les analyses nationalistes : ce constat est en substance celui de M. Vincent Carlotti, conseiller général (PS) et maire d'Aléria ; de M. Dominique Bucchini, conseiller général (PCF) et maire de Sartène, et de M. Henri Antona, conseiller régional (RPR) et chef d'une grande entreprise. Des hommes dont les positions politiques divergent par ailleurs profondément.

Le ministre de l'intérieur, lui-même d'origine corse, n'ignore sans doute aucune de ces subtilités dont sont friands les insulaires. Il sait que la marge de manœuvre est étroite en matière de répression. A un an de l'élection présidentielle, il devra choisir entre ceux qui veulent l'affrontement immédiat avec les nationalistes, et ceux qui acceptent une certaine forme de dialogue. Donnera-t-il raison à l'ex-FLNC qui souhaite l'affrontement du « Parti corse » contre le « Parti français » ?

D. R.

L'ex-FLNC : la volonté d'un parti unique

Les nationalistes corses font le point, un mois après leur recul électoral, et dressent le bilan de la politique d'union commencée il y a deux ans entre l'Union du peuple corse (UPC), dirigée par Max Simeoni, et les nationalistes de l'ex-Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), dissous en janvier dernier.

L'UPC a déjà pris ses distances avec l'organisation clandestine, puisqu'elle a annoncé, le 12 avril dernier, l'arrêt de cette politique d'union. Mais le bilan sera soumis aux militants de l'UPC en juillet prochain, sur la base d'un document de travail qui rend compte d'une réunion tenue le 4 avril à Corte entre l'UPC et les nationalistes de l'ex-MCA.

Le nationalisme corse paraît à un moment charnière de son histoire. Alors que la pression des attentats s'accentue et que les syndicats nationalistes connaissent un incontestable succès de terrain, le débat de Corte a achoppé sur une question fondamentale : celle de la direction politique du camp nationaliste. L'ex-FLNC va-t-il régner sur le parti unique qu'il veut créer après s'être débarrassé des éléments modérés ? Ou, au contraire, comme le souhaite l'UPC, la famille nationaliste va-t-elle favoriser un rassemblement populaire, dont la direction politique fonctionnerait de manière démocratique, avec l'expression de diverses tendances ?

Ces deux stratégies reposent sur une appréciation différente de ce qui peut convenir aux insulaires. Du choix entre ces deux voies dépend l'avenir de la mouvance nationaliste.

A Corte, la discussion a été serrée. Le 23 mars, en effet, la liste nationaliste d'union pour les élections législatives de Haute-Corse a perdu 1 750 voix. Les précédentes élections avaient été annulées par le Conseil d'Etat en janvier dernier, pour fraude. Les nationalistes, qui avaient vigoureusement dénoncé cette fraude, pouvaient espérer en tirer profit pour maintenir, voire améliorer, leur score. Mais, à la veille du scrutin, dans la nuit du 22 au 23 mars, une centaine de plasticages avaient lieu, revendiqués par l'ex-FLNC, qui détournaient des électeurs sympathisants de l'Union. Résultat : une perte de 22 %.

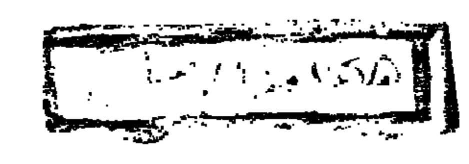
A la réunion de Corte, l'UPC s'est élevée contre la « nuit bleue » organisée par l'ex-FLNC alors que Max Simeoni menait la liste d'union. Cette action expliquerait, selon l'UPC, le recul électoral. A l'inverse, les nationalistes de l'ex-MCA soutiennent cette action. Ils affirment que les 5 500 voix obtenues correspondent à des votes de soutien à la lutte de libération nationale. Celle-ci s'appuie sur plusieurs composantes : le FLNC pour la lutte armée et politique ; le Syndicat des travailleurs corses (STC) ; le Syndicat des enseignants (SCI) ; l'ex-MCA pour la politique publique, etc. Ce sont, selon les nationalistes, autant de « contre-pouvoirs » conçus sous l'impulsion du FLNC. C'est lui qui en a défini la stratégie, comme il l'a précisé dans son Livre blanc qui constitue la bible des clandestins.

Depuis, les choses ont évolué. Le STC, par exemple, a fait en deux ans une percée remarquée. Actif dans de nombreux conflits, il dispose d'une base réelle de 2 000 militants dans une centaine de sections. Sur l'île, c'est un succès que l'on attribue à son ouverture et au dynamisme de son jeune dirigeant, M. Bernard Trojani. A la réunion de Corte, des nationalistes modérés et radicaux se sont divisés sur la direction politique du mouvement. Les membres de l'ex-MCA ont répondu sans équivoque : *« Pour nous, seul un organisme politico-militaire peut avoir cette direction politique »*. Et ils ont précisé que l'UPC devait fusionner avec l'ex-MCA pour constituer la composante du « contre-pouvoir » chargé du discours public et des élections, Le FLNC ayant seul la direction politique.

M. Max Simeoni, conseiller régional UPC, ne nie pas que son mouvement ait été sollicité pour prendre place dans un des contre-pouvoirs conçus par l'ex-FLNC. En revanche, sur le point de savoir si actuellement l'ensemble de ces « contre-pouvoirs » est dirigé par l'ex-FLNC, le dirigeant autonomiste laisse la responsabilité de l'interprétation à chacun.

M. Pierre Poggioli (conseiller régional, qui fut le leader de l'ex-MCA) déclare pour sa part : *« L'unité d'action avec l'UPC se poursuit à l'occasion de certaines élections, rassemblements, prises de position, manifestations contre la répression, etc. Le débat continue également sur la stratégie du mouvement unitaire en projet. »*

DANIELLE ROUARD.





filet dans la région d'Ajaccio

tionalistes corses
férés au parquet

arles Pasqua

d'un parti unique

Société

Le procès de Klaus Barbie

Quand les mots «crimes contre l'humanité» cessent d'être seulement des mots

LYON
de notre correspondant

Fondé sur un dossier d'instruction, un procès constitue un tout avec ses points forts et aussi ses faiblesses. Son caractère public et oral permet d'appécier les uns et les autres. Celui de Klaus Barbie n'échappe pas à cette règle. Chacun a pu le mesurer au cours de la journée du jeudi 21 mai.

Déposaient encore des témoins de la rafle du 9 février 1943 au siège lyonnais de l'Union générale des israélites de France. Parmi ces témoins, il en fut un — le seul — qui laissa une étrange impression dans sa façon de vouloir trop trouver. Il s'appelle Michel Kroskof-Thomas. Né à Lodz, en Pologne, il est aujourd'hui citoyen américain, établi à New-York. *A priori*, il aurait dû être dans cette affaire de l'UGIF le cheval de bataille de l'accusation et des avocats des parties civiles concernées. Il est le seul à affirmer, en effet, sans l'ombre d'un doute, que Klaus Barbie était présent ce jour-là rue Sainte-Catherine.

Pourtant, lorsqu'il eut fini de s'exprimer et que la parole fut donnée au ministère public et aux parties civiles pour d'éventuelles questions, ni le procureur général M. Truche, ni les avocats de ce bord ne jugèrent bon d'utiliser ce droit à la parole. Comme s'ils avaient hâte de voir se retirer ce témoin.

Comment faire apparaître les raisons qui ont motivé cet étrange sentiment que M. Michel Kroskof-Thomas voulut trop en faire ? Elles tiennent à une manière de s'exprimer, à un goût trop prononcé de paraître, de multiplier les détails.

Le goût de paraître s'est manifesté dès le prologue. M. Kroskof-Thomas a commencé par exposer qu'il avait été officier de l'armée secrète pour la Résistance dans la région de Grenoble. De là il passa au 2e bureau de la première division alpine pour se retrouver dans les services spéciaux de la Ire armée française. Et, enfin, il rejoignit l'armée américaine pour participer avec elle à la libération de Lyon *« cette ville capitale de la Résistance qui avait tant souffert de la Gestapo dirigée par Klaus Barbie »*.

La multiplication des détails, on a pu la mesurer dans le récit des raisons qui amenèrent M. Kroskos-Thomas à se trouver au siège de l'UGIF de Lyon le 9 février 1943. Evadé d'un camp proche d'Aix-en-Provence, le camp des Milles, il est venu à Lyon pour recruter, dit-il, des jeunes gens pour les maquis et convaincre les responsables de l'UGIF qu'il valait mieux que les jeunes juifs combattent plutôt que de se terrer et de risquer arrestation et déportation. Faute d'avoir pu convaincre, M. Kroskos-Thomas décida de venir lui-même, rue Sainte-Catherine, pour recruter directement ces jeunes gens en leur expliquant que l'espoir qu'on leur faisait miroiter d'un passage en Suisse était une illusion.

« Cette asymétrie des oreilles »

Ecoutons-le alors : *« Dans ces conditions, je suis donc venu rue Sainte-Catherine le 9 février 1943. J'ai commencé à monter l'escalier. Mais j'éprouvais déjà une sorte de pressentiment très fort, comme une prémonition de quelque chose. Je me suis fait violence pour continuer à monter les marches. J'arrivai ainsi au deuxième étage où j'ai écouté derrière la porte pour savoir s'il n'y avait pas quelque chose d'anormal. Finalement, j'ai poussé cette porte et, aussitôt, un bras m'a saisi. J'ai entendu : « Entrez, c'est la Gestapo ». J'étais pris. »*

On lui parla en allemand, une langue qu'il pratique mais qu'il affecta de ne pas comprendre alors.

« Ils ont décidé de me conduire devant leur chef dans une grande pièce où se trouvaient rassemblés beaucoup de gens. Au fond, il y avait une table et, assis là, un homme en civil. Il a commencé de me parler en allemand. J'ai continué de faire celui qui ne comprenait pas. A ce moment, j'ai senti l'un des hommes derrière moi qui sortait une arme. J'ai entendu un déclic et l'homme qui disait en allemand : « Le mieux est d'en finir avec ce » type. Qu'est-ce que je fais ? Je lui » mets une balle dans la tempe, » dans la nuque ou derrière l'oreille » gauche ? » J'ai su ne pas manifester la moindre émotion. Là-dessus, le chef m'a parlé alors en français pour me demander mes papiers. C'était Klaus Barbie. Je lui ai tendu mes pièces d'identité qui étaient des faux établis dans le Vercors, mais à partir de documents authentiques. » Barbie lui demande alors ce qu'il fait. M. Kroskof-Thomas lui raconte qu'il est peintre, exhibe des aquarelles apportées avec lui, explique qu'il s'est trompé d'immeuble. On le laisse partir.

Ecoutons encore : *« Ainsi, je suis resté devant lui une heure et demie, devant quelqu'un qui avait le pouvoir de mort. Quand on se trouve comme ça devant un ange de la mort, chaque instant est une éternité et se grave dans la mémoire. Un monstre pareil ne peut s'oublier, ni son sourire sarcastique, ni le cynisme de celui qui joue d'un tel pouvoir, ni ses yeux de rat. »*

Et, comme Barbie n'est toujours pas là, M. Kroskof-Thomas dit, s'adressant au président Cerdini : *« Faites-le donc venir, qu'on le voie, qu'on voie bien cette asymétrie des oreilles qui m'a tellement frappé. »*

Le président Cerdini s'efforça de revenir à l'essentiel.

« Comment pouvez-vous affirmer aujourd'hui que c'était bien lui ?

— Je vous le répète. Faites-le venir ici et vous verrez. Je n'ai aucun doute. »

Trop beau jeu

Qu'allait faire Me Vergès ? Chacun l'attendait, cruel, insolent, massacrant. Il s'en garda. Il fut calme, pondéré. Puisque M. Kroskos-Thomas avait affirmé qu'il avait pris des contacts à l'UGIF pour y recruter des résistants, pouvait-il dire avec quelles personnes il avait eu ses entretiens ? M. Kroskof-Thomas ne le pouvait pas. *« Après quarante-quatre ans,* dit-il, *je ne peux pas savoir. »*

« Il nous a dit aussi, reprit le défenseur, *qu'il craignait le 9 février 1943 d'être reconnu par certaines des personnes rassemblées dans la pièce. Peut-il nous donner au moins le nom de deux ou trois ?*

— Ces noms sont sans importance. C'est une question que je n'accepte pas. »

Me Vergès avait décidément trop beau jeu de rappeler qu'aucun des témoins survivants de la rafle n'a conservé le souvenir d'une présence, ce jour-là, de M. Kroskof-Thomas.

S'il convenait de rapporter, parce que l'audience est ce qu'elle est, l'essentiel de ce moment, on ne doit pas y voir plus qu'il ne faut. Présent ou non rue Sainte-Catherine le 9 février 1943, Klaus Barbie reste en l'état, c'est-à-dire jusqu'à démonstration du contraire, le signataire du compte rendu, adressé le 11 février à Paris.

Et puis, il y a eu d'autres témoignages pour dire, longuement, non seulement ce que fut cette rafle et pour décrire les scènes déchirantes qu'elle entraîna, mais surtout pour faire revivre la réalité de ce qu'en furent les effets.

Si M. Victor Sullaker en réchappa grâce à des papiers français, son frère qui avait un accent plus prononcé que le sien n'en est pas revenu. Mme Gilberte Jacob en est revenue, mais après quelles épreuves...

Elle a aujourd'hui soixante-quatorze ans. Elle parle simplement avec une expression qui revient comme un leitmotiv : *« Ce fut quelque chose d'horrible. »* Elle a tout dit : les conditions épouvantables de la première détention au fort Lamothe, du 9 au 11 février, sans une goutte d'eau, sans nourriture ; le départ pour Chalon-sur-Saône dans des wagons surpeuplés ; l'enfermement dans cette ville, dans une sorte de cave, et ensuite Drancy ; des scènes effroyables, cette cour dont elle se souviendra toujours et où elle vit des hommes punis que l'on faisait ramper dans la boue.

Elle n'a pas oublié non plus qu'elle était institutrice et qu'à l'UGIF, où elle apportait son concours, c'était à elle qu'avaient recours ses compagnes les plus jeunes, ces malheureuses dont elle a tenu à dire les noms, comme pour les faire revivre et saluer leur courage. Toutes ont péri. Elle a dit, encore, le souci qu'elle eut des enfants. Il fallait les aider en affectant, devant eux, de ne pas savoir le sort qui leur était promis et continuer l'enseignement comme si de rien n'était, en leur faisant apprendre des fables de La Fontaine.

De Drancy, elle fut envoyée dans le Loiret au camp de Beaune-la-Rolande, encore plus rigoureux. Ramenée en juillet 1943 à Drancy, elle a vu, à partir de cette époque, les convois vers l'Allemagne se multiplier au rythme de trois trains de mille personnes par semaine.

Elle a vu dans les entrepôts parisiens où, avec d'autres, on la contraignait de travailler à classer les biens juifs saisis par les Allemands, certaines de ses compagnes reconnaître des meubles, des bijoux de leur propre famille. Le 22 juin 1944, c'était son tour d'être déportée.

Les pires extrémités de la misère humaine

Elle a tout raconté : l'arrivée à Bergen-Belsen, dans une Allemagne déjà désorganisée, la hantise du typhus, les dysenteries, les appels interminables dans le froid et la nuit, les pires extrémités de la misère humaine. Et aussi les crématoires avec leur fumée charriant *« cette odeur que je garderai en moi jusqu'à la fin de ma vie »*. Elle a montré aussi l'obstination du système nazi, devant une avance des Alliés inéluctable, à tout faire pour retarder la libération des déportés.

Ce fut alors le temps des évacuations, des errances à travers l'Allemagne dans des trains où l'on entassait sur des plates-formes non couvertes les derniers survivants. Le destin a voulu que Mme Jacob en revienne. Les autres, elle les a vus mourir à bout de forces.

Mme Rosenfart avait, elle, quinze ans et Mme Grinzpan, trente-neuf ans. L'une et l'autre s'étaient donné rendez-vous à l'UGIF. L'une et l'autre furent relâchées en fin de journée. La première en raison, semble-t-il, de son jeune âge. La seconde parce qu'elle avait, avec elle, son enfant et que ce bébé de huit mois pleurait tellement qu'à la fin un des Allemands excédé, finit par dire : *« Mais qu'a-t-il donc ce gosse à brailler comme ça ? Allez donc lui faire prendre quelque chose de chaud. »* Quelques instants auparavant, Mme Grinzpan avait vu ce même Allemand gifler un vieux monsieur qui demandait grâce pour son petit-fils.

M. Elie Nahmias n'a pas été arrêté, lui, rue Sainte-Catherine. Il figure parmi ces témoins que le dossier a classés : *« cas individuels de déportation »*. Il avait vingt ans lorsqu'il fut arrêté, le 1er juillet 1944, à Lyon. Il venait alors de porter une lettre rue Victor-Hugo, service qui lui avait été demandé par une personne de la Croix-Rouge dont il était un auxiliaire bénévole. Il a subi les premiers interrogatoires au siège du SIPO-SD, place Bellecour. Il a vu des malheureux sortir des mains de Klaus Barbie les ongles arrachés, le dos lacéré par les coups de cravache.

Le 26 juillet 1944, au fort Montluc, ce fut l'appel. Ces appels, chacun des prisonniers en savait le sens. *« Sans bagages »*, c'était la fusillade, *« avec bagages »*, la déportation.

« Ils ont dit ce jour-là que c'était avec bagages », raconte M. Nahmias.

« Comme des oiseaux morts pris dans un filet »

La première station fut, pour lui aussi, le camp de Drancy, la suivante, Auschwitz. Elie Nahmias *« a eu de la chance »*, une expression qui revient souvent dans sa bouche. On le classa apte au travail. Il évitait la chambre à gaz. Mais que signifiait donc ce sursis ? Il l'a exprimé dans toute sa réalité. Il a connu avec ses compagnons les réveils à coups de matraque à quatre heures du matin, les appels à n'en plus finir dans la neige, dans la nuit, où il fallait se tenir rigoureusement immobile au garde-à-vous, le bonnet rayé à la main que tout le monde devait ôter au commandement d'un seul geste. La moindre faute, dans ce cérémonial exigé, signifiait la mort du coupable.

Ensuite, sous la matraque des kapos, c'était le travail forcé d'où l'on ne devait jamais chaque soir revenir au complet. Il fallait, c'était exigé, qu'il y ait des morts tous les jours. Et ces morts, les autres devaient les ramener le soir pour qu'on puisse les comptabiliser avec les vivants au moment de l'appel. Qu'un seul manque, et c'était la station debout pour la durée de la nuit.

A ce même appel, M. Nahmias a vu pendre les évadés repris. Il a évoqué le coup de pied donné dans le tabouret pour une strangulation qui n'en finissait pas, sous les rires des SS.

Le 12 janvier 1945, l'ordre d'évacuation fut donné. Le bilan se solda par douze mille morts embarqués sur des bateaux qui devaient être envoyés par le fond en mer Baltique. M. Nahmias, lui, se retrouve à Grossrosen, condamné à pousser des wagonnets de ciment pour les faire basculer sur un chantier. *« Nous étions deux pour chaque wagonnet. Si l'un tombait, l'autre ne devait pas le secourir, mais le basculer avec la benne. »*

Il a connu encore Dachau, en proie au typhus, avec tellement de morts que les fours crématoires n'arrivaient plus à brûler tous les corps. Il a reparlé d'Auschwitz : *« C'était une usine. Il fallait voir comment on brûlait les cadavres à longueur de journée. La nuit, on voyait les fumées et les flammes rouges. Les kapos nous disaient : « C'est par là que vous ressortirez tous. » Nous, à vingt ans, on voulait plutôt essayer de rigoler. Mais les pères de famille, qui entendaient cela, qui comprenaient que leurs femmes, leurs enfants, brûlaient de la sorte, eux ne pouvaient plus le supporter. Ils préféraient se jeter sur les barbelés électrifiés où on les voyait le matin foudroyés comme des oiseaux morts pris dans un filet. »*

Est-il besoin de dire qu'en cette fin de journée, lorsque M. Nahmias eut fini de parler, personne ne se souciait plus de la déposition de M. Kroskos-Thomas. Les mots «crimes contre l'humanité» avaient cessé d'être seulement des mots.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Le « visiteur armé » de la prison Saint-Joseph écroué.** — Christian Didier, quarante-trois ans, l'homme qui voulait *« tuer Klaus Barbie pour venger Jean Moulin »*, a été placé sous mandat de dépôt, jeudi 21 mai. Porteur d'un revolver, il avait pénétré, mardi 19 mai, dans la partie non carcérale de la prison Saint-Joseph de Lyon, où est détenu Klaus Barbie (*le Monde* du 21 mai). Il a été inculpé de port d'arme de quatrième catégorie, faux, usage de faux, falsification d'identité, et écroué... à la prison Saint-Joseph.

« L'Instruction » au Théâtre de Vénissieux

Comment est-ce, l'horreur ?

LYON
de notre envoyé spécial

Ce pourrait être les témoins du procès Barbie, à Lyon, ou ceux du procès Demanjuk à Jérusalem. Ils ont des visages connus. Ils s'appellent Elisabeth Wiener, Jacques Spiesser, Jean-François Perrier, Maurice Deschamps, Judith Becle, etc... Ils répètent. Ils mâchent les mots simples qui racontent l'horreur.

Nous sommes au théâtre, dans la très digne et vertueuse Maison du peuple de Vénissieux, dans l'agglomération lyonnaise. Bruno Carlucci, à la lueur d'une lampe tamisée, règle les derniers détails de la mise en scène de l'*Instruction*, de Peter Weiss. Un oratorio en onze chants qui n'est rien de moins qu'un voyage au bout de l'inhumain où les bourreaux sacrifient leurs victimes à la chaîne.

Le décor est sobre. Les costumes ne sont que des costumes de ville. A gauche, derrière une table, le procureur pose des questions aux témoins, interroge les accusés. A droite, les avocats de la défense et de la partie civile tentent de marquer des points. Au centre, assis dans des fauteuils pivotants, le visage fermé par des lumières sans effet, victimes et bourreaux rompent le silence, parlent, accusent, se justifient.

Comment est-ce l'horreur ? Un autre monde. Peter Weiss le sait.

Entre 1963 et 1965, il a largement suivi à Francfort, le procès Mulka et consorts, les responsables du camp d'Auschwitz (à l'exception de son chef). De leurs dépositions il a pioché, copié, travaillé. Le résultat est saisissant. *L'Instruction*, en aucun cas, ne copie l'étiquette d'un procès mais en restitue la matière brute dépouillée. *L'Instruction* c'est l'information, l'émotion et l'oubli méthodique des scories procédurières qui sont l'apanage du train-train de la justice.

La première mise en scène de l'oratorio remonte au mois d'octobre 1965, à Berlin-Ouest. Depuis, ce long texte a été montré dans plusieurs pays d'Europe, dont la France en 1966, à Aubervilliers.

Un texte-document extraordinairement fort

Et puis plus rien. Aujourd'hui, Bruno Carlucci veut s'adresser *« à la conscience de nos concitoyens »* avec un texte-document extraordinairement fort, sans *« esprit polémique »*. Tout de même... il aurait voulu faire jouer sa mise en scène *« à Lyon, capitale de la Résistance »* et se retrouve à Vénissieux grâce au secours de dernière minute d'André Gérin, maire communiste de la ville.

Un assistant de Bruno Carlucci raconte : *« Nous avons reçu beaucoup d'encouragements de tout bord. Mais à Lyon, on a été baladé d'un adjoint à l'autre... Un privé, le docteur Charles Mérieux, a fait preuve de bonne volonté et a voulu nous prêter une salle, l'Eldorado, malheureusement trop petite. »* Polémique ? Lyon n'a pas su faire l'effort de trouver un théâtre pour *l'Instruction*. Et les grandes formations politiques ont promis un soutien financier encore en souffrance. Tant pis. Dès le lundi 25 mai, des centaines de spectateurs, dont de nombreux lycéens, découvriront une pièce unique.

Le 19 août 1965 — le texte de Peter Weiss ne le mentionne pas — la majorité des vingt-deux accusés du procès Mulka et consorts furent acquittés ou condamnés à des peines minimes. Seul le principal accusé fut condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

LAURENT GREILSAMER.

★ Du 25 au 30 mai, à la Maison du peuple de Vénissieux. Pour tous renseignements : tél. : 78-42-32-44 ou 78-37-56-14.

Ancien PDG du casino Ruhl en fuite depuis 1980

Jean-Dominique Fratoni est arrêté en Suisse

L'ancien PDG du casino Ruhl de Nice, Jean-Dominique Fratoni, soixante-quatre ans, a été interpellé le jeudi 21 mai, à Lugano, par la police helvétique pour *« activités et séjour illégaux »* sur le territoire suisse. Fratoni se trouvait en compagnie de plusieurs ressortissants italiens.

L'ancien PDG du Ruhl avait pris la fuite à l'étranger en février 1980, après avoir été inculpé pour infraction à la loi sur les sociétés et pour des délits fiscaux et douaniers. Un mandat d'arrêt, limité au territoire français, avait été délivré à son encontre par un juge d'instruction niçois, M. Michel Maillard, le 7 mars suivant. Par la suite, Fratoni avait fait l'objet de plusieurs jugements le condamnant, par défaut, à treize ans de prison et au versement d'une somme de 410 millions de francs au Trésor.

Les déboires de l'ancien PDG du Ruhl avaient commencé en juillet 1977, après qu'il eut pris le contrôle du casino voisin et concurrent, le Palais de la Méditerranée, grâce à l'achat du vote d'Agnès Le Roux, fille du PDG de l'établissement, Mme Renée Le Roux pour une somme de 2 400 000 F. Cette opération avait déclenché une véritable « guerre des casinos » marquée par la disparition d'Agnès Le Roux, en octobre 1977, et de multiples procédures aboutissant à la fermeture du Palais de la Méditerranée, le 13 avril 1978, et du Ruhl, le 4 janvier 1982.

Jean-Dominique Fratoni avait été successivement condamné, par défaut, le 3 juin 1983, à deux ans de prison et au versement d'une somme de 360 millions de francs au Trésor, pour infractions douanières ; puis, le 17 février 1984, à un an de prison pour achat de vote (jugement annulé par la Cour de cassation le 26 novembre 1985) et enfin, le 24 mai 1985, à deux fois cinq ans de prison et 48,9 millions de francs au Trésor pour fraude fiscale.

Dans plusieurs interviewes accordées à la presse française de son lieu d'exil, il avait constamment proclamé *« sans valeur »* ces jugements et annoncé avec constance son *« retour »* à Nice.

GUY PORTE.

[Le vendredi 22 mai, son avocat français, Me Pascal Dewynter, tout en affirmant ignorer les raisons de l'interpellation de son client, confirmait que Fratoni s'apprêtait à engager une procédure qui lui aurait permis de rentrer en France. L'ancien patron du Ruhl comptait faire opposition aux jugements qui l'avaient condamné, se constituer prisonnier et demander aussitôt la main-levée du mandat d'arrêt. Jean-Dominique Fratoni aurait pu ainsi attendre, libre, d'être rejugé. Fratoni, dont de proches amis, le 4 avril, avaient obtenu l'autorisation de M. Pasqua de rouvrir le casino Ruhl, avait bon espoir de voir cette démarche aboutir.]

A la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon

Le procureur général requiert le renvoi de Mme Christine Villemin devant les assises de la Côte-d'Or

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon, formée de M. Maurice Simon, président, et de Mme Geneviève Richard et M. Dominique Bray, conseillers, a commencé, jeudi 21 mai, l'examen à huis clos du dossier de Mme Christine Villemin, inculpée pour l'assassinat de son fils Grégory. La Cour de cassation, ayant cassé l'arrêt de la chambre d'accusation de Nancy renvoyant la jeune femme devant la cour d'assises des Vosges (*le Monde* du 10 décembre 1986), avait confié le dossier, pour un nouvel examen, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon (*le Monde* du 19 mars 1987).

L'audience, jeudi, a été consacrée à la lecture du rapport établi par le président. M. Simon, rapport considéré comme « excellent » par les défenseurs de l'inculpée, Mes Garaud, Moser, Robinet et Chastant. Le réquisitoire prononcé par le procureur général, M. Bruno Estrangin, leur sera apparu probablement moins favorable puisque ce magistrat a requis de façon très argumentée le renvoi de Mme Christine Villemin devant la cour d'assises de la Côte-d'Or.

Les avocats de la partie civile, Mes Lombard, Lagrange et Bieler, sont intervenus, eux, pour reprendre point par point les éléments du dossier.

L'audience devait reprendre ce vendredi 22 mai avec les plaidoiries de la défense. La décision de la chambre d'accusation sera très probablement mise en délibéré. Et il n'est pas exclu que cette juridiction demande à son tour un complément d'instruction.

● **Refus de mise en liberté pour M. Yves Chalier.** — M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier Carrefour du développement, a rejeté jeudi 21 mai une nouvelle demande de mise en liberté d'Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci. Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, est détenu depuis le 16 novembre 1986.

A Paris

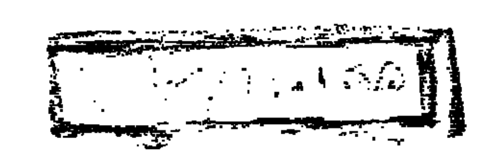
Nouvelle arrestation d'un Italien accusé de terrorisme

Un ressortissant italien de trente et un ans, Guglielmo Mazzochi, accusé d'activités terroristes dans son pays, a été interpellé, jeudi 21 mai, à son domicile parisien, par la brigade criminelle et placé sous écrou extraditionnel (nos dernières éditions du 22 mai). Depuis le début de la semaine, il s'agit de la quatrième interpellation d'Italiens établis en France. Anticipant quelque peu sur une éventuelle décision judiciaire, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré jeudi à Valence (Drôme), nous rapporte notre correspondant régional Claude Régent, que la France remettrait à l'Italie les personnes arrêtées si *« ce pays les réclamait »*. *« Nous n'avons aucune raison de les garder dans la mesure où ils sont recherchés dans un pays démocratique, où ils bénéficient des droits de la défense »*, a ajouté M. Pasqua.

Les dernières arrestations ont mis en émoi la petite communauté d'Italiens réfugiés en France depuis le début des années 80 après avoir rompu avec la lutte armée. Plusieurs dizaines d'Italiens sont dans ce cas, plus ou moins tolérés, vivant, pour la quasi-majorité d'entre eux, ouvertement, après s'être signalés, par l'entremise de leur avocat, auprès des autorités.

A la suite de l'arrestation de Vincenzo Olivieri, interpellé le 19 mai, plusieurs de ses amis, dans un communiqué, s'indignent ainsi *« des comptes rendus publiés par une certaine presse* (...), *qui le présente comme un dangereux terroriste encore mêlé à des activités subversives »*. *« Nous avons connu sa mère, son épouse, ses enfants qui, à plusieurs reprises, sont venus en France,* ajoutent les signataires ; *son projet était de reconstituer sa famille à Paris* (...). *Nous nous demandons les raisons d'un tel acharnement des médias contre un homme présenté aujourd'hui comme un monstre irréductible alors qu'il aspirait à une vie paisible, entouré de sa famille et de ses amis. »*

● **HOMONYMIE** : M. Hussein El-Husseini, étudiant libanais à Paris, nous prie d'indiquer qu'il n'est pas M. Hussein Husseini, son quasi homonyme, autre étudiant libanais en France, cité dans un article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz relatif au terroriste présumé Mohamed Mouhajer (*le Monde* du 11 avril).



Société

MÉDECINE

L'épidémie de SIDA pourrait remettre en cause la vaccination systématique dans les pays du tiers-monde

L'extension de l'épidémie de SIDA conduit à remettre en cause les programmes de vaccination systématique dans les pays du tiers-monde. Telle est la conclusion de nombreux spécialistes français et étrangers, qui soulignent l'urgence qu'il y a aujourd'hui à entreprendre des études scientifiques sur ce thème dans les pays du tiers-monde touchés par l'épidémie de SIDA.

Doit-on continuer à vacciner de manière systématique sans prendre de précautions supplémentaires, comme on le fait depuis plus d'une dizaine d'années, les enfants du tiers-monde ?

Posée jusqu'à présent de manière officieuse, comme lors du troisième séminaire international sur les vaccinations de Niamey (*le Monde* du 3 février), la question prend aujourd'hui de nouvelles et inquiétantes dimensions. Il y eut tout d'abord la polémique à propos d'un article du *Times*, laissant entendre que les campagnes systématiques de vaccination antivariolique avaient indirectement pu être à l'origine de l'épidémie actuelle de SIDA (*le Monde* du 13 mai).

Une telle relation de cause à effet a été formellement contestée par de nombreux spécialistes, tout comme par l'Organisation mondiale de la santé. Cette polémique a toutefois eu pour conséquence de soulever une autre question qui dérange considérablement dans les milieux scientifiques et médicaux spécialisés dans les vaccinations et dans l'étude du SIDA.

En termes théoriques, la question posée est simple : l'invasion par le virus du SIDA a schématiquement pour effet de bouleverser et d'affaiblir le système immunitaire humain. On peut donc raisonnablement en conclure que certaines vaccinations posent un problème aigu, notamment chez les enfants déjà contaminés (séropositifs) par le virus responsable du SIDA. Seuls les vaccins constitués de germes (virus ou bactéries) vivants sont concernés, c'est-à-dire les vaccins contre la tuberculose (BCG), la rougeole et certains vaccins contre la poliomyélite. Il s'agit dans ce dernier cas de vaccins utilisés par voie orale (et non injectables) fabriqués au Royaume-Uni, en Belgique et aux Etats-Unis, officiellement recommandés depuis plusieurs années par l'OMS.

On sait que la virulence de ces vaccins « vivants », à la différence de celle des vaccins constitués de virus ou de germes tués, est potentiellement dangereuse chez les sujets immuno-déprimés. C'est cette donnée qui avait conduit les spécialistes à contre-indiquer leur utilisation chez les personnes atteintes de SIDA.

La théorie confortée

On étendit ensuite cette contre-indication aux personnes séropositives. Plusieurs récentes informations confortent aujourd'hui, en termes concrets, ces inquiétudes théoriques. C'est ainsi que la presse scientifique internationale relatait, il y a quelques semaines, le cas d'un soldat américain séropositif atteint d'une vaccine généralisée peu après avoir subi une vaccination antivariolique. En France, un nourrisson séropositif a également été atteint d'une infection grave après une vaccination contre la tuberculose.

Mais le problème se pose avant tout dans les pays du tiers-monde (principalement ceux d'Afrique noire), où l'épidémie de SIDA concerne une partie importante de la population. Il se pose avec d'autant plus d'acuité que ces pays ont, depuis une dizaine d'années, adhéré au programme élargi de vaccination lancé par l'Organisation mondiale de la santé et soutenu, entre autres, par l'UNICEF.

Ce programme élargi de vaccination vise à protéger dès leur plus jeune âge les enfants contre six maladies infectieuses graves et fréquentes dans les pays du tiers-monde (rougeole, tuberculose, poliomyélite, diphtérie, tétanos et coqueluche). *« Certains virologistes craignent que les campagnes de vaccination élargie ne transmettent chez les enfants séropositifs pour le SIDA la maladie que, dans des conditions normales, le vaccin doit prévenir*, peut-on lire dans un récent ouvrage. *Ces vaccinations, lorsqu'elles sont effectuées à l'aide d'un vaccin vivant, pourraient devenir source de nouvelles épidémies. Ce qui pourrait être le cas notamment avec le vaccin de la poliomyélite»* (1).

De plus, aux risques de transmettre à certains enfants la maladie contre laquelle on entend les protéger, s'ajoute un autre problème : celui d'accélérer, avec des campagnes de vaccination systématique, la dissémination du virus du SIDA. Plusieurs études ont en effet déjà démontré que les campagnes de vaccination en Afrique noire, notamment, étaient loin d'être toujours menées avec les règles indispensables d'hygiène. Non stérilisé, le matériel de vaccination pourrait devenir ainsi l'un des vecteurs de la propagation du SIDA au même titre par exemple que les relations sexuelles.

La remise en question de certains vaccins

Plus ou moins occultées jusqu'à ces dernières semaines, ces questions sont aujourd'hui ouvertement posées par plusieurs personnalités du monde scientifique. *« Compte tenu des risques courus*, nous a par exemple déclaré le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur), *je pense qu'il serait utile de mener des études sur ce thème chez l'animal, le chimpanzé notamment. Il s'agit d'un problème sérieux, qui doit être évalué et étudié. Peut-être devra-t-on rapidement organiser le dépistage préalable des enfants séropositifs avant leur vaccination. On répondra que cela pose des problèmes financiers compte tenu du coût d'un tel dépistage. C'est en fait mal poser la question. Il faudra parvenir à mettre au point à bref délai des moyens rapides et bon marché. » « Les problèmes soulevés pourraient effectivement conduire à une remise en question de certains vaccins comme le BCG, le vaccin anti-polio oral ou le vaccin contre la rougeole*, estime le professeur Pierre Saliou, directeur scientifique de Pasteur-vaccins. *L'un des axes de recherche doit donc porter sur la mise au point de méthodes rapides de dépistage. »*

Le docteur Philippe Stoekel, au nom de l'Association pour la promotion de la médecine préventive (APMP), estime que, pour l'instant, il faut s'en tenir aux recommandations de l'OMS. *Cette attitude est*, nous a-t-il déclaré, *éminemment révisable. Notre conseil scientifique se réunira à la fin du mois de juin et cette question des risques potentiels des vaccins à germe vivant sera à l'ordre du jour. »*

A l'Organisation mondiale de la santé, où l'on formule de très virulentes critiques contre le *Times*, accusé d'être à l'origine de cette polémique, on souligne qu'*a priori* le bénéfice escompté des campagnes systématiques de vaccination dépasse le risque éventuel des vaccinations d'enfants séropositifs. On se limite en fait à aborder le seul problème des conditions d'hygiène des campagnes de vaccination sans évoquer la difficile question du dépistage sérologique préalable des enfants.

Interrogé il y a quelques semaines sur cette question, M. James Grant, directeur de l'UNICEF, déclarait au *Monde* : *« En ce qui concerne la propagation du virus lors des vaccinations, s'il y a un risque, ce n'est pas pendant des campagnes car, à ce moment-là, toutes les précautions hygiéniques sont prises. En revanche, il y a une fâcheuse habitude dans certains pays d'Afrique qui consiste à faire des pipûres pour un oui ou pour un non. »*

Pour le professeur Marc Gentilini (groupe hospitalier La Pitié-Salpêtrière), spécialiste international des maladies tropicales, *« il est impossible d'apporter une réponse aux questions posées dans la mesure où aucune étude n'a été menée». « Tout cela*, ajoute-t-il, *remet énormément de choses en question. En toute hypothèse, c'est là une nouvelle confirmation du fait que les problèmes sanitaires ne peuvent pas être réglés à partir d'une vue primaire de la santé comme celle développée il y a quelques années encore par l'Organisation mondiale de la santé. »*

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

(1) *SIDA et tiers-monde*, publication réalisée par Endapanos en collaboration avec les Croix Rouge norvégienne et suédoise. « Environnement africain », *Etudes et Recherches*, n[os] 118 et 119, Dakar, avril 1987.

Aux Etats-Unis

Trois infirmières contaminées par manque de précautions

Dans un communiqué qui devait être publié le vendredi 22 mai, le Centre de contrôle des maladies infectieuses d'Atlanta rapporte que trois infirmières sont devenues séropositives après que leur peau eut été brièvement en contact avec du sang de patients contaminés par le virus du SIDA. Les responsables fédéraux de la santé affirment qu'il s'agit des premiers cas documentés de transmission du virus à des personnels soignants autrement que par l'intermédiaire d'une injection accidentelle de sang infecté. Ils ajoutent cependant que ces trois infirmières étaient porteuses de très petites lésions cutanées qui ont vraisemblablement été à l'origine de la contamination. En tout état de cause, le mécanisme exact de la transmission du virus dans ces trois cas n'a pu être établi formellement. Apparemment, ces infirmières n'appartenaient à aucun groupe à risque.

Ces informations, publiées par le *New York Times*, sont en fait la simple confirmation d'une donnée que les scientifiques avaient déjà théoriquement envisagée : le passage du virus du SIDA par de petites lésions au niveau de la muqueuse cutanée.

Dans un éditorial publié en décembre 1986 dans le *Journal de l'association médicale américaine* (JAMA), deux spécialistes, les docteurs Decker et Schaeffner, avaient déjà étudié ces possibilités de transmission. Ils rappelaient que la grande majorité des cas de SIDA survenus chez des personnels soignants étaient en réalité dus à des pratiques (sexuelles, toxicomanie) qui n'avaient rien à voir avec leurs occupations professionnelles. Ils ajoutaient que, bien que rare, la transmission par inadvertance avec une aiguille infectée représentait le risque professionnel le plus important. Enfin, ils ajoutaient que le risque d'attraper le SIDA par un simple contact cutané avec du matériel contaminé n'était pas nul, mais qu'il était si faible qu'aucun cas de transmission de ce type n'avait pu être enregistré avec certitude.

En 1986, le Centre de contrôle des maladies infectieuses ne disait pas autre chose quand il publiait dans le *Morbidity and Mortality Weekly Record* cinq études portant sur mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit personnes travaillant en milieu hospitalier. Six cent soixante-six d'entre elles avaient subi une exposition directe à l'infection à la suite d'accidents (piqûres ou coupures) au niveau des muqueuses. Sur les vingt-six personnes ayant eu un test positif, trois seulement ont formellement nié appartenir à un groupe considéré comme à risque.

Le rapport du CDC ajoutait qu'*« un seul cas dans le monde a été rapporté où la transmission du virus d'un malade à une personne lui prodiguant des soins peut être liée à une exposition par voie non parentérale »*. Il s'agissait d'une femme de quarante-quatre ans, ne travaillant pas en milieu hospitalier, qui a développé un SIDA après avoir soigné à domicile un patient ghanéen atteint de la même maladie. Les soins pratiqués impliquaient des contacts cutanés fréquents et prolongés avec les sécrétions et excrétions du malade. Cette personne soignante était porteuse de lésions cutanées chroniques au niveau des mains dues à un eczéma.

Les trois cas que vient à nouveau de signaler le CDC sont vraisemblablement du même type. A ce jour, 35 769 cas de SIDA ont été enregistrés aux Etats-Unis. 20 683 personnes en sont mortes.

Ainsi que nous l'a précisé le professeur Jean-Claude Gluckmann (hôpital de la Pitié-Salpêtrière), ces publications amènent à rappeler aux personnels soignants l'importance des mesures de précaution qu'ils doivent prendre (port de gants, notamment). Ces mesures ont été détaillées dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire du 31 mars 1986. Elles sont identiques à celles préconisées pour se protéger de l'hépatite virale.

J.-Y. N. et F. N.

● **La CEE débloque 35 millions d'ECU pour les pays en voie de développement.** — Les douze gouvernements de la CEE ont approuvé, jeudi 21 mai, la mise en place d'un programme d'assistance financière et technique à soixante-six pays en voie de développement pour lutter contre le SIDA.

Trente-cinq millions d'ECU (246 millions de francs) seront débloqués à cette fin. L'action sera centrée dans un premier temps sur l'Afrique centrale et sur l'Afrique de l'Est, en coordination avec le programme anti-SIDA de l'OMS.

Le premier ministre de l'Ouganda, M. Samson Kisekka, vient de lancer un appel pour une assistance internationale d'urgence pour lutter contre le SIDA, brossant de la situation dans son pays un tableau alarmant.

ÉDUCATION

La mort de Pierre Halbwachs

Un saint laïc

L'universitaire et militant des droits de l'homme Pierre Halbwachs est mort le 17 mai à Paris, des suites d'une longue maladie. Il a été incinéré dans l'intimité, vendredi 22 mai. Il était âgé de soixante-dix ans.

Pierre Halbwachs appartenait à l'une de ces familles de l'intelligentsia dreyfusarde vouées aux tragédies du siècle et actives dans ses luttes essentielles. Son grand-père, Victor Basch, jeune professeur à l'université de Rennes en 1899, lors du second procès du capitaine Dreyfus, fut, en tant que président de la Ligue des droits de l'homme, un artisan capital du Front populaire, avant d'être assassiné avec sa femme par la milice de Pétain. Son père, le grand sociologue Maurice Halbwachs, déporté avec son fils à Buchenwald, disparut, victime du système nazi d'extermination. Pierre, résistant, qui était alors aux côtés de son père, meurt pendant qu'on juge Barbie.

Il était un ami très ancien. Nos souvenirs communs remontent au début des années 50. C'était le temps du lycée pilote de Montgeron où enseignait aussi celle qui allait devenir Germaine Halbwachs ; le temps de la « première » guerre d'Indochine et des manifestations contre Ridgway.

Il nous est arrivé plus tard de différer parfois d'opinions. Jamais sérieusement : il y avait chez Pierre Halbwachs une telle présence au monde, une volonté si forte d'entraide militante, une générosité politique au sens fort et noble du mot si pure, que sa parole emportait le plus souvent la conviction. Secours rouge, défense intransigeante des exilés politiques, radios alternatives, ne sont que quelques éléments d'une vie largement consacrée aux droits de l'homme et à leurs victoires.

C'était aussi la trame de son être : un « saint laïc » oui ; un amant de l'avenir, dispensant autour de lui, jusqu'à la veille de sa mort, une juvénile et ardente bonté.

Quelle fut, dans ce rayonnement qui émanait de lui, la part de Victor Hugo à qui il avait, dans l'édition de Jean Massin, consacré de si belles pages ? Ses étudiants de Paris-VII le savent mieux encore peut-être que ses amis les plus proches. Sa mort sonne le glas d'une partie de nous-mêmes elle prive notre époque, où malgré tout l'espoir de changer le monde n'a pas disparu, d'un « moment de la conscience humaine ».

MADELEINE REBERIOUX.

[Né en 1916 à Paris, Pierre Halbwachs a adhéré au Parti communiste dans la Résistance. Il quitta le parti après les événements de mai 1968, auxquels il prit une part active comme membre de la direction du Syndicat national de l'enseignement supérieur. Il fonda ensuite le Secours rouge avec d'autres intellectuels de gauche (Sartre, Tillon, Serge July...) pour lutter contre les lois « anticasseurs » et la répression contre les gauchistes. Il participa, de 1973 à 1976, au mouvement Lutte antimilitariste, puis à différents mouvements de soutien à l'Iran, à l'OLP, aux radios libres, à la lutte antinucléaire, et tout récemment à la lutte contre l'extradition et pour le droit d'asile.

Après avoir été professeur de lycée, il enseigna à l'université de Florence de 1960 à 1964, puis à Lille, et, depuis 1969, à l'UER de sciences des textes et documents de l'université Paris-VII.]

DÉFENSE

L'armée au-dessus des lois ?

(suite et fin)

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Claude Maignant, professeur au lycée militaire d'Aix-en-Provence, à la suite d'une correspondance, dans le Monde *du 15 avril, du général Maurice Schmitt, chef d'état-major de l'armée de terre :*

Contrairement à ce que soutient le général Schmitt, l'armée se comporte dans l'*« affaire du lycée militaire d'Aix »* comme si elle était au-dessus des lois.

En effet, elle n'a pas rétabli Claude Maignant et Roland Warion dans leurs chaires d'enseignement du lycée militaire d'Aix-en-Provence et se refuse *en fait* à exécuter la décision de justice du 5 février 1987, dont le général Schmitt feint de croire qu'elle n'aurait sanctionné qu'un *« vice de forme »* alors que le tribunal administratif a condamné une violation des droits de la défense.

De plus, le général Schmitt est en contradiction avec son propre ministre lorsqu'il écrit que la rupture du détachement *« n'a rien à voir avec l'envoi des lettres d'élèves et de parents au commandant du lycée »* ni avec le *« climat malsain de l'école »*.

Il est faux que nous ayons *« refusé le dialogue avec l'encadrement et les autres professeurs »*, alors que nous ne connaissions même pas leurs lettres de dénonciation, qui faisaient partie d'un dossier secret enfin communiqué le 23 avril 1987.

Enfin, nous reprocher d'*« avoir eu une attitude qui a jeté le trouble dans le lycée »* est d'autant plus grave et diffamatoire que plusieurs pièces du volumineux dossier établissent clairement le lien entre la dénonciation du climat malsain du lycée militaire et mon *« renvoi »*. Le général commandant les écoles écrivait déjà le 7 juillet 1981 : *« La cohésion du corps enseignant de l'établissement serait améliorée si, avec le départ de M. Maignant, le souvenir des événements de 1979-1980 devait définitivement s'estomper. »* Il faisait allusion à la condamnation par le tribunal d'Aix-en-Provence, le 5 mars 1980, de deux élèves de corniche, qui avaient saccagé ma villa et dont l'un se livrait à un culte fanatique du nazisme.

Ces faits d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, se passent de commentaires.

∴

[Chacune des parties en cause ayant eu l'occasion de s'exprimer, *le Monde* a décidé, pour sa part, d'en rester là.]

FAITS DIVERS

Violents incidents au parc d'attractions de Cergy-Pontoise

Mirapolis saccagé par des forains manifestant contre la « concurrence déloyale »

De violents incidents se sont produits, jeudi après-midi 21 mai, à l'intérieur du parc d'attractions Mirapolis à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), opposant des forains au service de sécurité interne, puis aux forces de police alertées par la direction de l'établissement. Treize policiers, dont un gendarme et un commissaire de police plus sérieusement atteints, ont été blessés au cours des affrontements. Des dégâts importants ont été délibérément provoqués à l'intérieur du parc par deux cents forains venus protester contre la *« concurrence déloyale »* que leur font, selon eux, les parcs d'attraction.

Les incidents, en fait, ont commencé en début d'après-midi lorsque deux cents forains accompagnés de leur famille se sont présentés comme visiteurs dans le parc d'attractions inauguré récemment par M. Jacques Chirac, premier ministre. Une heure environ après leur arrivée, les forains, qui s'étaient répartis sur les 35 hectares du parc, ont entrepris de casser les installations avec des bâtons et des barres de fer. Ils s'en sont pris aux canalisations d'eau, aux câbles électriques qu'ils ont coupés, aux tapis roulants, lacérés au rasoir, aux toilettes saccagées, aux toboggans rendus inutilisables et même au groupe électrogène. Se servant de lessive et de sable, ils ont détérioré diverses installations.

Parallèlement, des bagarres ont éclaté, opposant dans un premier temps les agresseurs et le service de sécurité de l'établissement, vite débordé. Le directeur, M. Guy de Boisgrolier, faisait alors appel à la préfecture du Val-d'Oise, qui dépêchait sur place d'importants renforts de gendarmerie et de police. Les heurts qui devaient se produire à ce moment-là furent violents, notamment sur les parkings, où plusieurs dizaines de véhicules subirent d'importants dégâts.

Dans un souci d'apaisement, aucune interpellation n'avait été effectuée, jeudi dans la soirée, mais les identités de plusieurs forains ont été relevées, ainsi que les numéros d'immatriculation de leurs véhicules. Et, indique-t-on à la préfecture du Val-d'Oise, des poursuites seront engagées ultérieurement.

Au-delà des incidents, les forains avaient annoncé, depuis plusieurs jours déjà, leur intention de ne pas rester passifs devant l'ouverture de Mirapolis et d'autres parcs d'attractions.

Ils réclament en effet, pour eux-mêmes, les avantages consentis à ces parcs, notamment un taux de TVA à 7 % alors qu'ils sont assujettis à un taux de 18 % (Voir dans *le Monde affaires* l'enquête de Marie-Christine Robert).

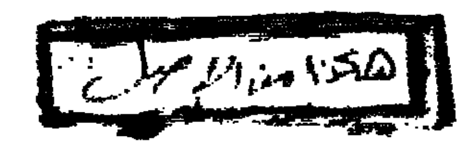
EN BREF

● ***Deux militants basques condamnés à trois ans de prison.*** — Philippe Arruti et Philippe Eyerabide ont été condamnés, jeudi 21 mai, à trois ans de prison ferme par le tribunal de grande instance de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour complicité d'attentat à l'explosif. Le 3 mars 1986, les véhicules de deux inspecteurs de la sûreté de Bayonne avaient sauté. Cette action avait été revendiquée peu après par le groupe clandestin Iparretarak. Les deux nationalistes condamnés ne se réclament pas de ce groupe, mais le tribunal a considéré qu'ils avaient participé au repérage des cibles plastiquées.

● **Intelsat escroqué de plus de 30 millions de dollars.** — Le bureau des gouverneurs de l'organisation internationale de communications par satellite Intelsat vient d'annoncer qu'elle avait perdu 34,2 millions de dollars dans une affaire d'escroquerie montée par son ancien directeur général, M. Richard Colino, et réclamait 11,4 millions de dommages et intérêts, compte non tenu des frais de justice engagés pour le procès. Le scandale, qui avait éclaté en décembre de l'année dernière, avait révélé que M. Colino avait passé des accords secrets et touché plus de 2 millions de dollars de pots de vin d'une société de crédit qu'il avait favorisée pour qu'elle gagne un appel d'offres concernant la construction de nouveaux bureaux à Washington.

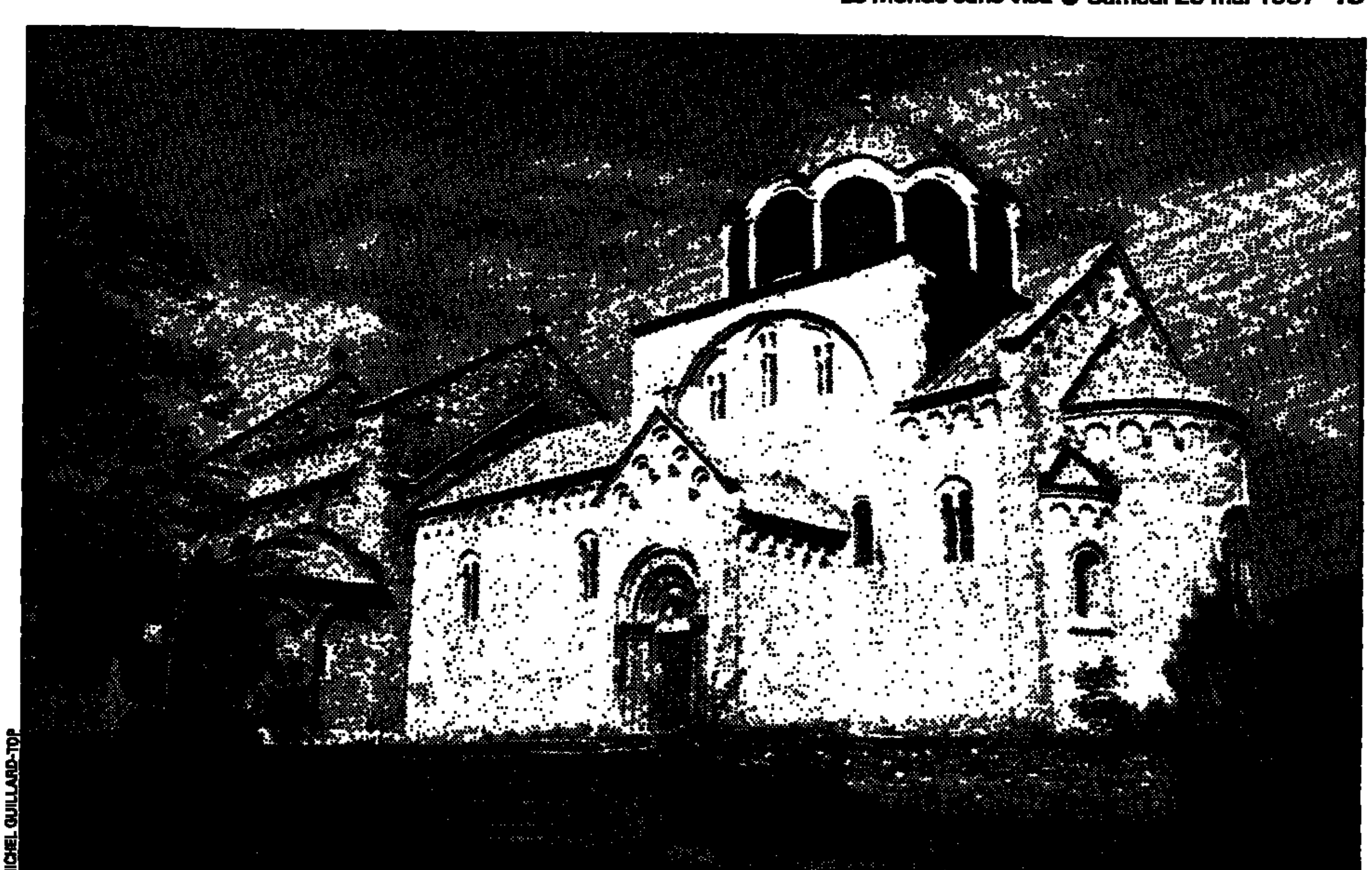
● **Les industriels allemands renonceront à la fabrication de gaz aérosol (CFC) en 1990.** — Dans une lettre au ministre de l'environnement, M. Klaus Toepfer, la fédération de l'industrie chimique ouest-allemande annonce que ses membres ont décidé de renoncer à la fabrication du CFC (chloro-fluoro-carbone) à partir de 1990. Le CFC, employé notamment comme gaz propulseur dans les bombes aérosols, est considéré comme nuisible à la couche d'ozone qui, dans la haute atmosphère, sert d'écran protecteur entre les rayons ultra-violets et la Terre. — *(AFP.)*

● **Deuxième essai nucléaire français de l'année.** — La France a procédé, jeudi 21 mai, à son deuxième essai nucléaire souterrain de l'année, sur le site de Mururoa, dans le Pacifique sud. Selon les services sismologiques gouvernementaux néo-zélandais, la puissance de l'engin était de 30 kilotonnes (une fois et demie la puissance de la bombe d'Hiroshima). Le précédent essai du 5 mai avait une énergie de 5 kilotonnes. — *(AFP.)*



Le Monde
SANS VISA

Du nord au sud, de la Serbie à la Macédoine, la longue et édifiante histoire de l'art roman en Yougoslavie.



MICHEL GUILLARD-TOP

Le monastère de Studenica.

La Yougoslavie dans les grandes pages du roman

par Christian-Luc Parison

LE numéro 9 vient de manquer sa reprise de volée. Tandis que le ballon passe largement au-dessus de la barre transversale, un concert de lamentations monte de la salle. Pour cette finale de la Coupe de Yougoslavie, les hommes se sont rassemblés dans les cafés devant les téléviseurs couleur. Ils boivent de la bière et grignotent de minces brochettes de viande pendant que les vingt-deux joueurs de Split et Rijeka s'acharnent sur la pelouse inondée de soleil.

Dehors, indifférents au suspense, les jeunes en jeans déambulent par petits groupes sur la place circulaire dominée par l'imposant monument aux morts de la première guerre mondiale. Les monuments commémoratifs, ce n'est pas ce qui manque à Kraljevo. L'histoire récente a laissé des traces qu'on ne veut pas effacer, et chaque automne des milliers de personnes se rassemblent dans le parc où 6 000 habitants ont été fusillés en octobre 1941.

Comparée aux brillantes cités de la riviera dalmate, la petite ville industrielle du centre de la Serbie ne devrait pas faire le poids. Pourtant, ici, l'herbe est plus verte, les vallées profondes abritent des torrents ombrageux, et les monastères du Moyen Age racontent en images l'histoire du royaume fondé par Etienne Nemanja au douzième siècle. A l'entrée des gorges de l'Ibar, le monastère de Zica dresse sa masse rouge. Le fils d'Etienne Nemanja, saint Sava, fondateur de l'Eglise serbe-orthodoxe, en fit le siège de l'archevêché, et c'est dans cette église, dessinée selon le modèle roman du littoral, que devaient être couronnés la plupart des anciens rois de Serbie. Ici, les fresques ont subi les outrages du temps et surtout des envahisseurs successifs. Quelques motifs appartenant à la décoration originale, exécutée vers 1220 sont encore visibles, mais c'est peu à côté des fresques du monastère voisin de Studenica ou de celles de Sopocani, près de Novi-Pazar.

Avec Decani, « le monastère aux dix mille fresques », la patriarchie de Pec et l'église Sainte-Sophie d'Ohrid, ces monuments médiévaux constituent la trame d'un itinéraire original à travers la Yougoslavie d'aujourd'hui. Du nord au sud, de la Serbie à la Macédoine, avec une incursion dans la province autonome du Kosovo, la « route des monastères » permet de découvrir un pays assez éloigné de l'image donnée par les centres touristiques de la côte.

C'est sur ces routes en lacets qui suivent le cours des fleuves de montagne, à travers la vallée des Lilas, qu'on rencontre une Yougoslavie plus vraie. Celle des petits villages isolés et des villes composites. La Yougoslavie des églises orthodoxes et des mosquées, de la cohabitation ethnique pas toujours sereine et de la crise économique évidente.

Le Père Jean, la quarantaine, est un homme pressé. Le supérieur de Studenica arpente les couloirs du monastère. Pas le temps de recevoir les touristes qui se serrent autour de leurs guides dans la nef de l'église de la Vierge. Il a confié à l'un de ses moines le soin de réciter pour la dixième fois de la journée le texte de circonstance.

Images témoins

La dynastie des Nemanja, le style des fresques de l'école de Raska, les époques (treizième siècle), les thèmes et les inscriptions serbes qui apparaissent pour la première fois ici et qui marquent *le début d'une peinture qui atteindra* son apogée avec les fresques de l'église de Sopocani... tout cela tourne un peu la tête de l'auditoire, qui risque le torticolis pour admirer les dessins de la coupole. Il faudrait pouvoir prendre le loisir d'examiner chaque motif en détail, de suivre le scénario de ces « BD » du treizième siècle, œuvres d'artistes dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Si l'on sait, en effet, que l'église de Decani (près de Pec), qui fut le plus grand édifice religieux du Moyen Age dans les Balkans, a été bâtie d'après les plans de l'architecte Vita, de Kotor, on ignore tout des auteurs de ces milliers d'images pieuses. Les peintures murales de Decani illustrent presque complètement l'histoire de l'Eglise, mais elles sont aussi, par la précision des détails, un témoignage des conditions de vie aux quatorzième et quinzième siècles.

AUTRICHE · HONGRIE · ROUMANIE · SLOVÉNIE · Ljubljana · Zagreb · Pecs · VOIVODINE · Novi Sad · CROATIE · Rijeka · Belgrade · BOSNIE-HERZÉGOVINE · YOUGOSLAVIE · Kraljevo · SERBIE · Split · SARAJEVO · Nich · Dubrovnik · Titograd · Pec · KOSOVO · Pristina · Brezovica · Skopje · BULGARIE · ITALIE · ALBANIE · MACÉDOINE · Ohrid · GRÈCE · 0 km 200

A Novi-Pazar, le présent a déjà rattrapé le passé. L'ancienne cité commerçante du temps de la domination ottomane n'a conservé que quelques vestiges de cette époque faste. Des mosquées sans grand intérêt voisinent avec un centre-ville bétonné et agressif. Il faut se perdre délibérément dans les ruelles empierrées du vieux quartier musulman, sur le flanc de la colline, pour trouver l'Orient, ou ce qui en reste. Dans sa minuscule échoppe carrelée en blanc, le boulanger fait ses comptes. En face, le réparateur de télés regarde *Dallas* en noir et blanc. Sur un autre écran, Ivan Hetrih, le présentateur-vedette de TV Zagreb, distribue les voyelles et consonnes de la version yougoslave de l'émission « Des chiffres et des lettres ».

Sans une parole, la nonne vêtue de noir vient de servir le café et l'eau-de-vie pour les visiteurs. Elles sont huit à demeurer encore dans les bâtiments qui forment l'enceinte du monastère de Sopocani. Ici, le temps semble s'écouler au rythme lent de la vieille femme qui s'assied difficilement et continue de s'appuyer sur sa canne. Malgré la souffrance, un fin sourire illumine son visage lunaire serré dans la coiffe noire. Comme le frère Pierre du roman d'Ivo Andric (1), elle accepte la maladie avec résignation. La mère supérieure, à peine plus bavarde, précise cependant qu'il est toujours possible au voyageur de passage de bénéficier de l'hospitalité du monastère. Même sans réserver.

Le long de la vallée de l'Ibar, la route de Pec offre un spectacle grandiose. La lumière du printemps joue avec le feuillage nouveau des arbres, sur des collines arrondies plongeant directement dans l'eau du fleuve. A l'écart des grands monastères d'altitude, dans la plaine du Kosovo, le paysage évolue encore. Des champs secs qu'on laboure derrière le cheval, des attelages de bœufs pour tirer la carriole où s'entasse toute la famille, la meule de foin qui touche presque la maison protégée par un mur aveugle.

Serbes en marge du Kosovo

« Ici, au Kosovo, nous n'avons plus notre place », dit un jeune étudiant serbe. Les manifestations de Kosovo-Polje, en avril dernier, ont prouvé que la minorité serbe de cette région autonome (200 000 Serbes et Monténégrins pour 1,7 million d'Albanais) n'acceptait plus la marginalisation. Le phénomène, qui avait été occulté pendant des années, est maintenant évoqué au grand jour. La télévision d'Etat a retransmis des images des affrontements des manifestants serbes avec la police, les journaux et magazines publient des statistiques et des commentaires. Avec la crise économique, les tensions ethniques au Kosovo sont désormais *« le problème numéro un de la Yougoslavie. »*

La crise, il faut en parler pour la voir. En apparence, en effet, la Yougoslavie tourne normalement. Les rues des grandes villes sont toujours encombrées par les voitures, les magasins ne désemplissent pas, et certains restaurants (souvent les plus chers) refusent du monde. Alors ? *« On vit encore sur nos réserves,* estime ce professeur de géographie. *Mais avec 70 000 dinars par mois* (environ 800 F) *je ne pourrai pas faire de miracles longtemps. »* Comment faire face à une inflation qui a dépassé 100 % ? Alors que la différence Nord-Sud est déjà très marquée dans le niveau de vie quotidien, une autre différence est en train d'apparaître. Celle qui oppose les « intellectuels », enseignants, employés, aux « manuels ». Ces derniers ont toujours la possibilité de se livrer à l'économie parallèle, le « système D » yougoslave, qui consiste à exercer deux métiers dans la même journée (*le Monde* du 15 avril), mais pour un professeur de province le choix est limité.

Comme à Pec, où les responsables du tourisme placent beaucoup d'espoir dans l'installation d'un téléphérique qui emmènera les skieurs directement du centre-ville sur les pistes, l'avenir de Brezovica repose sur les sports d'hiver. Le tourisme au secours de l'économie, tout le monde veut y croire dans cette station du massif du Sar-Planina, près de Prizren. Trois hôtels sont sortis de terre ces dernières années, et un établissement très moderne, relié aux parkings par un petit train à crémaillère, vient d'être achevé au pied des pistes. Les six remontées existantes sont encore notoirement insuffisantes, mais les pistes sont de qualité : la descente et le slalom ont été récemment homologués par la Fédération internationale de ski.

Les retombées financières, on les espère également à Strpce, un petit village proche de la station. *« Pas pour nous,* dit M. Ljubomir Pantelic, *mais pour nos enfants. S'il y a du travail, ils resteront ici et la vie pourra continuer comme avant. »* Comme avant et comme aujourd'hui, comme toujours. Cette petite communauté serbe de 2 000 habitants au cœur du Kosovo s'attache à conserver ses traditions. Rendre visite à un ami, c'est visiter la moitié du village. C'est s'engager à faire la tournée des connaissances et à répéter chaque fois les gestes rituels de l'hospitalité : goûter une cuillerée d'un produit maison très sucré (confiture, miel), boire le verre d'eau qui l'accompagne, puis le café turc, et enfin l'eau-de-vie, « maison » elle aussi...

Dans les rues étroites qui montent vers la neige, de vieilles maisons de pierre, très basses, avec des porches en bois épais, héritage de l'Empire ottoman. Quelques balcons de bois travaillé, de style byzantin, mais peu de richesse apparente. *« Les belles villas appartiennent toutes aux Yougo-allemands, les travailleurs immigrés qui roulent en Mercedes »*, lance un vieux Serbe.

Vue de la colline de Vodno et de l'église de Saint-Panthélémon, Skopje ne porte aucune séquelle du tremblement de terre de 1963. La capitale de la Macédoine offre tous les aspects d'une grande ville moderne. Si le vieux quartier oriental a conservé le charme de ses boutiques basses et de ses rues pavées, tout le centre, avec les blocs d'immeubles dessinés par le Japonais Kenzo Tange, sur la rive droite du Vardar, appartient déjà au millénaire à venir. Sur le mur de façade de l'ancienne gare, seul vestige encore debout, la pendule indique toujours 5 h 16, l'heure de la première secousse tellurique.

Le monastère des partisans

Avant d'arriver à Ohrid, en Macédoine, il faut s'accrocher au volant et tanguer pendant plus de 100 *kilomètres sur la route qui* suit la Radika (la Rivière verte) dans des canyons encaissés et touffus. Une consolation à mi-parcours, l'arrêt au monastère Jovan-Bigorski. Une bâtisse montagnarde, solidement accrochée au roc, d'où les partisans de Tito ont mené la lutte de 1941 à 1942. Sous la protection des moines et des nonnes, ils y avaient installé une imprimerie clandestine.

Fait assez rare, ce monastère mixte possède deux immenses salles à manger superposées pouvant accueillir près de trois cents convives chacune. De l'autre côté de la vallée, en direction de l'Albanie, les sommets enneigés semblent protéger deux petits villages serrés autour de leur minaret.

Inaccessible et pourtant si proche, l'Albanie n'est séparée de ce coin de Yougoslavie que par le massif de la Jablanica-Planica, qui ne dépasse pas 2 500 mètres d'altitude. En bas, vers le sud, Ohrid, dernière étape du voyage. Le lac d'Ohrid, frontière naturelle entre les deux pays, est en train de supplanter la côte adriatique dans le cœur de nombreux vacanciers. Il faut se hâter de profiter de cette petite ville pittoresque avec ses maisons blanches de bois et de brique, étagées sur la colline au pied de la forteresse. Les hôtels poussent déjà comme des champignons le long du lac, et les habitants les plus malins aménagent leurs maisons en appartements pour les touristes venus du nord de l'Europe.

(Lire la suite page 14.)

(1) *La Cour maudite*, prix Nobel de littérature, 1961.

ESCALES


D.R.

Provence savante

Un géologue, un forestier, un écrivain et un archéologue apporteront science et savoir à cette randonnée de quatre jours dans les Alpes-de-Haute-Provence organisée par l'association Alpes de lumière (Salagon, Mane, 04300 Forcalquier, tél. : 92-75-19-93) dans le massif des Monges (2 115 mètres). Un géologue pour expliquer la formation du relief, un forestier pour retracer l'histoire du paysage, un écrivain du cru, Pierre Magnan, pour se remémorer le passé et un archéologue qui interprétera l'architecture villageoise et religieuse.

Du 2 au 5 août, 1 100 F comprenant, l'hébergement en gîte, les repas, et une documentation accompagnée d'une bibliographie.

Pacifique français

Si les événements politiques qui s'y déroulent depuis plusieurs années ont pu faire penser que la Nouvelle-Calédonie n'était peut-être pas l'endroit idéal pour découvrir le Pacifique, UTA et Tour 33 (85, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, tél. : 43-29-69-50) se chargent, avec leur nouveau programme, d'en apporter le plus solide démenti.

Deux formules sont proposées sur ce territoire appelé justement l'île de l'Eternel Printemps. Le forfait plage : 13 720 F, sept jours d'hébergement avec petit déjeuner, vol Paris-Nouméa-Paris et deux excursions. Départ tous les mercredis, retour les vendredis. Le « forfait découverte » : huit jours de balade à travers l'île, 14 650 F pour les vols Paris-Nouméa-Paris, l'hébergement en hôtel ou en gîte avec petit déjeuner.

Aux îles Eoliennes

On peut avoir parfois du mal à les situer sur une carte. Alicudi, Filicudi, Salina, Lipari, au nord de la Sicile, au large de Messine : les îles Eoliennes. Euroservices voyages (33, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47-05-62-49) propose des forfaits à la semaine au Lipari Club

Ce village n'est ni vraiment un hôtel ni un centre de vacances traditionnel. Chaque estivant organise sa journée en fonction de ses aspirations. Hébergement en paillote. La semaine à partir de 4 025 F. Ce prix comprend le vol vers Catane, les transferts et le logement en paillote double ou demi-pension. La semaine supplémentaire : 1 410 F.

Pakistan panoramique

Les vallées du Nord, l'art du Gandhara, les villes mogholes, la vallée de l'Indus : le périple d'Assinter (38, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 45-44-45-87) au Pakistan révèle au voyageur un panorama des civilisations qui se sont succédé sur cette terre musulmane.

Le dépaysement dure vingt-deux jours et commence à Islamabad. De là, envol pour Gilgit et les vallées de l'Himalaya. Sur la route du Karakoram, qui s'en va vers la Chine, on traverse l'ancien royaume de Hunza, indépendant jusqu'en 1974 où vivent les Kurtz, une ethnie à la longévité étonnante. Gulmit, à 100 kilomètres de la frontière chinoise, Skardu (2 600 mètres), capitale du Baltistan – le « Petit Tibet » – où se trouve notamment le célèbre K2, le deuxième sommet du monde. Route spectaculaire jusqu'au lac de Shigar, puis vallée de Swat, berceau du bouddhisme. Après Bomboret, où vivent les Kalash, une tribu animiste en voie de disparition, on atteint Peshawar, la ville frontière. On y retrouve l'art du Gandhara, une école gréco-bouddhique florissante entre le Ier et le IVe siècle.

Capitale religieuse et culturelle du Pakistan, Lahore est aussi une ville moghole. Collections de l'art du Gandhara au musée archéologique, fort d'Akbar, mosquée de Badshahi, jardins de Shalimar : *« Il faut avoir vu Lahore pour être né... »*, dit un proverbe arabe. Multan, autre cité moghole, le site de Mohenjo-daro et les nécropoles de Thatta, pour terminer. 19 370 F tout compris, sur une base de quinze personnes. Départs le 4 juillet, le 8 août et le 3 octobre.

ABBAS-MAGNUM


Stars d'Europe centrale

Participation cosmopolite pour ce Budapest-Prague-Vienne inscrit au catalogue international d'Ibusz (27, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, tél. : 47-42-50-25). L'aisance linguistique est recommandée mais non indispensable : le guide est polyglotte.

Budapest d'abord, avec le château royal, l'église de Mathias, le bastion des pêcheurs. Libre à chacun, l'après-midi, de rendre visite aux palais baroques avant la « goulash party » du soir. Les 570 kilomètres qui séparent les capitales hongroise et tchèque seront franchis en une journée. A Prague, rendez-vous avec le château de Hradcany, d'où l'on glisse vers Mala Strana avant de rejoindre, par le pont Charles, Stare Mesto, la vieille cité commerçante et le cimetière juif. Le soir, bière et ambiance. Le lendemain, route vers Vienne, distante de 330 kilomètres.

Schönbrunn, résidence d'été des Habsbourg, le matin. Vienne en liberté l'après-midi, soirée dans un village à vin. Retour à Budapest et dernier jour du voyage. Haltes à Esztergom, Visegrad, Szentendre. Six jours, sept nuits, en pension complète et hôtels de première catégorie : 560 dollars, soit environ 3 360 F par personne en chambre double, transport aérien non compris. Départ les 1er et 22 août.


DANIEL RONDEAU

Chez le Grand Meaulnes

« Mélange subtil de brume et de lumière », disait Paul Archambault de l'univers du *Grand Meaulnes*. C'est bien ainsi, en effet, que l'on imagine le Berry et la Sologne d'Alain-Fournier. On pourra le vérifier les 6, 7 et 8 juin prochain en passant le week-end de Pentecôte avec l'association des Amis d'Alain-Fournier (31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay, tél. : 30-24-48-07 sauf samedi et dimanche) qui organise, comme chaque année, un voyage de trois jours sur les traces de l'écrivain romantique.

La Chapelle-d'Angillon, son village natal, Nançay, son pays préféré, Bourges, Epineuil-le-Fleuriel. On imaginera *« la vie de ferveur, de tristesse et d'extase »* du jeune homme en parcourant ces lieux auxquels son nom est désormais attaché. Détour par Chartres en souvenir du pèlerinage de Charles Péguy auquel participe Alain-Fournier. 960 F tout compris (voyage en car au départ de Paris, hébergement, repas).

Un bungalow aux Caraïbes

Qui rêve des Caraïbes ? Caraïbes 102 (102, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris ; tél. : 45-62-62-62) propose une semaine à un prix « hors saison » – d'ici à la fin juin – pour 7 615 F par personne, tout compris : le voyage aller-retour (4 850 F), via Fort-de-France, par Air France et Air Martinique, et le séjour, en pension complète, à partir de 2 765 F (chambre double), au Canouan Beach Hotel, dans de petits bungalows de pierre situés en bordure de mer.

La direction française de l'établissement prête un matériel de plongée et un voilier de 12,50 mètres permettant d'aborder aux îles voisines. Et le bar de l'hôtel, alcools ou non, est totalement gratuit...

La Yougoslavie romane

(Suite de la page 13.)

D'ici quelques années, Ohrid sera devenu le Saint-Tropez yougoslave. Il sera alors difficile d'apprécier pleinement le charme de ses rues commerçantes, comme la Stara Carsija-Ulica (rue du Vieux-Marché), bordée de petites boutiques et de cafés.

Outre son climat méridional et la beauté de son site, Ohrid, qui fut évêché dès le quatrième siècle, possède de nombreux monuments anciens. C'est ici que Cyrille et Méthode donnèrent aux Slaves leur alphabet. Un de leurs disciples, saint Clément, fonda un monastère à Ohrid, tandis qu'un autre, saint Naum, en installait un à l'extrémité sud du lac. Un « monastère de poche » enchâssé dans une cour pavée entourée de remparts. L'été, pour la fête du saint, les fidèles viennent passer la nuit sur l'herbe en écoutant de la musique macédonienne. Au pied du promontoire, le Rêve noir, une source, jaillit de la montagne et se jette dans le lac. A 300 mètres, à l'extrémité de la plage réservée aux militaires du poste-frontière yougoslave, une grande maison verte émerge de la végétation. Sur le toit, les gardes albanais guettent la procession des touristes qui montent au monastère. On se passe les jumelles pour observer de plus près l'allure de ces étranges étrangers. Frissons à bon marché.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Repères

Un circuit de deux semaines à la découverte des monastères du Moyen Age est organisé par Yugotours, de Dubrovnik à Belgrade, en passant par Ohrid, Skopje, Pristina, Pec... Renseignements dans les agences de voyages.

Pour ceux qui préfèrent voyager seuls, quelques adresses :

Novi-Pazar

Hôtel Vrbak : une architecture originale qui symbolise le caractère de la ville au carrefour des influences de l'Orient et de l'Occident. Tél. : (020) 24-844. Réservations : 24-434 et 25-892.

Restaurant Amiragin Han : à 100 mètres de l'hôtel Vrbak, en centre-ville. Le samedi soir, on peut dîner en musique et danser sur les pavés inégaux de la cour intérieure de cet ancien caravansérail. Adresse : Ul. Rifada Burdzevica.

Sopocani

Restaurant Tourist Dom : à 200 mètres du monastère dans un décor superbe ; un restaurant avec un balcon en bois de style byzantin.

Pec

Hôtel Metohija : dans le quartier chic de la ville, une terrasse agréable au bord du fleuve. Tél. : 22-424 et 21-540.

Ohrid

Hôtel Palas : face au lac ; un grand établissement d'allure internationale.

Réservations : agence Palas : Skopje : tél. : (091) 238-769 et 238-855.

Restaurant Orient : en centre-ville, près d'un chêne millénaire. Spécialités de viandes grillées.

Restaurant Ohrid House : dans le quartier des vieilles maisons macédoniennes. Musique chaque soir et terrasse en été. Spécialités : poissons et particulièrement la truite du lac, une espèce unique.

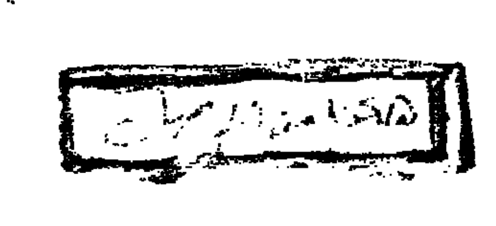
Il est prudent de réserver car l'endroit est très fréquenté. Adresse : Car Samoil 82, 96000 Ohrid. Tél. : 32-991.

Sveti-Naum

Restaurant Sveti-Naum : tout près du monastère du même nom ; une vue exceptionnelle sur le lac et la source du Rêve noir.

Réservations : agence Palas, Skopje : tél. : (091) 238-769.

Pour ne pas se perdre : Guide bleu Hachette *Yougoslavie* ; 590 pages ; 164 F.



L'autre capitale de Java

Son aéroport est fréquenté par les voyageurs qui s'en vont visiter les temples de Borobudur ou de Prambanan. Mais Yogyakarta, capitale culturelle du sud de Java, mérite un vrai détour.

YOGYAKARTA, capitale culturelle de Java, semble bénie des dieux. La vie coule doucement dans cet énorme bourg, aux grandes avenues envahies depuis peu par les pétarades de motocyclettes. A la tombée de la nuit, les jeunes sortent leurs guitares et les théâtres s'animent. Il ne se passe pas deux jours sans une répétition ou un spectacle de marionnettes, de théâtre d'ombres, de danses ou de musique. Poètes et chantres de Java s'y sont, depuis longtemps, donné rendez-vous. Il y a quelque chose d'intemporel dans cette agglomération qui se contente de peu, avec sa dignité et, surtout, la volonté d'abandonner toute agressivité aux autres, ceux qui ne sont pas de Yogya.

Au début du dix-huitième siècle, la ville n'était qu'un village. Jusqu'au jour où un sultan décida de s'y installer, y bâtissant palais et fortifications. La pierre et la brique vieillissent, se laissant ronger par la végétation, s'accordant vite avec la nature pour donner l'impression d'une incrustation de tous les temps. Yogya paraît avoir toujours existé, rassurante, assimilant la modernité sans pour autant tomber dans les pièges de la civilisation contemporaine.

Près du centre et à proximité du Kraton – palais royal, qui date de la même époque, – le Taman Sari fournit le meilleur exemple *de ce mariage entre la pierre* et une flore généreuse. Construit au milieu du dix-huitième siècle par Mangkubumi, premier sultan du lieu, et conçu comme un vaste jardin d'agrément, il n'a pas survécu à l'effondrement d'un ensemble très minutieux de canaux d'irrigation. Il a subi les intempéries et peut-être même été victime d'un grave tremblement de terre en 1867. Mais il est plein de charme, avec ses bassins où des enfants, aujourd'hui, s'adonnent à la pêche à la ligne, sa mosquée à fleur de terre et à deux étages, et une succession de labyrinthes. La plupart de ses locataires – souvent des squatters de fraîche date – se consacrent à la fabrication de batiks.

On retrouve à travers la ville cette sorte de climat d'apesanteur. Non loin de là, l'Alun-Alun Lor, une immense place carrée, invite à la rêverie. Sur des nattes déroulées à même la rue, tout autour, les Yogyakartanais y vont, en famille ou entre amis, déguster les sucreries ou les brochettes des vendeurs ambulants. On vit tard le soir, à Yogya, puisque les lendemains n'y annoncent jamais rien d'extraordinaire.

Les touristes ne s'arrêtent à Yogya – comme à Solo, ville jumelle et toute proche – que pour s'en détourner. Une escale, l'aéroport, ou, au mieux, une base arrière. Car les vieux temples hindouistes ou bouddhistes de Java central se trouvent à deux pas. Non seulement ceux, tout proches, de Borobudur ou de Prambanan, mais aussi ceux du plateau de Dieng, à 2 000 mètres d'altitude et distants d'un peu plus de 100 kilomètres. Ou encore ceux de Gedung Songo, dont la construction remonte sans doute au huitième siècle et qui sont un peu moins éloignés.

Quand on punissait les sultans

Yogya n'a pas tant d'avantages à offrir. Le complexe des palais, ville dans la ville, s'étale dans le centre. Les pavillons, ouverts ou fermés, s'y succèdent autour de cours intérieures. Le Kraton ayant été construit en 1756-1757, l'architecture n'a rien d'extraordinaire. Mais il faut s'y promener pour son atmosphère, hors de ce siècle, et pour y voir les spectacles (gamelan, wayang) qui y sont organisés. Au sud, comme l'Alun-Alun Lor au nord, l'Alun-Alun Kidul est une place carrée, de dimension plus réduite, avec deux grands banyans plantés en son milieu. Cet ensemble est encore imprégné du rythme de la vie de la cour.

Yogya, tant s'en faut, ne s'est pas tenue à l'écart de l'histoire contemporaine de l'Indonésie. Elle s'y est même étroitement associée. *Du temps des Néerlandais*, ses sultans se montrèrent parfois difficiles et furent victimes d'expéditions punitives. Un an après avoir conquis Java, Raffles l'occupa et la pilla en 1912. Quelques années plus tard, un prince héritier, Diponegoro, y mena une révolte populaire. Cette guerre, à la fois contre l'Européen et contre le sultan, ne dura pas moins de cinq ans.

En 1946, après la fin de l'occupation japonaise, quand les Hollandais réoccupèrent leur colonie, Sukarno et Hatta, qui avaient proclamé l'indépendance le 17 août 1945, se replièrent de Djakarta sur Yogya, promue capitale provisoire du pays. Elle le resta pendant toute la période de lutte contre les Hollandais. Le sultan transforma une partie du Kraton en université. Les réfugiés affluèrent de tout Java. En 1948, les Hollandais s'en emparèrent et le gouvernement républicain y fut capturé tandis que son armée se repliait sur la campagne avoisinante. Mais, sous la pression internationale, la Hollande fut contrainte de relâcher Sukarno et Hatta et d'accorder, fin 1949, l'indépendance à l'Indonésie, dont Djakarta fut proclamée capitale. Entre-temps, Yogya avait souffert non seulement de la lutte contre les Hollandais, mais aussi de la guerre civile qui, dans le camp de la résistance, avait opposé chefs militaires et dirigeants civils.

En 1965-1966, Yogya a subi, comme tout Java central, la répression anticommuniste, quand l'armée vint y restaurer l'ordre. Depuis, elle semble se tenir un peu en marge de la vie politique. Une université y accueille des étudiants de toutes les autres îles. Capitale des arts et des lettres, elle accueille modernes et anciens, maîtres et élèves, conservant un aspect un peu désuet qui en fait également le charme.

FRÉDÉRIC ACHDOU.

Cérémonie de mariage.

C'est une ville dont la pauvreté se cache mal. Beaucoup d'adolescents y abandonnent leurs études pour y trouver un petit travail. Des dizaines de milliers de conducteurs de betjaks – le cyclo-pousse de l'Indonésie – y sont autant de chômeurs à peine déguisés. Ils naviguent entre les marchés de la ville et ce long centre commerçant formé par la principale artère, le Jalan Malioboro, que les autorités ont fini par épousseter. Tout le monde s'y dit étudiant en quête d'emploi. On voit même parfois, la nuit, des enfants faire les poubelles du centre. Yogya s'est indéniablement enrichie depuis vingt ans et *les* étalages des marchés y regorgent de légumes et de fruits. Mais il y a toujours trop de monde à Java. Sur ce plan, Yogya est à la même enseigne que les autres cités, avec cette nuance que *les* écarts de niveaux de vie n'y sont pas criants. Les nouveaux riches n'y ont pas pignon sur rue.

Il reste, ainsi, quelques endroits où l'on passe encore le temps, dans un environnement d'extrême courtoisie. Les enfants vont à l'école et en reviennent. Les buffles continuent d'y traîner leurs carrioles. L'islam semble y être encore plus tempéré qu'ailleurs. Et, quand la fraîcheur de la nuit tombe, il fait bon aller s'asseoir sur une natte posée à même le sol, autour de l'Alun-Alun Lor, pour y deviser ou, plus simplement, regarder les étoiles.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Repères

La compagnie Garuda Airways assure en moyenne cinq vols quotidiens entre Djakarta et Yogyakarta (environ 650 F aller-retour) et trois vols quotidiens entre cette dernière et Denpasar (Bali). Il existe également des vols directs sur Singapour assurés par Garuda Indonesia.

Plusieurs agences organisent des visites des principaux sites de la région. A Yogyakarta, mieux vaut se promener en betjak, (cyclo) faute de taxis. C'est le moyen de transport le moins cher et le plus sûr.

Trois grands hôtels sont à la disposition du visiteur : le palace Ambarrukmo (entre l'aéroport et la ville), le Mutiara et le Garuda (ce dernier, entièrement refait) sur l'avenue Malioboro. Il est cependant beaucoup plus agréable – et nettement moins onéreux – de s'installer dans l'une des nombreuses auberges (guest-houses), très confortables, souvent dotées de petites piscines, situées Jalan Prawirotaman, au sud du Kraton. Le service y est impeccable et la nuit d'hôtel – chambre climatisée pour deux personnes – y coûte aux alentours de 100 F.

Australie côté est

Au choix : pêche à la ligne, exploration sous-marine ou marche en forêt tropicale. L'Australie dans les alentours de Cairns.

PAR quel bout prendre cette grande barrière de corail, longue de près de 2 000 kilomètres ? Où se poser parmi les deux mille six cents récifs répertoriés dans le périmètre de ce parc marin, le plus vaste du monde ? On peut se faire déposer dans une île corallienne par hélicoptère et vivre quelques jours retiré du monde au milieu des pandanus. A Heron-Island, la bien nommée, le visiteur dans son bungalow vit parmi les oiseaux : sternes qui nichent en colonies sous vos fenêtres, puffins qui creusent leurs terriers sous vos pas, dans le sable blanc, hérons qui arpentent les coraux à marée basse.

On peut aussi préférer la voile. Dès lors, l'archipel des Whitsunday s'impose. Des hautes jetées de bois de Shute-Harbour, on embarque sur un voilier qui jettera l'ancre dans une crique déserte. Au choix : bain de soleil sur le pont, pêche à la ligne, exploration sous-marine ou marche dans la forêt tropicale hérissée d'araucarias. La mer vous appartient. Les skippers australiens connaissent leurs récifs aussi bien que les pubs à bonne bière.

A ces voiles maritimes, somme toute classiques, nous avons préféré l'abord terrestre en jetant l'ancre à Cairns, incontestablement la ville la plus exotique de toute la côte est de l'Australie. Cairns, située en fin de parcours de la route numéro un, cet immense périphérique qui boucle presque tout le continent, est une manière de bout du monde. A moins d'être fou ou explorateur, on ne va pas au-delà, bien que la pointe extrême de l'Australie, au cap York, soit encore à 800 kilomètres au nord. Cairns joue donc en même temps le rôle de Key-West, en Floride, d'où Hemingway partait pêcher le gros, et de San-Francisco, en Californie, où se retrouvaient les chercheurs d'or. A ces parfums américains, Cairns ajoute sa saveur propre, où se mêlent aborigènes et Noirs des détroits, shorts anglais et touristes japonais, jungle des montagnes, marais à crocodiles et lagons bleus.

On a peine à croire que la ville atteigne aujourd'hui soixante-dix mille habitants. Hormis une rue piétonne et quelques hôtels modernes, Cairns offre tous les traits de la bourgade du Far-West à l'australienne, avec ses hôtels à vérandas de bois et balcons de fer forgé, peints comme des bonbons anglais. On y croise quelques fonctionnaires en cravate, shorts et chaussettes blanches, comme ailleurs, mais surtout cette faune des confins où l'on ne distingue plus le pionnier du clochard ni l'ouvrier du hippie. La plupart vont pieds nus ou en croquenots, en short et maillot de corps découvrant d'abondants tatouages, le chapeau mou sur les yeux.

Les femmes, dans ces contrées tropicales, sortent moins. Elles ne quittent le bureau ou le magasin que pour se réfugier dans leur voiture climatisée, souvent équipée d'un disgracieux pare-chocs de renfort en tubulures que l'on appelle *kangaroo-bar* ou plus simplement *roo-bar*. Ce dispositif est bien utile sur les routes australiennes, où l'on écrase les kangourous comme chez nous les hérissons, sans parler des sangliers et des veaux errants... Les couples qui déambulent sont forcément des touristes (américains ou japonais), les seuls à porter casquettes, chapeaux de paille et pantalons longs !


MAX PAM

Saint Vincent de Paul chez les aborigènes

Vers 5 heures de l'après-midi, on observe une concentration de pauvres gens qui convergent tous vers une maison de bois blanche, au-delà de la voie ferrée, juste en face de la grande brasserie aux cheminées fumantes. C'est Ozanam House, un centre d'accueil qui sert des repas gratuits à tous. Sous le portrait de Frédéric Ozanam et les textes en français instituant le « conseil central de la Société de saint Vincent de Paul », en 1963, des volontaires servent le dîner à des Noirs venus en famille, des aborigènes intimidés et des hippies à cheveux longs.

Les autres, ceux qui gagnent leur vie, se retrouvent tous dans ces pubs carrelés de faïence blanche où la bière coule à flots, servie au comptoir sur des tapis absorbants. Les hommes, Noirs et Blancs mêlés, passent ainsi bruyamment la soirée buvant leur *forex* – une marque de bière du Queensland appelée « *quatre X* » – et contemplant les serveuses en minijupe qui ont pour consigne de ne jamais laisser un verre vide. Ceux qui préfèrent boire chez eux ou dans un restaurant « BYO » *(Bring your own :* on peut apporter sa boisson) n'ont qu'à se rendre au *bottle drive-in* du coin où, sans descendre de sa voiture, on peut faire le plein... de bouteilles !

C'est aussi l'heure où les oiseaux se cachent pour dormir. Du moins certains, car les perroquets préfèrent se rassembler tous sur le même eucalyptus pour piailler et se bécoter avec entrain, en un vacarme assourdissant. Les deux gros banians qui encadrent l'hôtel de ville servent, eux, de reposoirs aux hérons et aux ibis. Dès que le soleil a disparu derrière la montagne bleue, ils quittent les vasières du bord de mer pour venir se réfugier au centre-ville où ne demeurent que les touristes. Les pélicans, après leur journée en haute mer, viennent se reposer dans ces mêmes vasières, sous le regard indifférent des vieux Cairnois assis sur les bancs publics du front de mer.

Tout à coup, le ciel s'obscurcit, mais ce n'est pas encore la nuit. D'immenses troupes d'oiseaux noirs accourent de la montagne pour on ne sait quelle destination. Mais non ! Ce sont des chauves-souris, ces immenses *fruit-bats*, grosses comme des chats, qui s'abattent la nuit dans la plaine pour dévorer fleurs, fruits et jeunes pousses. Ce sombre ballet aérien se reproduit ponctuellement chaque soir.

Mais il faut sortir de Cairns. Pour visiter la forêt tropicale, il suffit de prendre un train à l'ancienne qui, par une voie minière comportant quinze tunnels et trente-sept ponts – pour une trentaine de kilomètres ! – vous transporte en une heure dans une jungle malaise, Kuranda. En poussant plus au nord, on découvre Cooktown, ainsi nommée parce que le capitaine Cook, en 1770, avait fini par y débarquer après avoir échoué son *Endeavour* sur un banc de corail. Il avait fallu un siècle pour que l'homme blanc y revienne, attiré par l'or.

MER DE CORAIL
Cap York
Darwin
Lizard Island
Cooktown
Cairns
Townsville
Whitsunday Group
Brisbane
Perth
CANBERRA
Sydney
Melbourne
0 1000 km

Le récif d'Agincourt

Deux ans après sa fondation, en 1873, Cooktown comptait plus de trente mille habitants – dont vingt mille Chinois – venus chercher fortune dans la rivière Palmer. L'Eglise catholique y construisit un couvent, aujourd'hui transformé en musée, et voulut même y bâtir une cathédrale ! Mais le vent tourna. En 1896, on ne comptait plus que deux mille six cents habitants à Cooktown – à peine plus qu'à Cairns. Incendies et cyclones ramenèrent ce nombre à quelques centaines. Cooktown, aujourd'hui, survit grâce au tourisme, à la crevette et à l'huître perlière.

Quant à la Grande Barrière, dont les premiers récifs apparaissent à une trentaine de kilomètres au large de Cairns, on y accède de deux manières. On peut d'abord s'envoler pour une île aménagée comme Lizard-Island, séjour de luxe où l'on dispose de vingt-quatre plages pour un maximum de soixante-quatre résidents ! Calme et solitude assurés. Point de départ idéal pour la pêche au gros, ces fameux marlins noirs qui dépassent parfois les 1 000 livres. Ou bien l'on prend démocratiquement le bateau à Port-Douglas pour une journée sur le *reef*. Au récif d'Agincourt, c'est son nom, un ponton flottant est ancré à demeure au meilleur endroit, d'où l'on peut explorer au choix à partir d'un bateau à fond de verre, avec des bouteilles de plongée ou simplement avec un masque et un tuba – fournis sur place.

C'est alors qu'on découvre ce qu'il est convenu d'appeler la huitième merveille du monde, mais qu'on peut considérer comme la première, historiquement. Il a en effet fallu des milliers d'années pour que les coraux édifient ces paysages à fleur d'eau, où la variété des couleurs le dispute à la diversité des formes. Champignons, assiettes, bois de cerfs, nids d'abeilles, candélabres, cervelles, buissons : les coraux se coulent dans tous les moules. Et l'on ne se lasse pas de contempler les poissons multicolores qui les habitent, ainsi que ces perroquets qui broutent le corail de leur bec ou ces délicieux petits poissons-clowns qui se cachent dans les tentacules de leur anémone mais se précipitent ensuite sur le doigt qui les menace.

Abondance de poissons, prolifération de coquillages : on ne touche à rien dans le parc marin. Mais on peut voir à loisir des merveilles étonnantes, comme ces tridacnes, ou palourdes géantes, dont on faisait les bénitiers. En mer de Corail, ces mollusques tapis dans le sable semblent boire le soleil de leurs valves béantes, festonnées de chairs bleues, vertes ou violettes. Lorsqu'on s'en approche, l'animal se rétracte un peu mais laisse entrevoir des chairs roses qui fascinaient les pêcheurs de perles.

Ainsi plongé dans une eau tiède (27 °C), limpide, où le moindre coup de palme fait découvrir un monde nouveau, on s'abandonne. Les poissons vous ignorent ou, au contraire, vous escortent, insaisissables, aériens. On oublie tout, même l'heure. Mais il faut rentrer. La huitième merveille du monde n'est pas un lieu de séjour.

ROGER CANS.

Repères

La compagnie australienne Qantas propose des vols quotidiens Londres-Sydney à partir de 7 875 F (aller-retour). Pour le même tarif, on peut choisir Francfort, Amsterdam ou Rome comme aéroport de départ, et s'arrêter plusieurs jours lors d'une escale (Singapour ou Bombay). On peut aussi, toujours pour le même prix, rallier directement le Queensland (Brisbane ou Townsville) sans passer par Sydney (correspondance à Singapour). L'aller direct dure une trentaine d'heures avec deux escales.

Pour Heron-Island, le forfait pension complète (chambre double) coûte entre 400 F et 1 600 F par jour. L'aller-retour de Gladstone revient à 1 000 F (hélicoptère) ou 450 F (bateau). Le forfait « Blue Lagoon Tour » (circuit en petit avion au départ de Cairns, avec visite de Cooktown et survol de la Grande Barrière) coûte 970 F. Une journée d'exploration des récifs en bateau est proposée par la société Quicksilver pour 300 F, au départ de Port-Douglas. Tous ces forfaits comprennent les repas et l'accès à toutes les activités proposées (plongée, tennis, visite des musées, etc.).

A Shute-Harbour, la société Whitsunday rent a yacht loue des voiliers de toutes tailles, à la journée ou pour plusieurs jours, avec ou sans skipper, pour groupes ou individuels.

● Pour tous renseignements : service d'information du tourisme australien, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 45-79-80-44.





L'été des montagnards

L'été, la montagne a son public. Les stations l'ont compris qui offrent de la détente et du loisir en veux-tu, en voilà. Une sélection de forfaits.



Les téméraires

● **En parapente** : le parachute de pente permet de décoller d'un sommet à l'aide d'un « mouchoir » rectangulaire à alvéoles, dans lequel s'engouffre l'air après une course de quelques mètres : la Pente-école apporte une maîtrise des règles de l'aérologie nécessaires à ce genre de sport.

Stages à La Clusaz et à Valmorel avec Pierre Gevaux, qui descendit le premier un 8 000 himalayen en parapente. 2 950 F (hébergement compris) pour cinq jours. Renseignements : Office du tourisme de la Clusaz 50-02-60-92. Office du tourisme de Valmorel, 79-09-85-55.

● **En hydrospeed** : la nage en eau vive donne l'occasion de dévaler dès torrents de montagne à plat-ventre sur un flotteur caréné. Pour vous protéger, vous devrez revêtir une combinaison en néoprène renforcé, un casque et porter des palmes. Les eaux de l'Arve, de la Clarée, du Doron, du Drac, de la Durance, du Giffre, de l'Isère, sont particulièrement favorables à la pratique de ce sport.

Stages à Samoëns, deux jours : 620 F, équipement fourni. Rens. Office du tourisme 50-34-40-28.

Stages de descente de canyons à Lans-en-Vercors (Isère), 1 800 F pour six jours. Rens. Office du tourisme, 76-95-42-62.

Avec skis

Les stations de La Plagne et Tignes, de Val-d'Isère, de Val-Thorens, des Deux-Alpes, de L'Alpe-d'Huez disposent chacune de glaciers où l'on peut agréablement s'initier aux nouvelles formes de glisse (prix du forfait de remontées mécaniques pour une journée, environ 120 F).

Stages de ski acrobatique et artistique avec Eric Laboureix, vainqueur du combiné de la Coupe du monde de ski artistique en 1986 et 1987. Six jours : 1 325 F. Renseignements : Office du tourisme, 79-09-79-79.

Stages de ski de fond sur glacier à Tignes... à 3 200 mètres d'altitude, six jours : 740 F. Rens. 79-06-53-87.

A cheval !

Cette autre façon de découvrir la montagne pour les amoureux de la nature et du cheval se pratique dans presque toutes les stations d'été. Aux Ménuires, elle peut se conjuguer, pendant la même journée, avec le ski sur le glacier de Chavière. A Valmorel, on pratique l'équitation dans la douce vallée du Morel et sur les crêtes qui séparent la Maurienne de la Tarentaise.

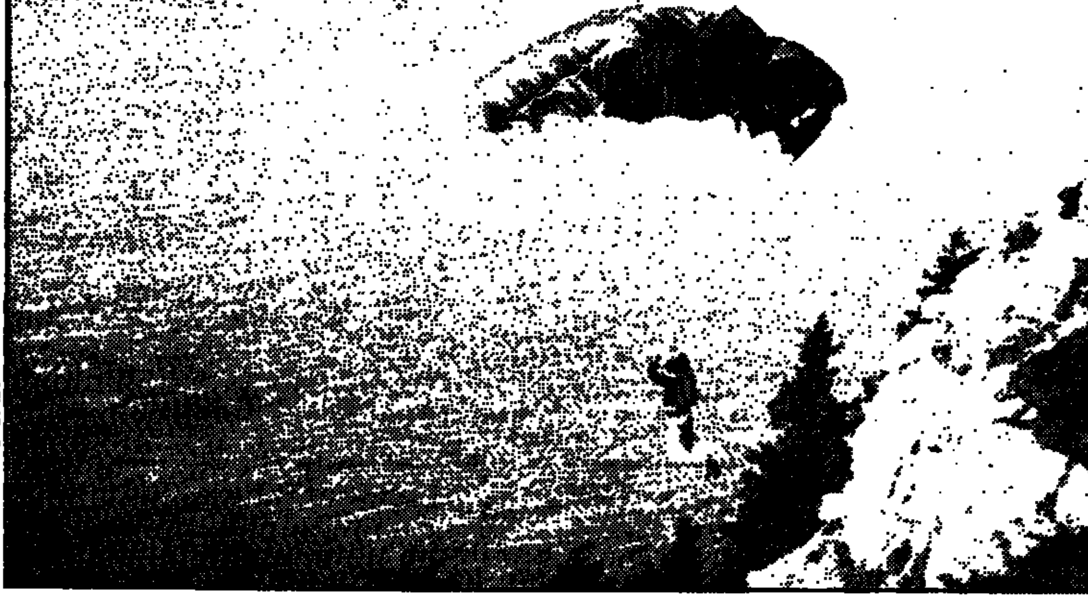
Aux Arcs, des randonnées de huit jours à cheval conduisent les cavaliers autour de massifs glaciaires du mont Pourri et de Bellecôte. Ce grand voyage dans le parc de la Vanoise ouvre de longs galops au cœur d'un immense territoire sauvage. Coûts : 3 120 F, repas et hébergement en refuge. Rens. 79-07-48-00.

Au sommet de la culture

● **Musique classique** : le huitième Eté musical de Valmorel se déroulera du 17 juillet au 20 août. Vingt-six concerts auront lieu à l'intérieur d'églises baroques, nombreuses en altitude, mais également dans des sites profanes. Tous sont des témoignages architecturaux et artistiques de la Tarentaise. Parallèlement, des stages de chant choral (1 h 30 par jour) sont organisés sous la direction de Philippe Garderet et de Jean Van der Ree. Stages de douze jours : 150 F par personne.

Désormais dotée d'un auditorium de 500 places, Flaine organise, pendant l'été, ses « bains de musique » en recevant près d'un millier de jeunes concertistes. Ils se retrouvent à 1 800 mètres d'altitude pour parfaire leur art mais également écouter leurs aînés, devenus de prestigieux professionnels, qui se produisent au cours d'une quarantaine de concerts. Rens. (1) 42-61-55-17.

● **Géologie** : stages aux Ménuires : les apprentis géologues participent à certaines courses de la Compagnie des guides des Ménuires, afin de découvrir la nature des terrains dans la vallée des Belleville, leur formation et leur évolution. Forfait une semaine, comprenant notamment deux sorties en montagne : 146 F par jour. Rens. 79-08-20-12.



DIDIER GIROIS-VANDYSTADT

● **Astronomie** : Méribel possède un planétarium de quarante places, où sont organisés des « rendez-vous avec les étoiles ». Les stagiaires passeront une nuit à observer les astres avec des télescopes installés à 2 700 mètres d'altitude. Stages dix jours : 1 500 F, hébergement compris. Rens. 78-08-60-01.

● **Aquarelle** : Daniel Lanoux, membre de la Maison des artistes de Paris, propose à des peintres des promenades au cœur des hameaux de la vallée du Grand Bornand pour découvrir son architecture. Cinq séances de trois heures vous permettront, sur le terrain, de vous initier aux techniques du dessin, de la perspective, afin de pouvoir transcrire sur le papier votre vision de la montagne. Une semaine : 350 F, comprenant la fourniture du matériel.

Au Salon

A la porte du parc national de la Vanoise, Val-d'Isère n'hésite pas à encourager la mécanisation des pentes qui se dressent au-dessus de la station. Sur plus de 1 000 hectares, délimités dans « l'Espace Killy », entre Val-d'Isère et Tignes, le quatrième Salon international du 4 × 4 et du véhicule tout-terrain, véritable fête de l'automobile à quatre roues motrices, de la moto verte et de tous les moyens mécaniques de conquête et d'évasion... Salon original dans sa conception, selon le vœu de son créateur Henri Audhoui, il doit son succès en grande partie aux essais et aux démonstrations pratiqués sur le terrain, à quelques kilomètres seulement à vol d'oiseau des chamois et des bouquetins du grand jardin des Français, protégé de toute intrusion mécanisée. Rens. : Office du tourisme, Val-d'Isère, tél. : 79-06-10-83.

Beauté-vitalité

Les cures de remise en forme et en beauté choisissent aujourd'hui pour cadre la montagne. L'altitude est également un lieu idéal pour se refaire une santé et repartir plein d'énergie et de vitalité.

Les Arcs proposent leurs stages « altitude beauté », organisés autour de quatre ateliers : diététique, pour savoir préparer des recettes spécial-forme ; esthétique, pour l'entretien de la peau ; sport et gymnastique ; enfin style : une garde-robe importante et variée est mise à la disposition des stagiaires, qui pourront essayer ce qu'ils n'auraient jamais osé porter et profiter des conseils de stylistes compétents. Prix : 2 000 F le stage seul. Rens. : (1) 43-22-43-32.

A Val-d'Isère, les stages « récupération » et « spécial silhouette » offrent une heure trente par jour de soins intensifs, avec sauna, bains bouillants, massages, gymnastique... mais également des séances de ionisation, suivies de repas diététiques pour se régaler sans remords. Six jours avec hébergement en demi-pension : 3 685 F. Rens. : 79-06-08-30.

CLAUDE FRANCILLON.

JEUX

échecs

N° 1229

DIFFICULTÉS

(54e Championnat de l'URSS, 1987)

Blancs : TUKMAKOV

Noirs : BAREIEV

Gambit – D. Défense slave.

1. d4	d5	15. h3	C×f3+ (m)
2. ç4	ç6	16. D×f3	Fé6
3. é3 (a)	é6	17. Tf-é1	Ta-é8
4. Cç3	Cf6	18. Té2! (n)	Fç8 (o)
5. Cf3	Cb-d7	19. Ta-é1	Df7 (p)
6. Fd3 (b)	Fd6 (ç)	20. ç5! (q)	Fb8 (r)
7. 0-0 (d)	0-0 (é)	21. b4 (s)	T×é2
8. é4 (f)	d×é4 (g)	22. T×é2	Rh7
9. C×é4	C×é4	23. Fb3	Td8 (t)
10. F×é4	h6 (h)	24. Dé3! (u)	Dg6
11. Fç2	é5	25. Dé7!	Th8 (v)
12. b3 (i)	f5 (j)	26. b4!	h5
13. d×é5	C×é5	27. Ff7	Dh6 (w)
14. Fb2 (k)	Dç7 (l)	28. Té6!! abandon. (x)	

NOTES

a) Un développement tranquille, « à la Lasker », qui défend le pion ç4 tout en éliminant quelques variantes préparées.

b) Une autre idée est 6. Dç2 avec la suite possible 6..., Fd6 ; 7. Fd2, 0-0 ; 8. 0-0-0.

ç) Les Noirs évitent le « système de Méran » (6..., d×ç4 ; 7. F×ç4, b5) ; dans cet esprit, 6..., Fb4 et 6..., Fé7 sont également jouables. La sortie du F-R en d6 est une idée de Tchigorine qui vise à libérer la position des Noirs par l'avance é6-é5. On observe, cependant, dans de nombreuses parties que les Noirs ont bien du mal à obtenir un jeu satisfaisant.

d) Après 7. ç5 et 7. b3, les Noirs égalisent facilement. Taimanov estime que, dans cette position, l'avance é3-é4 doit précéder le roque.

é) 7..., d×ç4 ; 8. F×ç4, b5 ; 9. Fd3, b4 ; 10. Ca4 est bon pour les Blancs.

f) 8. b3, d×ç4 ; 9. F×ç4, é5 ; 10. Fb2, Dé7 ; 11. é4, é×d4 ; 12. C×d4, Cé5 ; 13. Fé2, Cg6 donne une position équilibrée (Tcherepkov-Pogats, 1959), comme 8. Dç2, d×ç4 ; 9. F×ç4, é5 ; 10. h3, é×d4 ; 11. C×d4, Cé5 ; 12. Fé2, Cg6 ; 13. Fd2, Fç7 ; 14. Ta-d1, Té8 (Forintos-Korchnoï, Moscou, 1975).

g) 8..., d×ç4 ; 9. F×ç4, é5 semble logique : si 10. Fg5, Dé7 ; 11. Té1, Cb6 ; 12. Fb3, Fg4 ; 13. h3, F×f3 ; 14. D×f3, Cb-d7 ; 15. d5, h6 ; 16. Fé3, ç×d5 ; 17. F×d5, Fç5 ; 18. F×b7, Ta-b8 ; 19. Fç6, T×b2 avec des chances égales.

h) Les échanges qui précèdent ont déjà donné aux Blancs une légère supériorité au centre. Dans cette position connue, on a essayé diverses défenses sans toutefois parvenir à un équilibre convenable ; par exemple, 10..., f5 ; 11. Fç2, é5, 12. Cg5 (ou bien 12. ç5, Fb8 ; 13. Fb3, Rh8 ; 14. Cg5 ou aussi 12. Fg5), é×d4 ; 13. Cé6, Dh4 ; 14. g3. Ou 10..., Cf6 ; 11. Fç2, ç5 ; 12. Fg5, ç×d4 ; 13. D×d4, Fé7 ; 14. Dh4, h6 ; 15. F×h6! (Geller-Papapavlou, Olympiade de 1954). Ou 10..., ç5 ; 11. Fç2, b6 ; 12. Dd3, g6 ; 13. Fh6, Té8 ; 14. Tad1, Ff8 ; 15. d×ç5, F×h6 ; 16. ç6! (Rubinstein-Bogoljubov, 1921) ou encore 10..., ç5 ; 11. d×ç5, C×ç5 ; 12. Fç2, a5 ; 13. Dd4!, Fé7 ; 14. Dg4, Fd6 ; 15. Dd4, Fé7 ; 16. Dé5!, f6 ; 17. Dh5, f5 ; 18. Fé3 suivi de Ta-d1 selon Keres. Le coup du texte est probablement le plus solide (et permet au coup suivant l'avance du pion é, actuellement interdite : si 10..., é5? ; 11. d×é5, C×é5 ; 12. C×é5, F×é5 ; 13. F×h7+, R×h7 ; 14. D×é5).

i) Ou 12. Té1, é×d4 ; 13. D×d4, Fç5 ; 14. Df4, Cf6 ; 15. h3, Fé6 ; 16. b3, Fd6 ; 17. Dh4 et les Blancs ont un meilleur jeu (Olafsson-O'Kelly, 1962). 12. Dd3 est aussi à envisager.

j) Après cet affaiblissement du roque, la situation des Noirs commence à devenir difficile.

k) Avec gain de temps. La paire de F braquée sur le R ennemi est dangereuse.

l) Menace de gagner le pion h2.

m) Le retard de développement des Noirs se fait sentir.

n) Avec calme, les Blancs prennent possession de la colonne é.

o) Les Noirs ne savent plus où donner de la tête et payent cher l'abandon du centre.

p) S'approchant de l'aile vulnérable et tentant d'éliminer les T par 20..., T×é2 ; 21. T×é2, Té8.

q) La réfutation de l'affaiblissement (12..., f5) de la diagonale a2-g8).

r) Et non 20..., F×ç5? à cause de 21. b4! menaçant 22. Fb3. A noter la différence des dispositifs : la puissante paire de F, les T doublées des Blancs et les pièces des Noirs, passives, réduites à la pure défensive.

s) Menace 22. Fb3.

t) Si 23..., Dg6 ; 24. Té7.

u) Bien sûr, si 24. F×f7?, Td1 mat. La colonne é est définitivement contrôlée.

v) Seule case. Le zugzwang des Noirs est complet. Si 25..., Td3 (d7) ; 26. Df8.

w) Si 27..., Dg4 ; 28. F×h5.

x) Si 28..., Dd2 ; 29. Fg6+ suivi du mat ; si 28..., F×é6 ; 29. F×é6 suivi de 30. F×f5+.

Solution de l'étude n° 1228.
A. Gulaev. 1938.

(Blancs : Rb2, Th7, Fa2, Cç4, Pb4 et d4. Noirs : Rh1, Pb6, d7, é7, g2, h3, h2.)

Comment répondre à la promotion du pion g2? Si 1. Fb1?, g1=D ; 2. Fé4+, Dg2+ ; 3. Cd2, d5 ; 4. Ff3, Rg1.

1. Cé3! (sans craindre 1..., g1=D ; 2. Fd5+, Dg2 ; 3. C×g2, h×g2 ; 4. Tg7), é6 ; 2. Fb1, d5 ; 3. Ta7!! (et non 3. T×h3?, g1=D ; 4. Tf3, Dg2+ ni 3. Tç7?, g1=D ; 4. Tç1, D×ç1+), g1=D ; 4. Ta1! zugzwang des Noirs (si 4..., D×é3 ; 5. Fé4 mat), b5 ; 5. Ra2!, Df2+ ; 6. Fç2+, Dg1 ; 7. Fd1, Df2+ ; 8. Fé2+, Dg1 ; 9. Ff3 mat!

ÉTUDE N° 1229

A. KAZANTSEV (1935)

a b c d e f g h

BLANCS (6) : Rç4, Cé5 et f5, Pç2, g5, g7.

NOIRS (5) : Rh7, Dd8, Pb6, b4, f4.

Les Blancs jouent et gagnent.

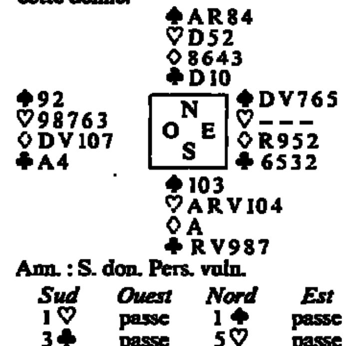
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1227

PRÉCAUTION POUR UNE AGONIE

Le mécanisme du coup de l'agonie est bien connu des experts, mais dans son exécution il y a parfois des précautions à prendre comme dans cette donne.



♠ A R 8 4
♡ D 5 2
◇ 8 6 4 3
♣ D 10

♠ 9 2
♡ 9 8 7 6 3
◇ D V 10 7
♣ A 4

N – O E – S

♠ D V 7 6 5
♡ – – –
◇ R 9 5 2
♣ 6 5 3 2

♠ 10 3
♡ A R V 10 4
◇ A
♣ R V 9 8 7

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	1 ♠	passe
3 ♣	passe	5 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Carreau prise par l'As sec du déclarant, qui a tiré l'As de Cœur sur lequel Est a défaussé un Pique, *Comment Mac Neil, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Quand un des adversaires (Ouest) aura un atout de plus que le déclarant (qui sera obligé de couper un Carreau quand Ouest rejouera Carreau après avoir fait l'As de Trèfle), comment ne pas concéder un atout à cet adversaire ? Le moyen est classique, il faut *l'obliger à couper et à se faire surcouper* par la main courte (Nord). Mac Neil a donc affranchi les Trèfles pris par l'As de Trèfle d'Ouest, qui a continué Carreau. Sud a coupé et il a rejoué Trèfle jusqu'à ce que Ouest coupe. Attention cependant à la défense qui consiste, pour Ouest, *à jeter ses Piques*, car, si la situation est la suivante, le déclarant chutera :

♠ A R ♡ D 5 ◇ 8
♡ 9 8 7 6 ◇ D
♠ 10 3 ♡ R V 10

Lorsque Sud joue Pique, Ouest coupe !

Comment éviter ce danger ? Il suffit, comme Mac Neil, de *tirer le Roi de Pique* quand il a constaté que Ouest a cinq atouts ; ensuite, le déclarant a joué Trèfle. Ouest a pris et a continué Carreau coupé par Sud, qui a réalisé ses Trèfles maîtres en prenant soin *de défausser les Piques du mort.* Sur le dernier Trèfle, Ouest a été sans défense. En effet, si Ouest défausse son dernier Carreau, le mort jette l'As de Pique, puis Sud joue le 10 de Pique qu'il coupe avec la Dame de Cœur...

Duel pour une reprise

Dans cette donne de l'Anglais David Bird le duel entre les deux camps a commencé avec la levée de l'entame et s'est achevé avec elle ! Mais cette lutte exigeait de hautes connaissances techniques.

♠ R D V 10 5
♡ 8 4
◇ 8 5 3
♣ D 10 2

♠ 8 7 2
♡ R D 9 3
◇ V 2
♣ 9 7 6 4

N – O E – S

♠ A 9 4 3
♡ V 7
◇ 9 7 6 4
♣ R 8 2

♠ 6
♡ A 10 6 5 2
◇ A R D 10
♣ A V 5

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♡
passe	1 ♠	passe	2 ◇
passe	2 ♠	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle pour la Dame du mort *comment Est doit-il jouer* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ? Le déclarant aurait-il pu gagner son contrat après l'entame du 7 de Trèfle ?

Note sur les enchères et l'entame :

S'il est normal que Sud ne dise que « 2 Carreaux » au deuxième tour à cause du misfit à Pique, Sud aurait dû sauter à « 3 SA » au troisième tour.

Une seule entame est logique, Trèfle, *la couleur qui n'a pas été déclarée.*

Toute autre attaque risquerait de faciliter la tâche du déclarant. Le seul problème est donc le choix de *la carte* à Trèfle. Le 4 (quatrième meilleure) a l'inconvénient de faire croire au partenaire que la couleur est plus solide (avec un honneur). L'entame du 9 semble être ce que les Anglais appellent « le top of nothing » (c'est-à-dire la plus forte carte d'un tripleton sans valeur). Pour cette raison les experts sont d'accord pour entamer *la deuxième carte* (le 7) afin de pouvoir fournir au tour suivant le 9 s'il veut encourager Est à continuer la couleur.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

L'indispensable menace (n° 1207)

« Les commentaires m'ont laissé sur ma faim, écrit J.-C. Loulmet. Que se passe-t-il *si Est contre-attaque la Dame de Carreau* à la deuxième levée ? Il semble que le squeeze soit démoli et tout espoir de chelem s'envole... »

Non. Le même squeeze par la coupe fonctionne avec l'As de Trèfle au mort au lieu du Roi de Carreau, et c'est *sur l'As de Trèfle* que Est sera squeezé comme nous l'avons montré dans le Courrier des lecteurs du 9 mai. Et voici l'explication technique d'un autre lecteur, Marcel Lourmey : « Le scénario est immuable dans l'absolu, le principe étant deux rentrées pour la menace de promotion et une seule pour la menace d'affranchissement grâce à la coupe... » Ah qu'en termes savants ces choses-là sont dites !

dames

N° 302

RAFFINEMENTS PARTAGÉS

Championnat du monde juniors Westerhaar, décembre 1986

Blancs : L. Nicault (France)
Noirs : L. Camara (Côte-d'Ivoire)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	19-23	19. 50-44	19×30
2. 35-30	20-25 (a)	20. 35×24	10-14
3. 40-35	14-20 (b)	21. 38-32! (g)	27×38
4. 44-40	10-14	22. 43×32	14-19
5. 38-33	17-22 (c)	23. 40-35	19×30
6. 42-38	11-17	24. 35×24	13-19! (h)
7. 32-28	23×32	25. 24×13	8×19
8. 37×28	6-11	26. 42-38	4-10
9. 31-26	16-21	27. 44-40	20-24 (i)
10. 41-37	5-10	28. 29×20	15×24
11. 37-32	11-16	29. 26-21! (j)	17×26
12. 48-42! (d)	7-11	30. 28×8	2×13
13. 46-41	1-6	31. 36-31	26×28
14. 41-37	21-27	32. 33×22	18×27
15. 32×21	16×27 (e)	33. 38-32	27×38
16. 37-32	11-16	34. 39-33	38×29
17. 32×21	16×27	35. 34×5! (k)	aband. (l)
18. 30-24! (f)	14-19		

NOTES

a) Les Noirs acceptent le début Roozenburg aux prolongements encore inédits. Le refus de ce début se matérialise, entre autres, par 2. ... (13-19) puis 3. 30-25 (17-22) ; 4. 38-33 (11-17) ; 5. 43-38 (6-11) ; 6. 40-35 (9-13) ; 7. 44-40 (4-9) [A. Mathijsen-Kooij, Dordrecht, janvier 1987].

Très rigoureux, selon les experts, est aussi 2. ... (14-19) ; 3. 40-35 (17-22) ; 4. 45-40 (11-17) ; 5. 38-33 (6-11) ; 6. 42-38 (20-25) ; 7. 32-28 (23×32) ; 8. 37×28 (16-21) ; 9. 30-24 (19×30) ; 10. 35×24, les Blancs s'engouffrent dans la variante du pion taquin [Oudshoorn-Schotanus, Dordrecht, janvier 1987].

b) Lors de ce championnat du monde, juniors, le Français L. Nicault, conduisant les Noirs face au Soviétique Kranjanski, joua 3. ... (17-21), et le début s'engagea dans une voie rugueuse : 4. 44-40 (21-26) ; 5. 50-44 (14-20) ; 6. 38-33 (11-17) ; 7. 42-38 (10-14) ; 8. 32-28 (23×32) ; 9. 37×28 (26×37) ; 10. 41×32 (16-21) ; 11. 46-41 (5-10) ; 12. 41-37 (6-11) ; 13. 29-23 (18×29) ; 14. 34×23 (25×34) ; 15. 40×29 (13-19) ; 16. 44-40 (20-24)! [la clairvoyante pugnacité du jeune français] ; 17. 29×20 (15×24), etc.

c) Le second représentant français à ce championnat du monde, juniors, F. Delhom, poursuivit par 5. ... (14-19) contre le Néerlandais Klarenbeek, qui exécuta un coup de dame gagnant après un début houleux : 6. 30-24 (19×30) ; 7. 35×24 (17-22) ; 8. 42-38 (11-17) ; 9. 32-28 (23×32) ; 10. 37×28 (16-21) ; 11. 41-37 (21-27) ; 12. 48-42 (6-11) ; 13. 28-23! (1-6) ; 14. 31-26 (27-31) ; 15. 36×27 (22×31) ; 16. 46-41 (31-36) ; 17. 38-32 (9-14) ; 18. 50-44 (4-10) ; 19. 43-38 (17-21) ; 20. 26×17 (11×22) ; les Blancs dament à la case 1: 21. 34-30 (25×43) ; 22. 32-28 (43×32) ; 23. 28×17 (12×21) ; 24. 23×1!, etc., +.

d) Interdit 12. ... (14-19) ; 13. 29-23 (18×29) ; 14. 34×5, + et 12. ... (13-19), qui perd le pion par une application schématique du coup de la bombe 13. 29-24 (20×29) ; 14. 33×13 (22×44) ; 15. 13×11 (1-6) ; 16. 50×39, B+1.

e) Et menace de (20-24).

f) Le jeune junior français, qui a obtenu un classement très encourageant (huitième sur dix-huit participants sélectionnés par la Fédération mondiale), pratique avec beaucoup de rigueur un jeu où les embûches sont omniprésentes.

g) Et L. Nicault, avec un lucide opportunisme, domine son sujet en exploitant merveilleusement la présence de son pion à 26.

h) Sans doute le meilleur pour étendre les capacités d'initiative dans ce milieu de partie.

i) Ce désir devait être tempéré, les Blancs réagissant d'une manière foudroyante.

j) Ou l'art, sous le talent du jeune junior français, de donner toute la dynamique à ce pion d'enveloppement, à 26 depuis le neuvième temps !

k) Superbe combinaison en sept temps, que L. Nicault se doit de considérer comme un nouveau tremplin pour se rapprocher du Soviétique Guntis Valneris, vainqueur de ce championnat du monde.

l) Le gain est radical.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME

Jan Klomp (Pays-Bas)

2e PRIX (A)
CONCOURS R. FOURGOUS, 1986

1 2 3 4 5 – 6 15 16 25 26 35 36 45 46 – 47 48 49 50

Les Blancs jouent et gagnent.

Une combinaison élégante et assez simple aux marches d'un final, d'une très haute valeur pédagogique, inédit, ouvrée par un ébéniste d'art.

● **Solution : 43-38! (32×34) 35-30! (28×50) 30×39 (50×20) 25×3 [dame] (26×37) [ce pion à 26 sera resté trois temps en instance de prise] 3×41!! [rafle trois pions, dont le pion à 27, et s'arrête sur la seule case conduisant au gain] (22-27, a) 41-37! (16-21, b) 37-14!! (21-26) 14-37!! (15-20) 37-42! (27-32, c) 42×15 (32-37) 15-10 (37-42) 10-37 (42×31) 36×27!, + par opposition amenée par composition.**

a) (15-20) 41-47!! (20-25) 47-33!! [autre placement difficile à déceler] (22-27) 33-39! (27-32) 39-43 (32-37) 43-48 (25-30, m, lettre m signifiant coup le meilleur) 48×26 (30-34) 26-48 (34-40) 48-39 (40-45) 39-50, etc., +.

b) (15-20) 37-42 (20-25) 42-48! (27-32) 48-43 (32-37) 43-48, etc., + comme dans le a).

c) (20-25) 42-38!! [admirons cet autre placement] (26-31) 38×21 21-26, +.

● **Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment A, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.**

mots croisés

N° 458

Horizontalement

I. Homme des cavernes. – II. Dans ce journal ou au zoo. Convaincant. – III. Dans les nuages. – IV. Trouverai un toit. Trop sévère envers les mauvais payeurs. – V. Montre. Il s'en faut de peu qu'il ne dise merci. Séjour des morts. – VI. Arranger au mieux. Chant. – VII. On en a toujours l'emploi. Unité, dans un sens, mais dans l'autre c'est une espèce d'infini. – VIII. Fait grand mal. On peut compter sur leur solidité. – IX. C'est souvent comme ça qu'on commence. A du goût. Pour les livres. – X. Laisserai voir la trame. Jetât dans le lac. – XI. Ne manque pas de souffle.

Verticalement

1. A disparu, même à la saison des lilas. – 2. Voile. Château. – 3. Personne ne peut être absolument sûr de ne pas l'avoir. Faces du mal. – 4. Entre deux mers. Peintre. – 5. Fis trembler les plus forts. – 6. Sur le mur de bas en haut. Pronom. Participe la tête en bas. – 7. Garnit abondamment. Tirent sur le vert. – 8. Sur un terrain divisé. – 9. Ceinture. Cri. Saint. – 10. Maladroits. Doublé pour jouer. – 11. Pas toujours seul. Toujours jeune. Plus qu'une quarantaine. – 12. Rayonnent.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU N° 457

Horizontalement

I. Convivialité. – II. Ovoïde. Galet. – III. Neuve. Railla. – IV. Créance. Tien. – V. Ud. Italien. – VI. Bottines. Ouh. – VII. Ise. Favorite. – VIII. Nervi. Alès. – IX. Ciel. Ob. Ut. – X. Gréer. Diurne. – XI. Extraverties.

Verticalement

1. Concubinage. – 2. Overdose. Rx. – 3. Noue. Tercet. – 4. Vivait. Vier. – 5. Identifiera. – 6. Ve. Cana. – 7. Releva. De. – 8. Aga. Isoloir. – 9. Laité. Rebut. – 10. Illinois. Ri. – 11. Télé. Ut. Une. – 12. Etanchéités.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 458

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

19/20 21 22/23 24/25 26 27 28 29 30 31 32 33/34 35

1/2 3 4 5/6 7 8 9 10 11 12 13/14 15/16 17 18

Horizontalement

1. ADEGINOR. – 2. AEILNT (+ 2). – 3. ACEELTU. – 4. CEEIOSTU. – 5. EILMOPS (+ 3). – 6. EEMNOR (+ 3). – 7. AEGIIMNR (+ 1). – 8. EOPSSTY. – 9. ENPRSTU. – 10. CEIINOST. – 11. EFIIINNS. – 12. EEEEHRT. – 13. AACIMNS. – 14. AELLRSY. – 15. EEIMNRS. – 16. EEIORRS. – 17. EIILSTU. – 18. AELMSU (+ 2).

Verticalement

19. AACEELTU. – 20. CEEIRV. – 21. AIILNSTU (+ 2). – 22. EEGIPRU. – 23. DEHIRU. – 24. AMNOOTT. – 25. EEEMNRT. – 26. EEGINPTY. – 27. EINOSSSS (+ 1). – 28. CEEIIPR. – 29. AEELRT (+ 5). – 30. EIILLRST (+ 1). – 31. CEINOSU (+ 1). – 32. AEENSTY (+ 1). – 33. ELMOORT. – 34. AELNRU. – 35. CEEEIMNS (+ 1).

SOLUTION DU N° 457

1. GLACIER (GICLERA GRACILE). – 2. CATALPA. – 3. AISANCES (ENCAISSA). – 4. LINEAL (NIELLA). – 5. LETCHI. – 6. RAIDIES (DESIRAI, RESIDAI, SIDERAI). – 7. RABBINS. – 8. DELAIES (IDEALES). – 9. ETESIEN. – 10. GHANEEN. – 11. INOCULEZ. – 12. DENTAIRE (AIDERENT, DERAIENT, ENTRAIDE, ETEINDRA, ETENDRAI). – 13. RAZZIE. – 14. TEOCALI, au Mexique, éminence artificielle précolombienne. – 15. RUTHENES. – 16. VILENIE. – 17. SAUTER (AUTRES RUATES SATURE SURATE TAURES TUERAS URATES). – 18. CAPORAL. – 19. DEMEURA. – 20. ESTANCIA (CASAIENT). – 21. ASTRALE (ALERTAS, ALTERAS, RALATES, RATELAS, RELATAS, RESALAT). – 22. CACABAT. – 23. LAZARET. – 24. INHILIEZ. – 25. ECIDIES, forme de fructification de la rouille du blé. – 26. INSIGNE. – 27. EHONTEE. – 28. INACTION. – 29. NUANCERA. – 30. DELITAS (DETAILS DILATES). – 31. BONZERIE (ENROBIEZ). – 32. PALATAL. – 33. ALEOUTE. – 34. RECUEIL (CULIERE).

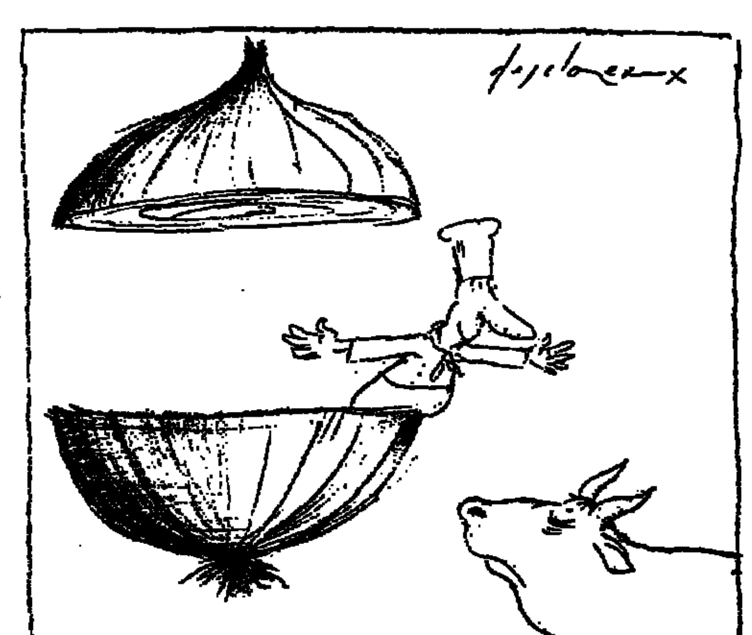
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Mironton, miroton, mirontaine

D'APRÈS le Petit Robert, le mot, d'origine inconnue, fut employé pour la première fois en 1691. Ce qui ruine la version parfois soutenue selon laquelle il nous viendrait de la chanson de Marlborough, laquelle date au plus tôt de la bataille de Malplaquet, en 1709, mais plus probablement encore de la mort du duc, en 1722. Donc le *[« Malbrough s'en va-t-en guerre]*
[Mironton, miroton, mirontaine... »]
n'a rien à voir avec le bœuf miroton, sinon qu'il est presque toujours mal orthographié. Le miroton, précise Favre dans son Grand Dictionnaire de cuisine, est « l'art *d'accommoder les restes.* » *Singu*lièrement celui du pot-au-feu.

On l'a même dit *« plat de concierge »*, avec un dédain sans pareil, peut-être parce que Balzac, dans *le Cousin Pons*, décrit celle de son héros, la mère Cibot, ancienne écaillère du Cadran bleu mijotant certain ragoût odorant : *« C'était*, dit-il, *des restes de bœuf bouilli achetés chez le rôtisseur et fricassés au beurre avec des oignons coupés en tranches minces, jusqu'à ce que le beurre fût absorbé par la viande et par les oignons de manière à ce que ce mets de portier présentât l'aspect d'une friture.* » Et Balzac ajoute que le plat était *« amoureusement confectionné.* » Tout est là je pense et je ne rougis point d'avoir goût de concierge face aux semble-plats de la nouvelle cuisine !



Il ne faut point rougir de déifier l'oignon, cette truffe du pauvre. Et ces oignons émincés, étuvés au beurre, légèrement farinés puis blondis, sont arrosés de vin blanc, de vinaigre de vin, de bouillon, pour, après quelques bouillons, former une sauce sur laquelle on fera chevaucher les minces tranches de bœuf bouilli. On les nappe du reste de sauce, on chapelure, on arrose de beurre fondu, on gratine à four moyen et sert après avoir persillé le tout.

Le dictionnaire de l'académie des gastronomes dit plaisamment, à propos de ce plat bonasse et familier, que l'expression « père miroton » en découle, qui désigne un homme placide et sans complications. Ce n'est point de l'argot, tout au plus du langage populaire à propos d'un plat qui fut le plat du populaire. Mais personnellement j'ai plus souvent entendu dire « frère miroton ». Et cela *convient mieux s'agissant* d'un plat de sérénité monacale. C'est un plat « en robe de bure » en quelque sorte ! La bure ne recouvre pas que l'ascétisme, Rabelais en porte témoignage. Longtemps la gourmandise fut le péché des moines vertueux (dit Balzac) en leurs couvents. La loge des concierges d'autrefois n'avait-elle pas d'obscurs frémissements de cloître ? De cloîtres dont l'encens *était peut-être le fumet* d'un miroton bien miroté !

Mais c'est un plat disparu, chez soi comme au restaurant. Peut-être parce qu'au restaurant on ne sert plus de pot-au-feu ? La chère Adrienne *(Chez la Vieille*, 37, rue de l'Arbre-Sec, Paris-1er – Tél. : 42-60-15-78) fait de son pot-au-feu un succulent hachis Parmentier et des tomates farcies. Et voilà qu'à sa nouvelle carte Jacques Billaud (*Chez Laudrin*, 154, bd Pereire, Paris-17e. Tél. : 43-80-87-40) inscrit le miroton. Bravo ! Lui utilise un vin rouge tannique et un vinaigre bien corsé, faisant de ce plat longuement mijoté un plat très allègre aux jours chauds. Après une halte au bar pour « sabler » un verre de cuvée du Trentenaire (cela fait trente ans cette année qu'il régale ici son petit monde gourmand), allons vite nous attabler et déguster enfin ce plat d'ancienne cuisine éternelle.

Mais j'y pense : si un de nos jeunes maîtres du bluff à la mode mettait à sa carte des *« pétales de bœuf bouilli à la quintessence d'oignons caressés de vinaigre de xérès à la fleur de bougainvillier »* peut-être que le miroton reviendrait à la mode ? Bah ! allez plutôt chez Laudrin vous en régaler...

LA REYNIERE.

SEMAINE GOURMANDE

Tartine

Ah ! la bonne Tartine ! Brasserie certes, mais on pourrait dire restaurant et avec, pour cet été, une belle terrasse au calme le soir. Et le service continu de midi à 0 h 30 permet, autour du comptoir comme dans la salle et à cette terrasse, un renouvellement de clientèle, une clientèle qui semble satisfaite de pouvoir se restaurer rapidement d'un plateau de fruits de mer ou d'un plat du jour, ou, au contraire, confortablement installée, de savourer par exemple une somptueuse salade de pommes de terre (huile d'olive et vin blanc) au cantal chaud (27 F), une choucroute de poissons (70 F) ou l'onglet échalotes (69 F) du jeune chef Alexandre Gorce, qui a travaillé avec Gérard Vié.

Le patron, Louis-Michel Bonne, est un ancien barman. Il faudra bien célébrer un jour les mérites de cette profession qui peut donner les meilleurs restaurateurs parce que, habitués tout à la fois à la psychologie du chaland, à la discrétion et à la bonne humeur. Cave honorable et à prix sages. Service féminin. Compter 150/200 F, selon l'humeur de l'appétit.

● *TARTINE*
24, rue du Docteur-Finlay, Paris-15e.
Tél. : 45-77-14-59.
Fermé le dimanche.

Le Duret

Guy Savoy parti rue Troyon, sa maison de la rue Duret est devenue Le Duret. Il veille de loin (de pas très loin) à la nouvelle formule du jeune chef Bruno Fava (qui a de qui tenir, Barbizon en témoigne) et pour une formule qui, dans ce cadre élégant, doit plaire aux couche-tard (on peut y souper jusqu'à 1 heure du matin). A la carte et aux déjeuners aussi on notera le sabodet lyonnais et ses ravioles, le cabillaud rôti confiture d'oignons, le pot-au-feu des quatre viandes (plates côtes, poularde, jarret de veau et échine demi-sel), etc. Une « aiguière du Sommelier » vous satisfera d'un honnête vin rouge (70 F) et vous permettra une addition de 250/300 F.

● *LE DURET*
28, rue Duret (16e).
Tél. : 45-00-17-67.
Fermé le samedi et le dimanche.

La Serre à Grasse

Certes ce n'est pas Lasserre ! Mais cette Serre (que seul le Michelin signale) est une bien gentille petite maison (quarante couverts maximum) animée par Nicole Flament (dame d'ARC). Menus à 90 F et 130 F fromage ET dessert, et carte de plats classiques et de spécialités savoyardes (même si la patronne annexe le comté !). Mais de la langue de porc en gelée de porto (24 F) à la terrinée de sardines fraîches aux pommes (38 F), du cœur de charolais (cinq propositions et 85 F) à la crème grassoise au confit de roses et jasmins (28 F), on peut échapper aux braserades, fondues et autres raclettes.

● *LA SERRE*
20, av. Félix-Raybaud, à Saint-Jacques (de Grasse).
Tél. : 93-70-80-89.
Fermé le dimanche soir et le lundi.

Le Cabanon La Grange au canard à Magescq

Ensemble, puisque sous la même impulsion, ces deux bons restaurants des Landes, Le Cabanon, créé en 1965, et La Grange au canard (1982), tous deux supervisés en cuisine par J.-P. Clavé (qui travailla avec Robuchon). Ici comme là, donc, des menus et, à la carte, le terroir landais à l'honneur. Permettant des repas de 93 F (menu au Cabanon) à 300 F à la carte de La Grange en se régalant de piballes à la luzienne et d'un canard « coiffé » par exemple.

● *LE CABANON*
● *LA GRANGE AU CANARD à Magescq (Landes).*
Tél. : 58-47-71-51.
Fermé le lundi.
AE – CB.

L. R.

MIETTES

● **Imprévisible Claude Verger !** Après avoir liquidé toutes ses Barrières parisiennes, on le croyait rangé des fourneaux. Eh bien ! il vient de reprendre l'Hôtel de France à Mougins. Verger contre Vergé ? Claude contre Roger ? Non point car il s'agit ici, dans le vieux village, d'une cuisine simple, d'additions « courtoises » et du style familier que l'on sait. Et il paraît qu'en automne l'inépuisable Verger (Claude) ouvrira quelque chose à *Cannes, en plus !*

● **Travaux et transformations.** L'Alsace, des Champs-Elysées, fermera de juin à la mi-juillet pour transformations. Cet été également le décor de Faugeron (52, rue de Longchamp, Paris-16e) sera *révisé*. Ce dernier fera, dit-on, un cadre d'élégance discrète en situation d'avec la bien jolie Guerlinde Faugeron.

● **Nouvelle cuisine du dix-huitième siècle.** Rien de changé sous le soleil. On peut lire, sous la plume de Sébastien Mercier (1740-1814), ces lignes toujours actuelles : *« Ce que l'on désire aujourd'hui dans la noblesse, ce sont des plats qui n'ont ni le nom ni l'apparence de ce que l'on mange. »* Remplacez noblesse par « la mode » et vous aurez tout dit !

● **Duxelles...** Tous les cuisiniers savent que la Duxelles (avec un « X ») du nom du chef du fameux maréchal de France, est un émincé de champignons. Tout le monde sauf Davigel qui surgèle un rôti de veau à la duxelle (sans « s ») de poireaux. Sans complexe.

● **Menu spécial fraîcheur...** C'est le nom d'un menu d'été proposé par Hubert (25, rue de Richelieu, Paris-1er) du 15 mai au 15 septembre et comportant salade de haricots verts et tomates à la menthe, morue fraîche grillée, salade aux herbes fines, chèvre fermier, sorbets et mignardises (200 F net).

L. R.

Le Monde

SPORTS

Le marché du tennis avant les Internationaux de France

Des joueurs mal servis

Les Internationaux de France de tennis sont l'événement sportif qui, chaque année, intéresse le plus les Français. Un sondage, réalisé auprès de 1 000 personnes selon la méthode des quotas par l'Institut Louis-Harris indique que, avec 20 % de « passionnés », Roland-Garros arrive devant le Tour de France (19%), le Rallye Paris-Dakar (18%), la finale de la Coupe de France de football (16 %), le Tournoi des cinq nations de rugby (9 %) et le Grand Prix de formule 1 automobile de Monaco (6%). De surcroît, 55 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles suivraient le tournoi à la télévision, dont plus de la moitié (53 %) dès le début.

Le tournoi de la porte d'Auteuil est donc un « phénomène » qui ne concerne pas seulement les pratiquants réguliers (4 %): c'est le train du succès. Reste à savoir si Roland-Garros, locomotive du tennis, ne va pas plus vite que les wagons de nouveaux pratiquants. Réponse du premier « marchand » de tennis au monde : Michel Corbière, PDG du groupe Forest-Hill (11 centres, 115 courts couverts, 50 000 adhérents), estime que pour faire face à la concurrence des autres loisirs il faut développer les services aux joueurs pour les fidéliser.

« Comment se porte le marché du tennis ?

– Pendant longtemps les clients ont été traités comme les voyageurs qui achètent un sandwich sur un quai de gare. Le sandwich est mauvais et cher. Mais il n'y a pas le choix. Et il n'y a pas de sanction économique. Le marchand ne revoit pas les voyageurs et ceux-ci ne peuvent se plaindre. Eh bien, il y a dix ans, le tennis c'était pareil : un marché de pénurie. Il suffisait de construire un court et de mettre un filet pour que l'affaire marche. On s'adressait à de véritables drogués du jeu. Ils étaient prêts à tout pour satisfaire leur passion.

» Ce noyau dur, qui se compose *grosso modo* des joueurs classés et de ceux qui pourraient l'être, représente 7 % à 8 % des consommateurs de tennis. Les autres n'ont pas les mêmes motivations. En fait, le tennis est pour eux en concurrence avec *tous* les autres produits de loisirs. Pour les fidéliser, il faut les chouchouter. Bref, le tennis est désormais un marché comme les autres. Il est d'autant plus fragile qu'il s'est fortement développé. Il s'agit d'empêcher les amateurs d'arrêter de jouer.

– Les clubs traditionnels répondent-ils à ces nouveaux besoins ?

– Non. En France, c'est un système de castes : les bons joueurs, c'est-à-dire ceux qui ont du temps pour pratiquer, sont privilégiés ; les autres sont marginalisés, exclus. En caricaturant, on peut dire qu'un vice-président d'IBM qui aurait intrigué pour se faire admettre à la Croix-Catelan (Racing-Club de France) – l'un des premiers clubs de Paris – après un ou deux ans d'attente se retrouvera, le premier samedi où il sera libre, sur le plus mauvais court pour faire un double avec des gamins de douze ans parce qu'il n'est pas classé. Les clubs traditionnels marginalisent les mauvais joueurs, au risque de les dégoûter du tennis alors que ceux-ci sont disposés à dépenser leur argent pour jouer en contrepartie d'un accueil et d'une considération convenable.

– Quelle est la recette des clubs Forest-Hill ?

– Quand j'ai créé mon premier club à Meudon-la-Forêt, il y a douze ans, j'ai pris à contre-pied l'idée de l'époque qui était de proposer des loisirs sur les lieux de vacances. Les gens sont cinquante semaines sur cinquante-deux dans les villes. C'est là qu'il fallait leur proposer des loisirs. Dans le cas du tennis, cela consistait à offrir des courts couverts. Le groupe, qui comprend également des hôtels et des parcs aquatiques, en compte désormais cent quinze et va prochainement ouvrir un douzième centre à Versailles. La prestation qui est offerte a sensiblement évolué.

» Au début, nous vendions des heures hebdomadaires à l'année. Aujourd'hui, nous proposons des partenaires et des raquettes. En fait, les clients doivent être pris en charge de A à Z. Sinon ils risquent purement et simplement de ne plus jouer. L'idéal serait que notre groupe, qui rassemble 50 000 membres, ait un concurrent. Mais il est peu probable que cela arrive. Nos terrains représentent une immobilisation de 250 millions de francs. Avec de telles sommes on peut faire autre chose à proximité du centre des villes.

– Avec une telle démarche, pourquoi faire appel à Ivan Lendl pour votre publicité ?

– Même si la moyenne des joueurs n'est pas élevée, il faut avoir une image forte pour notre société. C'est un problème d'identification classique. Lendl est le numéro un mondial. Et il souhaitait être représenté par un club prestigieux dans chaque grand pays. C'est comme cela que nous avons signé, en 1986, un accord de cinq ans avec son agent *Proserv : pour 200 000 dollars*, nous pouvons en faire le symbole du club. Le rapport à la compétition est en effet très important. L'animation essentielle des clubs depuis trois ans est un gigantesque open qui permet à sept mille joueurs de tout niveau de s'exprimer. De plus, cette année, nous serons fortement présents à Roland-Garros pendant les Internationaux. En plus du stand traditionnel, nous aurons une tente au village.

– Avec l'extraordinaire développement qu'il a connu, Roland-Garros ne s'est-il pas fragilisé comme le marché du tennis ?

– Non, car la dynamique qui s'est créée autour de l'événement est extraordinaire. Les sponsors amènent des dizaines de millions. Près de soixante-dix chaînes de télévision couvrent le tournoi. Les organisateurs pourraient vendre 100 000 places pour la finale alors qu'il y en a 16 000. Et ainsi de suite. C'est un phénoménal artifice sociologique. Le tournoi se révèle plus important que les champions. Il n'y a pas un spectateur sur dix qui est capable de reproduire leur coup. Mais cela n'a pas plus d'importance que la qualité du jeu. Le lift de Vilas n'a pas fait baisser l'enthousiasme en 1977. Et l'an dernier c'était Pernfors la vedette, à cause de sa bonne tête. Cela s'explique parce que les gens ont besoin de références, d'événements par rapport auxquels ils peuvent se situer. C'est le cas de Roland-Garros, comme de Wimbledon. Or, cette année, toutes les vedettes sont annoncées. Même si tous ne sont pas en grande forme, cela fait rêver les gens. C'est le même mécanisme qu'au Festival de Cannes. »

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

Roland-Garros sort sa griffe

ROLAND-GARROS est une entreprise qui réalise 100 millions de chiffre d'affaires en deux semaines. Comment la développer ? Depuis sa dernière extension, le stade couvre près de six hectares. Cette surface ne devrait pas s'étendre prochainement. C'est dire que la capacité d'accueil (300 000 personnes) et les recettes au guichet (40 millions de francs) ne devraient pas croître sensiblement.

Grâce aux derniers accords avec TF 1, près de cent quinze heures d'antenne seront consacrées au tournoi pendant la quinzaine en France. Près de soixante-dix pays étrangers – dont la République populaire de Chine pour la première fois – reprendront ses images. Difficile encore de faire mieux. Le responsable du marketing, Gilles Bertoni, a donc eu l'idée de créer une marque Roland-Garros pour *« aller au-delà des limites d'espace et de temps qui sont imparties au tournoi »*.

Une précision : *« Pas question de mettre notre marque sur des raquettes ou des chaussures. Il ne s'agit pas de faire concurrence à des sociétés dont le but est le même que le nôtre, c'est-à-dire le développement du tennis. »* En fait Roland-Garros a sorti sa griffe : *« Nous avons choisi de mettre notre logo sur des produits comme des lunettes (Ray-Ban), des montres (Yéma) des serviettes éponge (Descamps), qui ont un rapport direct avec la pratique du sport. »*

A. G.

Les têtes de série

Les meilleures et les meilleurs mondiaux sont bien cette année au rendez-vous de la porte d'Auteuil comme en témoignent les têtes de série :

● TOURNOI MASCULIN :

1. Lendl (Tch.) ; 2. Becker (RFA) ; 3. Edberg (Suède) ; 4. Wilander (Suède) ; 5. Mecir (Tch.) ; 6. Noah (Fr.) ; 7. McEnroe (EU) ; 8. Connors (EU) ; 9. Leconte (Fr.) ; 10. Gomez (Equ.) ; 11. K. Carlson (Suède) ; 12. Cash (Austr.) ; 13. Pernfors (Suède) ; 14. Jaite (Arg.) ; 15. Gilbert (EU) ; 16. Kriek (EU).

● TOURNOI FÉMININ :

1. Martina Navratilova (EU) ; 2. Steffi Graf (RFA) ; 3. Chris Evert (EU) ; 4. Hana Mandlikova (Tch.) ; 5. Helena Sukova (Tch.) ; 6. Zina Garrison (EU) ; 7. Manuela Maleeva (Bulg.) ; 8. Gabriela Sabatini (Arg.) ; 9. Claudia Kohde (RFA) ; 10. Lori McNeil (EU) ; 11. Bettina Bunge (RFA) ; 12. Kathy Rinaldi (EU) ; 13. Catarina Lindqvist (Suède) ; 14. Caterina Maleeva (Bulg.) ; 15. Mary Loe Fernandez (EU) ; 16. Raffaela Reggi (It.).

LES HEURES DU STADE

Cyclisme

Tour d'Italie. Jusqu'au 14 juin. **Bordeaux-Paris open.** Dimanche 24 mai (A 2, à 17 h 50). **Critérium du Dauphiné libéré.** Du lundi 25 mai au lundi 1er juin.

Football

Championnat de France. Deuxième division (dernière journée). Montpellier-Lyon, décisif pour la montée en première division. Samedi 23 mai à 20 h 30. **Coupe d'Europe.** Finale des clubs champions. Bayern de Munich-FC Porto. Mercredi 27 mai à Vienne (Autriche) TF 1 à 20 h 05. **Championnat d'Europe cadets.** Tournoi final en France. Seize équipes nationales dans vingt-huit villes différentes. Du lundi 25 mai au mercredi 3 juin. **Coupe de France.** Demi-finales aller. Mardi 26 mai à 20 h 30 (Canal Plus à 20 h 05, sous réserves).

Jeu à XIII

Finale de la Coupe de France. XIII Catalan-Le Pontet. Dimanche 24 mai.

Triathlon

Le Triathlon de l'eau vive. Samedi 23 et dimanche 24 mai à Barcelonnette. Raft, hydrospeed et kayak.

Sports équestres

Jumping international de Cannes. Jusqu'à dimanche 24 mai.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Italie. Dimanche 24 mai à Monza.

Voile

Finale du Championnat de France. Match Racing sur « First Class 12 ». Jusqu'au dimanche 24 mai.

Tennis

Internationaux de France. Qualifications au stade Jean-Bouin. Jusqu'au 23 mai. M 6 en direct de 11 h 30 à 18 h ; tournoi au stade Roland-Garros du 25 mai au 7 juin ; TF 1 en direct de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 du 25 au 30 mai.

Exposition

Hommage à Enzo Ferrari. Du 22 mai au 26 juillet à la Fondation Cartier pour l'art contemporain à Jouy-en-Josas, rétrospective des berlines et des monoplaces à l'emblème du Cheval cabré.

Rugby

Coupe du monde. Du 22 mai au 19 juin.

● **POULE 1 : Australie-Angleterre.** Le 23 à Sydney (A 2, 7 h, direct) ; **Japon-Etats-Unis.** Le 24 à Brisbane ; **Angleterre-Japon.** Le 30 à Sydney ; **Australie-Etats-Unis.** Le 31 à Brisbane ; **Angleterre-Etats-Unis.** Le 31 juin à Sydney ; **Japon-Australie.** Le 3 à Sydney.

● **POULE 2 : Canada-Tonga.** Le 24 à Napier ; **Irlande-Galles.** Le 25 à Wellington (A 2, 5 h direct) ; **Tonga-Galles.** Le 29 à Palmerston-North ; **Canada-Irlande.** Le 30 à Dunedin ; **Canada-Galles.** Le 3 juin à Brisbane.

● **POULE 3 : Italie-Nouvelle-Zélande.** Le 22 à Auckland ; **Argentine-Fidji.** Le 24 à Hamilton ; **Fidji-Nouvelle-Zélande.** Le 27 à Christchurch ; **Argentine-Italie.** Le 28 à Christchurch ; **Fidji-Italie.** Le 31 à Dunedin ; **Argentine-Nouvelle-Zélande.** Le 1er juin à Wellington (A 2, 5 h, direct).

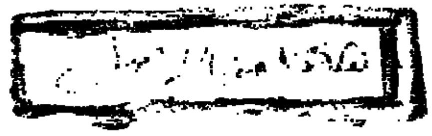
● **POULE 4 : Roumanie-Zimbabwe.** Le 23 à Auckland ; **France-Ecosse.** Le 23 à Christchurch (A 2, 5 h, direct) ; **France-Roumanie.** Le 28 à Wellington (A 2, 5 h, direct) ; **Ecosse-Zimbabwe.** Le 30 à Wellington (A 2, 9 h, différé) ; **France-Zimbabwe.** Le 2 juin à Auckland (A 2, 5 h, direct) ; **Roumanie-Ecosse.** Le 2 à Dunedin (les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finale).

● **Quarts de finales.** Les 6, 7 et 8 juin à Christchurch, Auckland (A 2, 5 h, direct), Sydney, Brisbane (A 2, 7 h, direct).

● **Demi-finales.** Les 13 et 14 juin à Sydney et Brisbane (A 2, 7 h, direct).

● **Finale pour la troisième place.** Le 18 juin à Rotorua (Nouvelle-Zélande) (A 2, 5 h, direct).

● **Finale.** Le 20 juin à Auckland (A 2, 5 h, direct).



DANSE

Merce Cunningham au Théâtre de la Ville

Lecture entre les lignes

A chaque passage de Merce Cunningham, sa danse est plus complexe et plus belle. Aujourd'hui, la nostalgie s'en mêle.

Il fut un temps, pas très éloigné, où le public renâclait devant l'austérité des ballets de Merce Cunningham, et pas seulement en France : les New-Yorkais l'avaient marginalisé dans l'avant-garde.

Aujourd'hui, ce même public vient tout naturellement, et les jeunes chorégraphes, même s'ils ne partagent pas son esthétique, doivent se déterminer par rapport à elle pour avancer.

Homme secret et tranquille, il a réussi à faire passer la danse d'une tradition séculaire à une organisation moderne de l'espace, prenant exemple sur les peintres abstraits, qui détournent ou nient les exigences de la perspective : refus de l'organisation de la scène à l'italienne, refus du livret et de la musique comme supports de la danse, intervention du hasard. Non content de rompre avec l'organisation classique du ballet, Cunningham rejetait la notion d'états psychiques inscrite dans la dramatique de Martha Graham. Iconoclaste et fils ingrat, il suivait son chemin solitaire en dehors des milieux de la danse.

On peut s'interroger sur son succès actuel : il n'a jamais cherché à plaire au public ; il n'a jamais usé d'un discours pour convaincre ; et il a placé la barre très haut, aussi bien pour les danseurs que pour le spectateur. Mais le temps a joué pour lui. Et les nouvelles générations sont venues d'elles-mêmes vers un art de pur mouvement : jeux de lignes, transferts d'énergie, les évolutions des corps organisées comme des constellations.

Abstraite, la danse de Merce Cunningham ? On l'a dit. Quand on lui pose la question, il sourit : « *Dès qu'il y a un danseur et une danseuse ensemble sur la scène, il se passe une histoire*, dit-il, *mais, chez moi, l'émotion vient toujours du mouvement.* » Merce Cunningham n'a donc rien d'un chercheur de laboratoire. Il est passé par une période d'expérimentation pour mettre au point son langage. Mais son tempérament, ses goûts, ses préoccupations, passent de plus en plus dans des ballets qu'il faut lire, comme on lit un texte entre les lignes. Chez ce jeune homme de soixante-huit ans, la danse est tellement liée à la vie que chaque création est le reflet de l'état du moment. Il y a toujours le masque pudique de l'humour qui laisse depuis quelque temps filtrer l'émotion. Cela a commencé avec *Roaratorio*, opéra de gestes, variation sur le *Finnegan's Wake*, de Joyce. Puis il y eut *Pictures*, et cette image à contre-jour du maître vieillissant portant une danseuse.


PHOTO THIERRY STEVENSON

Merce Cunningham

Le programme que l'on verra au Théâtre de la Ville se teinte d'inquiétude, face à la politique, à la pollution, à l'avenir du monde. Sentiment du temps qui passe, aussi, avec l'arthrose qui l'entrave, alors qu'il lui semble que le temps de danser « *vient à peine de commencer* ». Dans *Shards*, ballet dans les tons gris et de style « jungle », il juxtapose des mouvements cassés, contrastés, avec des arabesques étirées au sol. Peu de sauts mais des variations frénétiques dans un décor en gribouillis de William Anastasi et des bruits de pluies d'orage de David Tudor.

Grange Eve est un portrait de famille de la compagnie, avec des gags, des arrêts sur image et un clin d'œil à la comédie musicale. *Points in Space* développe la danse la plus déliée, la plus complexe qu'on puisse imaginer, avec des pas de deux, des passages du vif au lent, de l'uni au pointillé.

Fabrications, enfin, est une œuvre magique, avec des bras qui montent lentement, des filles déployées en rose des vents, une fête tendrement nostalgique partagée par le chorégraphe, vêtu de noir.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 31 mai, 20 h 45 (trois programmes).

OPÉRA

« Falstaff » au Mai musical de Bordeaux

La revanche de Salieri

Antonio Salieri, compositeur oublié jusqu'à ce que Milos Forman en fasse le repoussoir de Mozart, vient d'être réhabilité à Bordeaux.

Injustement accusé, on ne sait par qui ni pourquoi, d'avoir empoisonné Mozart, Antonio Salieri n'était plus connu que des musicologues, jusqu'à ce que le film de Milos Forman mette son nom sur toutes les lèvres. La caricature était si criante qu'il s'est vite trouvé des historiens et des musiciens pour défendre celui qui fut l'un des plus célèbres compositeurs de son temps et n'avait pas usurpé sa réputation.

L'été dernier, le Festival de Montpellier avait présenté *les Danaïdes*, mais l'interprétation en était tellement tiède et médiocre qu'il s'en dégageait un ennui aussi profond qu'immérité. Heureusement, l'enregistrement d'un autre opéra, *Falstaff* (1), avait révélé un talent plus évident. Ce n'est ni *Cosi fan Tutte*, ni *Fidelio*, entre lesquels il se situe chronologiquement, mais un ouvrage original, à mettre sur le même plan que les meilleurs de Cimarosa ou de Paisiello.

Pour sa soirée d'ouverture, le Mai musical de Bordeaux (clos le 17 mai) a eu l'excellente idée d'inviter le chef d'orchestre hongrois Tamas Pal à venir présenter, au Grand Théâtre, l'ouvrage qu'il avait dirigé pour le disque, dans une mise en scène de Laszlo Vamos. Les chanteurs sont également hongrois pour la plupart, et Attila Csikos aussi, qui a signé les costumes et les décors, mais ceux-ci ont été réalisés par les ateliers du Grand Théâtre ; commme l'orchestre est celui de Bordeaux-Aquitaine et que les chœurs n'ont pas été importés non plus, on peut parler d'une véritable coproduction.

Il fallait une certaine audace pour présumer de la curiosité du public à l'endroit d'une œuvre et d'artistes inconnus ; il est vrai que la salle n'était pas aussi pleine qu'elle aurait dû. Mais l'accueil, d'abord réservé, a fait place à un enthousiasme assez démonstratif pour montrer que l'ouvrage a conservé sa force de séduction. Il pourrait fort bien faire partie du répertoire, sans concurrencer le *Falstaff* de Verdi, car le style en est sensiblement différent. L'intrigue aussi, dans ses détails du moins, car les épisodes de la double lettre, du panier à linge et de la féerie nocturne s'y retrouvent pareillement.

La musique de Salieri possède la double qualité d'être toujours plaisante, souvent originale dans les limites du style viennois italianisant et de ne jamais retarder la marche de l'action dramatique. Les airs, relativement peu nombreux, sont peut-être moins remarquables que les duos, trios et quatuors, et Laszlo Vamos a su les mettre en scène avec toutes les apparences de l'aisance.

La distribution, homogène et d'une bonne tenue, ne réservait pas de surprise. Josef Gregor, le Falstaff du disque, a seulement un penchant trop marqué pour la caricature : il voudrait nous faire entendre que Sir John est toujours entre deux bières et n'y réussit que trop. Avec une certaine tendance à ténoriser, Marcus Haddock est émouvant dans le personnage de Ford, le mari jaloux, et sa femme, Julia Pasztky, possède toutes les ressources d'une joyeuse commère. Balazs Poka et Jadranka Jonavovic (Mr et Mrs Sendler), Eva Vamossi (Betty) et Gabor Gardai ne leur cèdent en rien ; et, si les chœurs manquent un peu de cohésion, l'orchestre a su s'alléger, ce qui reste, on le sait, la chose la plus difficile.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Hungaroton SLPD et HCD 12789/91.

THÉATRE

« La Ronde », d'Arthur Schnitzler

Les muets de l'amour

Dix couples parmi d'autres, et le mystérieux silence des amours ordinaires.

La Ronde, d'Arthur Schnitzler, aurait pu être une pièce géniale. Car Schnitzler, ici, attaque de front un phénomène universel, éternel, vécu par tout être humain, et qui n'est jamais « conclu » ni « liquidé » : il s'agit du désaccord de fond entre deux actes essentiels : faire l'amour et se parler.

Ce désaccord regarde bien sûr le théâtre, au premier chef, puisque théâtre est échange de paroles. Vivre, c'est causer, aussi, c'est fou ce que tout le monde cause, dès que l'on est deux ou plusieurs. Et, d'autre part, tout le monde, y compris dramaturges, acteurs, spectateurs, fait l'amour, de temps en temps.

Or Schnitzler, avec *la Ronde*, met carrément le doigt sur un sac de nœuds, capital : dans l'heure, le quart d'heure, les minutes, où deux personnes s'approchent de l'« acte », que ce soit pour la première fois, ou même plus tard lorsqu'elles sont liées, elles butent sur un empêchement d'échanger des paroles. Elles ressentent une gêne à causer. Les gestes appellent un silence. Même les plus bavards la bouclent.

Parfois, paraît-il, quelques rares mots échappent, style « *oui... non... viens...* », ou bien, dans des cas particuliers, ce sont les grossièretés, les insultes, qui « aident ». Mais le fait courant, c'est un silence « incontournable », comme on dit ces temps-ci.

Et après avoir fait l'amour, le retour à la normale, à la parole librement échangée, a quelque chose d'embarrassant aussi, de difficile. Comme si la nageuse, le nageur, hésitaient à reprendre pied, à reposer le bout des doigts de pied sur un sable que l'acte d'amour a fait devenir différent, éloigné.

Explorer ce phénomène du mutisme de l'acte sexuel, phénomène fascinant et tout de même obscur, déconcertant, était une intention attachante. Schnitzler prend dix « cas », dans différentes classes de la société, dix cas où c'est la première fois que les deux personnes font l'amour, sauf une fois, car c'est l'épouse et l'époux, mais Schnitzler nous dit qu'ils n'ont pas couché ensemble depuis très longtemps.

Spectacle interrompu

Dans chacune de ces dix scènes, Schnitzler interrompt brusquement le spectacle au moment où les deux partenaires vont « passer à l'acte ». Il fait le noir, et la scène reprend « après ». C'est une carence de la pièce, car nous avons seulement l'approche et le désenchaînement de ce grand mystérieux silence, et pas le silence lui-même. Il était impossible, c'est vrai, de nous faire assister au régime complet.

Ce qui n'était pas nécessaire, en revanche, c'est l'extrême banalité, médiocrité, du dialogue de Schnitzler. Les êtres humains qu'il nous donne à voir et entendre sont des silhouettes sans caractère, sans histoire, des figures inexistantes, à tel point que leur « passage au silence » et leur « retour à la parole » n'ont pas vraiment lieu. Il n'y a pas dans *la Ronde* un mot personnel, une phrase singulière, intimement sentis, qui échappent aux protagonistes. C'est un désert.

Alfredo Arias, et c'est là une surprise, a fait une mise en scène d'une platitude entière, et a orienté les acteurs vers un jeu tout à fait ordinaire, si bien que cette pièce, déjà inexpressive en soi, ne dit presque rien. Il y a juste quelques minutes où la force de talent et de présence inextinguibles de deux des comédiens, Christine Fersen et Pierre Vaneck, fait brûler les planches.

Un détail, si l'on peut dire : les dix scènes de *la Ronde* ont lieu entre personnes de sexe opposé. Les homos sont exclus, comme s'ils n'existaient pas. Cela fait penser au grand Max Jacob qui disait qu'il avait mis longtemps à trouver, dans les dictionnaires, ce que pouvait être un « homosexuel », parce qu'il croyait que c'était un terme de bonne et simple anatomie, comme « omoplate ». Mais *la Ronde* de Schnitzler manque terriblement d'humour.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

« Les Inconnus » au Théâtre Fontaine

Quatuor d'humoristes

Paul Lederman, l'homme du « disque des records », le producteur de Thierry Le Luron et de Coluche, et son complice Claude Martinez couvaient depuis plus d'un an un groupe de quatre comiques, anciens pensionnaires du « Petit Théâtre » de Philippe Bouvard. Ce quatuor d'humoristes, le voici mis sur orbite au Théâtre Fontaine sous une curieuse appellation (les Inconnus) dans la mesure où l'on souhaite que leur aventure ne s'arrête pas à ce « coup ».

Bernard Campan, Seymour Brussel, Didier Bourdon et Pascal Legitimus ont connu tous les quatre le circuit des cafés-théâtres. Ils ont eux-mêmes écrit une série de sketches, certains courts et incisifs, d'autres plus développés sur un rythme soutenu. Le comique du groupe n'est pas toujours léger et concède facilement à une satire à gros traits, à un jeu de questions-réponses déjà vu ou à une utilisation de thèmes et de tics éculés. Mais quelques parodies (la publicité, la police des polices et même l'audition de comédiens, pourtant déjà mille fois représentée ailleurs) sont bien venus.

Les quatre complices sont incontestablement des caricaturistes doués et dynamiques qui savent régler l'allure d'un spectacle. Il leur reste à l'écrire.

C.F.

★ Théâtre Fontaine, 21 heures.

« Fortunio » par l'Opéra de Lyon

Messager l'enchanteur

Jean-Paul Lucet monte au Théâtre des Célestins, à Lyon, le Fortunio *d'André Messager, un spectacle léger mais un enchantement musical*

L'Opéra de Lyon, ayant enfin obtenu le feu vert pour ses grands travaux, va jouer pendant deux ans dans des lieux divers en ville et dans la région. Invité par le Théâtre des Célestins, il lui offre un spectacle qui ne devrait pas trop déconcerter les abonnés de celui-ci, car le *Fortunio* d'André Messager n'est autre qu'une adaptation par Flers et Caillavet du *Chandelier* de Musset. Et le maître des lieux, Jean-Paul Lucet, qui signe la mise en scène, a invité le poète lui-même (interprété par Philippe Cousin) à présenter la pièce pour assurer la transition.

Plus légère, moins amère que l'original, la comédie de Messager est un enchantement musical par la finesse d'une mélodie qui épouse voluptueusement le mot et les phrases, les enveloppe, les parfume, allie la poésie et l'humour, noue et dénoue les outrages d'une main de fée, avec une harmonie subtile et un orchestre succulent (1).

Si Messager reste un petit maître, c'est peut-être qu'il ne parvient pas à se hausser jusqu'au grand lyrisme, quand la vérité des cœurs s'exprime sans fard, lorsque Jacqueline et Fortunio s'avouent enfin leur amour en une scène qui pourrait rappeler, toute proportion gardée, la dernière d'*Eugène Onéguine*.

Le musicien le savait sans doute, et c'est pourquoi l'admirable chef d'orchestre, l'ami de Fauré et de Debussy, le directeur musical de l'Opéra de Paris, s'est toujours cantonné dans des œuvres de demi-caractère.

Dans un ravissant décor néoclassique, style Directoire ou Restauration de Jacques Rapp, Jean-Paul Lucet a concilié adroitement la franche gaieté de l'opérette, et la fraîcheur des sentiments, avec des silhouettes joliment croquées virevoltant autour de l'adorable Jacqueline, de Colette Alliot-Lugaz dont la voix, d'abord contenue, s'ouvre comme une fleur à l'émotion profonde devant le pur amour de son « chandelier ».

Le Fortunio de Thierry Dran, malgré la délicatesse de son jeu, reste cependant un personnage d'opérette dont le timbre se sature dangereusement dans l'aigu, là où l'on entendrait plutôt un ténor mozarien.

Michel Trempont est parfait dans le rôle de l'éternel mari trompé, de même que Gilles Cachemaille, le capitaine des hussards, Clavaroche aussi truculent dans la victoire que dans la défaite amoureuse. Et tout le monde (Francis Dudziak, Patrick Rocca, Brigitte Desnoues, etc.) joue avec talent et entrain sous la baguette de John Eliot Gardiner, qui s'ébroue avec un plaisir contagieux dans ce flux orchestral si généreux, véritable élixir de jeunesse.

Vieille rengaine : on ne comprend guère qu'un tiers du texte, handicap pour une œuvre où la phrase musicale est si intimement liée au sens des paroles. Une partie du charme s'évapore, et ça risque de nuire tant au succès du spectacle qu'au disque qui en sera tiré.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Jean Guy Bailly a réduit l'orchestration de soixante à vingt-quatre instrumentistes, pour l'adapter à la petite fosse du théâtre, sans rien perdre de son charme.

Prochaines représentations au Théâtre des Célestins, les 22, 23, 24 mai ; 2, 3, 4 juin et cinq reprises la saison prochaine.

VARIÉTÉS

Lio à l'Olympia

Lolita en trois actes

Plus de huit ans après ses débuts, Lio n'était jamais monté sur une scène. Quand le rideau rouge s'est ouvert pour son baptême à l'Olympia le mercredi 20 mai et qu'on l'a vu descendre du plafond sur une balançoire en forme de banane, on a aussitôt compris qu'elle serait à la hauteur de son image : sexy et ludique. Elle a attaqué sur *Banana Split*, son premier tube. C'était en 1979. Lio avait seize ans.

Se sentant plus proche des Ronettes que de Janis Joplin, elle fut la première à franchir la frontière entre rock et variétés, touchant sans décalage les deux publics. Fille de réfugiés politiques portugais, Wanda de Vasconcellos est devenue Lio lorsque Jacques Duvall, son parolier attitré, lui a proposé son premier texte. Il avait rêvé sur elle, elle a rêvé sur l'image qu'il avait d'elle. « Banana Split » a vendu plus d'un million d'exemplaires. C'était « hard » mais n'apparaissait que coquin, comme les « Sucettes à l'Anis » de Gainsbourg.

Le ton est resté, les tubes ont suivi : textes bien tournés, mélodies consommables le temps d'une saison, vois expiègle et sensuelle. Loin d'être une poupée préfabriquée, Lio savait où elle allait.

Son troisième album, *Pop Model*, signale une volonté d'en montrer plus : guêpières et porte-jartelles. Si ça reste au niveau de l'allumage polisson, elle a passé la vitesse supérieure. Moyennant quoi, en moins d'un an, Lio a classé trois chansons en bonne place du Top 50. A l'image de ses video-clips, le spectacle qu'elle propose pendant quatre soirs à l'Olympia est construit sur le modèle d'une comédie musicale en trois parties : la première façon *Modesty Blaise*, tout cuir noir ; la seconde sur le thème hollywoodien, dentelles et chansons lentes ; la troisième version Suprêmes, paillettes et strass.

ALAIN WAIS.

★ Olympia, 20 h 30, jusqu'au 23 mai. Disques Polydor.

Culture

ART

Les femmes en métal de Wesselmann



Wesselmann se porte très bien. On l'avait un peu négligé pendant dix ou quinze ans, persuadé qu'un *pop-artist* comme lui avait trouvé ses sujets et sa manière et n'en changerait plus. Il réapparaît et démontre que s'il n'a pas renoncé aux nus stéréotypés et aux intérieurs américains à oreillers roses et tapisseries à fleurs, il s'est inventé un style nouveau.

Ayant dessiné son motif au crayon ou au pinceau, il le fait « avaler » par un ordinateur, lequel en déduit un programme pour découper suivant les lignes données une plaque de fer ou d'aluminium. De la sorte, Wesselmann obtient un dessin dans le vide, suite de boucles et de contours autour de blancs, un dessin tel que celui qu'on aurait obtenu en arrachant le trait de la feuille de papier.

Ce réseau très aérien, il lui reste à le peindre de manière à réintroduire figures et détails descriptifs. Le résultat est surprenant : ce sont des architectures sans épaisseur ni densité, colorées vivement et gentiment humoristes. On dirait la version ironique et érotique à la fois des gouaches découpées de Matisse. Wesselmann y fait preuve d'une invention et d'un sens de la forme synthétique tout droit hérités de ses expériences pop des années 60. Comme l'écrit un certain S. Stealingworth, préfacier du catalogue, voilà un travail *« plus alerte, plus neuf et plus excitant que n'importe lequel des jeunes artistes des années 80 »*. M. Stealingworth en sait quelque chose, puisque, sous ce pseudonyme, se cache Tom Wesselmann lui-même...

Ph. D.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, jusqu'au 13 juin.

PATRIMOINE

Un musée de la préhistoire à Solutré

M. François Léotard sur les traces de M. François Mitterrand

Dans quelques jours, le lundi de la Pentecôte, le président de la République effectuera son pèlerinage annuel à la roche de Solutré. Dans son sillage, quelques fidèles parmi les fidèles. Ils auront sans doute la surprise de lire, immortalisé dans la pierre, le nom de... François Léotard. C'est en effet le ministre de la culture qui a inauguré, le 21 mai, à la suite d'un voyage en Bourgogne, un musée au pied de la célèbre roche qui a donné son nom à une période de la préhistoire.

Le nouveau bâtiment, entièrement enterré au pied de l'éperon rocheux, rassemble quelques-uns des vestiges qui ont été trouvés sur place. En particulier, une épaisse couche d'ossements de chevaux, qui sont à l'origine de la légende des animaux précipités dans le vide, du haut de la falaise, par nos lointains ancêtres. Il semble que Solutré ait surtout fonctionné comme un lieu de chasse et d'abattage. Ici, des hommes du paléolithique supérieur ont chassé, dépecé et sans doute boucané des milliers de chevaux. Le musée de Saint-Germain-en-Laye a rétrocédé quelques-unes des pièces ramassées sur le site depuis le début des fouilles, en 1866. En particulier, les « feuilles de laurier » et les « feuilles de saule », silex taillés d'une grande finesse où, pour la première fois, a été employée la technique de la retouche par pression.

Ce musée de la préhistoire a coûté 10 millions de francs, financée à 40 % par le ministère de la culture.

Le maire de Solutré rappela, à l'issu d'un discours torrentiel, que sa commune avait donné à l'humanité deux joyaux inestimables : une civilisation préhistorique et le Pouilly-Fuissé. Il a d'ailleurs annoncé l'ouverture prochaine d'un autre caveau, dédié celui-là à son immortel breuvage. Auparavant, le ministre avait signé un avenant avec la ville d'Autun, inauguré une bibliothèque et une salle polyvalente, visité une cathédrale et un cellier moyenâgeux, écouté et répondu à une douzaine de discours, porté deux toasts au cours d'un banquet, apprécié sous la pluie une harmonie municipale, embrassé quelques jeunes femmes en costume régional et utilisé la quasi-totalité des moyens de transport, hormi le bateau et la bicyclette. Heureusement, au terme de cette journée harassante, il s'entendit prédire par le député de la Saône-et-Loire un destin national.

EMMANUEL DE ROUX.

CINÉMA

La « Nuit des publivores » au Grand Rex

La pub, c'est du cinéma

Dans son entrepôt situé à La Garenne-Colombes, Jean-Marie Boursicot, ex-commercial chez Publicis, a accumulé en vingt ans cent cinquante mille spots, classés par marque : Samaritaine, Samos 99, Samsonite. Après trois mois de montage et deux mille heures de films visionnés, il présente, pour la sixième année consécutive, la « Nuit des publivores » au Grand Rex : cinq cents films et pas moins de sept heures de projection.

« *Je ne me considère pas comme un publicitaire, mais comme un organisateur de spectacles*, dit-il. *Le produit n'a pas d'importance. Je reçois environ huit mille films par an du monde entier. J'écarte les médiocres. Je choisis les plus beaux et les plus nuls...* »

Jean-Marie Boursicot rend cette année hommage aux réalisateurs belges et à Etienne Chatiliez pour sa série sur Eram, et présente avec humour quelques réclames des années 70.

Après Paris, les publivores consommeront des spots à Toulouse, à Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, à Rouen. Après la France, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas et, peut-être, New-York et Oasaka. « *Si j'avais le budget pour faire un film, je le réaliserais moi-même.* »

L. B.

★ La « Nuit des publivores » au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, 75002 Paris. Renseignements : 45-00-11-87. Séance : le 23 mai, de minuit à 8 heures. Prix des places : 150 F.

Communication

La course aux images régionales

FR 3 face au défi des chaînes privées

La Une a ses stars de l'« info ». Antenne 2 conserve Bernard Pivot et son « Apostrophes ». Canal Plus s'affirme chaque jour comme la chaîne du cinéma. La Cinq rachète à prix d'or Collaro, Sabatier, Sébastien and co. M 6 donne dans le feuilleton américain et le *talk show*. Et FR 3, direz-vous ? Elle reste la chaîne des régions. Une chance ? Un créneau en tout cas, que l'on commence à lui disputer.

Ces dernières années, déjà, la chasse aux images de province a fait des émules. Havas, lors du lancement de Canal Plus, a songé à se mettre sur les rangs. L'Agence France-Presse aussi, qui a même réussi à intéresser la Caisse des dépôts et consignations à son projet. Gamma Télévision encore, qui a travaillé sur le « concept » avant de rencontre les difficultés financières que l'on sait. Mais, jusqu'ici, tous les candidats ont reculé devant la complexité du dossier : investissements trop lourds, gestion d'un personnel nombreux, difficultés d'acheminement des images...

Aujourd'hui, l'apparition des journaux télévisés sur les chaînes privées – M 6 d'abord, la Cinq demain – ainsi que la privatisation de TF 1 aiguisent à nouveau les intérêts. Télélibération, la filiale du quotidien, prépare, par exemple, le lancement d'une petite agence de *news* en association avec la société Ovni. L'idée ? Passer des contrats avec des sociétés indépendantes implantées dans les régions, conclure un accord privilégié avec une chaîne ou bien vendre des sujets. Une démarche « *modeste* », sans mise de fonds importante, explique le directeur de Télélibération, M. Jean-Pierre Guérin, et dont « *on ne connaîtra pas le résultat avant deux ans* ».

Mais ce sont, bien sûr, les initiatives des chaînes elles-mêmes qui retiennent le plus l'attention. La Cinq d'abord, qui, en contact avec les journalistes de FR 3, réfléchit à la création d'une structure de non-professionnels (ici avec un secrétaire de mairie, là avec un pharmacien !) s'appuyant éventuellement sur le réseau de correspondants d'une radio (Chic FM ?) ou des journaux (du groupe Hersant ?). La chaîne a également commandé une étude sur la télévision du matin à la plus grande agence internationale d'images, Visnews, et souhaite s'associer, comme sa rivale M 6, à des projets de télévision régionale.

La Une dispose déjà, quant à elle, d'un réseau de correspondants embryonnaire. Le rapprochement entre le groupe Bouyges et la SET-Presse devrait déboucher sur son développement. La douzaine de quotidiens régionaux ou départementaux regroupés dans la SET-Presse – ils ne sont d'ailleurs pas les seuls – sont en effet demandeurs. Dans un deuxième temps, TF 1 pourrait ouvrir des « fenêtres » dans sa programmation pour des émissions locales confiées à la presse de province. Le dossier est à l'étude.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres... Toutes les chaînes privées sont, pour l'heure, candidates aux images d'actualité engrangées par... FR3. Surprenante offensive de charme à laquelle succomber n'allait pas de soi. La décision était difficile à prendre pour FR3 dans ce climat de concurrence sauvage. « *Nous sommes en guerre* », ne cessent de marteler les généraux de la Une, tandis que ceux de la Cinq peaufinent leur stratégie d'encerclement. Même la très sage M6 n'hésite pas à « voler » à la chaîne régionale, le feuilleton américain *Dynastie.*

Un « vrai service d'agence »

Fallait-il pour cela rompre avec TF 1 et claquer la porte au nez des deux autres ? Bref, se retirer dans son bunker en attendant des jours meilleurs ? Le directeur de l'information en était convaincu qui dit « *avoir longtemps préféré que la chaîne conserve ses richesses pour elle* ». Réflexe de journaliste défendant ses scoops, largement partagé au sein de FR 3, puisqu'un vote consultatif a révélé que seuls trois rédacteurs en chef régionaux étaient favorables à une cession au privé des images tournées par la chaîne. Mais en s'engageant dans cette voie, FR 3 ne renonçait-elle pas au combat ?

Le président de la chaîne, M. René Han, en juge autrement. « *La télévision française ne doit pas vivre dans un état de tension permanente*, dit-il. *Il n'est pas dans l'intérêt de la maison de se replier dans ses tranchées.* » FR 3 prend donc le pari de développer un « *vrai service d'agence* »... avant que la concurrence n'empiète sur ses terres.

FR 3, agence d'images ? La chaîne l'est d'une certaine façon depuis l'éclatement de l'ORTF, en 1974, avec le rattachement de l'antique Service central d'information et d'échange (SCIE). Obligation lui était faite, par ricochet, d'alimenter en images régionales les journaux de TF 1 et d'Antenne 2, que la réforme avait coupés de tout enracinement en province. Dix ans plus tard, sous l'impulsion de MM. André Holleaux et Alain Manevy, alors PDG et directeur de l'information de la chaîne, les relations entre les stations régionales – pourvoyeuses de l'information – et le siège parisien, sont rénovées – non sans mal, – donnant le jour à Info-Vidéo 3. Le service images se tourne alors vers de nouveaux clients comme Canal Plus (la chaîne cryptée vient de démarrer) et des télévisions étrangères.

« *Cela a marché*, s'étonne encore son responsable, Gérard Decq. *Sans nous, sans une meilleure remontée vers Paris des reportages tournés par les bureaux régionaux, la réussite du magazine « 19-20 », comme d'autres, aurait été impossible.* » TF 1, par exemple, a passé ces dernières années plus de commandes que ne l'exigeait son cahier des charges. Quant aux chaînes étrangères, elles sont friandes de gros faits divers, de retransmissions sportives ou de petits reportages illustrant des faits de société typiquement français.

Les moyens mis en œuvre par FR 3 sont, il est vrai, à la mesure – à la démesure ? – du service public. Info-Vidéo 3 peut s'appuyer sur une solide infrastructure : six cents journalistes, vingt-cinq bureaux régionaux d'information, quarante « boîtes noires » (des bornes audio-vidéo permettant la remontée des images sur Paris), l'ensemble constituant un quadrillage exceptionnel. Et les résultats sont là ! Info-Vidéo 3 tablait, en 1986, sur 4 millions de francs de recettes. Elle en a fait 10 millions cette année. « *Il y a là, pour une chaîne acculée à racler les fonds de tiroir, de quoi financer un magazine sportif à l'année* », s'enthousiasme un responsable financier. FR 3 pouvait-elle réellement renoncer à ce pactole ? Le choix du président René Han va donc dans le sens de l'« intérêt général », et M. Bernadac avoue lui-même n'avoir cédé que devant ces « *arguments commerciaux* ».

Le principe adopté, reste à le mettre en pratique. La mutation commerciale d'Info-Vidéo 3 se heurte à nombre d'obstacles, en particulier financiers. « *C'est un héritage de l'ORTF*, raconte Gérard Decq. *TF 1 et Antenne 2 nous versaient chaque année une somme forfaitaire n'ayant pas grand chose à voir avec le prix de revient réel de la prestation.* » « *Aujourd'hui encore*, poursuit notre interlocuteur, *je n'en connais pas la ventilation exacte.* » Le passage à une tarification commerciale promet donc d'être compliqué pour Info-Vidéo 3. Les prix seront-ils modulés en fonction de la taille (nationale ou non) ou de la nature (« en clair » ou cryptée) des télévisions privées ? La bonnement sera-t-il annuel ou les images seront-elles facturées à la diffusion ? Autant de points sur lesquels FR 3 doit se prononcer.

Les arbitrages sont d'autant moins aisés que les esprits au sein même de la chaîne sont loin d'être tous convaincus par cette démarche commerciale. Certains souhaitent voir la chaîne conserver une priorité sur certains sujets d'actualité (attitude incompatible avec l'activité d'une agence d'information) et continuent de s'opposer à la vente d'images aux télévisions locales. Le réseau câblé de Lille, a déjà fait des propositions chiffrées. « *Imaginez*, s'indigne M. Christian Bernadac, *qu'une chaîne locale reprenne nos reportages en les étoffant par les siens. Qui pourrait nous assurer que nous garderions notre audience ?* » FR 3 peut-elle se permettre ce genre de réflexe pusillanime ? Coincée entre les initiatives ambitieuses des grandes chaînes privées et d'autres plus modestes, Info Vidéo 3 ne dispose que de quelques mois pour se rendre indispensable.

PIERRE-ANGEL GAY.

LIBRE OPINION

Le règne de la médiocratie

par Noël Mamère
journaliste à Antenne 2

ON nous avait promis Byzance, et c'est Capharnaüm ! M. Léotard avait embouché les trompettes du 16 mars pour nous annoncer une ère nouvelle de l'audiovisuel, et c'est la foire d'empoigne. Le rêve libéral tourne au cauchemar et le visage de l'audiovisuel ressemble à s'y méprendre au portrait de Dorian Gray.

Christine Ockrent écrivait récemment dans ces colonnes (1) : « *Vue de loin, la télévision française est la pire.* » Vue de mon plancher des vaches, je ne la trouve pas si mal ! Christine Ockrent est aujourd'hui chez Bouygues. Elle a choisi. Moi aussi. Voilà pourquoi, appartenant au service public, je me sens plus autorisé qu'elle à dire : mobilisons-nous et réagissons.

Il était, paraît-il, urgent et nécessaire que la loi de la concurrence s'applique à la télévision pour cause d'émulation, de diversité et de qualité. Le premier spectacle qu'elle nous offre est celui de la perversité, de la misère et de la stupidité. Consternant !

En quelques semaines, balayés les professions de foi culturelles et les « mieux-disant » garantis. Désormais, la culture, c'est l'indice... d'écoute !

Au nom de l'audience, les batailles les plus indécentes sont permises. Au nom du fric, nos vedettes bien-pensantes ne se font pas prier pour oublier leurs principes et vendre leur veste – quelquefois retournée – au plus offrant. A chaque jour son marchandage, qui remplit les colonnes de notre presse, ébahie par tant de remue-ménage mais qui reste muette sur le fond de cette insignifiance. Car, enfin, de quoi s'agit-il, sinon d'un terrible retour en arrière, d'une brèche ouverte pour longtemps dans un système qui présentait bien des défauts mais dont nous n'avons pas à rougir ?

Où sont donc passés ces intellectuels qui tiraient à boulets rouges sur la « médiocrité » de notre télévision ? Je ne les entends plus.

Mais que font, aujourd'hui, les hommes politiques hier si prompts à descendre dans la rue pour soutenir la jeunesse ? Considéreraient-ils les Français comme des veaux indignes de mériter une télévision adulte et ouverte sur le monde ? L'univers cathodique qu'on leur prépare à coups de « Dallas », de strass et de nullité ne vaut-il pas un sursaut d'indignation ? Je ne peux imaginer une aussi coupable démission.

Et nous, les journalistes du service public, qu'attendons-nous pour dire notre inquiétude ? Il paraît que notre chance résidera dans notre différence ! Mais avec quels moyens ? Sans publicité, comme le veulent certains parlementaires et des membres de la Commission nationale de la communication et des libertés. Sans têtes d'affiche ? Avec pour seules ressources une redevance que les Français paient mal ? Tout cela n'est pas sérieux. « Référence », « différence », des mots qui reviennent trop souvent au sujet d'Antenne 2 pour que je ne puisse m'empêcher de penser à la déférence.

Cette situation-là, nous n'en voulons à aucun prix. En cinq ans d'alternance, nous avons fait l'apprentissage de la liberté. Les téléspectateurs aussi. Pas question de revenir en arrière. Pas question d'accepter la médiocrité. Ne serait-ce que pour faire mentir Christine Ockrent.

(1) *Le Monde* du 6 mai 1987.

M. Pierre Desgraupes à « Questions à domicile »

Tonifiant !

Et dire qu'on a voulu mettre M. Desgraupes à la retraite ! Fallait-il qu'on soit fou, fallait-il qu'il inquiète ! Trop libre cet homme-là, imprévisible, intrépide et irrévérencieux ! Inclassable vraiment... sinon dans la catégorie des grands de la télé. La seule précisément dont se fichent les gouvernants.

A la retraite ! Nom d'un chien, quelle sornette ! A-t-on récemment entendu sur la télé discours plus moderne, plus frais, plus tonifiant ! Au diable la langue de bois, les discours vaniteux, les propos pontifiants tenus il y a peu, d'ailleurs sur la même chaîne, et devenus indécents. Desgraupes, lui, parle peu, juste, et sagement. Enfin, parle... bougonne, grommelle, vitupère, s'emporte et jure, si peu soucieux de flatter et de plaire que cela frise la coquetterie ! Tonique et décoiffant Desgraupes !

Car enfin, quel réconfort de l'entendre pendant une heure, et sur la Une, démolir consciencieusement les discours qu'on nous serine depuis plus d'une année, et qui atteignent quelques sommets depuis un mois. Prendre à contre-pied des arguments « hypocrites » de la classe politique (« *depuis le temps qu'on nous annonce qu'il est coupé, ce fameux cordon ombilical !* »), balayer d'une pichenette méprisante le gadget du « *mieux-disant culturel* », ironiser sur l'Etat (« *bel et bien responsable de ce champ de bataille* »), gronder comme un vieux maître les journalistes tentés de « *faire les clowns* », démythifier les « stars » (« *faut être sérieux ! Ce sont elles qui ont fait la télé ou bien c'est la télé qui les a faites ?* »), désapprouver, « *dégoûté* », les surenchères de salaires pour une poignée de vedettes « *qui n'ont pas le dixième du talent qui justifierait chiffres pareils* ». Tonnerre de Brest !

Anarchiste, Desgraupes ? Un peu, puisqu'en trente ans de métier il a refusé d'entrer dans tous les jeux, celui des politiques et celui du showbiz et qu'il a su garder une totale liberté de parole et d'esprit. Moraliste aussi, scandalisé par la désinvolture et l'infidélité des vedettes qui quittent, allègres, la Une après avoir clamé qu'il n'y en avait qu'une ! Réaliste, enfin, qui estime « *irréversible* » la privatisation, même si on s'est trompé de chaîne, prêche pour un service public harmonieux avec des chaînes « complémentaires » et juge précaire la liberté dont bénéficient les journalistes de l'audiovisuel (« *Vous verrez après les élections de 1988* »). Bref, professionnel de la télévision et de pas autre chose, qui sait être cynique, caustique, parler de ce qu'il aime avec un sens de la mesure qui s'appelle du bon sens et qui le rend plus proche du téléspectateur que n'importe quelle star.

Ce petit homme a remarquablement occupé l'écran, jeudi soir, sous l'œil respectueux des deux intervieweurs un brin déconcertés.

Avec le visage de « Lecture pour tous », la voix de « Cinq colonnes à la une », le culot de ses galons et la pudeur d'un timide. Car Desgraupes se livre peu, si ce n'est une confession furtive, à la fin de l'émission, quand il regrette d'avoir donné à la télévision l'« *exclusivité de sa vie* ». Merci, M. Desgraupes, souhaitions-nous lui lancer, quitte à s'exposer à sa réplique fameuse : « *M'en fous !* ».

ANNICK COJEAN.

● *Tête de Turc* remporte le Prix de la presse libre. – La Fondation pour la presse libre a décerné son prix à Gunter Wallraff pour son livre *Tête de Turc*. L'écrivain et journaliste ouest-allemand avait révélé l'existence d'un marché d'« esclaves » turcs en RFA. D'autre part, le Prix du journalisme d'investigation a été attribué à Philippe Alfonsi et son équipe pour le magazine « Taxi » sur FR 3.

● Filipacchi progresse. – Le résultat consolidé du groupe Filipacchi s'élève pour l'année 1986 à 91 millions de francs, ce qui montre une progression de près de 26 % sur l'année passée. Cette progression est due au bon comportement des titres du groupe, mais aussi aux importantes remontées des participations consolidées (35 % dans Marlis qui détient 52 % du capital de Hachette SA).

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-29-36), 21 h.

BEAU RIVAGE. Studio des Champs-Elysées (47-23-36-82), 21 h.

NOUS, THÉO ET VINCENT VAN GOGH. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Ecole de danse : les Deux Pigeons et Suite en Blanc.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : les Femmes savantes.

CHAILLOT (47-27-81-15) : Grand Théâtre 20 h 30 : Titus Andronicus, de W. Shakespeare ; Théâtre Gemier, 20 h 30 : Capitaine Bada, de J. Vauthier.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde, de A. Schnitzler.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Partage de midi.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Grande Salle, 19 h : Alain Rais et Bernard Varfagtig ; 21 h : La revue Société : la marginalité ; 18 h 30 : Xe Festival franco-anglais de poésie ; 18 h 30 : Donald Judd ; Cinéma-vidéo, cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information : 13 h : L'illustration ou la mémoire du siècle, de R.J. Bouyer ; 16 h : Haroun Tazieff : les colères de la Terre, de L. Prévost ; 19 h : L'après 36, de W. Thijssen ; Vidéo-musique : 13 h : Turandot, de Puccini ; 16 h : Leonard Bernstein ; 19 h : les Lombards, de Verdi ; Cinéma du Musée, 18 h : Jean-Michel Alberola ; 17 h et 19 h 30 : Jean-Charles Blais.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Semaines européennes de la musique baroque, 18 h 30 : Euridice, musique de Jacopo Peri, direction musicale Michel Amoric, chorégraphie Andréa Francalanci.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse, 20 h 45 : Merce Cunningham Dance Company ; Musique : mer., sam., dim. à 18 h 30 : René Jacobs et l'ensemble Mosaïques, direction Christophe Coin.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Suzanne Lenglen, la Diva du tennis (poème tennistique dansé, musical et théâtral, conçu et réalisé par Rachel Salik).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Les frères Dagar (musique dhrupad de l'Inde du Nord).

Les autres salles

Le samedi 23 mai, de nombreux théâtres parisiens donneront exceptionnellement en matinée leur représentation ayant habituellement lieu en soirée, en raison de la première Nuit des molières, qui aura lieu à 20 h 30 au Théâtre musical de Paris. Se renseigner au : 42-46-30-35 ou au 48-40-42-71 pour s'assurer des horaires des représentations.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90), 21 h : la Septième Salle.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Tocane un vals.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : The Lover Lunch.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : les Heures blanches.

CC A.-MALRAUX (45-27-13-88), 18 h : A la rencontre de M. Proust.

CINQ DIAMANTS (46-64-89-09), 21 h : George Dandin ou le mari confondu.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie, 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre, 20 h 30 : Credo ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE DE NESLE (45-25-11-28), 18 h 30 : l'Affirmation.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE 21 h : M. Jolivet.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince ; 22 h : Jonathan le mat, dern. le 23.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; 18 h 30 : l'Escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39), 21 h : Conversations après un enterrement.

NICOLAITE DE CHAILLOT (42-81-17-25), 20 h 30 : Mer Courage.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille ; 19 h : Suite irlandaise.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : Beau rivage.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 22 h : l'Écume des jours ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Vendredi 22 mai

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle 18 h 30 : l'Ogre de barbarie. Maison internationale de théâtre 21 h : Oscar Lafleur Régisseur.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre ; 18 h 30 : Deux carmes pour un sourire.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) : Authentique mais vrai ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Si je meurs, laissez ouvertes les fenêtres ; 18 h 30 : Bouble take.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Medea Medea, Lussa.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Les treize, de M. Romm ; Semaine de la critique : 19 h, Où que tu sois, de A. Bergala ; 21 h, le Choix, de I. Ouedraogo.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

La caméra d'or : 15 h, Stranger than paradise, de J. Jarmusch (v.o.s.t.f.) ; 17 h, la Princesse, de P. Erdöss (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, Alambrista !, de R.-M. Young (v.o.s.t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, A hora e a vez de Augusto Matraga, de R. Santos ; 17 h 30, 1968 : Cancer, de G. Rocha ; 20 h 30, Die Windrose, d'A. Viany.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80) ; v.o. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOLLS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-46-01).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), h.sp.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It., Angl., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v. f. : Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNA ET SES SŒURS (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-12) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*). Film américain de Stuart Gordon. VO : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). VF : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

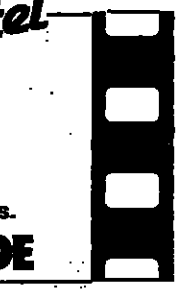
BUISSON ARDENT. Film français de Laurent Perin. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

HOTEL DE FRANCE. Film français de Patrice Chéreau. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS. Film américain de Woody Allen. VO : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). VF : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).







Radio-télévision

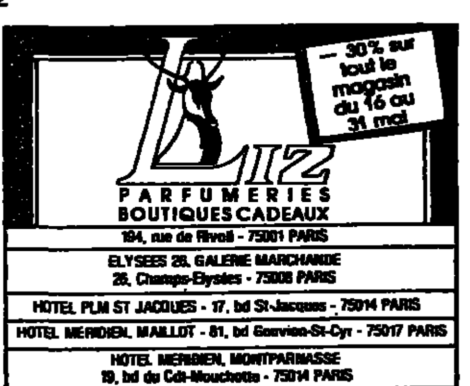
Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 mai

TF1

20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Henri Leconte, Serge Lama, Rachid Bahri, Zouk Machine, Kim Wilde et Junior, Nicolas Peyrac. **21.50 Série : Crimes passionnels. 23.00 Journal. 23.15 *Magazine* : Premier balcon.** Actualité théâtrale. **23.30 Télévision sans frontière (TSF).** Bosphore parade (spécial Turquie).

A2



20.30 Série : Deux flics à Miami. 21.20 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : *L'Acadienne et les académiciens.* Sont invités : Antonine Maillet (Le huitième jour), Michel Déon (La montée du soir), Jean Dutourd (*Le séminaire de Bordeaux*), Edgar Faure (Le messager de l'arc-en-ciel), Jean d'Ormesson (Le bonheur à San-Miniato), Henri Troyat (Le troisième bonheur). **22.35 Journal. ▶ 22.45 Ciné-club : L'arc-en-ciel** ■■■ Film soviétique de Mark Donskoï (1943). Avec Natalia Oujvi, Nina Alissova, Yelena Tyapkina, Hans Klering (v.o.).

FR3

20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château. De Serge Korber. 2e épisode : Fête de famille. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau. **21.30 Portrait :** Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby. **22.30 Journal. 22.55 Documentaire : Chronique d'un film annoncé.** Reportage sur le tournage du film *Chronique d'une mort annoncée*, de Francesco Rosi. **23.55 Prélude à la nuit.** Symphonie de chambre, opus 110, de Chostakovitch, par l'Orchestre d'Auvergne.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Vaudeville ■ Film français de Jean Marbœuf (1985). Avec Marie-Christine Barrault, Guy Marchand, Roland Giraud, Jean-Marc Thibaut. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Boxe.** En direct de La Seyne-sur-Mer, Championnat d'Europe des poids coq, Antoine Montero (Fr.) - Louis Gomis (Fr.). **0.20 Cinéma : Phase IV** ■■ Film américain de Saul Bass (1937). Avec Nigel Davenport, Lynne Frederick, Michael Murphy, Alan Gifford. **1.40 Cinéma : Hôtel de France** ■■ Film français de Patrice Chéreau (1986). Avec Laurent Grevill, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Perez. **3.15 Frayeurs** □ Film italien de Luciano Fulci (1980). Avec Christopher George, Katherine McColl, Carlo de Mejo. **4.40 Téléfilm : Les dessous de l'affaire. 6.05 Série : Les monstres.**

LA 5

20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.40 Football en différé de Monaco. Championnat de France. Match Monaco - Paris-Saint-Germain. Commentaires de Pierre Cangioni, Bernard Spendler et Marc Menant. **0.20 Série : Laurel et Hardy. 0.55 Série : Lou Grant. 1.50 Série : Baretta.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. Les fils ennemis. **21.30 Série : Cagney et Lacey. 22.30 Ciné-Club : La charrette fantôme** ■■ Film français de Julien Duvivier (1939). Avec Pierre Fresnay, Louis Jouvet, Robert Le Vigan, Micheline Francey, Marie Bell. **0.00 *Magazine* : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat : La procréation artificielle (2e partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Dix ans de jazz. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Vita Sackwil West. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 février 1987 à La Villette) : Le corsaire, op. 21 (ouverture), de Berlioz ; Symphonie n° 2 en ut mineur, op. 17, de Tchaïkovski ; Tsigane, la Valse, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **22.20 Les soirées de France-Musique.** A 22.30 Les pêcheurs de perles ; à 0.30 Mélimélodrame.

Samedi 23 mai

TF1

13.35 Série : Les bannis. La longue chevauchée. **14.30 Magazine : Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Trana, l'oiseau qui danse. **15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 15.30 Tiercé à Maisons-Laffitte. 15.45 Magazine : Temps X.** Emission d'Igor et Grichka Bogdanov. Série : UFO ; Dossier : Les nouvelles images. **17.05 Mini-mag.** De Patrice Drevet. Sur les pas de Sherlock Holmes ; en train autour du monde ; la rencontre des chefs. **17.30 Feuilleton : Cogne et gagne** (8e épisode). **18.30 Série : Agence tous risques.** Jeux de piste. **19.25 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Série noire : L'ennemi public n° 2.** Téléfilm d'Edouard Niermans. Avec Jean-Jacques Stévenin, Jean-Pierre Sentier, Florent Pagny, Fabienne Babe. *Rediffusion du premier Série noire, étude intéressante de personnages déclassés.* **22.10 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Taxis, y'en a marre. **0.00 Journal. 0.20 Série : Les incorruptibles.** Un *gangster dans la course.*

A2

13.35 Série : « V ». (9e épisode). **14.25 Dessins animés. 14.55 Les jeux du stade.** Rugby : Coupe du monde (résumés) ; aviron : internationaux et régate de Vichy ; gymnastique : championnat d'Europe ; self-défense. **17.00 Série : Le juge et le pilote.** Un père prodigue. **17.50 Magazine : Modes in France.** De Jean-Pierre Richard. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. ▶ 20.30 La nuit des molières.** En direct du Châtelet. Première édition des molières, qui, à l'instar des césars pour le cinéma, récompensent les gens de théâtre. **22.35 Série : Les rois maudits.** D'après Maurice Druon. Dernier épisode : Le lys et le lion. Avec Georges Aubert, Christian Barbier, Gilles Béhat. **0.25 Journal. 0.35 Les enfants du rock.** Punk Decade (deuxième partie).

FR3







14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.35 Théâtre : Le marchand de Venise. Cycle William Shakespeare (v.o.). **17.00 Les géants de la musique.** Cycle Herbert von Karajan. **19.00 Flash d'informations. 19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé :** Ulysse 31. **20.04 Disney Channel,** pour les tout-petits : Winnie l'ourson. **20.35 Disney Channel,** pour les jeunes et les moins jeunes. Dessins animés : Ferdinand le taureau ; Des fleurs et des arbres ; Cabaret de nuit, et, à 21.00, un épisode du Renard des marais. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Avec Robert Pandraud. **22.40 Série : Dynastie.** Veillée d'armes. **23.30 Magazine : L'art en tête. 0.00 Prélude à la nuit.** Impromptu n° 4 pour piano, de F. Schubert, par Maria-Joao Pires.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Double assassinat dans la rue Morgue. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.45 Série : Mr Gun. 16.15 Cabou cadin. 16.50 Série : Espion à la mode. 17.35 Documentaire : Les allumés du sport. 18.00 Téléfilm : Un agent doublé. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Vengeance (deuxième partie). **22.05 Variétés : Patrick Sébastien à l'Olympia. 22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Vaudou aux Caraïbes.** □ Film français de Philippe Monnier (1980). Avec Julie Margo, Patrice Valota, Jacques Bouanich, Marcel Dalio. *La tête d'un indicateur de police est découverte dans une cabine téléphonique de Fort-de-France. Deux inspecteurs de la brigade mondaine envoyés sur place ont du fil à retordre dans une affaire de drogue. Aventures, érotisme et sado-masochisme d'après un roman d'une série écrite par Gérard de Villiers.* **0.30 Cinéma : Abattoir 5.** ■■ Film américain de George Roy Hill (1971). Avec Michael Sacks, Ron Leibman, Eugene Roche, Sharon Gans (v.o.). **2.15 Cinéma : Frayeurs.** □ Film italien de Luciano Fulci (1980). Avec Christopher George, Katherine McColl, Carlo De Mejo, Antonella Interlenghi. **3.45 Les K.O. de Canal Plus. 4.45 Cinéma : Le larron.** ■ Film italien de Pasquale Festa Campanile (1971). Avec Enrico Montesano, Edwige Fenech, Bernadette Lafont, Claudio Cassinelli.

LA 5

13.05 Série : Hill street blues. 14.00 Téléfilm : Le dernier jour. 15.50 Série : K 2000. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Lone ranger. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Jaimie. 20.30 Série : Supercopter. 21.25 Série : Kojak. 22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy (rediff.). **0.45 Série : Lou Grant. 1.40 Série : Flics à Hollywood. 2.35 Série : Star Trek.**

M6

11.30 Tennis : Matches de qualification pour les Internationaux de France de Roland-Garros ; **12.45 Journal ; 13.00 Tennis** (suite) ; **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Bienvenue à Olesonville (2e partie). **18.30 Série : Vegas.** La femme perdue. **19.30 Journal. 19.55 Infoprix. 20.00 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : avion, bateau, automobile, moto, camion. **20.30 Téléfilm : L'essaim sauvage.** Une ville face à une invasion d'abeilles. **22.00 Musique : Rythmix.** Concert. **23.00 Série : Section 4.** Guerre à la section 4. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique de chambre. Georges Hugon : quatuor à cordes par le quatuor Bernède. **20.30 Nouveau répertoire dramatique.** La ville blanche, de Serge Ganzl. **22.10 Démarches. 22.30 Musique : Ricercare.** L'expression vocale contemporaine : Arrigo, Zbar, Nunès ; Le Groupe vocal de France. **0.05 Clair de nuit.**

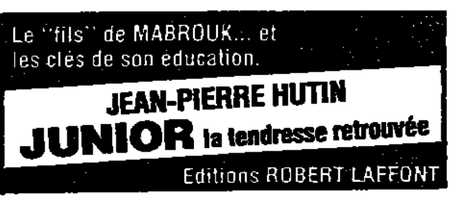
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 novembre 1986 à Paris) : Missa Solemnis, de Beethoven, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Rudolf Barchai ; chef de chœur : Michel Tranchant. **22.00 Musique d'eu France.** Musiques traditionnelles de Basse-Normandie, Bretagne, Poitou, Vendée et Picardie. **23.00 Orgues historiques. 24.00 Chant choral. 1.00 Jeunes solistes français.**

Dimanche 24 mai

TF1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté par Jean-Claude Bourret. **9.00 Zappe ! Zappeur.** Emission de Christophe Izard. Avec les marionnettes d'Yves Brunier. Wally Gator, Calimero, Coloquinte et Potiron, La vache Noiraude, La maison de Toutou, Dodu Dodo, Satanas et Diabolo, Buzuck, Antivol, Simon le petit démon. **10.00 Série : Tarzan.** Sœur Thérèse. **11.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Baja et Bonzaï, les deux chiots shihtzo de Nadine de Rothschild ; les stars à quatre pattes d'Hollywood ; Gros plan : le Rhodesian Ridgeback. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Amour, quand tu nous tiens ! **14.20 Variétés : A la folie, pas du tout et Sport dimanche.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot. Gymnastique artistique : championnat d'Europe à Moscou. **16.00 Tiercé à Longchamp. 16.15 Variétés : A la folie, pas du tout** (suite). Avec les Communards, Serge Lama, Michel Galabru, Claude Lelouch, Michèle Barzach. **18.00 Série : Pour l'amour du risque.** Une momie de trop. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. Invité : Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme. **19.55 Tirage du Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : Le gendarme en balade.** □ Film français de Jean Girault (1970). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Jean Lefebvre, Claude Gensac, Christian Marin, Guy Grosso, Michel Modo. *Invités à prendre leur retraite pour laisser place à de jeunes gendarmes formés aux méthodes modernes, Cruchot et ses hommes s'ennuient. Ils reprennent l'uniforme pour une opération spéciale les concernant. Un comique navrant, essoufflé.* **22.10 Sport dimanche soir.**





23.10 Journal. 23.30 Magazine : C'est à lire. Emission de Luce Perrot.

A2

8.30 Informations et météo. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Livre des nombres : Abraham et Biléam ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée à Châtenay-Malabry, avec les enfants et les enseignants du groupe scolaire Sophie-Barat. **12.05 Dimanche Martin.** Entrez, les artistes. **13.00 Journal. 13.20 Tout le monde le sait.** Invités : Fred Lea, Basia, Kasero, Milda Fernandez, La compagnie créole, Rina Ketty. **14.30 Série : Les deux font la paire.** Formule magique. **15.20 L'école des fans.** Invité : Carlos. **16.25 Le kiosque à musique. 17.00 Série : Simon et Simon.** Le grand jeu. **18.00 Cyclisme :** Bordeaux-Paris. **18.30 Stade 2.** Tennis ; parachutisme ; football ; rugby ; gymnastique ; aviron ; moto : grand prix de Monza ; boxe française ; basket : championnat de France. **19.30 Série : Maguy.** Silence hospitalité. **20.00 Journal. 20.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** Maigret voyage. Avec Jean Richard, Jacques François, Katia Tchenko, Juan Desny. *Une comtesse qui tente de se suicider, un colonel qui jouait un rôle important dans les relations diplomatiques entre la France et le Royaume-Uni retrouvé mort dans sa baignoire... Le tout à l'hôtel Méridien à Paris. Maigret obligé d'enquêter dans un monde qui ne le met pas à l'aise.* **22.00 Rugby : Coupe du monde. ▶ 22.40 Projection privée.** De Marcel Jullian. Invité : Jacques Laurent. **23.45 Journal. 23.55 Jazz : Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986.** Spécial Eddy Louiss.

FR3

9.00 Debout les enfants. Zorro ; Croqu'soleil ; Ulysse 31 ; En route pour Zanzibar. **10.00 Magazine : Mosaïque. 11.30 Allegoria.** Jean Revol. **11.33 Feuilleton : Flipper le dauphin. 12.00 Cheval, mon ami. 12.30 Espace 3 : Courant matin. 12.45 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie. 13.00 Flash d'informations. 13.04 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Expression directe.** PS-CGC. **14.50 Sports-loisirs.** Triathlon à Choisy-le-Roi ; Jumping à Péquignet ; Tennis : Open féminin à Strasbourg ; Rallye-cross à Dreux. **16.55 Amuse 3 :** Demetan. **17.20 Dessins animés :** Lucky Luke ; Petzi. **17.55 Documentaire : Splendeur sauvage. 18.20 RFO Hebdo. 18.50 Amuse 3** (suite). Signé Cat's Eyes. **19.40 Jeu : Cherchez la France. 20.00 Série : Benny Hill. 20.35 Série : Manimal. 21.20 Documentaire : L'homme et la musique.** Présenté par Yehudi Menuhin. **22.20 Journal. 22.45 Cinéma de minuit : La loi du Nord.** ■■ Film français de Jacques Feyder (1939). Avec Michèle Morgan, Arlette Marchal, Pierre Richard-Willm, Jacques Terranne, Charles Vanel. *Un industriel new-yorkais, emprisonné pour avoir tué l'amant de sa femme, réussit à s'enfuir au Canada avec sa secrétaire. Une jeune trappeur accepte de les guider dans le Grand nord. Un caporal de police montée les poursuit. Ce film, tiré d'un roman de Maurice Constantin-Weyer est une puissante étude de caractère à travers une intrigue d'aventures dans la neige. On y retrouve le grand style de Jacques Feyder. Michèle Morgan, belle, émouvante, est le pôle d'attraction des personnages masculins. Le jeune acteur Jacques Terranne devait être tué au cours des combats en Syrie en 1940.* **0.20 Prélude à la nuit.** Chant religieux par l'Ensemble orthodoxe bulgare : Au maître et à son grand prêtre.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! 7.45 Cabou Cadin. 8.10 Série : Winchester à louer. 9.00 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981). Avec Josiane Balasko, Luis Rego, Ariane Lartéguy, Dominique Lavanant, Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte. **10.20 Cinéma : 48 heures.** ■ Film américain de Walter Hill (1982). Avec Nick Nolte, Eddie Murphy, Annette O'Toole, Franck McRae, James Remar. **12.00 Dessin animé. 12.05 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Les superstars du catch. 14.00 Téléfilm : Danger imminent. 15.30 Documentaire : Ours gris d'Alaska. 15.55 Série : Les monstres. 16.20 Basket professionnel américain. 17.55 Cinéma : L'alpagueur.** ■■ Film français de Philippe Labro (1975). Avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer, Jean Negroni, Patrick Fierry, Jean-Pierre Jorris. *Un ancien chasseur de fauves devenu chasseur de primes est chargé de traquer le criminel le plus dangereux de France, surnommé « l'Epervier ». Un mercenaire solitaire contre un représentant du mal, une mise en scène percutante à l'américaine. Et le romantisme du « film noir ».* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : La valse des pantins.** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1983). Avec Robert De Niro, Jerry Lewis, Diahnne Abbott, Sandra Bernhard. *Un collectionneur d'autographes qui rêve de devenir une vedette entre en contact avec l'animateur vedette d'un show télévisé. Puis, lassé d'être éconduit par lui, il l'enlève et le séquestre. Une description grinçante du monde du spectacle télévisé. Une fantaisie qui tourne à l'aigre et De Niro qui cabotine. Jerry Lewis est magnifique en vedette désabusée, en prisonnier de sa gloire et de la solitude.* **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Jules et Jim.** ■■■ Film français de François Truffaut (1962). Avec Jeanne Moreau, Henri Serre, Oskar Werner, Marie Dubois, Vanna Urbino. **0.05 Cinéma : Taxi boy.** ■ Film français d'Alain Page (1986). Avec Richard Berry, Claude Brasseur, Charlotte Valandrey, Evelyne Didi, Isaach de Bankolé. 1.35 Série : Espion à la mode.

LA 5

7.35, 8.55, 10.15 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 8.00 Dessin animé : Princesse Sarah. 8.25, 9.50 Dessin animé : Lone ranger. 9.20 Série : Arnold et Willy. 10.40 Série : Star Trek. 11.35 Série : Jaimie. 12.30 Série : Laurel et Hardy. 13.05 Série : Hill street blues. 14.00 Série : Kojak. 14.55 Série : Supercopter. 15.50 Série : Jaimie. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Lone ranger. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Flics à Hollywood. 20.30 Cinéma : Laisse aller, c'est une valse. ■ Film français de Georges Lautner (1971). Avec Jean Yanne, Mireille Darc, Michel Constantin, Rufus. *A sa sortie de prison, un truand est attendu par des collègues qui veulent savoir où est caché le butin d'un hold-up. L'intrigue, en fait, importe peu ; ce qui compte dans les polars parodiques de Lautner, c'est le ton. On peut aimer ; on peut aussi trouver que tout n'y est pas d'une distinction égale. En tous les cas, les inconditionnels seront ravis, et les autres trouveront ici un petit cru.* **22.15 Série : Mike Hammer. 23.10 Série : Mission impossible. 0.05 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Kojak. 1.30 Série : Supercopter. 2.25 Série : Star Trek.**

M6

11.15 Variétés : J'M 6. 11.30 Tennis : Matches de qualification pour les Internationaux de France de Roland-Garros ; **12.45 Journal ; 13.00 Tennis** (suite) ; **16.00 Musique : Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Rage (première partie). **18.30 Série : Vegas.** Deuxième strophe. **19.30 Journal. 19.55 Info-consommation. 20.00 Magazine : Carabine FM. 20.30 Téléfilm : La faute du destin.** La vie bouleversée par la maladie de son mari d'une femme au foyer. **22.00 Journal et supplément sport. 22.15 Magazine : Images et dessert.** Le magazine des gastronomes de l'image. **23.15 Musique : Concert. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Images de New-York. **22.30 Récital.** Maria Yudina, pianiste russe, interprète des œuvres de Bach, Stravinsky, Berg, Mozart, Beethoven, Chostakovitch. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

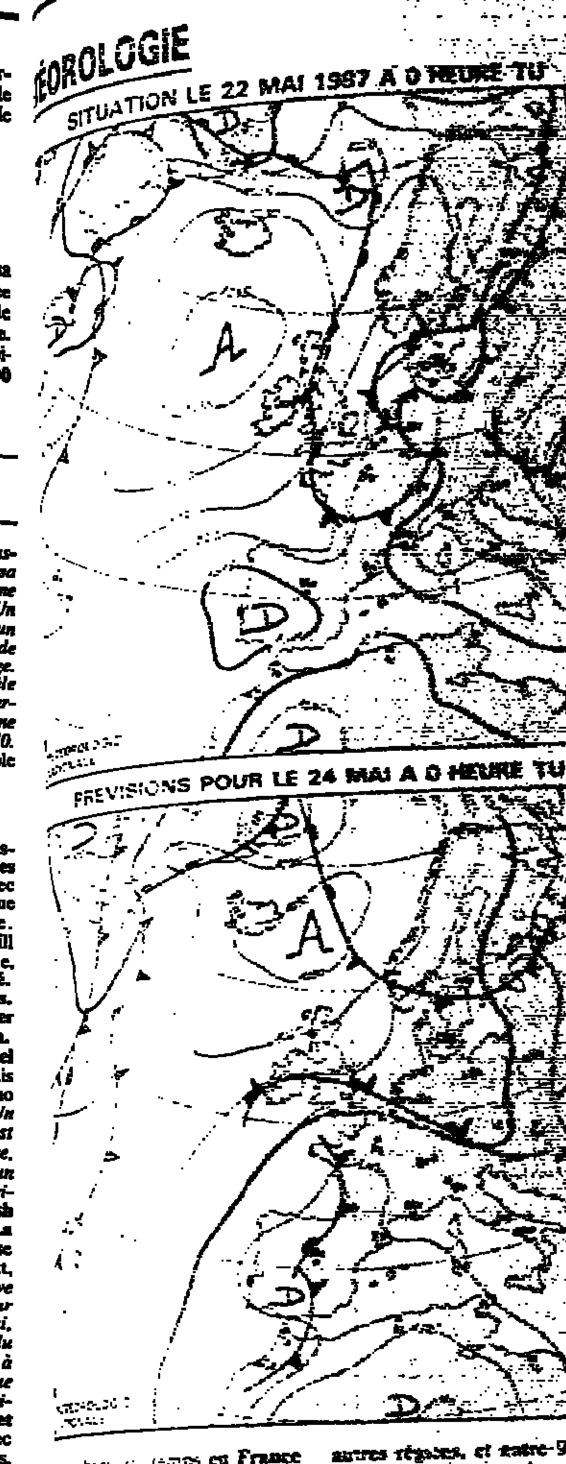
20.30 Concert (donné le 28 janvier 1987 au grand auditorium de Radio-France) : Symphonie n° 3 avec orgue de Saint-Saëns ; La tragédie de Salomé, de Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski. **22.00 Musiques d'eu France.** Les nouvelles musiques traditionnelles en France. **23.00 Ballades de Paris. 1.00 Champ d'étoiles.** La grande tradition de la chanson poétique française.

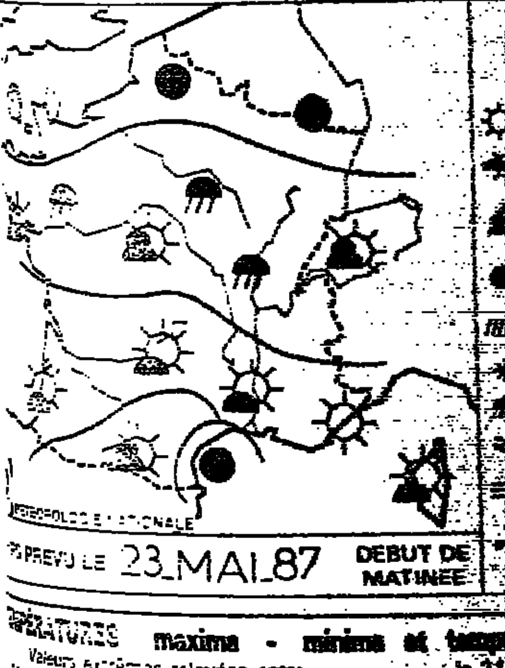
Audience TV du 21 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.9	18.0	14.9	1.5	4.6	5.7	1.0
19 h 45	50.5	16.0	18.0	3.1	4.1	7.7	1.5
20 h 16	62.9	25.3	21.1	7.7	3.1	5.7	0.5
20 h 41	68.0	10.8	30.9	6.2	6.7	8.2	5.7
22 h 08	48.5	17.5	6.7	7.2	3.6	8.9	5.2
22 h 44	37.6	19.1	5.2	1.5	1.5	8.2	2.1

Programmes du jeudi 21 mai, à 20 h 30. TF1 : « Questions à domicile », avec Pierre Desgraupes ; A2 : Debout les crabes, la mer monte *(film) ; FR 3 : « Winchester 73 » (téléfilm) ; Canal Plus :* Les hommes préfèrent les grosses *(film) ; la 5 :* L'île du docteur Moreau *(film) ; M6 :* 3 milliards d'un coup *(film).*

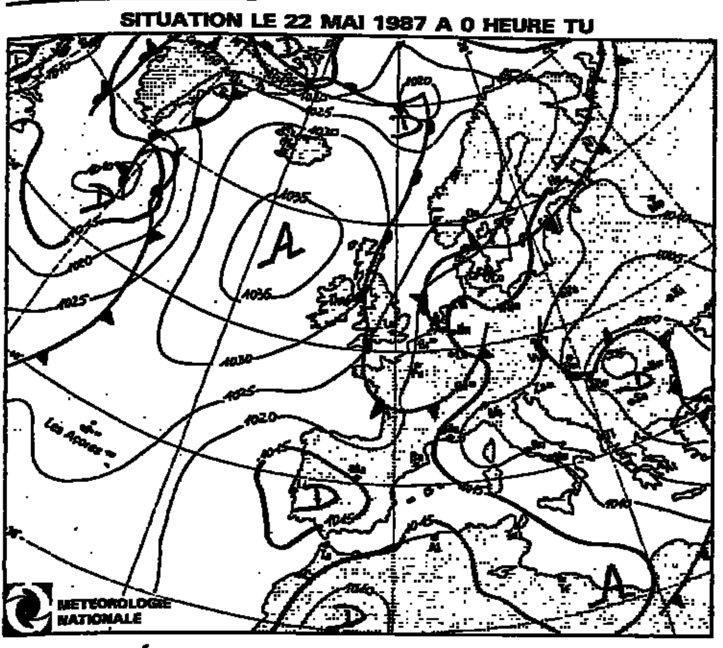




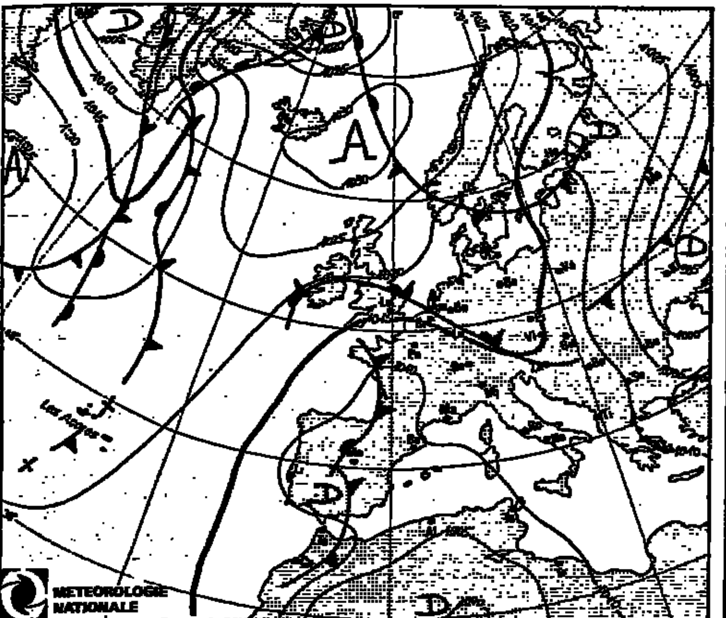
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 mai à 0 heure et le dimanche 24 mai à 24 heures.

Les hautes pressions se décalent au nord des îles Britanniques. De l'Espagne à la France, le courant s'oriente au sud. Des masses d'air chaud et orageux vont progressivement remplacer l'air froid et instable du milieu de semaine.

Samedi, le temps sera variable et assez frais sur la plus grande partie du pays. Près des côtes de la Manche et dans le Nord, le ciel sera très nuageux à couvert, avec de faibles pluies. De la Bretagne aux Charentes, le ciel, très nuageux la matin s'éclaircira dans l'après-midi. Il y aura de fréquentes averses. Sur le Midi-Pyrénées, le ciel se couvrira et une tendance orageuse se développera en fin de journée. Sur toutes les autres régions : alternance d'éclaircies et de nuages.

Les températures minimales seront proches de 0 degré de l'Est au Massif Central, entre 4 et 7 degrés sur les autres régions, et entre 9 et 11 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales atteindront 12 à 15 degrés sur la moitié nord, 14 à 17 degrés sur la moitié sud ; il fera de 20 à 23 degrés sur l'extrême Sud-Est.

Dimanche, il fera plus chaud en toutes régions. Une zone nuageuse et localement orageuse du MidiPyrénées et du Languedoc-Roussillon remontera à travers la France jusqu'au Centre, puis jusqu'à la Basse-Normandie.

Les régions de l'est de la Seine et à l'est du Rhône et de la Saône auront progressivement des éclaircies de plus en plus belles. De la Bretagne au Pays basque : éclaircies et nuages se succéderont. Il n'y aura pas que de rares averses côtières.

Les températures minimales seront entre 3 et 6 degrés sur le quart nord-est, entre 7 et 12 degrés sur les autres régions.

Les températures maximales atteindront 16 à 20 degrés sur la moitié nord, 17 à 23 degrés sur la moitié sud.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 23 MAI 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-05 6 h TU et le 22-05-1987 à 6 h TU — le 21-05-1987

FRANCE			
AJACCIO	19	8	D
BIARRITZ	16	11	C
BORDEAUX	18	8	N
BOURGES	14	5	C
BREST	17	8	N
CAEN	16	7	C
CHERBOURG	13	6	C
CLERMONT-FERR.	15	7	P
DIJON	11	6	C
GRENOBLE St-M-H	17	6	N
LILLE	11	6	A
LIMOGES	12	7	C
LYON	12	6	C
MARSEILLE-MAR.	19	10	D
NANCY	10	6	A
NANTES	19	8	D
NICE	20	10	D
PARIS-MONTS.	14	7	C
PAU	18	7	N
PERPIGNAN	23	13	N
RENNES	19	8	D
ST-ÉTIENNE	13	6	P
STRASBOURG	9	5	P
TOURS	16	6	D
TOULOUSE	19	7	D
POINTE-À-P.	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	26	12	D
AMSTERDAM	12	6	A
ATHÈNES	25	15	D
BANGKOK	39	28	C
BARCELONE	19	11	N
BELGRADE	11	6	P
BERLIN	11	6	P
BRUXELLES	10	5	A
LE CAIRE	38	30	D
COPENHAGUE	11	6	C
DAKAR	28	25	D
DELHI	35	29	C
DJERBA	26	16	N
GENÈVE	14	5	A
HONGKONG	30	27	O
ISTANBUL	29	14	O
JÉRUSALEM	25	13	D
LISBONNE	29	16	N
LONDRES	15	6	C
LOS ANGELES	20	14	D
LUXEMBOURG	9	2	C
MADRID	26	8	N
MARRAKECH	29	15	C
MEXICO	29	15	B
MILAN	21	8	D
MONTRÉAL	21	7	C
MOSCOU	26	14	N
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	22	11	D
OSLO	16	7	D
PALMA-DE-MAL.	24	8	B
PÉKIN	30	18	P
RIO-DE-JANEIRO	30	21	N
ROME	20	10	N
SINGAPOUR	32	28	C
STOCKHOLM	14	7	D
SYDNEY	20	13	D
TOKYO	24	20	A
TUNIS	23	13	D
VARSOVIE	15	9	C
VENISE	16	7	D
VIENNE	10	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 MAI

« Deux heures dans le Marais villagesvia Beaubourg. Ses hôtels, ses couvents et les deux plus vieilles maisons de Paris », 10 h 15, métro Saint-Paul, sortie (Prestige du Marais).

« Le vieux village de Montmartre, du Lapin agile au Bateau lavoir », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt, sortie (Présence du passé).

« Préfiguration du futur Musée des plans et reliefs : la galerie des plans en relief », 10 heures, cour des Invalides, sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« Chez un laqueur de Chine », 14 h 45, métro Colonel-Fabien, sortie (Tourisme culturel).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, rue de Belleville, Piat (Flâneries).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 15, devant l'entrée (Christine Merle).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Les coulisses de l'aéroport d'Orly », 13 h 15, place Colette, près de la Comédie-Française (La France et son passé).

« Une autre manière de découvrir Rodin et l'hôtel Biron », 10 h 30, 77, rue de Varenne (V. de Langlade).

« Promenade découverte du quartier des grandes carrières de Montmartre », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Exposition : La vie, le pouvoir et la mort dans l'ancien Pérou », 15 heures, métro Trocadéro, sortie côté Palais de Chaillot (Paris et son histoire).

« La société centrale d'apiculture nous accueille pour une visite au rucher du parc Georges-Brassens », sur inscriptions au 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse (conférence de Michèle Pobyer).

« Le Grand Orient de France. Histoire et symbolique de la Franc-Maçonnerie, du XVIIIe siècle à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (ARS).

« Les fonderies d'art », 14 h 50, Centre culturel de Boulogne, métro Marcel-Sembat (Art pour tous).

CONFÉRENCES

18, rue de Varenne, 20 h : « L'entreprise demain, un défi... »

199 *bis*, rue Saint-Martin, 18 heures : « L'unité du mysticisme », avec Michel Myara (AMORC).

Musée d'Orsay, 11 heures : « Le musée du XIXe dans la gare d'Orsay », devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur.

Hôtel Concorde Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « Les élémentaux de la nature » (AGEASAC).

10, rue du docteur Blanche (foyer des lycéennes), journée de réflexion sur le thème : « Personnalités et situations conflictuelles dans le groupe » (Société internationale d'étude de la personnalité et du caractère).

EN BREF

● **Documentation et informatique.** — « Le rôle du documentaliste face à l'informatique et à la télématique au Centre de documentation et information ». Souvent à l'ordre du jour, cette question sera débattue par la FADBEN à Rouen, au cours des journées de réflexion des 23 et 24 mai.

★ Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au 35-78-81-49 (Fédération des associations de documentalistes bibliothécaires de l'éducation nationale).

● ***Jazz contemporain.*** — Quatre jeunes musiciens (bassiste, batteur, saxophoniste et pianiste) donnent leur premier concert, samedi 23 mai, à 20 h 30, à l'ARCA (Association pour la recherche corporelle et artistique), 4 *bis*, villa Jean-Godard, Paris 12e.

● **Semaine européenne de l'oiseau.** — Dans le cadre de cette semaine exceptionnelle, le Centre ornithologique de la région Ile-de-France (CORIF) rappelle aux personnes intéressées les différentes manifestations qui se dérouleront au Parc floral au bois de Vincennes, les 23 et 24 mai. Le CORIF y présentera une exposition en collaboration avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR). Des films et des diaporamas y seront projetés.

★ Renseignements au FIR : 47-71-02-87.

● **Week-end d'adoption.** — La Société protectrice des animaux (SPA) organise des journées « portes ouvertes » exceptionnelles les 23 et 24 mai, de 10 heures à 17 h 30, au refuge Gramont de Gennevilliers, afin de trouver un maître aux chiens et chats abandonnés qu'elle a recueillis. Toute personne adoptant un animal devra présenter une pièce d'identité ainsi qu'une justification de domicile.

★ Refuge Gramont - SPA : 30, avenue du Pont-de-Saint-Denis, 92230 Gennevilliers.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

PHILATÉLIE

Les Côtes de Meuse

Le timbre de la série touristique *Côtes de Meuse* sera mis en vente générale le lundi 1er juin.

Le format tout en longueur de ce timbre est apparu pour la première fois en juin 1984 pour les *Jeux olympiques de Los Angeles*. Il revient, depuis, assez régulièrement tous les ans à l'approche des beaux jours.

Les Côtes de Meuse, chaîne de collines du département de la Meuse — dont M. Gérard Longuet, ministre des P et T, fut député — dominent la dépression boisée de la Woëvre. Leur point culminant est le promontoire de Hattonchâtel (510 m). Leur altitude se situe le plus souvent entre 100 et 150 m.

La ville principale des Côtes de Meuse est Commercy, connue pour ses forges et aciéries et pour sa spécialité culinaire, les madeleines.

Le timbre, d'une valeur faciale de 3,70 F, au format horizontal de 80 × 26 mm (no PTT 1987-20), est dessiné et gravé en taille douce par Jacques Jubert et imprimé en feuilles de vingt.

★ Vente anticipée les 30 et 31 mai, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert dans la salle polyvalente de Vigneulles-lès-Hattonchâtel (Meuse) ; le 30 mai, de 8 h 30 à 11 h 30, au bureau de poste de Vigneulles-lès-Hattonchâtel.



Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-27-99-08.

En filigrane

● **M. François Mitterrand à Saint-Pierre-et-Miquelon.** — A l'occasion de la visite de M. François Mitterrand dans l'archipel, le 29 mai, le conseil général de la collectivité territoriale a décidé qu'un timbre serait émis à Saint-Pierre-et-Miquelon. Le timbre, d'une valeur de 2,20 F, dessiné par Rolande Ruel, est imprimé en offset.

● **Philexfrance 89 Paris.** — Une délégation française conduite par M. Guy Meynié, président-commissaire général de l'exposition Philexfrance 89, qui se tiendra à Paris du 7 au 17 juillet 1989, assurera la présence française de l'exposition à Capex 87 à Toronto (Canada), du 13 au 21 juin. (Pour tout renseignement concernant Philexfrance 89, s'adresser au secrétariat général de l'organisation, dirigé par M. Roger Laveau, 52-56, rue de la Croix-Nivert, 75731 Paris, Cedex 15).

● **Jean Mermoz à la galerie du Messager.** — Le Musée de la poste de Paris accueille du 25 mai au 5 septembre une exposition consacrée à Jean Mermoz (1901-1936). Au programme, lettres autographes, timbres, plis transportés par le célèbre aviateur, affiches d'époque, un moteur d'avion... et une animation vidéo réalisée à partir de documents d'archives (Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h, sauf le dimanche et les jours fériés. Entrée gratuite).

● **Expositions.** — La fête de l'infanterie est l'occasion de la mise en service d'un bureau temporaire à Montpellier le samedi 23 mai (Renseignements : C. Marchis, RES section philatélique, BOM, école d'application de l'infanterie, avenue Lepic, 34057 Montpellier).

Les Houillères de Provence organisent les samedi 23 et dimanche 24 mai des journées « portes ouvertes ». Le siège des Houillères, à Meyreuil (Bouches-du-Rhône), accueille à cette occasion un bureau temporaire (Renseignements, souvenirs philatéliques : Houillères de Provence, service des relations extérieures, BP no 1, 13590 Meyreuil).

Une grande exposition pour le 480e anniversaire du baptême de l'Amérique, cinq siècles de documents, un bureau temporaire, des souvenirs philatéliques ?... C'est à Saint-Dié (Vosges) les 23 et 24 mai, dans le hall du Musée (Renseignements : P. Colin, Société philomathique vosgienne, bibliothèque municipale, 88107 Saint-Dié).

Un bureau temporaire fonctionnera le jeudi 28 mai à Rousies (Nord) à l'occasion du dixième anniversaire de l'Association Rousies-Jumelage (Renseignements, souvenirs philatéliques : C. Pieters, 10, résidence Le Verger, 59131 Rousies).

● **Administrations postales étrangères.** — Voici la suite de la liste des adresses des administrations postales étrangères :

Belgique : Régie des postes, Administration générale, division 1.3.0.2. Centre Monnaie, 1000 Bruxelles, Belgique.

Bolivie : Direction nationale des Postes, International Service, Oficina de filatelia, Avenida Camacho, Edif. « Urbana », 5 to. Piso, La Paz, Bolivie.

Sao-Tomé-et-Principe : Empresa de Correios, Serviços de Filatelia, Sao-Tomé, Sao-Tomé-et-Principe (Afrique).

Le Monde CADRES

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

YORK INTERNATIONAL
Biens d'Equipements

. JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES — Réf. VM 17/1017 F
Montréal

QUIRI

. INGENIEURS D'AFFAIRES — Réf. VM 30/1409 F

Secteur Bancaire - Sud Ouest
. RESPONSABLE COMMERCIAL POUR L'INTERNATIONAL — Réf. VM 30/1834 F

L'Automobile : un secteur d'avenir
. JEUNES INGENIEURS — Réf. VM 20/1834 F
(Centrale, AM, INSA...)

Spiritueux en Charente
. DIRECTEUR DES OPERATIONS — Réf. VM 33/1692 B
Futur Directeur Général

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor



Alliance israélite universelle
collège et lycée privés
sous contrat
35, allée Robert-Estienne,
93320 Les Pavillons-sous-Bois.
Tél. : 48-48-16-17

cherche rentrée 87-88

PROFS CERTIFIÉS ou AGRÉGÉS

Sciences naturelles, sc. physiques, maths.

Adresser urgent c.v.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. (24 ans, maîtrise de gestion, très motivée), ch. poste sérieux où voyages à l'étranger soient très nomb., pour cela prête à accepter toutes format. (16) 41-38-13-62.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à tous les Français, hommes et femmes, avec ou sans diplômes.
Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D16), BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R9 TXE 1984 très bon état, 57 000 km, carburateur neuf double corps. 42 000 F. Tél. 69-45-88-29.

Part. à part. de préfé. vend RENAULT Nevada TD Jan. 87, 6 cv, 2 000 km, blan., glac. tein., es. gla. arr., gal. chro., lib. fi. juin. Prix 82 000 F Téléphone : 45-49-14-21

traduction demande

J. traductrice allemande, fr./it., cherche à Paris un emploi stable à temps partiel. Ecrire à Petra Kirsch, Brückenkopfstr. 9, 69 Heidelberg, RFA.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

Immeuble rénové grand standing donnant sur
PLACE DES VOSGES
séjour 80 m² avec poutres, 2 chambres, cuis., 2 bains, 2 w.-c., service, parking. 160 m², asc., 3e étage sur jardin. Tél. 45-44-21-97 matin.

7e arrdt

29, av. LA BOURDONNAIS
Pptaire vend 3 p. refait neuf sur cour-jardin. Immeuble p. de taille, px 1 250 000 F. sam. 14 à 16 h. Tél. 43-21-72-91.

12e arrdt

Me PICPUS
Imm. réc. tt cft s/jdin, 3 p., entrée, cuis., bns, w.-c., + 22 m² balc., 52, rue du Rendez-Vous, bât. B, sam.-dim. 14-17 h.

16e arrdt

MIRABEAU 3 ch., gd séj., part.
PLEIN CIEL, ASC.
soleil. Tél. 47-03-32-44 matin.

Me MUETTE
Bon imm. pierre de taille, salon, salle à manger, 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., 128 m² à rénover + service, chauff. central. Sur petite rue calme, 48-73-23-55 le matin.

8 FENÊTRES, PLEIN SOLEIL Grand living, 2 grandes ch., ref. nf, serv., asc. S/pl. sam. 14-17 h, 2, rue PAUL-DUPUY ou Tél. VIOU 45-08-53-84.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
BOIS et RER résidentiel. Petit immeuble stdg dernier étage, gd 2 p., balc., tt cft, parkg. 720 000 Micot 43-44-43-87.

Province

Enseignant vd Toulouse 4 p. tt cft, vue impren., garage, cellier T. (16) 61-52-08-25 ap. 18 h.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

immobilier information

Particulier vend :
PÉNICHE HOLLANDAISE Luxmotor 1929
31,5 m × 5 m (150 m² habitable). Moteur : DAF 120 CV turbo, groupe électrogène : 7,5 kva. Terrasse, chauffage central, réserve d'eau de 15 000 litres. Carénage et gros œuvre effectués sur chantier, été 84. Travaux à terminer, 550 000 F. Tél. 46-05-44-17 (à partir de 18 heures).

fermettes

200 km sud Paris, part. vd FERMETTE en L de 1884, rest., 125 m², hab., séj. 33 m² avec chem., poutres d'orig., cuis. 19 m², bur., gde sal. de bns et WC. A l'ét. : 2 gdes chamb., décor. rust. sur le tout, chauff. cent. fuel + gdes dépend. aménag. 1 231 m², terr. clos paysagé + 1 700 m² bois non attenant. Px : 400 000 F, (16) 86-26-41-24.

Vds fermette rénovée, élevage 60 chèvres, très bon rapport immédiat, matériel agricole, fromagerie, salle de traite, 500 000 F, t. : 54-49-07-08.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paie. compt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. T. 48-73-57-80.

RECHERCHE 1, 2, 3 PIÈCES
même à rénover, 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

A louer appartements neufs Me GAMBETTA, 20e
107, rue Villiers-de-L'Isle-Adam, 3 pièces de 69 à 70 m². Loyers de 4 608 à 5 349 F CC. 4 pièces de 78 à 89 m². Loyers de 5 560 à 6 230 F CC. Chauffage individuel. Sur place le sam. de 10 à 18 h, le lundi et mercredi de 14 à 18 h. Tél. 43-60-98-82.

A louer appartements neufs Me GAITÉ, 14e
8 et 16, rue de l'Ouest, plusieurs 3 pièces de 69 à 74 m². Loyers charges et parkings compris de 6 512 à 7 100 F, chauffage mixte. Sur place le samedi de 10 à 18 h, le mardi et jeudi de 14 à 18 h. Tél. : 43-27-51-54.

Région parisienne

APPARTEMENT A LOUER LIVRY-GARGAN (93)
– Libre au 1er avril 1987.
– Au 1er étage dans immeuble récent de 5 logements tout confort.
– 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c.
– Chauffage individuel.
– Garage.
– Loyer mensuel : 2 870 F + charges.
Ecrire sous le n° 6 945
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

hôtels particuliers

HOTEL PART., 7e, refait neuf, style RG. Prix élevé justifié. Tél. : 42-78-27-06.

villas

Bordeaux-Mérignac
URGENT cause mutation à vdre maison 150 m², 700 m² terrain clos, 4 chambres + très grand séjour, cheminée, bibliothèque, 2 salles de bains, cuisine intégrée, 2 dressings + garage 2 voitures. Ecole, bus, commerces, à proxim. Tél. (16) 96-97-16-76 après 19 heures.

propriétés

VENDS LOT 10 km DORDOGNE. Propriété rurale 15 ha, très bx bâtiments, 700 000 F. Ag. LA MAISON PERSONNALISÉE, 46000 CAHORS. Tél. : 65-35-36-88.

Propriétés près de Paris parc, forêt, piscine, golf. Urgent. ICCI 43-59-07-55.

viagers

17e, 255 m² LIBRE
64/66 a. mixte 1 300.000 + 23 000 F, 45-54-29-88.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.



Bateaux

DUFOUR 29 78 impec., pte échouab., 6 couch., D. vol., 13 cv, 2e cat. compl. enr. GSE gén. sec. TMT spi 2 batt. (1 nve 86) anxe A × 2 nve survie cl. 2 VHF PA port payé. Pornic fin 5-87. 155 000 F. Téléph. : (1) 39-88-08-98, après 20 h, au 20-04-30-47.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide de Paris pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin. Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin autre gd choix Étoile. 37, av. Victor-Hugo.

GILLET
ACTUELLEMENT – 20 %
SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques.
ACHATS OR
19, rue d'Arcole, Paris-4e.
Me Cité. Tél. 43-54-00-83.

Caravanes

A VENDRE caravane Adria 1977, bon état, avec auvent, w.-c., frigo, électricité 12 v-220 v, stabilisateur, 9 000 F. Tél. 69-45-88-29.

Accompagnatrice

Légèrement handicapée ch. femme pour accompagner voyages. Tous frais payés. Ecrire sous le n° 8 613 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Enseignement

BENEDICTINE SUMMER SCHOOL
SESSIONS 87
11 JUILLET AU 1er AOUT
8 AOUT AU 29 AOUT
POUR GARÇONS ET FILLES
Plus de 20 h de cours d'anglais et soirées-débats.
Activités incluses :
voile, hockey, équitation, camping, randonnées pédestres, wind-surf, golf, tennis, pêche, excursions dans les Highlands et à Edimbourg.
Etudiants accueillis à l'aéroport ou à la gare d'Inverness.
Ecrire : the Director, BENEDICTINE SUMMER SCHOOL, the Abbey, fort Augustus, Inverness-Shire PH32 4DB spécifiant la date préférée.
Il y a encore des places.
Tél. : 0320-6233.

Tapis

SOLDES – 50 %
DERNIERS JOURS
TAPIS D'ORIENT
TAPIS POINCARÉ 45-00-67-26
88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. : 45-70-80-94.

Vacances Tourisme Loisirs

GUADELOUPE
Loue villa à 100 m de la plage des Raisins-Clairs, golf, tennis, 2 chambres climatisées, living, salle de bains, cuisine équipée. Tél. 19 (590) 80-00-83. M. Robert Cabald, 24, cité Diotte, 97120 Saint-Claude.

Vacances été dans le Haut-Doubs (alt. 900 m)
Rando pédestres, tennis.
Yves et Liliale vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle restaurée, chambre avec salle de bains, cuisine mijotée, pain maison cuit au feu de bois. Rando avec Yves dans gorges du Doubs et sommets franco-suisses. Possibilité tennis sympa., prix 1 980 F sem./personne. Pension complète + vin + accompagnement. T. 16 (81) 38-12-51.

JUIN – JUILLET – SEPTEMBRE
DANS LE LUBERON
A louer très belle maison dans hameau à 18 km d' APT, tt cft, living, 4 ch. (pisc. chauffée). T. (16) 90-74-36-90 M. EINER.

MAISON(S) FAMILIALE(S)
Côte d'Azur, Bretagne, Italie. Pens. compl. juil., août, animat. Rens. et inscription : VVL 39, av. H.-Barbusse, BP 146 94403 Vitry-s/Seine Cedex. Tél. : 46-80-85-17.

Village de gîtes en Périgord
Loc. de juin à sept., animation, tennis, piscine.
Rens. et inscription : VVL 39, av. Henri-Barbusse, B.P. 146
94403 Vitry-s/Seine, Cedex. Tél. : 46-80-85-17.

A LOUER EN JUILLET A LA BAULE, à 1,5 km de la plage, maison pour 6 personnes comprenant 2 ch. avec lit 2 pers., 1 ch. avec lits-jumeaux, séjour, grande cuisine, salle d'eau, w.-c., véranda, jardin. Téléphoner le soir sauf samedi et dimanche à Mme BUANNIC au 40-60-54-86, prix 7 000 F.

VOILE DE HAUTE MER
et randonnées dans les îles de MADÈRE et des ACORES en juin, juillet et août.
1 500 F/sem. + nouv. Croisières Similou Feldmann C1 Millepertuis, 91940 Les Ulis. Tél. (16-1) 64-46-04-58.

A louer près Aix-en-Provence belle villa dans pinède de 7 000 m². Juillet, prix 9 500 F. Tél. : (16) 42-61-75-46.

ILE D'OLÉRON
A LOUER EN JUILLET maison bord de mer. Salon, séjour, salles de bains, 2 chambres. T. (16) 44-53-07-38 ap. 18 h.

AUDE EN LANGUEDOC
MER, MONTAGNE, ARR. PAYS Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôte, gîte d'enfant, etc. Brochure sur demande. CHAMBRE D'AGRICULTURE, 70, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne. Téléph. : 68-25-24-95, 68-47-94-01, Télex 500 370.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claire,
Luc NADAL,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Antoine.

Versailles, le 16 mai.

Mariages

– Le docteur et Mme Pierre CORONE sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Sonia

avec

M. John ALDEN,

qui a eu lieu dans l'intimité le 2 mai 1987.

2, boulevard Emile-Augier,
75116 Paris.

Décès

– Bourges.

M. et Mme Paul-Louis Audat,
M. et Mme Jean Audat,
ses enfants,
Jean-Baptiste, Raphaël, Eve-Marie, Vincent, Emmanuel, Marie-Agnès,
ses petits-enfants,
Et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux, nièces, cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges AUDAT,
née Marguerite Prevost,

survenu le 21 mai 1987, à Bourges, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu le samedi 23 mai, à 8 h 45, en l'église Saint-Bonnet de Bourges.

L'inhumation se fera au cimetière Saint-Lazare inférieur à Bourges.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni souvenirs, selon la volonté de la défunte.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Ginette Berlouin,
M. Frédéric Berlouin,
M. et Mme Ribet,
née Berlouin,
Mme Dagan
et ses fils,
M. et Mme Maurin,
M. et Mme Julien,
M. René Berlouin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul BERLOUIN,
ingénieur divisionnaire
des travaux géographiques
et cartographiques de l'État,

survenu le 10 mai 1987, dans sa cinquante-septième année, à Libreville (Gabon).

Les obsèques ont eu lieu le 18 mai, à Bonnieux (84).

– Elise Bollmann,
son épouse,
Yvonne Bollmann,
sa fille,
Jean-Luc Le Toqueux,
Tous ses parents et amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

André BOLLMANN,
ancien réfractaire,

survenu à son domicile, le 17 mai 1987, après une longue et pénible maladie, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 mai, à *Drusenheim (Bas-Rhin).*

27, rue de Bischwiller,
67410 Drusenheim.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Claude DAY-GROVER,

survenu le 13 mai 1987.

De la part de
Son mari, Preston Grover,
Sa fille Maïotte,
Son gendre Aladin Bekk,
Leur fils Laurence
Son frère Anatole Abragam
et sa femme Suzanne,
Nana.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

– Mme Albert Duchenoy,
son épouse,
Mme Marie-Clotilde Duchenoy
et ses enfants,
M. et Mme Claude Duchenoy
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès

M. Albert DUCHENOY,

survenu le 16 mai 1987, à Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Eloi à Paris, le jeudi 21 mai, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Vincennes dans le caveau de famille.

– Le conseil d'administration
Et le personnel du
Groupe Gerland,

ont le regret de faire part du décès survenu le 20 mai 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

M. Jean COURBIER,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la société Gerland,
ancien président de la chambre
de commerce et d'industrie de Lyon,
ancien président de l'Association
des cadres dirigeants de l'industrie
pour le progrès social et économique
(ACADI).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Romain de Cuire, 67, rue Pierre-Brunier, le samedi 23 mai à 10 heures.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le directeur
Et les membres de l'UER de littérature française
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami

Pierre HALBWACHS,

survenu le 17 mai 1987.

2, place Jussieu,
75005 Paris.

(Lire page 12.)

– Sa femme,
Ses enfants,
Tous ses parents,
Amis
Et compagnons de lutte
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre HALBWACHS,

survenu le 17 mai 1987.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean LAMBERT,
née Anne Bernard,
en littérature Anne Laurens,

survenu le 16 mai 1987, dans sa soixante-seizième année.

Selon sa volonté, ses obsèques religieuses *ont été célébrées* le *20 mai* dans la stricte intimité familiale.

De la part des familles, de ses neveux, petits-neveux et cousins, Bernard, Blamoutier, Parfait et Romeas.

100, boulevard Pereire,
Paris-17e.

– Beaucaire. Le Raincy. Parentis-en-Born.

Dieu a rappelé à lui dans sa quatre-vingt-treizième année

Mme veuve Albert MEGE,
née Hermance Stilhart,

De la part de
M. et Mme Raymond Mege,
M. et Mme Georges Jamet,
M. et Mme Jean-Marie Geneste,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Beaucaire dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 20 mai 1987

Françoise METAIS
née Besançon-Bernay,

a mis fin à ses jours.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

4, rue de la Bastille,
75004 Paris.

– Les Amis de La Source
Les fondateurs,
Tous les membres de la communauté éducative de l'école La Source,
font part du décès, survenu le 17 avril 1987, de leur ancien président

Raymond MEUNIER,
président de la chambre des comptes
de Poitou-Charentes.

Ecole nouvelle La Source,
11, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon.

– Mme Janine Weill Lagardelle,
Mme Julie Meunier,
Mme Renée Cot,
M. et Mme Denis Weill,
Marie-Laure Weill,
Toute sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie MEUNIER,

leur mère, fille, sœur et grand-mère,

survenu le 18 mai 1987, à Paris-5e.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de la Gare, Place Jeanne-d'Arc, Paris-13e, le mardi 26 mai, à 14 heures.

– Sens.

Mme Michel Rouillard,
Catherine et Jean-Luc Delacour,
Anne et Benoît Viaux-Cambuzat,
et leurs enfants,
Chantal, Philippe et Benoît Rouillard,
Le Père Edouard Rouillard,
Le Père Philippe Rouillard,
M. et Mme Etienne Rouillard
et leurs enfants,
Le professeur et Mme Clément Launay,
Mme Henri Grenier
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Michel ROUILLARD,

survenu subitement le mercredi 20 mai, à Sens, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 mai, à 10 h 30, en la cathédrale de Sens, où l'on se réunira.

– Mme Jean Simonot,
son épouse,
Mme Jeannine Simonot,
M. Pierre Simonot,
ses enfants,
M. Patrick Defourny,
M. Xavier Simonot,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SIMONOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 15 mai 1987, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

Ses obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

10, rue Saint-Didier,
75116 Paris.
26, rue des Abbesses,
75018 Paris.

Anniversaires

– Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
rappellent que le 22 mai 1986

Jacques DECOURCELLE,
inspecteur d'académie,

les quittait.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

« Le Chambord »,
allée de l'Ecole,
13100 Aix-en-Provence.

Messes anniversaires

– Douarnenez. Paris.

Il y a deux ans,

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont Douarinou,

épouse de Jean Marin
(Yves Morvan),

était rappelée à Dieu.

Ceux qui l'ont connue, estimée, aimée ont pour elle en ces jours anniversaires une pensée fidèle et fervente.

Une messe sera concélébrée en sa mémoire, le lundi 25 mai, à 11 h 15, à l'abbaye *bénédictine* de *Landevennec* (presqu'île de Crozon), Finistère.

– Le professeur R. de Vernejoul
Et ses enfants
vous prient d'assister ou de vous unir par la prière aux messes qui seront célébrées pour le repos de l'âme de

Madeleine de VERNEJOUL,

à l'église Saint-Philippe à Marseille, le mercredi 27 mai, à 11 heures, et en la basilique de Notre-Dame-de-la-Garde, le dimanche 31 mai, à 10 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LOTO N° 20 — TIRAGE DU MERCREDI 20 MAI 1987

7 16 30 31 39 48 — 27 (numéro complémentaire)

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1
SAMEDI 23 MAI 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI
AUX HEURES HABITUELLES
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	5	1 533 140.00 F
5 BONS N° + complémentaire	49	82 405.00 F
5 BONS N°	1 341	9 680.00 F
4 BONS N°	66 690	145,00 F
3 BONS N°	1 027 944	10,00 F

Economie

SOCIAL

Le financement de la Sécurité sociale

M. d'Ornano propose que le Parlement se prononce sur les recettes et les dépenses

La protection sociale coûte quelque 1 200 milliards de francs aux contribuables. Un chiffre du même ordre de grandeur que le budget de l'Etat. Le second est examiné pendant des jours et des jours par les élus. Les sommes consacrées à la première sont recueillies et distribuées par simple accord d'un ministre et des partenaires sociaux. Cela peut-il durer ? Non, répond M. Michel d'Ornano en expliquant : *« La démocratie la plus élémentaire exige que les élus de la nation soient appelés à se prononcer. »*

Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale n'est pas le premier à demander que soit mis fin à cet état de fait. Déjà, en 1979, plusieurs députés de la majorité, dont un certain Philippe Séguin, alors simple élu RPR des Vosges, avaient déposé des propositions de loi prévoyant que le Parlement, au cours de la discussion de la loi de finances, puisse se prononcer par un vote unique sur les recettes et les dépenses des régimes légaux de Sécurité sociale. L'ensemble des groupes du RPR et de l'UDF avaient repris la même idée en octobre 1981.

La gauche, du temps où elle était au *pouvoir*, avait *tenté de trouver* une solution à ce problème en organisant des débats au Palais-Bourbon sur la Sécurité sociale, mais sans vote ; certains des siens, comme MM. Pierre Joxe et Christian Goux, alors président de la commission des *finances*, avaient souhaité que l'on aille plus loin.

Le député UDF du Calvados le *fait aujourd'hui*. S'appuyant sur la déclaration des droits de l'homme, qui exige le consentement des citoyens ou de leurs représentants à toute *« contribution publique »*, et sur une décision du Conseil constitutionnel du 20 janvier 1961 considérant que les finances de la Sécurité sociale constituent des finances *« publiques »*, il propose de préciser par une loi organique l'article 34 de la Constitution. C'est celui-ci, en effet, qui range dans le domaine de la loi *« les principes fondamentaux de la Sécurité sociale »*, le reste relevant du règlement et donc du gouvernement.

Modification pour l'année en cours

M. d'Ornano souhaite que la notion actuelle de *« principes généraux »* soit étendue. Concrètement, le gouvernement devrait, avant le 30 septembre, déposer un projet de *« loi sur les finances sociales »*. Celui-ci contiendrait l'assiette et les taux de cotisation perçues par les régimes légaux de Sécurité sociale, ainsi qu'une évaluation de leurs dépenses ; ces « budgets » devraient être présentés en équilibre. Mais le gouvernement aurait toujours la possibilité, *en cours d'année*, et *« en cas d'urgence »*, de modifier par décret l'assiette ou les taux, mais simplement pour l'année en cours.

Cette proposition de loi a été communiquée aux présidents des groupes UDF et RPR. M. Pierre Messmer, après avoir donné un accord de principe, en a confié l'étude à M. Robert-André Vivien, rapporteur général du budget, et à M. Etienne Pinte, député des Yvelines, proche de M. Séguin. Mais *M. d'Ornano est pressé. Il souhaite* que, si le gouvernement est amené, comme il l'a annoncé, à demander au Parlement « une contribution sociale » basée sur les revenus, sa proposition soit examinée en même temps.

Cet ami de M. Valéry Giscard d'Estaing dit ne *« rien vouloir faire de nature à gêner le gouvernement »*, mais simplement agir en parlementaire dont les propositions n'ont pas à être *« soumises à l'autorisation »* des *ministres. Son initiative*, toutefois, n'est pas de nature à faciliter la tâche de M. Séguin. Au moment où le ministre des affaires sociales lance des états généraux de la Sécurité sociale, au cours desquels il souhaite que toutes les solutions possibles soient envisagées, le vote de la proposition de M. d'Ornano reviendrait à indiquer une direction : l'accroissement du contrôle et donc du rôle de l'Etat par l'intermédiaire du Parlement.

THIERRY BRÉHIER.

Un contrôle lié au poids de l'Etat

La loi organique que M. d'Ornano propose, part du désir de consolider le droit du Parlement à contrôler les actes du gouvernement. Elle pose le problème du statut des organismes du régime général de Sécurité sociale, théoriquement *autonomes et de droit privé*, mais chargés d'un service public et placés sous la tutelle de l'Etat. En théorie, les décisions de financement *sont du ressort des* partenaires sociaux, notamment depuis les ordonnances de 1967 ; dans les faits, elles appartiennent à l'Etat, qui fixe les prestations comme les cotisations, le « plan Séguin » vient de le montrer tout récemment.

Cette situation paraît illogique. Mais la question posée est plus celle des rapports entre *l'Etat et les organismes de Sécurité sociale*, que celle du contrôle parlementaire. Les exemples étrangers analysés par *M. d'Ornano* lui-même montrent que l'étendue du contrôle parlementaire est généralement proportionnelle au poids de l'Etat dans le financement et la gestion de la protection sociale.

Il est faible en RFA, et porte *surtout sur l'aide aux familles*, secteur qui est entièrement pris en charge par l'Etat fédéral ; il est beaucoup plus important en Grande-Bretagne, où 43 % des dépenses de protection sociale sont financées par l'Etat, qui gère directement le système national de santé (NHS).

En France, le financement du régime général, visé pour l'essentiel, est assuré à plus de 90 % par des cotisations versées par les assurés et les employeurs. Le pourcentage réel est même plus faible, car le régime général verse à d'autres régimes de salariés et de non-salariés un montant correspondant à la moitié des subventions et taxes affectées (votées dans le cadre de la loi de finances) dont il bénéficie. Le vote d'une *nouvelle contribution sociale* changera peu cette situation.

Partant de là, le souhait du ministre des affaires sociales — il l'a laissé entendre dans son intervention à Saint-Etienne, le 8 avril — est plutôt de rapprocher le *fonctionnement* du régime général de celui des régimes complémentaires (financés, eux, uniquement par cotisations), où les partenaires sociaux décident seuls des cotisations et des prestations : le Parlement n'aurait à intervenir qu'en cas de demande de financement supplémentaire.

G. H.

La réinsertion des chômeurs de longue durée

M. Séguin veut faciliter l'accès aux préretraites

Pour la troisième fois en dix jours, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, est monté à la tribune de l'Assemblée nationale pour présenter un projet de loi, consacré cette fois à la réinsertion des chômeurs de longue durée. Le ministre a, à cette occasion, dressé un bilan sévère de la situation de l'emploi et de sa possible évolution dans l'avenir. *« Mais je ne suis en rien résigné »*, a-t-il clamé. Le groupe du Front national, au nom de la *« préférence nationale »*, et le groupe communiste défendant *« les travailleurs contre le capital »* se sont opposés à ce projet de loi. Les chômeurs de plus d'un an inscrits à l'ANPE étaient à la fin du mois de mars 844 000, soit plus d'un demandeur d'emploi sur trois.

A la tribune, jeudi 21 mai, M. Séguin s'est défendu de vouloir faire adopter un dispositif supplémentaire d'assistance aux plus démunis. Ce n'est pas pour lui un cautère sur la jambe de bois du chômage, mais un dispositif destiné à *« contrecarrer un processus de rejet croissant »* de personnes pourtant parfaitement aptes à exercer une activité.

Le ministre s'est montré tout particulièrement inquiet de l'augmentation du nombre de licenciements *« secs »* de salariés âgés, notamment *dans la tranche d'âge supérieure à* cinquante-cinq ans. La moitié des deux mille personnes licenciées chaque mois qui rentrent dans cette catégorie, *« auraient dû être normalement concernées par une préretraite du FNE »*, a-t-il expliqué. C'est pourquoi il envisage, en liaison avec les partenaires sociaux, de faciliter l'accès aux pré-retraites. Il a d'autre part insisté sur le fait que la France, comme le monde occidental, n'est pas confrontée à une simple crise, *« car une crise a un début et une fin »*, mais à un phénomène dont le début remonte à 1973, et qui *« n'aura sans doute pas de fin »*.

Avec près de 200 000 personnes de plus par an sur le marché du travail pendant encore au moins cinq années, le bout du tunnel n'est pas encore en vue, a expliqué M. Séguin.

Mais comment répondre à ce défit, alors que la réinsertion devient de plus en plus difficile avec l'allongement de la durée du chômage ? Ce n'est certainement pas *« par la politique d'austérité et de suppression d'emplois menée depuis plus de dix ans »*, a estimé M. Hage (PC, Nord), englobant dans sa condamnation la période 81-84 pendant laquelle les communistes avaient *donné leur aval aux deux plans de* rigueur de juin 1982 et avril 1983. Pour les députés communistes, les travailleurs *« trinquent »* pendant que les capitalistes encaissent les *« dividendes »* des placements financiers qu'ils réalisent à la place des *investissements productifs*.

Plus mesurés dans leur argumentaire, MM. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) et Jean Auroux (PS, Loire) n'en ont pas moins vigoureusement critiqué le ministre de l'emploi : *« Monsieur le ministre, je n'ai pas le cœur à polémiquer en cette matière*, a lancé M. Auroux. *Mais comment ne pas rappeler — devant le chiffre annoncé de 350 000 nouveaux chômeurs en 1987 — les 600 000 que vous nous avez reprochés pour une gestion de cinq ans (...). Comment avez-vous pu abuser les Français en leur disant il y a un an : « Vivement demain » ? »*

« Notre code pénal sera appliqué »

De son côté, le rapporteur du projet, M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) a proposé dans son rapport la création d'un revenu minimum social individuel et familial garanti. Un idée chère à M. Michel Rocard et au PS, qui l'avait inscrite dans son programme de 1986. *« Ce ne sera pas suffisant pour enrayer le processus d'exclusion sociale »*, a objecté M. Seguin ; *« il faut agir de façon incitative pour mettre les gens au travail. Il faut les re-responsabiliser. »*

Le Front national, qui a déposé une soixantaine d'amendements, a affirmé vouloir donner la priorité *« aux familles, aux Français et aux Européens »*. *« Nos propos sont des propos de bon sens »*, a indiqué M. Gabriel Domenech (FN, Bouches-du-Rhône), en défendant le thème de la préférence nationale (priorité à l'embauche pour les Français, priorité aux licenciements pour les immigrés). *« Les immigrés tiennent des postes de travail auxquels les Français ne postulent pas toujours »*, a répondu M. Seguin, en expliquant que le problème est moins simple que cela. *« Notre code pénal interdit la discrimination raciale. Il sera appliqué »*, a conclu le ministre.

PIERRE SERVENT.

Le projet de loi

Le projet de M. Séguin prévoit différentes formules de réinsertion des chômeurs de longue durée (plus d'un an) en entreprise.

— Contrats de réinsertion en alternance de plus de deux ans comportant une formation d'une durée de six cents heures rémunérée au minimum au SMIC. L'Etat prend à sa charge la totalité du coût de la formation et, pendant un an, les cotisations sociales patronales des entreprises qui ont accepté les stagiaires.

— Stages en alternance de cinq mois pour les chômeurs de longue durée en difficulté avec, également, un total de six cents heures de formation pour une remise à niveau. Les bénéficiaires, considérés comme stagiaires de la formation professionnelle, seront rémunérés au SMIC. Vingt mille chômeurs pourraient être ainsi accueillis.

— Exonération de 50 % des charges sociales patronales pendant un an pour les entreprises qui embaucheront les chômeurs sortant de ces différents stages. En outre, pour améliorer l'indemnisation des chômeurs de longue durée, le délai de carence, qui pouvait atteindre jusqu'à quatre *mois entre la fin du versement de* l'allocation par l'assurance-chômage et la prise en charge par l'Etat, va être supprimé. Enfin, pour réduire le nombre des chômeurs, le salarié licencié lorsqu'une entreprise est mise en règlement judiciaire ou en liquidation pourrait bénéficier du contrat de conversion de cinq mois, comme les licenciés économiques.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Burlington accepte une offre de rachat de 2 milliards de dollars

Le groupe américain Burlington, numéro un mondial du textile, a accepté une offre de rachat de 2,07 milliards de dollars (76 dollars par action) faite par un groupe d'investisseurs, conduit par la société new-yorkaise Morgan Stanley. Cet accord met fin à la tentative de prise de contrôle de Burlington menée par l'investisseur new-yorkais Asher Edelman, en association avec le groupe canadien Dominion Textile. M. Edelman avait à deux reprises relevé ses propositions. Son offre finale atteignait 72 dollars par action (contre 60 dollars initialement).

M. Greenhill, patron de Morgan Stanley, qui devrait conforter l'état-major de Burlington dans ses fonctions, a précisé que le groupe textile (qui a enregistré un bénéfice de 57 millions de dollars en 1986 pour un chiffre d'affaires de 2,78 milliards de dollars) allait commencer à tirer profit du vaste programme de modernisation et de restructuration mené au cours des dix dernières années.

CdF-Chimie prendrait le contrôle de la Grande Paroisse

Un regroupement est sur le point de s'opérer dans l'industrie française des engrais, secouée par une crise qui pousse aux rapprochements. Le numéro un français du secteur, CdF-Chimie, et le numéro trois, la Société chimique de la Grande Paroisse, vont, en effet, *s'associer. L'Air liquide, actionnaire* majoritaire (65 %) de la Grande Paroisse, ne garderait qu'une participation minoritaire après apport *d'actifs de CdF-Chimie à la Grande* Paroisse. Cette dernière a enregistré 38 millions de francs de pertes en 1986, pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard. Quant à CdF-Chimie, son déficit, 600 millions, représente près de 10 % de son chiffre d'affaires. La Grande Paroisse continuera d'être cotée en Bourse.

Volkswagen réduit ses investissements au Brésil

Volkswagen do Brasil, filiale du groupe automobile ouest-allemand, a décidé de réduire de 50 % les investissements de 300 millions de dollars qu'elle avait programmés pour 1987, en raison de l'instabilité économique du pays, a annoncé son président, M. Wolfgang Sauer, le 21 mai à Rio. Pour les quatre premiers mois de 1987, les ventes sur le marché brésilien ont chuté de 36,2 % par rapport à la même période de 1986, et, *si elles continuent à baisser*, Volkswagen do Brasil sera obligée de réduire ses effectifs (quarante mille personnes actuellement), a précisé son président.

Le groupe Cannon a perdu 60 millions de dollars

Le groupe de production cinématographique Cannon, accusé d'avoir donné un aperçu exagéré de ses bénéfices, a annoncé, le jeudi 21 mai, une perte de 60,4 millions de *dollars pour l'exercice 1986*, pour un chiffre d'affaires de *352,7 millions de dollars. Le* groupe, dirigé par les Israéliens Menahem Golan et Yoram Globus, fait l'objet d'une enquête comptable *et est poursuivi par certains de ses actionnaires* qui l'accusent d'avoir artificiellement gonflé ses recettes en retardant l'enregistrement des résultats des films peu rentables. — *(Reuter.)*

Thomson associé à LTV pour un appel d'offres de l'US Army

Thomson-CSF *s'est associé avec* le groupe américain LTV Missiles and Electronic pour répondre à un appel d'offres de l'US Army sur la fourniture d'un système de défense antiaérienne (une des spécialités du groupe français). Le contrat pourrait atteindre plusieurs milliards de dollars. Thomson s'était associé à GTE (General Telephone and Electronic) pour remporter, il y a deux ans, le *contrat du système de communications militaires RITA*.

Dans la sidérurgie

Progression des négociations sur le renouvellement de la convention sociale

Les négociations sur le renouvellement de la convention générale spéciale de protection sociale pour la sidérurgie (CGPS) se sont précisées lors de la réunion du mardi 19 mai. Se référant à une lettre que lui a adressée M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, le 12 mai, M. Gérard Bélorgey, président du GESIM, l'organisation patronale de la sidé*rurgie, a fait des propositions*.

Les mesures d'âge, c'est-à-dire les dispenses d'activité à partir de cinquante ans, pourraient être maintenues pendant encore trois ans. Il est toutefois question qu'une réduction du taux de garantie de ressources intervienne la troisième année afin d'aboutir ensuite au système de droit commun.

En contrepartie, la durée des contrats de formation-conversion, proposés aux sidérurgistes de moins de quarante-cinq ans, pourrait être ramenée de vingt-quatre mois à dix *mois. Elle correspondrait à celle des* congés de conversion mis en place par M. Michel Delebarre en 1985. L'employeur ne serait en outre pas *tenu d'offrir* deux propositions de travail à l'intéressé mais devrait s'engager *« à tout mettre en œuvre »*. De même, il serait prévu que les CFC s'appliquent aux salariés âgés de quarante-cinq à cinquante ans, qui bénéficiaient auparavant *d'une garantie d'emploi en* l'attente d'une dispense d'activité.

A l'exception de la CGT, opposée à toutes ces mesures depuis 1984, les syndicats ont accueilli ces propositions comme un premier geste positif. Ils estiment cependant la durée des CFC *insuffisante*. Une prochaine rencontre est prévue pour le 11 juin.

ÉTRANGER

La « petite Europe » et la CEE renforcent leur coopération

BERNE
de notre correspondant

Dans la perspective de la création d'ici à 1993 du grand marché unique, les six pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) se montrent soucieux d'aménager leurs relations avec la CEE. Cette préoccupation a été le thème dominant de la réunion du conseil des ministres de l'AELE (Autriche, *Finlande, Islande*, Norvège, Suède et Suisse) qui vient de s'achever à Interlaken.

Principal résultat concret : pour la première fois, l'AELE et la CEE ont signé deux conventions destinées à faciliter leurs échanges commer*ciaux. Le premier texte prévoit* d'introduire un document douanier unique, valable dans les dix-huit pays européens. Le second vise à établir une procédure commune pour le trafic de marchandises en transit dans l'ensemble des pays membres. Ces accords, qui doivent encore être ratifiés, entreront en vigueur le 1er janvier 1988.

La signature de ces conventions marque une nouvelle étape dans la politique des « petits pas » pratiquée depuis l'adoption, en 1984, de la déclaration commune de Luxembourg, traçant les grandes lignes de la coopération entre la CEE et l'AELE.

De part et d'autre, on s'est félicité des possibilités de développement de la collaboration entre les deux *groupes économiques*. Les six pays de l'AELE font notamment valoir qu'ils réalisent plus de la moitié de leur commerce extérieur (58 % des importations et 53 % des exportations) avec la seule CEE.

Cependant, la difficulté pour la *« petite Europe »* est de vouloir à la fois renforcer la coopération entre ses membres et participer au processus d'intégration, tout en se tenant en marge de la CEE.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

CONJONCTURE

Nouvelles mesures d'assouplissement du contrôle des changes

Les entreprises françaises pourront détenir des comptes en devises

Le contrôle des changes vient à nouveau d'être assoupli, le ministre de l'économie et des finances ayant annoncé, le jeudi 21 mai, que les entreprises françaises pourraient détenir — dans certaines limites — des comptes en devises à l'étranger si elles exportent, en France si elles n'exportent pas.

Depuis l'arrivée de la droite au pouvoir, le contrôle des changes a été considérablement assoupli. Il faut remonter à la brève période janvier 1967-novembre 1968 pour trouver pareil régime de liberté dans un pays où les mouvements de change sont *traditionnellement très surveillés*, dans le but, principalement, d'éviter attaques et spéculations contre le franc.

Restaient tout de même, en ce printemps 1987, deux domaines *importants* de contrôle ou d'interdiction : l'impossibilité pour une personne résidant en France d'avoir un compte à l'étranger, cette précaution s'expliquant d'ailleurs non seulement pour des raisons de change, mais aussi pour des raisons fiscales et l'interdiction faite aux banques françaises de prêter des francs à *l'étranger, sauf pour des raisons* commerciales (crédits commerciaux), ou de refinancement des pays endettés. Sur ce second point, la règle absolue était que ces prêts à l'étranger ne pouvaient dépasser l'équivalent des dépôts en francs faits par des non-résidents auxquels pouvaient s'ajouter les emprunts en francs faits par les banques sur le marché de l'euro-franc. Mais rien *n'était permis au-delà de cette* balance.

Les mesures que vient d'annoncer M. Balladur ne changent rien dans ce deuxième domaine : les strictes limitations sur les prêts en francs demeurent. La France n'est d'ail*leurs pas isolée sur* ce point, puisque de nombreux pays — la RFA notamment — surveillent attentivement les prêts en monnaie domestique faits à l'étranger.

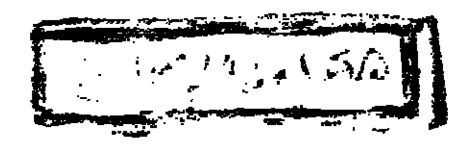
L'autre domaine important où s'exerce encore un contrôle de change sévère est celui des comptes en devises à l'étranger. Jusqu'à présent, ni une entreprise ni un particulier ne pouvaient ouvrir un compte en devises. Si cette interdiction est intégralement maintenue pour les personnes, elle vient d'être nettement assouplie pour les entreprises, *qui étaient jusqu'à présent soumises* aux deux obligations de rapatriement et de cession de leurs devises gagnées à l'étranger (en cas d'exportation par exemple), et cela dans un délai de trois mois.

Désormais, une firme française pourra ouvrir un compte en devises à l'étranger si elle est exportatrice et en France si elle ne l'est pas. C'est une étape importante sur la voie de *la disparition progressive* du contrôle des changes puisque, même si cet assouplissement est conditionnel et limité (pas plus d'un trimestre de chiffre d'affaires en devises), les entreprises vont désormais pouvoir gérer au mieux leur trésorerie à l'étranger. Elles vont placer leurs devises sur quelques mois, alors qu'elles n'avaient jusqu'à présent — depuis la disparition de la devise-*titre, en mai 1986* — d'autre possibilité (1) que d'acheter des titres étrangers, placements qui manquaient tout de même de souplesse.

Les trésoriers des entreprises vont accueillir favorablement ces mesures, qui amélioreront un climat *passablement détérioré* par une succession de mauvaises nouvelles.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Seule une dizaine d'entreprises et de firmes de négoce bénéficiant d'agréments spéciaux pouvaient disposer de l'équivalent d'un compte en devises (système dit de la gestion en position).



Economie

AFFAIRES

Modification des lois de décentralisation

Les communes ne pourront plus aider les entreprises en difficulté

Le gouvernement va mettre à l'étude un projet de loi améliorant les textes de décentralisation mis en place par la gauche. Ce projet, qui ne remet pas en cause les lois fondamentales de mars 1982, janvier 1983, janvier 1984, sera, après concertation avec les élus locaux, soumis au Parlement à l'automne prochain. Il vient de faire l'objet, avec d'autres réformes concernant les collectivités locales mais ne relevant pas de la loi, d'un comité interministériel présidé par M. Chirac.

Le projet de loi vise principalement trois objectifs : accroître la part de dotation globale d'équipement (DGE) qui échoit aux communes rurales et aux départements défavorisés ; réduire les risques que prennent les communes en garantissant des emprunts effectués par des entreprises et en aidant celles qui sont en difficulté ; simplifier le contrôle des comptes des petites communes.

● **La dotation globale d'équipement va être accrue pour les communes rurales et les départements défavorisés.** — La dotation globale d'équipement (DGE) avait été créée en 1983 avec le souci de distribuer les aides financières de l'Etat de façon globale, automatique (indexée sur l'évolution de l'investissement des administrations d'Etat) et équilibrée, c'est-à-dire en tenant compte des besoins des collectivités les plus pauvres. Les aides de l'Etat étaient réparties en deux blocs : communes de plus de 2 000 habitants, communes de moins de 2 000 habitants (il y en a 32 000). Or la part allant aux communes rurales, qui lors de la création de la dotation globale d'équipement représentait 40 % du total, n'a cessé de décroître. Malgré la progression de la DGE (+5,5 % en 1987 avec 4,5 milliards de francs), la part des communes rurales n'est plus actuellement que de 35 %.

Cette évolution défavorable concerne aussi les départements les plus pauvres. Le projet de loi en préparation retiendra impérativement le pourcentage de 40 % des crédits DGE en faveur des communes rurales et des départements les plus pauvres.

● **Les communes prendront moins de risques sur garanties d'emprunts d'entreprises.** — L'une des conséquences de la loi fondamentale de décentralisation du 2 mars 1982 a été la suppression de la tutelle d'Etat sur un grand nombre de décisions des collectivités locales : passation de marchés, reprise de firmes, aides à des entreprises en difficulté.

Les garanties que les communes ont accordées à des emprunts faits par des entreprises ont été d'autant plus nombreuses que celles-ci ne coûtaient rien, dans un premier temps tout au moins. Ainsi, en 1985, les communes se sont portées pour 900 millions de francs de garanties nouvelles à des entreprises industrielles et commerciales. Pour cette même année, les communes ont dû débourser pour 97 millions d'appel en garanties sur des emprunts antérieurs, de nombreuses entreprises ayant fait faillite ou se trouvant en graves difficultés. Ces déboires vont forcer certaines collectivités à augmenter les impôts locaux.

Pour réduire ces risques et leurs conséquences, le projet de loi en préparation prévoit de supprimer la possibilité donnée aux communes d'aider les entreprises en difficulté, les maires et leurs adjoints étant trop proches des entreprises locales et manquant trop de possibilité d'investigation pour pouvoir refuser en toute connaissance de cause de garantir certains emprunts. En revanche, cette possibilité sera laissée aux départements et aux régions.

Les communes devront se soumettre à des règles précises de droit commun. Celles-ci vont être modifiées : aucune garantie d'emprunt ne pourra dépasser 50 % du prêt, ce qui forcera les établissements financiers à supporter eux aussi une part de risques.

De même, les fonds de garantie vont être améliorés. Leur régime est assez flou depuis 1982, certaines règles de 1977 ayant été supprimées. Concrètement, les collectivités locales peuvent être engagées pour des sommes dépassant leur apport au fonds de garantie (ceux-ci n'ont pas la personnalité morale et ne peuvent donc pas faire écran). Ces fonds de garantie devront à l'avenir obligatoirement avoir le statut de sociétés anonymes, dont 50 % au moins du capital devront être détenus par un établissement financier.

● **Le contrôle des comptes va être simplifié.** — Les chambres régionales des comptes issues des grandes lois de décentralisation ont depuis 1982 la tâche de vérifier l'exactitude des comptes des communes mais aussi de juger leur gestion. Cette tutelle, qui remplace celle des trésoriers-payeurs généraux, était mal acceptée par les collectivités locales. Elle a surtout été jugée trop lourde par le gouvernement dès lors qu'il s'agit de petites communes de moins de 2 000 habitants. Le projet de loi prévoit donc de revenir pour les seules communes rurales au régime antérieur (contrôle du TPG), la chambre régionale des comptes se concentrant sur les grandes villes.

A. V.

Technip et Bechtel remportent un contrat au Qatar

Le Qatar a signé, le mercredi 20 mai, un contrat d'ingénierie avec le consortium franco-américain groupant Technip et Bechtel pour la première phase de l'exploitation du gisement off-shore de North-Dome, l'un des plus importants gisements de gaz naturel au monde.

L'exploitation de ce champ devrait permettre au Qatar de ne plus dépendre à l'avenir du pétrole, dont les réserves prouvées sont de 3 milliards de barils, bien inférieures à celles de pays voisins comme l'Arabie saoudite (180 milliards) ou les Emirats arabes unis (70 milliards).

La première phase du développement, qui représente un investissement de l'ordre de 950 millions de dollars, a pour objet la production de 23 millions de mètres cubes de gaz par jour. L'essentiel sera transformé en propane, essence, naphta et butane (1,6 million de tonnes par an) destinés à l'exportation.

La CFDT critique la vente d'American Motors à Chrysler

La CFDT, dont l'administrateur est le seul (sur 17) à avoir voté contre la cession d'American Motors Corp., filiale à 46 % de Renault, à l'américain Chrysler, lors du conseil d'administration extraordinaire de la Régie, réuni le 21 mai (*le Monde* du 22 mai), estime que cette cession *« comporte des risques pour quelque 6 000 salariés du groupe et 2 000 chez les fournisseurs »*. L'administrateur FO s'est abstenu. En revanche, les administrateurs CGT indiquent avoir *« voté sans équivoque pour que la cession se fasse rapidement »*. Ils ont rappelé avoir été hostiles dès le premier jour à la présence de Renault aux Etats-Unis.

Dans le cadre du projet de cession, un comité de politique générale sera constitué entre Renault et Chrysler pour étudier tout projet de coopération possible. L'arrêt dans trois semaines de l'Alliance (R 9 américanisée) est bien décidé. Quant à l'Alpine, fabriquée à Dieppe, qui devait être commercialisée par AMC courant 1987, elle ne le sera pas.

● **RECTIFICATIF.** — Par suite d'une erreur de transmission dans l'article intitulé « le conseil d'administration de Renault a approuvé l'accord », publié dans nos premières éditions du 22 mai, deux phrases ont été mêlées. Dans l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : *« A partir de 300 000 ventes, le prix des composants Renault baissera de 21 %. Au-delà de 750 000 ventes ou après le 31 décembre 1992, Chrysler n'aura plus de royalties à payer, ni d'obligation d'achat de composants Renault. »*

Thomson annonce la fermeture définitive de son usine de Moulins

MOULINS
de notre correspondant

Avant la fin de l'année, l'aventure de la chaîne hi-fi Thomson sera terminée. La décision devait être communiquée, le vendredi 22 mai, aux membres du comité d'entreprise réunis à l'usine d'Yzeure dans la proche banlieue de Moulins (Allier). Elle entraîne la suppression des cent soixante-huit derniers emplois et concrétise la volonté du groupe présidé par M. Alain Gomez de se séparer des productions déficitaires de la branche grand public. La production de la chaîne hi-fi Thomson s'effectuera désormais en Malaisie.

Le pari de Thomson, lancé avant mai 1985, reposait sur une étude prévoyant un marché national de 1 500 000 chaînes en 1985. *« Nous en détiendrons 20 % aux côtés des Japonais »*, avaient estimé les responsables du groupe en investissant 200 millions de francs dans une usine encore forte de 800 salariés après en avoir compté jusqu'à 1 300 au milieu des années 70 grâce à la production d'électrophones. Dès 1984, les erreurs de l'étude de marché apparaissaient, et la production annuelle dépassera à peine les 100 000 unités alors que l'équilibre financier devait se réaliser à 300 000 chaînes de 25 watts à 40 watts.

La première vague de 250 licenciements enregistrée en juin 1985 n'enraya pas le déclin et, en septembre dernier, le groupe prenait sa décision d'arrêter la production. La fermeture s'articula en trois étapes et trois vagues de licenciements mêlées à une série de projets tous avortés qui ont usé les syndicats, plutôt influents voilà deux ans encore. De leur côté, les hommes politiques, du président du conseil général de l'Allier, M. Jean Cluzel (CDS), au maire socialiste d'Yzeure, M. Jean-Paul Desgranges, en passant par le maire de Moulins, M. Hector Rolland (RPR), refusaient la fermeture pure et simple de ce qui avait été la plus importante entreprise du bassin d'emploi de Moulins. Mais c'était compter sans la détermination du groupe Thomson. Le taux de chômage dans la région dépasse déjà 12 % sans qu'aucune perspective de relance n'apparaisse.

JEAN-YVES VIF.

● **Inquiétude des fabricants de composants électroniques passifs.** — Les fabricants de composants électroniques passifs (comme les résistances ou les connecteurs) plaident, dans un Livre blanc publié le mercredi 20 mai, pour un soutien de l'Etat.

La Chase Manhattan Bank reporte le lancement de 200 millions de dollars de titres

Après la décision annoncée le 19 mai dernier par la Citicorp de constituer une provision de 3 milliards de dollars sur ses « risques » étrangers, la Chase Manhattan Bank, le troisième groupe bancaire américain, a fait savoir, le jeudi 21 mai, à New-York, qu'elle reportait l'appel au marché initialement prévu.

La Chase souhaitait émettre des titres à douze ans pour un montant de 200 millions de dollars. La banque, qui n'a pas encore décidé si elle allait suivre la Citicorp en matière de provisions, explique sa décision par le climat d'incertitude qu'aurait fait naître sur les marchés financiers l'annonce faite par le premier groupe bancaire américain.

Pour de nombreux observateurs, cependant, le report de l'émission de la Chase s'explique davantage par l'incapacité de la banque à garantir aux souscripteurs éventuels une rentabilité satisfaisante. Le secteur bancaire américain continue de connaître de graves difficultés.

Intervenant devant le comité bancaire du Sénat, M. William Seidman, le président du FDIC (Federal Deposit Insurance Corporation), a brossé un tableau bien sombre du système bancaire outre-Atlantique. Selon lui, le nombre des banques en faillite devrait atteindre, cette année, le niveau record de deux cents. Il y en avait eu cent trente-huit l'an dernier. Entre le 1er janvier et le 15 mai, soixante-dix-huit banques ont fermé leurs portes. Ce sont essentiellement les établissements qui interviennent dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie qui rencontrent des difficultés.

TRANSPORTS

Air Inter : suspension du mot d'ordre de grève

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) a décidé le vendredi 22 mai au matin de *« suspendre l'ordre de grève »* qu'il avait lancé pour les hôtesses et les stewards d'Air Inter. Le SNPNC a pris cette décision après avoir *« demandé au directeur du travail et de l'emploi à la DGAC* (direction générale de l'aviation civile) *d'intervenir »*. Les hôtesses et les stewards demandent notamment une modification de la réglementation du service à bord afin de ne pas aggraver leurs conditions de travail.

Marchés financiers

PARIS, 22 mai ↑

+ 0,36 %

La Bourse de Paris a terminé la semaine sur une note mitigée, plutôt orientée vers la baisse. Après avoir progressé de 0,7 % en séance du matin, elle ne cessait ensuite de perdre du terrain pour terminer, à l'approche du son de cloche final, sur un score positif de 0,36 %. Autour de la corbeille, les boursiers scrutaient le marché sans parvenir à deviner ses motivations. Le sentiment général est pessimiste, au mieux prudent. « Tout est mauvais », reconnaissait un habitué du *palais. Sur le plan graphique, on* estime que la Bourse a touché un point de résistance. Rien ne prouve cependant qu'il ne sera pas enfoncé. Et au début ou à la fin d'un cycle, quelle nouvelle l'économie mondiale ou française réserve-t-elle ? Ce sont là des questions qui empoisonnent la vie des opérateurs.

Parmi les valeurs en repli figuraient Leroy-Somer, Géophysique, Beghin, Lyonnaise des eaux et Locindus. Cofimeg et les Presses de la Cité perdaient aussi du terrain. Quant aux hausses, elles touchaient Midland, Casino prioritaire, Poliet et Raffinage. Bail-Equipement et Dassault se raffermissaient. Le Crédit national, le BHV, SAT et Générale occidentale étaient recherchés.

De l'avis des spécialistes, la semaine prochaine tiendra lieu de test pour le marché. Certains se rassurent en disant qu'aucun placement n'est susceptible d'entrer en concurrence avec la Bourse.

Du côté des obligations, la baisse était de nouveau au rendez-vous. Au MATIF, le contrat à échéance mars 1988 se traitait à 104, en repli de 0,43 %.

Lingot : 89 950 F (+ 850 F).
Napoléon : 526 F (– 1 F).

NEW-YORK, 21 mai ↑

Progression

Après une bonne reprise dans la matinée, des prises de bénéfice ont ensuite pesé sur la tendance en fin de séance, le 21 mai à Wall Street. L'indice Dow Jones conservait cependant, en clôture, une avance de 9,9 points, pour terminer à 2 225,77, dans un marché assez actif. 164,83 millions de titres ont été traités, contre 206,8 millions la veille. Une demande d'ordre technique s'est déclenchée dès mercredi, lorsque l'indice est brièvement *tombé au-dessous de la barre des* 2 200. Cette tendance a été confortée par le raffermissement du dollar et la détente enregistrée sur les taux d'intérêt obligataires. Les observateurs estiment aussi que la décision de la Citicorp de dévaloriser une grande partie de ses créances sur le tiers-monde, bien que devant se traduire par une *forte perte* trimestrielle, consolidera à long terme la position financière de cette banque.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait Citicorp (2,5 millions de transactions), Navistar International (2,3 millions) et Burlington Industries (2,16 millions).

VALEURS	Cours du 20 mai	Cours du 21 mai
Alcoa	48 7/8	49
Allegis (ex-UAL)	71	70 7/8
A.T.T.	25	25 3/8
Boeing	42 3/4	42 3/4
Chase Manhattan Bank	34 7/8	36 1/2
Du Pont de Nemours	108 1/2	108 1/2
Eastman Kodak	77 5/8	78 1/4
Exxon	87 3/8	87 1/8
Ford	87 3/4	88 7/8
General Electric	100	100 5/8
General Motors	83 1/2	83 1/8
Goodyear	62 7/8	61 7/8
I.B.M.	166 1/4	167 1/8
I.T.T.	50 5/8	51 7/8
Mobil Oil	48 1/8	48 3/8
Pfizer	61 5/8	62 3/8
Schlumberger	41 1/2	41 7/8
Texaco	37 1/8	37 1/2
Union Carbide	27 7/8	27 3/4
U.S. Corp.	30 1/2	30 5/8
Westinghouse	56 3/8	58
Xerox Corp.	73 1/2	75

CHANGES

Dollar : 5,94 F =

Le dollar était en très légère baisse le 22 mai sur les marchés des changes. Il se traitait à Paris à 5,9410 F, contre 5,9490 F la veille. Le billet vert se repliait à Francfort à 1,776 DM, contre 1,779 DM. Il était hésitant à Tokyo, où il valait 140,79 yens (contre 140,70 yens).

FRANCFORT	21 mai	22 mai
Dollar (en DM) ..	1,779	1,776

TOKYO	21 mai	22 mai
Dollar (en yens) ..	140,70	140,79

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (22 mai). . 7 15/16-8 1/16 %
New-York (21 mai). 6 11/16-6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 mai	21 mai
Valeurs françaises ..	103,6	102,4
Valeurs étrangères .	114,4	115

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	425,6	421,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	20 mai	21 mai
Industrielles	2215,87	2225,77

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	20 mai	21 mai
Industrielles	1 690,8	1 677,7
Mines d'or	439,2	433,3
Fonds d'Etat	92,43	92,28

TOKYO

	21 mai	22 mai
Nikkei (Dow Jones) ..	23592,17	24097,73
Indice général ...	2063,84	2101,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 mai
Nombre de contrats : 27 785

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	104,55	104,65	104,55	104,45
Précédent	104,45	104,60	104,50	104,35

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DES RÉSULTATS DES AGF. – *Les Assurances générales de* France ont enregistré en 1986 un bénéfice d'exploitation de 414 milliards de francs, en hausse très sensible par rapport à celui de 1985 (247 millions de francs). Le bénéfice net, compte tenu des plus-values réalisées sur cession d'actifs s'établit à 1,461 milliard de francs, en progression de 15,3 %. En 1986, les AGF ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé mondial de 25,4 milliards de francs. Le chiffre d'affaires cumulé AGF-vie et *AGF-IART a atteint 21,167 mil*liards de francs, en hausse de 18 % sur 1985.

COTATION DE L'ACTION IGF A 206 F. – Introduite à 180 F sur le second marché de la Bourse de Paris, le 19 mai, l'action de la société d'investissements IGF a pu être cotée jeudi à 206 F. La veille, aucun cours n'avait été fixé, la demande étant 115 fois supérieure à l'offre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9430	5,9460	+ 40	+ 55	+ 65	+ 90	+ 70	+ 150
$ can.	4,4088	4,4126	– 6	+ 11	– 27	+ 1	– 215	– 140
Yen (100)	4,2420	4,2456	+ 144	+ 164	+ 296	+ 327	+ 903	+ 982
DM	3,3442	3,3472	+ 117	+ 135	+ 241	+ 265	+ 722	+ 788
Florin	2,9663	2,9693	+ 69	+ 80	+ 143	+ 160	+ 428	+ 477
F.B. (100)	16,1385	16,1554	+ 109	+ 215	+ 242	+ 421	+ 630	+ 1115
F.S.	4,0781	4,0829	+ 159	+ 179	+ 281	+ 310	+ 857	+ 932
L (1 000)	4,6097	4,6156	– 87	– 50	– 163	– 118	– 511	– 416
£	9,9932	10,0012	– 64	– 9	– 105	– 27	– 364	– 171

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	7 1/8	7 1/4	7 5/16	7 7/16	7 13/16	7 15/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
F.B. (100)	6 1/4	7 1/4	6 7/8	7 1/4	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8
F.S.	0 1/2	1	3 3/16	3 5/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	8 7/8	9 7/8	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 1/2
£	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 9/16	8 11/16	8 3/4	8 7/8
F. franç.	7 3/4	8	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

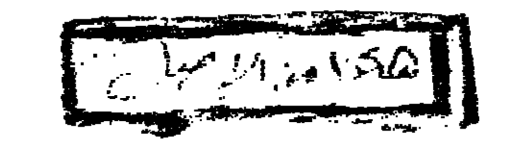
BOURSE DE PA

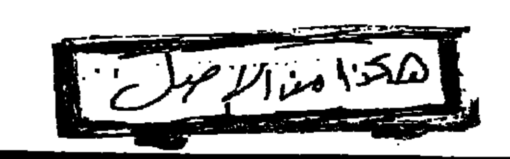
Comp

Droits et bons

Cote d

MINITEL





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 22 MAI

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1923	4,5 % 1973	1880	1878	1878	− 0 11
4330	C.N.E. 3%	4370	4370	4370	....
545	B.N.P. C.I.	550	549	549	− 0 18
1253	B.N.P. T.P.	1253	1254	1254	+ 0 08
1170	C.C.F. T.P.	1167	1160	1160	− 0 59
1240	Créd. Lyon. T.P.	1240	1240	1240	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2173	Renault T.P.	2172	2165	2160	− 0 54
2380	Rhône-Poul. T.P.	2410	2396	2396	− 0 57
1375	St-Gobain T.P.	1358	1361	1363	+ 0 37
1410	Thomson T.P.	1400	1429	1429	+ 2 07
475	Accor	468	469	471	+ 0 64
....	Agence Havas	....	....	....	....
2283	Ag. Havas C. I.	2280	....	....	....
700	Air Liquide	685	695	695	+ 1 46
2560	Alcatel	2600	2605	2601	+ 0 04
1980	Als. Superm.	2000	2050	2050	+ 2 50
495	A.L.S.P.I.	460	490	490	+ 6 52
440	Alsthom ★	434	430	436	+ 0 46
2770	Arjom. Prioux	2650	2701	2710	+ 2 26
585	Aussedat-Rey	569	588	588	+ 3 34
1500	Aux. Entrepr. ★	1415	1421	1395	− 1 41
1220	Avions Dassault	1165	1201	1205	+ 3 43
675	BAFIP	652	650	650	− 0 31
410	Bail-Equipem. ★	406	420	414	+ 1 97
940	Bail-Investiss.	927	926	935	+ 0 86
710	Cie Bancaire	680	685	697	+ 2 50
570	Bazar H.-V.	523	547	540	+ 3 25
530	Béghin-Say ★	510	500	500	− 1 96
615	Berger (Mé)	822	821	821	− 0 12
720	Bic ★	700	695	709	+ 1 28
1300	B.I.S.	1330	1356	1320	− 0 75
....	Biscuit (Génl.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2700	2850	2850	+ 5 56
1190	Bouygues	1141	1141	1141	....
133	B.P. France	126	129	129	+ 2 38
4980	B.S.N.	4960	4950	4970	+ 0 20
1340	Carnaud	1330	1338	1345	+ 1 13
3300	Carrefour	3200	3245	3250	+ 1 56
2010	Casino	1965	1970	1950	− 0 76
1420	Casino A.D.P.	1449	1480	1500	+ 3 51
1110	C.C.M.C.	1115	1115	1115	....
840	Cetelem	819	825	829	+ 1 22
830	Cerus	825	835	840	+ 1 82
1880	C.F.A.O.	1840	1870	1880	+ 2 17
1480	C.G.I.P.	1427	1437	1447	+ 1 40
1500	Chargeurs S.A.	1455	1463	1485	+ 2 06
85	Chiers-Châtil.	82	87 20	87	+ 6 10
1070	Ciments franç. ★	1042	1050	1050	+ 0 76
620	Club Méditerr.	633	635	641	+ 1 26
210	Codetel	215	214 10	214 20	− 0 37
370	Cofimeg	362 40	362	356	− 1 76
2190	Colas	2075	2083	2095	+ 0 96
285	Compt. Entrepr.	282	285	285	+ 1 06
765	Compt. Mod.	768	758	758	− 1 30
1190	Créd. Foncier	1229	1228	1225	− 0 33
600	Crédit F. Imm.	603	602	605	+ 0 33
....	C.C.F.	125	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Créd. Lyon. (CI)	803	790	790	− 1 62
1210	Crédit Nat. ★	1150	1155	1183	+ 2 86
320	Crouzet ★	315	312	311	− 1 26
2880	Damart S.A.	2875	2900	2900	+ 0 87
440	Darty ★	424	425	420 50	− 0 82
400	Darty (DP)	375	387	387 50	+ 3 33
2400	De Dietrich	2310	2365	2365	+ 2 38
385	Dév. P.d.C. (Li)	381	381	381	....
615	D.M.C.	596	590	591	− 0 83
2530	Docks France ★	2468	2460	2460	− 0 32
2310	Dumez ★	2155	2125	2131	− 1 11
1330	Eaux (Gén.)	1310	1285	1284	− 1 22
2450	Ecco ★	2450	2450	2430	− 0 81
1280	Electro-Finan.	1240	1220	1220	− 1 61
385	Elf-Aquitaine	380	381 50	382	+ 0 53
345	— (certific.)	342 50	340	340	− 0 73
2850	Epeda-B-Faure	2850	2840	2840	− 0 35
3400	Essilor	3370	3420	3470	+ 2 97
2580	Essilor Int. (DP)	2570	2570	2569	− 0 04
530	Esso S.A.F. ★	529	522	529	....
2650	Euralrance	2590	2600	2600	+ 0 38
1570	Eurocom ★	1520	1519	1501	− 1 25
3730	Euromarché	3680	3620	3620	− 1 63
755	Europe n° 1 ★	759	752	755	− 0 52
1090	Exor	1090	1075	1075	− 1 38
1730	Facom	1724	1713	1716	− 0 46
1200	Fichet-Bauche	1190	1170	1170	− 1 68
240	Finextel	238	235	237 80	− 0 08
195	Fives-Lille	190	190 80	194	+ 2 11
1240	Fromageries Bel	1241	1241	1245	+ 0 32
1300	Gal. Lafayette	1250	1260	1270	+ 1 60
415	Gascogne	415	419	419	+ 0 96
2500	Gaz et Eaux	2480	2500	2511	+ 1 25
650	Géophysique ★	645	645	625	− 3 10
2670	Gerland	2635	2626	2625	− 0 37
700	GTM-Entrepose	704	705	705	+ 0 14
700	Guyenne-Gas. ★	663	661	670	+ 1 05
3030	Hachette ★	3020	3024	3030	+ 0 33
805	Hénin (La)	800	810	810	+ 1 25
1340	Hutchinson	1250	1330	1335	+ 6 80
120	Imétal	116 10	115	116 50	+ 0 34
450	Imm. Plaine-M.	420	440	432	+ 2 86
5070	Inst. Mérieux	5010	5100	5110	+ 2
585	Intorbail	605	604	604	− 0 17
1510	Intertechnique	1460	1460	1460	....
2580	J. Lefebvre	2630	2651	2600	− 1 14
2100	Lab. Bellon	1990	1950	1960	− 1 51
1640	Lafarge-Coppée	1512	1520	1525	+ 0 86
1710	Lebon ★	1710	1700	1701	− 0 52
5360	Legrand	5370	5390	5360	− 0 19
5150	Legrand (DP)	4950	4960	4970	+ 0 40
800	Leroy-Somm. ★	790	780	760	− 3 79
1840	Lesieur	1800	1790	1770	− 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	820	815	825	+ 0 61
705	Locafrance ★	650	660	651	+ 0 15
905	Locindus	901	885	885	− 1 78
1110	L. Vuitton S.A ★	1060	1069	1075	+ 1 41
....	Lucinire	....	....	....	....
1560	Lyonn. Eaux ★	1530	1525	1545	+ 0 98
125	Mais. Phénix	125	123 20	123 30	− 1 36
800	Majorette (Ly)	795	795	785	− 1 25
480	Mar. Wendel	483	485	488	+ 1 04
1950	Martell	1920	2060	2075	+ 8 07
2490	Matra	2355	2420	2415	+ 2 55
2540	Merlin-Gerin ★	2369	2380	2360	− 0 37
3290	Michelin	3260	3295	3295	+ 1 07
1500	Midi (Cie)	1480	1491	1490	+ 0 68
410	Midland Bk S.A.	405	431	420	+ 3 70
1000	Min. Salaig. (Ma)	1059	1059	1059	....
53	M.M. Penarroya	52 50	52 50	52 50	....
2300	Moët-Hennessy	2302	2350	2350	+ 2 08
108	Moulinex	108	109	107 90	− 0 09
1030	Navig. Mixtes	1020	1035	1039	+ 1 86
177	Nord-Est	176	179	178 80	+ 1 59
460	Nordon (Ny)	456	450 10	450 10	− 1 29
700	Nouvelles Gal.	680	655	669	− 1 62
1100	Occident. (Gén.)	1098	1130	1111	+ 1 18
1770	Omn.F.Paris	1670	1670	1670	....
190	Olida-Caby	184	194 50	193	− 0 52
500	Opfi-Paribas	491 80	496	495	+ 0 65
4110	Oréal (L')	4095	4099	4120	+ 0 61
475	Paribas	475	473	474	− 0 21
750	Paris-Réesc. ★	735	736	725	− 1 36
1650	Pechelbronn ★	1620	1600	1600	− 1 23
1500	Penhoet	1526	1525	1525	− 0 07
1020	Pernod-Ricard	1005	1001	1012	+ 0 70
1530	Peugeot S.A.	1505	1501	1497	− 0 53
15 50	Poclain	16 40	18 50	18 50	+ 12 80
2180	Poliet	2080	2190	2173	+ 4 47
770	P.M. Labinal	715	749	749	+ 4 76
3520	Presses Cité	3400	3340	3340	− 1 76
1360	Prétabail Sic.	1340	1358	1344	+ 0 29
750	Primagaz	736	738	735	− 0 14
785	Printemps ★	772	765	753	− 2 46
2140	Promodès	2020	2020	2010	− 0 49
270	Prouvost S.A ★	259 80	261 90	264	+ 1 61
1470	Radiotechn.	1377	1400	1400	+ 1 67
142	Raff. Dist. Total	135 20	141	143	+ 5 77
3320	Redoute (La) ★	3205	3225	3260	+ 1 71
480	Rober financière	489	489	489	....
1540	Roussel-Uclaf	1530	1520	1530	....
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6200	6130	6110	− 1 45
280	Sade	280	280	280	....
3880	Sagem	3750	....	....	....
415	Saint-Gobain	415	422	421	+ 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1060	St-Louis B.	1052	1065	1090	+ 3 61
1910	Salomon	1885	1890	1890	+ 0 26
1800	Salvepar	1775	1721	1721	− 3 04
805	Sanofi	793	796	793	....
780	S.A.T.	750	761	780	+ 4
1290	Saupiquet (Na)	1305	1380	1380	+ 5 74
600	Schneider ★	563	570	561	− 0 35
120	S.C.O.A.	120 10	125	126 40	+ 5 25
750	S.C.R.E.G.	732	740	750	+ 2 46
815	Seb ★	789	800	800	+ 1 39
475	Sefimeg	471 50	470	478	+ 1 38
1660	S.F.I.M.	1680	1690	1720	+ 2 38
80	S.G.E.	79 80	81	79 10	− 0 87
535	Sign. Ent. El. ★	540	541	540	....
1170	Silic	1170	1200	1200	+ 2 56
635	Simco-U.P.H. ★	621	624	625	+ 0 64
440	Simnor (Li)	430	463	463	+ 7 67
1250	Skis Rossignol	1270	1270	1250	− 1 57
710	Sominco	718	709	709	− 1 25
230	Sodecco	235	243	243	+ 3 40
265	Sodero (Na)	266	264	264	− 0 75
2640	Sodexho	2600	2600	2605	+ 0 19
....	Sogenal (Ny)	....	174 50	174 50	+ 24 64
480	Sogerap	466 20	469	468 50	+ 0 70
2250	Sommer-Allib. ★	2215	2180	2220	+ 0 22
750	Source Perrier	743	752	753	+ 1 35
1080	Sovac ★	1064	1085	1080	+ 1 50
620	Spie-Batignol.	612	628	627	+ 2 45
665	Strafor	660	689	690	+ 4 55
370	Synthelabo ★	385	367	380	− 1 30
880	Talcs Luzenac	668	680	680	− 1 20
2950	Tél. Elect.	2860	2850	2851	− 0 31
1480	Thomson-C.S.F.	1455	1470	1480	+ 1 72
540	Total (CFP) ★	530	529	528	− 0 37
111	— (certific.)	113	113	115	+ 1 77
2460	T.R.T.	2448	2460	2460	+ 0 49
706	U.F.B.	706	688	690	− 2 27
1300	U.I.C.	1300	1300	1300	....
680	U.I.F.	685	681	681	− 0 58
920	U.I.S.	920	920	920	....
316	U.C.B. ★	324 50	325	325 20	+ 0 21
800	Unibail	800	801	802	+ 0 25
560	Valéo	556	561	561	+ 0 90
102	Vallourec	94 30	94	94 60	+ 0 32
520	Via Banque	510	519	515	+ 0 98
840	Elf-Gabon	839	841	841	+ 0 24
129	Amax Inc.	127	128	128	+ 0 79
360	Amer. Express	387	389	389	+ 0 52
145	Amer. Teleph.	150 90	149 60	149 60	− 0 86
152	Anglo Amer. C.	150 40	147	147	− 2 26
715	Amgold	718	720	719	+ 0 14
900	BASF (Akt)	902	902	900	− 0 22
995	Bayer	1020	1004	1004	− 1 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
144	Buffelsfont.	136 80	138 50	138 50	+ 1 24
205	Chase Manh.	212	220	220	+ 3 77
78	De Beers	77 50	77 50	77 50	....
1950	Deutsche Bank	1955	1936	1950	− 0 26
99	Dome Mines	94 90	93 50	93 80	− 1 16
1050	Dresdner Bank	1054	1042	1050 c	− 0 38
183	Driefontein Cst	180	181 80	181 80	+ 1 13
665	Du Pont-Nem.	660	656	656	− 0 61
455	Eastman Kodak	461	471	470	+ 1 95
78	East Rand	76	77 90	77 95	+ 2 57
295	Electrolux	294 90	283	283	− 4 04
250	Ericsson	249	252 20	252 20	+ 1 29
515	Exxon Corp.	525	527	527	+ 0 38
520	Ford Motors	525	537	537	+ 2 29
116	Freegold	114 50	116	116 50	+ 1 75
115	Gencor	112 40	110 80	111 10	− 1 16
590	Gén. Electr.	599	603	603	+ 0 67
565	Gén. Belgique	558	561	561	+ 0 54
505	Gen. Motors	500	507	507	+ 1 40
114	Goldfields	112	110 80	110 80	− 1 07
51	Gd Metropolitain	52	52	52	....
99	Harmony	97 55	99	98 70	+ 1 18
39	Hitachi	39	39	39	....
895	Hoechst Akt.	903	902	902	− 0 11
143	Imp. Chemical	141 50	139 80	139 80	− 1 20
925	IBM	939	949	947	+ 0 85
305	ITT	306 50	313	313	+ 2 12
153	Ito-Yokado	153 50	157 20	157 20	+ 2 41
71	Matsushita	71	70 50	70 50	− 0 70
870	Merck	894	905	895	+ 0 11
730	Minnesota M.	763	755	755	− 1 05
280	Mobil Corp.	279	280	280	+ 0 36
235	Morgan J.P.	256	259 90	259 90	+ 1 52
36100	Nestlé	36990	36500	36500	− 1 32
184	Norsk Hydro	185	180 30	180 30	− 2 54
285	[illegible]	281	281	288	+ 2 49
1750	Petrofina	1720	1750	1750	+ 1 74
470	Philip Morris	481	481	490	+ 1 87
139	Philips	140	138 50	138 50	− 1 07
600	Quilmès	583	580	580	− 0 61
935	Randfontein	935	935	935	....
785	Royal Dutch	765	757	757	− 1 05
112	Rio Tinto Zinc	112 40	111 50	109 50	− 2 58
126	St Helena Co	125	126 80	129	+ 3 20
250	Schlumberger	250 60	252	253	+ 1
134	Shell transp.	130 10	131 60	131 60	+ 1 15
2260	Siemens A.G.	2268	2258	2258	− 0 44
121	Sony	120	122 50	122 50	+ 2 08
131	T.D.K.	127	130	131 50	+ 3 54
30	Toshiba Corp.	30 80	30 80	31 80	+ 3 25
1840	Unilever	1856	1860	1835	− 1 13
276	Unit. Techn.	276	276 50	276 50	+ 0 18
845	Vaal Reefs	828	836	836	+ 0 85
285	Volvo	284	285	289	+ 1 76
420	West Deep	420	416	416	− 0 95
430	Xerox Corp.	435 80	443	436	+ 0 05
1 28	Zambia Corp.	1 29	1 28	1 28	− 0 78

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9091	..
Emp. 8,80 % 77	123 98	8 800
8,80 % 78/93	102 80	8 455
10,80 % 79/94	104 75	7 723
13,25 % 80/90	107 55	12 851
13,80 % 80/87	102	8 280
13,80 % 81/89	107 90	4 839
16,75 % 81/87	....	11 702
16,20 % 82/90	118 55	5 770
16 % juin 82	118 30	15 255
14,60 % fév. 83	117 25	3 840
13,40 % déc. 83	119 85	5 617
12,20 % oct. 84	112 16	7 587
11 % fév. 85	111 60	2 742
10,25 % mars 86	106 20	2 018
ORT 12,75 % 83	1738	..
OAT 10 % 2000	105 55	9 890
OAT 9,90 % 1997	105 60	4 367
OAT 9,80 % 1996	103 75	3 034
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 85	3 196
CNB Paribas	101 90	3 196
CNB Suez	102	3 196
CNI janv. 82	101 50	3 196
PTT 11,20% 85	106 80	4 943
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	107 50	10 038
CNT 9% 86	97 30	1 018
CRH 10,90% déc. 85	....	3 870

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1315	1360
Agache (Sté. Fin.)	1891	1895
A.G.F. (St Cent.)	840	835
Applic. Hydraul.	781	781
Arbel	240	240
Astorg	399	390
Avenir Publicité	2480	2450
Bain C. Monaco	380	....
Banque Hypoth. Eur.	510	508
Béghin-Say (C.I.)	405	405
B.G.L.	628	601
Blanzy-Ouest	580	575
B.N.P. Intercontin.	439	438
Bénédictine	5490	5530
Bon-Marché	846	830
B.T.P.	149	148 90
Caff	895	870
Cambodge	958	950
C.A.M.E.	512	491 o
Campenon Bern.	580	594
Carbone-Lorraine	827	836
C.E.G.Frig.	720	720
Cetten. Blanzy	2900	2900
Centrest (Ny)	297	285
Cerabati	123	104 80 o
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1060	....
Champex (Ny)	183 20	156 70
C.I.C. (Financ. de)	348	360
C.I. Maritime	724	722

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimes-Sintra	1010	....
Citram (B)	570	....
Clause	1609	1599
Cofradel (Ly)	2490	....
Cogifi	460	455
Comiphos	699	680
Cie Industrielle	3915	3951
Comp. Lyon-Alem.	775	779
Concorde (La)	1070	1075
C.M.P.	59 30	60 90
Créd. Gén. Ind.	954	861 o
Cr. Universel (Cie)	810	809
Créditel	157	....
Darblay S.A.	889	888
Delalande S.A.	1495	1506
Delmas-Vieij. (Fin.)	1360	1340
Didot-Bottin	950	996
Eaux Bass. Vichy	1630	1630
Eaux Vittel	2787	2820
Economats Centre	635	673
Electro-Banque	495	475
Elf-Antargaz	784	751
E.L.M. Leblanc	989	980
Eneli-Bretagne	339	320
Entrepôts Paris	635	631
Epargne (B)	3415	3300 o
Europ. Accumul.	85 50	83 70
Eternit	3255	3255
Finalens	254 70	280
FIPP	485	446 40 o
Fnac	1178	....
Foncière (Cie)	626	610
Fonc. Lyonnaise	5700	5700
Foncina	582	580
Forinter	1110	1110
Fougerolle	382	395
France I.A.R.D.	470	397 d
France (La)	6900	6830
From. Paul Renard	440	500 d
GAN	1236	1235
Gaumont	509	509
Gévelot	875	798
Gr. Fin. Constr.	512	510
Gds Moul. Paris	384	390
Groupe Victoire	3770	3750
G. Transp. Ind.	570	577
H.E.F.	171	....
Immindo S.A.	600	595
Immoinvest	324 50	311 50 o
Immobail	479 90	479 90
Immobanque	740	741
Immob. Marseille	12000	11060 o
Immofice	575	575
Invest. (Sté Cent.)	3440	3400
Jaeger	210 10	209
Lafitte-Bail	578	573
Lambert Frères	240	239
Lille-Bonnières	1502	1600
Loca-Expansion	343	335
Locafinancière	469	....
Locatel	725	....
Louvre (Sté)	1780	1790
Machines Bull	48 60	49 20
Magasins Uniprix	215	210
Magnant S.A.	139	127 10 o
Maritimes Part.	475	477
Métal Déployé	500	491
Mors	195	197
Naval Worms	104	107

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	400	385
Optorg	335	340
Oréal (L') C.I.	3010	....
Origny-Desvroise	1265	1260
Palais Nouveauté	976	976
Paribas-CIP	409	389
Paris France	287	287
Paris-Orléans	400	400
Part. Fin. Gest. Im.	1580	....
Partenhus	880	880
Pathé-Cinéma	900	823 o
Pechiney (cert. inv.)	284	280
Piles Wonder	1380	1202
Piper-Heidsieck	1178	1107
P.L.M.	200	203
Porcher	700	725
Providence S.A.	1778	1884
Publicis	2750	2750
Raff. Souf. R.	169 80	169 80
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	403
Ricqlès-Zan	325	338 d
Rochefortaise S.A.	382 50	367 20 o
Rochette-Cenpa	112	....
Rosario (Fin.)	656	715 d
Roudière	339	330
Rougier et Fils	121	115
Sacer	506	495
SAFAA	1600	1600
Safic-Alcan	1090	955 o
SAFT	2380	2430
Saga	381	381
St-Gobain C.I.	424	420
Salins du Midi	570	570
Santa-Fé	167	168
Saram	231	218
Saulnes	67 70	69
Savoisienne (M)	250 50	....
SCAC	775	770
Senelle Maubeuge	720	701
S.E.P. (M)	205	205
Serv. Equip. Véh.	103	....
Sicli	275	281
Sicotel	420	425
Simim	302 10	302 10
Siph (Plant. Hévéas)	470	421
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1910	1895
Soffo	470	454
Soficomi	835	835
S.O.F.I.P. (M)	197	197
Sofragi	1121	1170
Soudure Autog.	531	520
Sovabail	730	720
Spalchim	32	30 70 o
S.P.I.	750	750
Suez (Fin. de)-CIP	1536	1538
Starni	901	930
Taittinger	2000	2080
Testut-Aequitas	646	589 o
Tour Eiffel	672	665
Ufiner S.M.D.	773	773
U.A.P.	2400	2395
U.T.A.	2200	2200
Vicat	1715	1701
Viniprix	1730	1720
Virax	195 10	196 10
Waterman S.A.	594	597
Brass. du Maroc	132	135

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	981	....
Akzo	379	....
Alcan Alum	245 10	251
Algemeine Bank	1375	1372
American Brands	259	253
Am. Petrofina	320	....
Arbed	290	....
Asturienne Mines	160	160 50
Bco Pop Espanol	365 10	360
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1280	1390 d
B. Régl. Internat.	62000	61000
Br. Lambert	585	582
Canadian-Pacific	106 30	105 60
CIR	33	....
Commerzbank	860	835
Dart. and Kraft	339	341 50
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	470	470
Gén. Belgique	558	561
Gevaert	940	945
Glaxo	164	164
Goodyear	379 80	....
Grace and Co	370	370
Gulf Canada Corp.	128	124
Honeywell Inc.	460	465
I.C. Industries	177	177
Johannesburg	1025	1026
Kubota	25 90	25 90
Latonia	283	283
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	63	64
Mineral-Ressourc.	72 10	72 50
Nixdorf	2560	2560
Noranda	130	129
Olivetti	35	35
Pakhoed Holding	210	208
Pfizer Inc.	372 10	370 10
Procter Gamble	512	549
Ricoh Cy Ltd	33	33 80
Rolinco	269 50	270 50
Robeco	292 30	299
Rodamco	435	433
Saipem	22 30	22 10
Shell fr. (port.)	113	127
S.K.F. Aktiebolag	309	....
Steel Cy of Can.	107	....
Tenneco	249	....
Thorn EMI	67	68
Toray Indust. inc	29 80	30 80
Vieille Montagne	938	....
Wagons-Lits	845	....
West Rand	28 50	28
Hors-cote		
Amrep	7	7 20
Calciphos	470	489
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	457	451
Dubois Inv. (Cante.)	1075	1092
Gachot	270	265
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1020	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Réalion	380	350 o
Rorento N.V.	153 70	154
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	279	301
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	135

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1230	....
Alain Manoukian	843	835
Asystel	605	....
B.I.C.M.	1015	1015
B.I.P.	790	790
Bolloré Technologies	1250	....
Buitoni	790	780
Câbles de Lyon	1330	1340
Calberson	995	1010
Cardif	2500	2501
Cap Gemini Sogeti	2684	....
C.D.M.E.	1034	1050
C. Equip. Elect.	330	321
C.E.G.I.D.	2960	2890
C.E.P.-Communication	1650	1610
C.G.I. Informatique	968	981
Delan	317	326
Dauphin O.T.A.	3460	3400
Devanlay	2700	....
Deville	1000	1000
Drouot-Assurances	540	530
Drouot-Obl. convert.	3900	4000
Editions Belfond	330	320
Elect. S. Dassault	940	940
Elysées Investiss.	45 90	45 90
Expand	850	870
Filipacchi	740	....
Gantoil	929	960
Guy Degrenne	1145	....
I.C.C.	280	275
IDIA	239	245
I.G.F.	206	214
IN Informatique	307	....
La Commande Electro.	850	....
Le gd livre du mois	490	495
Loca-Investissement	346	354
Locamic	510	495
Manutan	470	480
Marlin Immobilier	403	400
Métallurg. Minière	182 10	182 20
Métrologie Internat.	700	680
M.M.B.	710	710
Molex	272	270
Navale-Delmas	770	730
Olivetti-Logabax	620	530
Om. Gest. Fin.	517	517
Petit Bateau	270	271
Petrofigaz	724	720
Pier Import	375	....
Rezel	1708	1640
St-Gobain Emballage	1699	1610
St-Honoré Matignon	240	235
S.C.G.P.M.	300	273 80 o
Sema-Metra	1580	....
S.E.P.	1452	1450
S.E.P.R.	1814	1811
S.M.T. Goupil	400	395
Sodinforg	1570	1600
Sofibus	455	455
Supra	1135	1135
Valeurs de France	381	380

SICAV (sélection) — 21/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	823 71	803 62
Actions France	486 19	468 62
Action Invest.	372 77	355 87
Actions sélectives	606 09	584 18
Aedificandi	647 92	624 50
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1256 70	1226 07
A.G.F. 5000	623 15	607 95
A.G.F. ECU	1112 48	1101 47
A.G.F. Interfonds	464 97	443 87
A.G.F. Invest	100 77	100 77
A.G.F. OBLIG.	1106 88	1101 37
A.G.F. Sécurité	10027 03	10027 03
Agfimo	693 32	676 41
[illegible]	218 17	208 36
A.L.T.O.	186 97	180 21
Amari-Gan	5471 94	5223 81
America-Valor	723 43	690 63
Amérique Gestion	368 92	352 19
Amplitude	573 57	556 86
Arbitrages court terme	5348 66	5336 98 ◆
Argonautes	438 27	418 40
Associc	1149 26	1149 26
Aurecic	1398 09	1357 37
Axa Europe	114 81	109 60
Axa Investissements	124 64	118 99
Bourse-Investiss.	479 25	457 52
Bred Associations	2634 88	2627
Bred International	98 29	94 40
Capital Plus	1629 27	1629 27
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	407 99	392 30
Cortal court terme	12352 53	12352 53
Cortexa	935 71	893 28
Crédinter	499 78	486 22
Croiss. Finance	281 35	269 23
Croiss. Mercure	2598 26	2522 58
Croiss. Immobil.	688 87	657 63
Croiss. Prestige	384 09	366 67
Drouot-France	720 18	687 52
Drouot-Investiss.	1180 73	1127 19
Drouot-Sécurité	255 22	243 65
Drouot-Sélection	146 31	139 68
Ecotic	1184 85	1167 34
Elicoop Sicav	11440 33	11440 33
Elf-Valeurs	9583 38	9349 64
Energia	285 84	272 88
Eparcic	2788 16	2782 59
Eparcourt Sicav	4027 88	4017 84
Epargne Associations	23858 75	23821 02
Epargne-Capital	7864 47	7786 60
Epargne-Croiss.	1554 24	1512 84
Epargne-Industr.	806 53	769 98
Epargne-Inter	695 07	676 47
Epargne J	51697 08	51697 08
Epargne-Long-Terme	1740 22	1693 64
Epargne-Oblig.	190 36	185 27
Epargne-Unie	1286 86	1228 51
Epargne-Valeur	430 79	419 26
Eparoblig	1259 23	1256 72
Epsilon	1021 14	1011 03
Eurocic	9783 64	9639 05
Euro-Croissance	558 95	540 73
Eurodyn	1109 57	1072 12
Euro-Gan	5264 70	5025 97
Extrême Orient Sicav	580 92	564
Financière Plus	26628 79	26365 14
Finord Placement	59547 98	59369 87
Finord Trimestriel	1114 31	1097 84
Finord Valorisation	13196 90	12938 14
Fonsicav (div. par 10)	10544 88	10539 62
Foncier Investiss.	1139 01	1111 23
Foncival	280 07	267 37
France Eco Plus	10640 73	10535 38
France-Gan	6508 84	6211 78
France-Garantie	288 05	287 48
France-Investiss.	567 16	541 44
France-Net	119 35	118 17
France-Obligations	450 42	445 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	430 92	418 37
Francic Régions	1192 43	1157 70
Fructi-Associations	1337 85	1337 85
Fructicapi	299 71	295 28
Fructidor	251 83	248 11
Fructifrance	847 89	827 01
Fructher	80449 25	80247 63
Fructi ECU	570 40	561 97
Fructi-Première	12160 18	11980 47
Futuroblig	1113 34	1112 23
Gestilion	61395 29	61242 18
Gestion Associations	152 61	149 25
Gestion Mobilière	738 49	705 ◆
Gest. Rendement	476 75	465 13
Gest. Sél. France	772 42	737 39
Haussmann Associat.	1198 58	1198 58
Haussmann court terme	1172 09	1172 09
Haussmann Epargne	1353 06	1353 06
Haussmann Europe	2089 41	2023 53
Haussmann France	1089 27	1047 01
Haussmann Oblicroiss.	1279 97	1279 97
Haussmann Obligation	1511 85	1457 20
Horizon	1225 76	1180 05
I.M.S.I.	627 99	599 51
Indo-Suez Valeurs	774 61	739 48
Ind. française	13372 73	13110 52
Interoblig.	12042 26	11579 10
Intersélect France	479 64	457 89
Intervaleurs Indust.	697 40	665 76
Invest. net	12266 28	12241 81
Invest. Obligataire	17683 22	17647 82
Japacic	184 41	179 04
Jeune épargne	249 93	246 24 ◆
Laffitte-Amérique	258 37	246 65
Laffitte-crt-terme	58261 91	58261 91
Laffitte-Expansion	859 32	820 35
Laffitte-France	349 50	333 66
Laffitte-Immobilière	282 52	260 62
Laffitte-Japon	341 89	326 39
Laffitte-Oblig.	146 80	140 14
Laffitte-Placements	64966 26	64966 26
Laffitte-Rend.	218 60	208 68
Laffitte-Tokyo	1287 38	1228
Lion-Associations	11234 74	11234 74
Lion-Institutionnels	23043 84	22986 37
Lionplus	71381 08	70674 34
Livret portefeuille	646 10	627 28
Méditerranée	176 57	167 61
Mondiale Investissem.	447 82	427 51
Monecic	5901 41	5901 41
Moné J.	53598 58	53598 58
[illegible]	261181 19	261181 19
Multi-Obligations	429 13	409 67
Mutuelle Unie Sél.	182 46	166 09
Natio.-Assoc.	8529 61	8516 58
Natio.-Epargne	13325	13193 07
Natio.-Immobilier	1050 82	1022 70
Natio.-Inter.	1142 64	1112 06
Natio.-Obligations	542 05	527 54
Natio.-Patrimoine	1472 84	1433 42
Natio.-Placements	62878 26	62878 26
Natio.-Revenu	1056 67	1046 21
Natio.-Sécurité	55093 41	55093 41
Natio.-Valeurs	762 55	742 14
Nippon-Gan	5730 92	5471 05
Nord-Sud Développ.	1177 31	1174 96 ◆
Oblicic Régions	1046 20	1030 74
Oblicoop Sicav	1386 96	1369 57
Obligations Convert.	460 04	439 18
Oblilion	1111 84	1082 18
Optimavalor	657 57	627 75
Options et Rendement	53817 83	53022 49 ◆
Orient-Gestion	186 12	177 68
Paramérique	529 02	505 03
Pareurope	858 51	817 67
Paribas Epargne	15246 27	15215 84
Paribas France	109 25	106 07
Paribas Gestion	616 22	591 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	103 91	100 88
Paribas Patrimoine	540 85	518 90
Parnasse-Valor	1063 30	1062 24
Patrimoine-Retraite	1623 05	1591 23
Phénix Placements	252 56	251 30
Pierre Investiss.	773 24	738 18
Placement A	1097 59	1097 59
Placement crt-terme	69124 30	69124 30
Placement J	53979 44	53979 44
Placement Premier	50949 56	50949 56
Placements Rendement	11521 43	11521 43 ◆
Placements Sécurité	110441 99	110441 99 ◆
Première Obligations	10278 31	10255 80
Priv'Association	22895 42	22895 42
Province Investiss.	620 61	592 47
Quartz	114 48	111 66
Rentacic	167 28	164 81
Revenus Trimestriels	5783 02	5705 96
Revenu Vert	1164 84	1163 48
Rivoli Plus	1054 47	1009 65
St-Honoré Assoc.	13934 42	13885 09
St-Honoré Bio-aliment.	858 16	819 25
St-Honoré Pacifique	584 70	558 19
St-Honoré P.M.E.	502 62	479 83
St-Honoré Real	11597 49	11551 28
St-Honoré Rendement	11424 55	11367 71
St-Honoré Services	......	......
St-Honoré Technol.	785 32	749 71
St-Honoré Valor	12141 47	12045 11
Sécuricic	11317 28	11305 97
Sécur. Mobilière	404 77	386 42
Sécuri Taux	10282 49	10282 49
Sél. court terme	11647 03	11580 33
Sélection Croissance	541 28	526 51
Sicadec (Cardan BP)	744 94	733 93
Sicav-Associations	1374 44	1372 38
S.F.I. fr. et étr.	631 04	612 66
Sicavimmo	818 74	781 61
Sicav 5000	363 34	353 62
Silvafrance	686 45	670 75
Slvam	428 98	417 50
Sivarente	228 68	222 56
Sivinter	427 55	416 11
S.I.—Est	1283 91	1225 69
S.I.G.	884 09	843 61
S.N.I.	1298 51	1268 76
Sogepargne	391 18	377 04
Sogerec	51987 86	50454 23
Sogever	1078 97	1030 04
Sogintar	1299 51	1240 58
Soleil Investiss.	473 83	462 34
Technocic	1200 85	1185 87
Techno-Gan	5957 45	5687 30
U.A.P. Investiss.	409 18	394 39
Uni-Associations	109 10	109 10
Unifrance	493 48	471 10
Unifoncier	1327 05	1266 87
Uni-Garantie	1322 24	1296 29
Unigestion	908 20	867 02
Uni-Japon	1523 01	1453 95
Uni-Régions	3344 03	3192 39
Univers	2178 03	2106 41
Univar	178 28	176 26
Univers-Obligations	1625 82	1572 38
Valorem	527 71	514 84
Valoblig	60654 53	58854 98
Valorg	1491 22	1489 73
Valréal	78226 38	78187 29

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 948	5 941	5 700	6 200
ECU	6 944	6 945	....	....
Allemagne (100 DM)	334 450	334 570	324 500	343 500
Belgique (100 F)	16 145	16 146	15 650	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	296 910	297 020	288	306
Danemark (100 krd)	89 010	88 980	85 500	92
Norvège (100 k)	89 900	89 910	86 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	9 998	9 984	9 650	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 489	4 486	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 613	4 623	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	407 620	407 900	395 500	415 500
Suède (100 krs)	95 550	95 470	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 590	47 590	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 777	4 776	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 289	4 289	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 416	4 414	4 250	4 650
Japon (100 yens)	4 232	4 230	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	89600	89950
Or fin (en lingot)	89100	89950
Pièce française (20 fr)	527	526
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	610	616
Pièce latine (20 fr)	525	520
Souverain	641	640
Pièce de 20 dollars	3095	3150
Pièce de 10 dollars	1460	1480
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3445	3445
Pièce de 10 florins	530	530
Or Londres	469 50	.....
Or Zurich	469 50	.....
Or Hongkong	470 55	.....
Argent Londres	8 97	.....

Le Monde

Dans la majorité

Rencontres discrètes tous azimuts

MM. Jacques Chirac et Raymond Barre se rencontreront prochainement... dans la plus grande discrétion. Ils en sont tous deux personnellement convenus lors d'une conversation téléphonique le mardi 19 mai, sans que l'un et l'autre n'accordent, dit on déjà, *« des vertus curatives et définitives »* à cette acceptation. Cette rencontre se fera donc, *« mais on le dira après »*, a précisé le jeudi 21 mai le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin. La surcharge de l'emploi du temps des deux hommes laisse prévoir que ce tête-à-tête n'interviendra qu'après le sommet des pays industrialisés de Venise, qui se clôt *le 10 juin*.

Cohésion et harmonie

Sollicités par M. Edouard Balladur pour veiller *« à la cohésion et à l'harmonie »* de la majorité pendant l'année à venir, MM. Jacques Chaban-Delmas et Alain Poher ont été reçus dans la plus grande discrétion jeudi matin à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac. Selon son entourage, cette rencontre a donné lieu *« à une conversation générale aimable et de bonne volonté, sans qu'aucune modalité n'ait été arrêtée »*.

Au cours de la journée de mardi, M. Jacques Toubon a suggéré à M. Chirac d'avoir une conversation avec certains jeunes ministres membres du RPR. Dans la plus grande discrétion, ces derniers avaient déploré en effet auprès du secrétaire général de leur mouvement les ambiguïtés nées de la déclaration de M. Michel Noir. Ils souhaitent les lever. Pour l'heure, Matignon indique qu'*« aucune demande d'audience n'a été formulée »*, mais on précise aussi que *« M. Chirac n'a évidemment pas refusé d'évoquer ce problème avec les membres du gouvernement qui le souhaiteraient au cours de rencontres individuelles ou collectives »*. A condition bien entendu qu'elles aient lieu... dans la plus grande discrétion !

D. C.

Au Sénat

Le Parlement devra être informé des modifications de la carte sanitaire

Le palais du Luxembourg doit apparaître à certains ministres comme un havre de paix, comparé à l'Assemblée nationale. Mme Michèle Barzach, *ministre délégué chargé de* la santé et de la famille, a certainement dû avoir ce sentiment après avoir fait adopter, dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 mai, son projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire.

Sur proposition de M. Charles Descours (RPR, Isère), rapporteur de la commission des affaires sociales, le Sénat a apporté plusieurs modifications au texte voté par les députés *(le Monde* daté des 30 avril, 2 et 3-4 mai). Il a rétabli l'intervention du conseil d'administration et de la commission médicale d'établissement pour la nomination des chefs de service de psychiatrie (avec l'accord des socialistes) ; précisé que le renouvellement du mandat de chef de service sera réputé acquis si l'intéressé, ayant déposé sa demande *« six mois »* avant l'expiration de son mandat, n'a pas reçu, à cette date, de notification ; admis l'ensemble des praticiens hospitaliers, membres de la commission médicale d'établissement, à participer aux réunions de celle-ci lorsqu'elle siège en formation restreinte consacrée à la nomination des chefs de service.

Le Sénat est revenu au texte initial du projet de loi, qui ne permettait pas aux chefs de service de proposer la suppression d'un pôle d'activité. Sur proposition de M. Franck Sérusclat (PS, Rhône), le chef de service devra réunir, au moins une fois par an, les personnels, avant que ne soient arrêtées les prévisions d'activité et de moyens afférents aux services.

Les sénateurs ont souhaité que la commission médicale d'établissement soit régulièrement informée de l'exécution du budget. Ils ont rétabli *la procédure de nomination de droit* commun pour les praticiens hospitaliers nommés chefs de service avant le 31 janvier 1984 mais mutés depuis lors. En outre, par article additionnel, ils ont prévu l'information annuelle du Parlement sur les modifications de la carte sanitaire.

A. Ch.

Sur le vif

Grogne

Dites donc, faut que je vous prévienne, il n'y a pas que les hôtesses, les pilotes et les contrôleurs du ciel à en avoir ras le bol. Nous, ici, c'est pareil. Il y a de la grogne dans l'air, faut vous attendre à des débrayages. Moi, mes copines, on en a marre de distribuer des petits noirs *entre 8 h et 9 h du matin à des* rédacteurs qui somnolent dans leurs fauteuils. On demande une compensation. Soit qu'ils nous filent un pourcentage sur le prix du gobelet à la machine du premier étage, soit qu'ils nous laissent récupérer les heures passées à jongler dans les couloirs avec des instantanés au lait sucré, sans lait au sucre, sans sucre au lait.

Les sténos, même topo. Le public n'a aucune idée de leurs conditions de travail. Ils embarquent ici tous les matins à 6 h pour des vols long-courriers sans escale et sans plateau-repas dans des cabines qui ne sont même pas pressurisées ! Je vous raconte pas les répercussions sur leur vie de famille et leur équilibre hormonal.

Quant aux correspondants à l'étranger et aux envoyés spéciaux, eux, c'est pas compliqué, ils ont déposé un préavis de grève pour dimanche. Ils refusent d'être seuls devant leur micro-ordinateur portable. Ils exigent la présence d'un mécanicien capable de retrouver leur texte chaque fois *qu'ils l'effacent ou qu'ils* le paument. Enfin quoi, c'est vrai, c'est un risque fou qu'on fait courir au lecteur, deux articles qui se tamponnent par erreur.

Ils se rendent pas compte à la direction. Quand je les ai menacés de me joindre au mouvement et que je leur ai fourré sous le nez mes malheureux 23 043,11 francs net de paye en fin de carrière, vous savez ce qu'ils ont eu le culot de me répondre : T'as encore de la veine de pas avoir été diminuée de 30 %. Les compagnies américaines, elles, elles se sont pas gênées. Alors tiens-toi tranquille, sinon...

CLAUDE SARRAUTE.

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1987 a été tiré à 515 356 exemplaires

M. Mitterrand au Washington Post : « Je n'ai pas à faire connaître ma décision pour 1988 avant le début de mars »

Washington *(AFP)*. – M. François Mitterrand a confié, jeudi 21 mai, à l'un des correspondants parisiens du *Washington Post*, qu'il n'avait pas à faire connaître sa décision d'être ou non candidat à un second mandat présidentiel avant le début du mois de mars 1988.

Le journaliste américain Jim Hoagland, qui précise que le chef de l'Etat lui a demandé de ne rapporter aucune citation directe, écrit que M. Mitterrand a fait indiquer qu'il attendrait jusqu'au dernier moment pour quitter l'Elysée afin d'engager sa campagne s'il décidait de prendre le départ.

M. Mitterrand aurait également laissé entendre que, s'il s'engageait *de nouveau dans la bataille* d'une élection présidentielle, sa campagne porterait surtout sur le thème de l'unité nationale et beaucoup moins sur l'idéologie et la politique étrangère.

[A l'Elysée, on se refuse à tout commentaire sur cet entretien entre le chef de l'Etat et un journaliste.]

M. Reagan pourrait signer un traité sur les euromissiles sans l'accord de ses alliés

déclare un responsable américain

Bruxelles (Reuter). – Un diplomate américain de haut rang a évoqué, jeudi 21 mai, la possibilité que le président Ronald Reagan signe avec l'Union soviétique un traité de contrôle des armements concernant les euromissiles et les armes à plus courte porté stationnés en Europe, sans le soutien de ses alliés de l'OTAN.

Parlant au quartier général de l'OTAN à Bruxelles, ce diplomate, qui s'exprimait à la condition de ne pas être identifié, a dit : *« Il est possible qu'une décision* (... de signer ou non) *ne soit pas précédée d'un consensus avec nos amis et alliés »*, ajoutant toutefois : *« Il faut espérer qu'il y en aura un. » « Nous devons nous rappeler que la position des Etats-Unis est une décision qui appartient au président Reagan »*, a dit encore ce diplomate.

Bonn juge trop élevée sa participation à Airbus

Le gouvernement ouest-allemand a réaffirmé son engagement de principe sur le financement du consortium européen Airbus, mais a jugé que ses demandes étaient trop élevées, a-t-on appris, vendredi 22 mai.

Deutsche Airbus, aile allemande d'Airbus Industrie, et sa société mère *Messerschmitt-Boelkow-*Blohm, cherchent à obtenir 7 milliards de deutschemarks de financement versés sur une période de dix ans. Le gouvernement a indiqué officiellement que l'allocation sera probablement inférieure. Il s'agit de financer le développement des nouveaux modèles Airbus A-330 moyen-courrier et A-340 long-courrier pour quelque 3 milliards de deutschemarks.

EN BREF

● **Visite de MM. Pasqua et Pandraud à une école juive incendiée à Sarcelles.** – *Le ministre de* l'intérieur, M. Charles Pasqua, et le ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud, se sont rendus, vendredi matin 22 mai, dans une école maternelle juive de Sarcelles (Val-d'Oise), détruite partiellement par un incendie dans la nuit de jeudi à vendredi. M. Pasqua a déclaré que *« des mesures exceptionnelles seraient prises pour que l'enquête soit rapidement menée afin de déterminer s'il s'agit d'un acte de vandalisme ou d'un acte émanant d'une idéologie de haine raciale »*.

Les enquêteurs ont indiqué, de leur côté, que plusieurs indices avaient été découverts sur les lieux de l'incendie, précisant que l'hypothèse d'un acte criminel ne pouvait être écartée. L'incendie s'était déclaré peu avant 21 heures jeudi soir. Il n'y a pas eu de victimes.

● **Pays basque français : une expulsion, deux arrestations.** – *Mme Maria Conception Labayen-*Inchauspi, trente-trois ans, Basque espagnole, a été expulsée jeudi 22 mai selon la procédure d'urgence absolue et remise vers midi aux autorités espagnoles par la police française.

Deux Basques espagnols qui avaient été interpellés en sa compagnie ont, d'autre part, été placés, jeudi soir, sous écrou extraditionnel à la maison d'arrêt de Pau. Il s'agit de MM. José Maria Urdampilleta Goenaga et Nicolas Francisco Rodriguez.

● **Roland-Garros : tirage au sort.** – Les huitièmes de finale théoriques des Internationaux de France de tennis résultant du tirage au sort effectué vendredi 22 mai sont les suivants, dans l'ordre du tableau : Lendl-Kriek, Gomez-McEnroe, Edberg-Jaite, Cash-Mecir, Noah-Carlsson, Pernfors-Wilander, Connors-Leconte et Gilbert-Becker. Au premier tour, le tenant du titre, Lendl, rencontrera l'Haïtien Agenor ; et les Français Noah et Leconte seront respectivement opposés au Brésilien Kley et à l'Américain Osterthun. *Dans le tableau féminin, la* championne du monde, Navratilova, rencontrera au premier tour la Française Tanvier *(lire page 20)*.

M. Chalandon et la joaillerie Chaumet

« Rien d'inexact »

M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a confirmé, jeudi 21 mai, à Lille, qu'il était *« bien l'un des créanciers de la bijouterie Chaumet »*, gérée par un administrateur provisoire et proche du dépôt de bilan *(le Monde* du 20 et du 22 mai). Interrogé par l'AFP alors qu'il assistait à une réunion du Club 89 à Lille, M. Chalandon s'est refusé à toute autre déclaration à ce sujet, se contentant d'ajouter qu'il n'y avait *« rien d'inexact »* dans l'article du *Monde (nos éditions du 22 mai)* sur cette affaire.

M. JEAN-BERNARD RAIMOND invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 24 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra aux questions de Jacques Amalric et de Michel Tatu, du *Monde*, ainsi que de Christian Malar et de Pierre-Marie Christin, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Coupe du Monde de rugby

La Nouvelle-Zélande bat l'Italie : 70-6

En présence de 30 000 spectateurs pour le match d'ouverture de la Coupe du monde de rugby, la Nouvelle-Zélande a écrasé l'Italie (70-6), vendredi 22 mai, à Auckland.

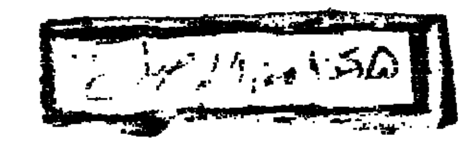
Les Italiens pouvaient-ils espérer résister plus d'un quart d'heure aux Néo-Zélandais sur la pelouse fétiche des All Blacks à l'Eden Park ? Après les avoir contenus dans leur camp pendant dix bonnes minutes, les joueurs de la Squadra Azzura ont peu à peu cédé face à la puissance collective adverse. Les hommes de Brian Lochore n'avaient *pas besoin de l'essai de pénalité* généreusement accordé par l'arbitre australien (14e) pour asseoir leur supériorité.

La nouvelle vedette du rugby néo-zélandais, le troisième ligne Michaël Jones, a crevé l'écran et la défense italienne : il marqua lui-même le premier véritable essai du match (29e), puis orchestra la démonstration All Blacks à laquelle l'ailier John Kiwan, autre star locale, prit une part active (deux essais dont un de 80 mètres).

De 17-3 à la mi-temps, le score allait enfler démesurément par la suite. Douze essais contre un drop et une pénalité de Collodo : un abîme sépare encore le rugby transalpin de l'élite. Venue sans illusion en Nouvelle-Zélande mais décidée à *« laisser une belle image du rugby italien »*, selon la formule de son directeur technique Marco Bollesan, l'équipe italienne devra attendre de rencontrer les Pumas argentins et les îles Fidji pour mettre son projet à exécution.

J.-J. B.







A C D E F G H